

E-10-62

OFF

151R4

A13/T44-

1939a

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1938

COMTÉ MUNICIPAL DE
TÉMISCOUATA



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.G.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

OFF

ISIRY

A13/T44-

1939a

TABLE DES MATIERES

		(pages)
I -	PRESENTATION	1
II -	DELIMITATION DU COMTE	2
III -	HISTORIQUE	3
IV -	ASPECT PHYSIQUE:	
	1) Topographie	4
	2) Géologie	4
	3) Hydrographie	5
	4) Climat	5
V -	POPULATION	8
VI -	SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:	
	1) Agriculture	13
	2) Colonisation	27
	3) Industries:	
	a) Industries dérivées de l'agriculture	31
	b) Industrie du bois	34
	c) Autres industries	40
	4) Transports	41
	5) Ressources minérales	44
	6) Forces hydrauliques	46
VEI -	MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES ET DES COLO- NIES DU COMTE	48
VIII -	CONCLUSION	139
	APPENDICE I - Industries du comté.	141
	APPENDICE II- Bureaux de poste et gares.	143

INDEX DES CARTES

MUNICIPALITES

Pages

1. - Comté de Témiscouata	2a
2. - Notre-Dame-du-Lac	50a
3. - St-Mathias-de-Cabano	58a
4. - St-Louis-du-Ha! Ha!	64a
5. - Canton Armand (St-Honoré)	70a
6. - Ste-Rose-du-Dégelé	76a
7. - St-Eusèbe	82a
8. - St-Benoît-Abbé	88a
9. - St-Marc-du-Lac-Long	92a
10. - St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue	98a
11. - St-David-d'Escourt (Sully)	106a
12. - St-Pierre-d'Escourt (Escourt)	112a
13. - St-Michel-de-Squateck	120a
14. - St-Dominique-du-Lac (St-Juste-du-Lac)	126a

COLONIES

1. - St-Emile-d'Auclair	132a
2. - St-Godard-de-Lejeune	132a
3. - St-Jean-de-Lalande	136a
4. - St-Elzéar-de-Petite-Rivière-Bleue	138a

Montréal, le 8 juin 1939.

A l'Honorable Ministre du
Commerce, de l'Industrie
et des Affaires Municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectuée l'été dernier dans le comté municipal de Témiscouata, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2^e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le Gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leur énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Témiscouata était composée des personnes suivantes:

- M. L. de G. Fortin, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, chef de l'équipe;
- M. Gérard Gaudette, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière;
- M. Paul Dufresne, attaché à l'Office de Recherches économiques;
- M. Jacques Melançon, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de pièces diverses, leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, chez des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi

exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté de Témiscouata réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place. La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail sur le terrain sont en entier l'oeuvre de M. Paul Dufresne. D'autres membres du personnel de l'Office ont préparé le reste du rapport.

On trouvera tout au long de celui-ci d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées; ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des beurreries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures et rendements de celles-ci, cheptel, marchés, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions et des commentaires qui sont de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés sur place. La collaboration de tous nous a été indispensable.

LIMITES DU COMTE

D'après les Statuts de Québec, I Edouard VIII, chapitre 4, paragraphe C. le comté municipal de Témiscouata comprend: "Le district électoral de Témiscouata et incluant toute la municipalité du canton Armand".

Les Statuts de Québec, 22 George V, 1931-32, Chapitre 16, Art-7, Paragraphe 9, décrivent le district électoral de Témiscouata comme suit:

"Le district électoral de Témiscouata est borné: au nord-est par le district électoral de Rimouski; à l'est, au sud-est et au sud-ouest par la ligne frontière et le district électoral de Kamouraska, et au nord-ouest par les districts électoraux de Kamouraska et de Rivière-du-Loup; ces bornes sont décrites comme suit: partant du coin sud du canton de Withworth, à son point de contact avec le canton de Parke; de là, suivant l'arrière-ligne

du canton de Withworth jusqu'à l'ancien chemin Témiscouata; de là, vers l'est, suivant l'ancien chemin Témiscouata jusqu'à la ligne seigneuriale de la seigneurie du lac Témiscouata; de là vers le nord-est, suivant cette ligne seigneuriale jusqu'à la ligne entre les cantons de Raudot et Robitaille; de là, suivant ladite ligne entre les cantons de Raudot et de Robitaille jusqu'au coin nord dudit canton de Robitaille; de là, vers le sud-est, suivant la ligne entre les cantons de Robitaille et de Biencourt continuée jusqu'au Nouveau-Brunswick; de là, vers le sud et le sud-est, suivant la ligne interprovinciale jusqu'à la rivière Saint-François; de là, suivant le centre de la rivière Saint-François jusqu'au lac Pohénégamock; de là, traversant cette rivière et suivant la ligne frontière sud-ouest (et interprovinciale) du canton de Pohénégamock jusqu'au canton Chabot; de là vers le nord-ouest jusqu'à la ligne entre les rangs 11 et 10 dudit canton Pohénégamock; de là, suivant cette ligne jusqu'à la ligne nord-est du lot no 18 du rang X; de là, en montant vers le nord-ouest jusqu'à la ligne de division des lots nos 21b et 21a du 10ème rang; de là suivant cette ligne jusqu'au lac Pohénégamock continuée à travers ledit lac jusqu'au 1er rang du canton d'Estcourt; de là, suivant la rive nord-ouest du lac Pohénégamock jusqu'à la ligne entre les rangs 7 et 6 du canton de Pohénégamock; de là, vers le nord-est, suivant la ligne entre lesdits rangs 7 et 6, jusqu'à la limite nord-est du canton de Pohénégamock, et de là, suivant cette ligne prolongée, jusqu'au coin sud du canton de Whithworth, point de départ.

"Ce district électoral, ainsi borné, comprend la seigneurie de Madawaska ou du lac Témiscouata; les cantons d'Armand, Auclair, Botsford, Cabano, Estcourt, Packington, Robinson, Robitaille, Rouillard, la partie du canton de Pohénégamock comprise dans la municipalité de la paroisse Saint-Pierre d'Estcourt (12 Geo. V., c. 17; 12 Geo. V. c. 119), et un territoire non organisé.

" Ce district électoral renferme les municipalités suivantes: les villages de Cabano et de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue; les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Lac, de Saint-Benoit-Abbé, de Saint-Eusèbe, de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, de Saint-Louis du Ha! Ha!, de Saint-Mathias-de-Cabano, Saint-Michel-de-Squateck, de Saint-Pierre d'Estcourt (12 Geo. V. c. 119), de Ste-Rose-du-Dégelé, les municipalités de St-David d'Estcourt et de St-Dominique-du-Lac, et la municipalité du canton d'Armand."

HISTORIQUE

Le 25 novembre 1683 MM. Lefebvre de la Barre et de Meulles, respectivement gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, concédaient à Charles Aubert de la Chesnaye, pour ses enfants Antoine Aubert et Marguerite-Angélique Aubert: "trois lieurs de terre le long de chacun des deux bords de la rivière Madawaska, proche la rivière Saint-Jean avec le lac appelé Cecemiscouata (Témiscouata) et deux lieues de profondeur dans les terres, le tout en titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice".

Quelque 25 ans plus tard le fief et seigneurie de Madawaska passait au sieur Joseph Blondeau dit Lafranchise. Celui-ci, dans son acte d'aveu et dénombrement en 1723, indiquait qu'à cette époque on y comptait déjà plusieurs terres en cultures. Ces premières tentatives de colonisation de la région n'eurent pas le succès qu'on en attendait. Les sauvages incendièrent deux corps de logis en pierres élevés à Cabano et Notre-Dame-du-Lac.

Quelques petits groupements ou postes existèrent par la suite le long de la route militaire que le général Haldimand avait fait construire de 1783 à 1845 pour relier Halifax à Québec. En 1814, une dizaine de postes, occupés par des vétérans royaux, furent établis le long de la route pour assurer la protection des voyageurs. D'autres postes s'ouvrirent par la suite. Les gardiens s'intéressèrent pour la plupart à la culture du sol.

Après la guerre de Sécession des Etats-Unis un bon nombre d'acadiens de la Nouvelle-Ecosse abandonnèrent leurs terres par suite de la vie dure que leur menèrent les quelques trente mille loyalistes récemment arrivés dans la région. Ils vinrent s'établir au Madawaska. Ce fut le point de départ du mouvement colonisateur qui devait se développer avec l'ouverture du chemin du Lac commencé en 1783. En 1831, une première voiture faisait le trajet Kamouraska - Edmundston et bientôt la route mettait régulièrement en communication les établissements du St-Laurent et ceux de l'intérieur. Les colons affluèrent dès lors plus nombreux chaque année.

En 1848 on commence à diviser le territoire non organisé en cantons. Cette année-là il n'y a encore que 8 familles "autour du lac". En 1854, il y en a 10 à Ste-Rose-du-Dégel, 21 à Notre-Dame-du-Lac et 9 à St-Louis. En 1861, il y a 941 habitants le long du chemin Témiscouata. Les premiers lots du canton Armand furent pris en 1862. Les premiers défricheurs arrivant au lac Long en 1862. Pendant les trente dernières années du dix-neuvième siècle la colonisation progresse principalement le long du chemin Témiscouata et la construction du chemin de fer Transcontinental en 1889 lui donne une nouvelle impulsion. Aujourd'hui on compte une vingtaine de paroisses et missions dans le comté.

IV - ASPECT PHYSIQUE

1) Topographie

Le comté municipal de Témiscouata est situé dans une région dont le relief est constitué par des collines et des montagnes appartenant à la chaîne des monts Apalaches. Le nord du comté ainsi que sa partie sud-ouest présentent l'aspect presque ininterrompu de montagnes aux pentes abruptes et rocailleuses. Au nord, dans le canton Armand, où passa la ligne qui partage les eaux coulant vers le Saint-Laurent de celles qui s'égouttent vers l'Atlantique, l'altitude moyenne du terrain est d'environ 1,300 pieds.

Près du lac Pohénégamock, on constate la naissance d'une chaîne de montagnes qui se dirige vers le nord et qui passe dans les cantons Estcourt, Cabano et Armand. Plus au sud, on remarque une autre chaîne de montagnes aux flancs escarpés qui traverse les cantons Botsford, Robinson, Packington et Cabano. C'est dans ces quatre cantons que l'on trouve le terrain le plus accidenté du comté. Parmi les points les plus élevés de la région, il faut citer le mont Wissick, situé en face du village de Cabano, et un point sur la frontière canado-américaine, près d'Estcourt, où l'altitude atteint 1,907 pieds.

Le reste du comté, quoique étant moins accidenté, comporte tout de même des collines et des vallons dont l'altitude moyenne est d'environ 800 pieds. Les altitudes enregistrées aux différentes gares sont les suivantes:

Sur le ch. de fer Témiscouata:		Sur le ch. de fer Transcontinental:	
St-Honoré	1,302 pieds	Estcourt	711 pieds
Vauban	1.058 "	Sully	709 "
Cabano	563 "	Rivière-Bleue	670 "
Notre-Dame-du-Lac	530 "	Aubut	700 "
Ste-Rose-du-Dégel	506 "	Glendyne	675 "
		Courchesne	728 "

2) Géologie

Les principales formations que l'on rencontre dans le comté de Témiscouata sont: le Sillery, l'Islet, le Pohénégamock, le Témiscouata, le groupe du mont Wissick et le groupe de Cabano. Ces formations appartiennent au Silurien, au Dévonien et la l'Ordovicien.

Le Sillery, qui appartient à l'Ordovicien inférieur, constitue une formation qui se prolonge jusqu'à plus de 27 milles au sud du Saint-Laurent. Elle atteint le pied du lac Pohénégamock, le nord du lac Témiscouata et effleure les couches du mont Wissick. Le Sillery est formé d'une série de lits interstratifiés d'ardoises rouges, vertes, grises et noires. On y trouve aussi des quartzites, des lentilles de calcaire et de conglomérat calcifère. Les affleurements les meilleurs et les plus accessibles se rencontrent dans une bande qui traverse le village de St-Louis du Ha! Ha!

Le Pohénégamock, qui appartient à l'Ordovicien moyen, présente des affleurements que l'on trouve au pied du lac Pohénégamock et qui se continuent jusqu'au lac Témiscouata. Cette bande se prolonge à l'ouest jusque dans l'Etat du Maine. Cette formation est composée d'ardoises et de plusieurs lits interstratifiés de grès et de quartzite et de lits disséminés de calcaire.

Le Témiscouata est une formation qui appartient au Silurien. Elle est composée d'affleurements de calcaire, d'ardoises et de grès. Le calcaire se rencontre en deux bancs d'environ 1,000 pieds de longueur et d'une largeur de 200 pieds; ils sont situés, l'un, le long de la rivière Cabano, et l'autre à quatre milles du pied du lac Long. Quant aux ardoises, on en

trouve entre la gare de Glendyne et le village de St-Marc-du-Lac-Long. Entre Notre-Dame-du-Lac et Cabano les géologues ont relevé un agglomérat volcanique appartenant à cette formation.

Le groupe du mont Wissick, situé en face du village de Cabano, est constitué par des grès et des calcaires arénacés, pauvres en fossiles. Cette formation est présumée appartenir au Dévonien.

La formation de Cabano, sans grande importance économique, appartient à l'Ordovicien. Les meilleurs affleurements se rencontrent à la pointe Brûlée et à la pointe Noire, respectivement situées sur le côté ouest et le côté est du Lac Témiscouata. Cette formation consiste en grès interstratifiés avec des lits de blocs et de cailloux roulés.

3) Hydrographie

Le comté municipal de Témiscouata renferme un grand nombre de lacs et de rivières dont l'écoulement se fait dans la rivière Saint-Jean, puis dans l'Atlantique. La région comporte trois bassins principaux: le bassin du lac Pohénégamook et celui de la rivière Bleue, tous deux situés à l'ouest du comté, et le bassin du lac Témiscouata, le plus important des trois.

La rivière St-François qui, par élargissement, forme le lac Pohénégamook, prend sa source dans le canton Whitworth à moins de 12 milles du Saint-Laurent. Ses principaux affluents sont la rivière Chat-Sauvage, la rivière Boucanée et la rivière Bleue. Le bassin du lac Pohénégamook égoutte une région dont la superficie est estimée à 118 milles carrés.

La rivière Bleue, dont le bassin de drainage couvre un territoire d'environ 200 milles carrés, est formée par la Petite Rivière Bleue et par la rivière Bleue proprement dite. Ces deux cours d'eau prennent leur source dans les cantons Cabano et Armand, se rejoignent en amont du village de Rivière-Bleue, et se jettent dans la rivière St-François.

Le plus important bassin de drainage du comté est formé par le lac Témiscouata et les rivières qui s'y déversent. Ce bassin égoutte les eaux d'une région d'une superficie estimée à 950 milles carrés. Du côté est du lac, les lacs Touladi, Squateck, des Aigles, par l'entremise de la rivière Touladi, alimentent le lac Témiscouata. Au nord, la rivière Ashbérish déverse les eaux des Sept Lacs du canton Hocquart. Du côté occidental du lac Témiscouata, on rencontre la rivière Caldwell et la rivière Cabano qui sert de décharge aux eaux du lac Long. Le lac Témiscouata se déverse lui-même vers le sud dans la rivière Madawaska qui à son tour se jette dans la Saint-Jean.

Le comté renferme une grande quantité de lacs dont plusieurs n'ont pas de nom. Le principal, le lac Témiscouata, forme une nappe d'eau de 22 milles de longueur, d'une largeur moyenne d'un mille et d'une profondeur moyenne de 220 pieds. Parmi les autres lacs, on trouve le lac Touladi (7 milles de longueur), le lac Thibault (5 milles), le Grand Squateck (8 milles), le lac Long (12 milles), le lac Beau (5½ milles) et le lac Pohénégamook (5½ milles). Tous ces lacs, sauf le lac Thibault et les lacs Squateck, se déversent vers le sud. Il est aussi intéressant de noter que tous ces lacs sont à peu près parallèles et suivent dans le sens de la longueur la direction nord-sud.

4) Climat

Le climat du comté de Témiscouata, de même que celui de tout le rebord sud du Saint-Laurent, est rude; les hivers sont très froids et les étés très chauds.

Il existe une station météorologique à Ste-Rose-du-Dégelé mais elle est de création trop récente pour fournir des moyennes réellement représentatives. Nous donnons quand même les températures et les précipitations qu'on y a enregistrées, et nous y ajoutons, pour fins de comparaison, les données recueillies à Pointe-au-Père, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, à Québec et à Montréal.

STE-ROSE-DU-DEGELE

(4 années d'observations)

	<u>Précipitations</u>		<u>Température</u>		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.47	27	40	-31	5.6
Février	0.68	19	40	-26	7.7
Mars	0.69	8	46	-22	21.7
Avril	1.61	5	66.6	9.3	36.1
Mai	2.42	-	80.0	23.7	47.8
Juin	3.66	-	84.8	30.6	59.1
Juillet	3.65	-	86.4	38.2	64.3
Août	2.62	-	90.0	35.7	62.7
Septembre	3.61	-	82.3	27.0	53.4
Octobre	2.70	5	68.0	19	41.9
Novembre	1.83	9	53.4	1.4	27
Décembre	1.11	18	41.7	-20.5	10.2

POINTE-AU-PERE

	<u>Précipitations</u>		<u>Température</u>		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	-	90	34	57.8
Août	3.11	-	98	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	-27	16.5

STE-ANNE-DE-LA-POCATION

	<u>Précipitations</u>		<u>Température</u>		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.35	22.8	47	-32	10.8
Février	0.44	19.4	46	-34	11.3
Mars	0.80	17.7	61	-19	23.1
Avril	1.77	8.3	82	4	36.8
Mai	3.22	0.1	88	22	49.5
Juin	3.01	-	95	32	57.9
Juillet	3.46	-	94	36	64.6
Août	3.32	-	92	34	60.9
Septembre	3.40	-	89	24	54.0
Octobre	3.25	1.0	75	21	44.1
Novembre	1.72	8.0	63	-8	31.4
Décembre	0.36	17.8	48	-27	14.8

QUEBEC

(20 années d'observations)

	Précipitations		Température		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.64	30.7	47.0	-34.0	9.7
Février	0.74	27.3	49.0	-32.0	12.0
Mars	1.29	19.9	64.0	-23.0	22.8
Avril	1.42	6.4	80.0	3.	37.0
Mai	3.01	0.4	88.	21	52.
Juin	3.83	-	90	34	61.2
Juillet	4.30	-	96	39	66.1
Août	4.00	-	90	38	62.8
Septembre	3.77	-	88.0	29.0	55.3
Octobre	2.94	1.5	77	14	42
Novembre	1.75	14.2	66	-10	32.2
Décembre	0.85	25.2	55	-27	15

MONTREAL

(50 années d'observations)

	Précipitations		Température		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53	-26	12.7
Février	0.72	26.1	47	-24	14.3
Mars	1.45	19.5	61	-15	24.6
Avril	1.69	5.3	77	8	41.3
Mai	3.01	0.1	89	23	52.9
Juin	3.21	-	92	38	63.9
Juillet	3.95	-	95	47	69.1
Août	3.35	-	90	43	66.1
Septembre	3.46	-	90	33	58.5
Octobre	3.13	1.4	80	21	46.0
Novembre	2.26	11.7	68	0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59	-21	19.6

Ces cinq tableaux nous permettent de faire d'intéressantes comparaisons entre la température et les précipitations enregistrées aux stations météorologiques ci-dessous. Ainsi, si nous groupons les chutes de neige pendant les mois de janvier, février, mars et décembre, nous obtenons les résultats suivants:

Ste-Rose-du-Dégelé.....	72	pouces
Pointe-au-Père.....	85.9	
Ste-Anne-de-la-Pocatière.....	77.7	
Québec.....	103.1	
Montréal.....	102.2	

Ce tableau nous révèle que la couche de neige enregistrée à Ste-Rose-du-Dégelé est peu considérable en comparaison de celle que l'on constate à Québec. Il n'en va pas de même pour la pluie. Pointe-au-Père en reçoit environ 22.62 pouces par an et Québec, 28.25 pouces.

L'humidité est constante pendant toute l'année et les précipitations, quoique un peu plus considérables en été sont abondantes aux autres saisons. L'amplitude entre les températures maxima et minima est de 121° à Ste-Rose-du-Dégelé et de 129° à Ste-Anne-de-la-Pocatière. La région comporte donc un climat extrême.

V- POPULATION

Peuplement et mouvement démographique

Le peuplement du comté de Témiscouata s'est effectué en deux périodes: de l'origine à 1911 et de 1911 à nos jours. Dès 1906, Notre-Dame-du-Lac, le canton Armand (St-Honoré), Ste-Rose-du-Dégelé, St-Louis du Ha! Ha!, Cabano et St-Eusèbe sont érigés en municipalités dont quelques-unes constituent déjà des centres assez importants. La construction du chemin de fer Transcontinental vers 1913, ouvre à la colonisation toute la partie occidentale du comté. Le chemin de fer qui passe à travers un territoire couvert de forêts et sillonné de cours d'eau, cause une véritable ruée des commerçants de bois. Estcourt, Sully, Rivière-Bleue et St-Marc-du-Lac-Long deviennent des centres importants de l'industrie du bois.

De 1871 à 1881, la population du Témiscouata augmente de 56.2%. La décade suivante, témoin de l'émigration en masses vers la Nouvelle-Angleterre, voit la population s'accroître seulement de 30.1%. Pendant les trente années suivantes, de dix ans, la population augmente de 57% (1891-1901), de 54.4% (1901-1911) et de 56.4% (1911-1921). Les dix années qui s'écoulent entre 1921 et 1931 n'enregistrent qu'une augmentation de 25.5%. On attribue ce fléchissement à une diminution de la production forestière résultant du grand feu de forêt de 1923 et de la crise économique de 1929. Les étapes du peuplement du comté sont indiquées dans le tableau sur le bas de cette page. Ces chiffres proviennent des recensements décennaux des statistiques fédérales.

POPULATION DU TEMISCOUATA

(1871-1931)

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
ARMAND (St-Honoré)	--	280	312	453	961	1,257	1,021
NOTRE-DAME-DU-LAC	1,791	1,276	1,393	1,845	1,868	2,115	2,043
ST-BENCIT-ABBE	--	--	--	--	--	--	561
ST-DAVID-D'ESCOURT	--	--	--	--	--	1,036	870
ST-DOMINIQUE-DU-LAC	--	--	--	--	--	--	622
ST-EUSEBE	--	--	--	--	461	499	628
RIVIERE-BLEUE (par.)	--	--	--	--	--	929	980
RIVIERE-BLEUE (vil.)	--	--	--	--	--	864	1,111
ST-LOUIS DU HA! HA!	--	570	804	1,812	1,409	1,780	1,733
ST-MARC-DU-LAC-LONG	--	--	--	--	--	478	573
CABANO (par.)	--	--	--	--	2,006	2,102	464
CABANO (vil.)	--	--	--	--	--	--	2,187
ST-MICHEL-DU-SQUATECK	--	--	--	--	--	384	855
ST-PIERRE-D'ESTCOURT	--	--	--	--	--	--	941
STE-ROSE-DU-DEGELE	--	672	800	963	1,325	1,629	1,882
AUTRES PARTIES	--	--	330	640	794	733	732
Total	1,791	2,798	3,639	5,713	8,824	13,806	17,203

Depuis 1931, la population du Témiscouata est passée de 17,203 âmes à 21,039 âmes en 1937. Cette augmentation de 3,836 âmes n'est pas considérable quand l'on considère que pendant cette période de 6 ans, l'accroissement naturel calculé se chiffre à 3,486 âmes, que 4 colonies représentant une population d'environ 3,000 âmes ont été ouvertes et que plus de 300 familles de colons sont venues s'établir dans des paroisses déjà organisées. Le tableau de la page suivante indique le chiffre de la population en 1931 et celui enregistré en 1937.

POPULATION DU TEMISCOUATA

EN 1931 ET EN 1937

<u>Municipalités</u>	<u>1931</u>	<u>1937</u>
Armand (St-Honoré).....	1,021....	1,175
Notre-Dame-du-Lac.....	2,043....	1,920
St-Benoit-Abbé.....	561.....	875
St-David-d'Estcourt.....	870.....	886
St-Dominique-du-Lac.....	622.....	940
St-Eusèbe.....	628.....	925
Rivière-Bleue (par.).....	980.....	935
Rivière-Bleue (vil.).....	1,111....	1,238
St-Louis du Ha! Ha!.....	1,733....	1,688
St-Marc-du-Lac-Long.....	573.....	980
Cabano (par.).....	464.....	382
Cabano (vil.).....	2,187....	1,853
St-Michel-du-Squateck.....	855.....	1,348
St-Pierre-d'Estcourt.....	941.....	900
Ste-Rose-du-Dégelé.....	1,882....	1,815
Autres parties.....	732....	--

Colonies

St-Emile-d'Auclair.....	862
St-Godard-de-Lejeune.....	783
St-Elzéar.....	690
St-Jean-de-la-Lande.....	844

17,203 21,039

Si l'on examine chacune des municipalités du comté, on s'aperçoit qu'au point de vue du comportement de la population, on peut les grouper en deux catégories: 1o les centres dont la population accuse une diminution nette depuis 1931; 2o les centres où la population est en augmentation nette depuis 1931.

Les localités appartenant à la première catégorie, c'est-à-dire celles dont la population a diminué, sont les suivantes:

<u>Municipalités</u>	<u>Diminution depuis 1931</u>	<u>Accroissement naturel calculé depuis 1931</u>	<u>Emigration depuis 1931</u>
Notre-Dame-du-Lac	123	373	528
St-Louis-du Ha! Ha!	45	310	370
Cabano (par. et vil.)	416	362	843
St-Pierre-d'Estcourt	41	181	262
Ste-Rose-Du-Dégelé	67	319	436
Total	692	1,545	2,439

De ces cinq municipalités, trois sont des vieilles paroisses où l'agriculture est bien établie, ce sont: Notre-Dame-du-Lac, St-Louis du Ha! Ha! et Ste-Rose-du-Dégelé. Dans ces trois localités, la plupart des terres sont déjà occupées et les fils de cultivateurs préfèrent émigrer dans les centres industriels ou dans les villes plutôt que de s'installer comme colons. Depuis 1931, on estime que 1,334 individus ont quitté ces trois municipalités, alors que pendant la même période environ 87 personnes seulement sont venues s'y installer.

Quant aux deux municipalités de Cabano, elles constituent un centre important de l'industrie du bois. En 1932, la scierie de la Fraser Compagny Ltd suspendait ses opérations. Comme la majeure partie de la population de la localité vit de cette industrie, il s'en suivit un fort mouvement d'émigration. Lorsque la compagnie reprit ses

activités, quelques familles revinrent dans la municipalité. Le cas de St-Pierre-d'Estcourt est analogue. La Fraser Realities possédait dans cette localité un moulin de grande capacité, mais cette industrie ne fonctionne plus depuis 1932. C'est ce qui explique l'émigration considérable enregistrée depuis 1931, en comparaison du chiffre de la population de cette municipalité.

Dans la seconde catégorie, c'est-à-dire celle comprenant les centres accusant une augmentation nette de la population, on trouve les municipalités suivantes:

Municipalités	Augmentation depuis 1931	Accroissement naturel calculé depuis 1931	Emigration depuis 1931	Immigration depuis 1931
Armand (St-Honoré)	154	283	236	107
St-Benoit-Abbé	314	162	262	414
St-David-d'Estcourt	16	209	268	75
St-Dominique-du-Lac	318	153	10	175
St-Eusèbe	297	201	4	100
Rivière-Bleue (par. et vil.)	82	391	737	428
St-Marc-du-Lac-Long	407	196	89	300
St-Michel-du-Squateck	493	346	53	200
Total	2,081	1,941	1,659	1,799

L'émigration enregistrée dans ces localités est compensée par l'accroissement naturel et l'établissement de nombreux colons. St-Benoit-Abbé, St-Dominique-du-Lac, St-Eusèbe et St-Michel-du-Squateck sont des paroisses encore en formation où chaque année plusieurs familles de colons viennent s'établir. Quant à St-David-d'Estcourt et St-Marc-du-Lac-Long, ce sont deux centres où l'industrie forestière était importante, mais depuis quelques années celle-ci a beaucoup diminué. Ces deux municipalités bénéficiaient aussi d'une immigration annuelle de colons. Le cas de St-Honoré est un peu différent. Quoique faisant partie du groupe des paroisses établies le long du vieux Chemin Témiscouata, c'est une localité où l'agriculture est moins développée que dans les autres paroisses de cette région du comté. Quant aux deux municipalités de Rivière-Bleue, elles constituent un des centres les plus importants du comté. L'agriculture y est bien développée et l'industrie forestière occupe une bonne partie de la population. Cette localité, comme tous les centres industriels saisonniers, comporte un élément instable dans sa population. C'est ce qui explique le grand nombre de personnes qui ont quitté cette paroisse depuis 1931.

Dans l'ensemble du comté, on estime que depuis 1931, 3,098 individus ont quitté les municipalités où ils habitaient. Près de la moitié de ces gens sont allés s'établir dans les colonies du comté et dans celles du comté de Rimouski. La plupart des gens qui quittent Notre-Dame-du-Lac et qui deviennent colons (c'est la minorité) se dirigent vers St-Michel-du-Squateck, St-Dominique-du-Lac et les colonies du canton Auclair. Ceux de Cabano et de St-Louis du Ha! Ha! vont surtout coloniser à St-Elzéar. Les gens qui quittent Ste-Rose-du-Dégelé vont surtout s'établir à St-Benoit-Abbé et dans le canton Auclair. Quant aux émigrants qui partent avec l'intention de travailler comme journaliers, on estime que la plupart d'entre eux sont allés vivre au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis. Un certain nombre sont allés vivre à Baie Comeau et en Abitibi. Un bon nombre d'autres émigrants se sont dirigés vers Montréal, Québec et la ville de Rimouski. En résumé, nous sommes en présence d'un mouvement d'émigration ayant son origine dans les vieilles paroisses ou dans les centres industriels et se dirigeant vers les colonies, les paroisses en formation et les villes. Ce mouvement n'est pas à sens unique, car une foule de gens quittent les colonies et les paroisses en formation pour essayer de vivre dans les villes ou risquer la chance d'être embauchés dans les centres industriels.

Origines raciales

Le tableau de la page suivante montre que, en 1931, plus de 98% de la population du comté de Témiscouata était d'origine canadienne-française. On peut présumer que cette proportion n'a pas beaucoup changé.

ORIGINES RACIALES DE LA POPULATION

(1931)

Municipalités	Canadiens-français	Anglais	Irlandais	Ecosais	Autres	Total
Armand (St-Honoré)	1,021	--	--	--	--	1,021
Notre-Dame-du-Lac	2,036	6	--	1	--	2,043
St-Benoit-Abbé	560	--	1	--	--	561
St-David-d'Estcourt	869	--	1	--	--	870
St-Dominique-du-Lac	622	--	--	--	--	622
St-Eusèbe	628	--	--	--	--	628
Rivière-Bleue (par.)	930	20	22	--	8	980
Rivière-Bleue (vil.)	1,083	3	14	11	--	1,111
St-Louis du Ha! Ha!	1,731	2	--	--	--	1,733
St-Marc-du-Lac-Long	573	--	--	--	--	573
Cabano (par.)	463	1	--	--	--	464
Cabano (vil.)	2,027	76	20	45	19	2,187
St-Michel-du-Squateck	850	5	--	--	--	855
St-Pierre-d'Estcourt	915	12	10	2	2	941
Ste-Rose-du-Dégelé	1,853	5	24	--	--	1,882
Autres parties	719	13	--	--	--	732
Total	16,880	143	92	59	29	17,203

Il est intéressant de noter que la majorité de la population non canadienne-française d'origine réside dans les centres industriels. Ces gens s'occupent de commerce ou sont employés par les compagnies d'exploitation forestière.

Modes de vie

Bien que l'industrie du bois ait beaucoup diminué depuis quelques années, elle constitue encore la principale occupation de la population. Les scieries du comté emploient près de 1,000 hommes et l'hiver venu, cultivateurs, colons et journaliers se dirigent en masses vers les chantiers. Cette occupation, quoique constituant une importante source de revenus pour la majorité de la population, est fort préjudiciable au développement de presque toutes les paroisses. Cette assertion est tellement vraie que l'on estime à 7% le nombre des cultivateurs qui vivent uniquement des revenus de leur ferme. Même à Notre-Dame-du-Lac à St-Louis du Ha! Ha! et à Ste-Rose-du-Dégelé où l'agriculture est plus avancée que dans les autres localités du comté, on ne trouve que peu de cultivateurs vivant uniquement des revenus de leur terre. Pour illustrer l'attrait quasi-irrésistible des chantiers, on peut faire remarquer que dans toutes les municipalités, on rencontre au moins quelques cultivateurs qui vivent uniquement de l'agriculture. Or tous ceux qui vont travailler dans les chantiers savent fort bien que ces vrais cultivateurs vivent dans une aisance au-dessus de la moyenne de celle de leurs concitoyens. Malgré cette constatation, la majorité des cultivateurs quittent leur ferme à l'automne et ne reviennent que le printemps. L'industrie forestière étant saisonnière, on compte, selon les saisons, un bon nombre de chômeurs. Le chômage saisonnier est particulièrement remarquable dans les centres industriels de Cabano et Rivière-Bleue.

Outre l'agriculture et l'industrie du bois qui constituent les deux principales occupations de la population, on trouve dans chaque municipalité bon nombre d'artisans vivant souvent de plusieurs métiers. Ainsi on relève des menuisiers, des coiffeurs, des horlogers, des cordonniers, etc., etc. On trouve aussi des fabricants de beurre, des rentiers, des commerçants et quelques individus qui vivent des transports.

Enseignement

Le comté de Témiscouata compte 109 établissements d'enseignement primaire, soit une école protestante et 108 écoles catholiques. Ces dernières comprennent 101 écoles élémentaires et 7 écoles complémentaires. Outre les écoles des rangs, on trouve à Cabano, à Rivière-Bleue, à Notre-Dame-du-Lac et à Ste-Rose-du-Dégelé des établissements où des religieuses s'occupent de l'enseignement. Les Frères du Sacré-Coeur

possèdent un collège à Cabano. A Sully les Clercs de St-Viateur dirigent un orphelinat qui est en même temps une école moyenne d'agriculture.

La population d'âge scolaire du comté se chiffre à 6,547. Les élèves inscrits dans les écoles atteignent 4,665, soit 71% de la population d'âge scolaire. Cette proportion est inférieure à celle enregistrée pour la province (77.8%). Sur un total de 4,150 enfants de 7 à 13 ans, on en compte à peine 3,750 qui fréquentent les écoles. Parmi les enfants de 14 et de 15 ans, seulement 40% vont à l'école. Au cours de notre enquête, nous avons constaté qu'une quarantaine de jeunes gens fréquentent les collèges classiques; 2 seulement poursuivent leurs études dans les collèges commerciaux, 4 autres suivent les cours des écoles spécialisées et 2 sont à l'université. Une vingtaine de jeunes filles fréquentent les écoles normales, 5 étudient dans les écoles ménagères et 2 suivent des cours d'infirmières. On remarque que ceux qui ont étudié dans les grandes écoles s'établissent généralement ailleurs que dans leur paroisse natale.

Dans la plupart des écoles, l'enseignement est confié à des jeunes filles dont le salaire est dérisoire. Ces jeunes filles ne s'occupent d'enseignement qu'en attendant de se marier et ainsi le cadre des institutrices change presque chaque année.

Principaux centres

Parmi les principaux centres du comté, il importe de citer les municipalités de Cabano, de Rivière-Bleue et de Notre-Dame-du-Lac.

Saint-Mathias-de-Cabano ou plus simplement Cabano, forme depuis 1923 deux municipalités. Cette localité avec sa population de 2,235 âmes constitue le centre le plus peuplé du comté. Le village est situé sur le bord du lac Témiscouata et est desservi par le chemin de fer Témiscouata et un service d'autobus qui joint Cabano à Rivière-du-Loup et à Edmundston. Un service de traversier fait aussi communiquer la municipalité avec St-Michel-du-Squateck. Cabano n'est pas une très bonne paroisse agricole, mais c'est un centre important de l'industrie du bois. La Fraser Co. Ltd. y exploite une des scieries les plus importantes du comté.

St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, que les gens de la région désignent sous le nom plus court de Rivière-Bleue, est située dans la partie occidentale du comté. Cette localité, qui après Cabano constitue le centre le plus peuplé du Témiscouata est desservie par le chemin de fer Transcontinental et un service régulier d'autobus relie la municipalité à Rivière-du-Loup. Rivière-Bleue constitue un centre important de l'industrie du bois; on y trouve plusieurs scieries dont les plus considérables appartiennent à la Fraser Realities Ltd et à la D'Auteuil Lumber Company. Outre de constituer un centre industriel, la municipalité possède une agriculture bien établie dont le développement est favorisé par le bon fonctionnement de la beurrerie coopérative.

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac qui constitue la plus vieille paroisse du comté, possède une population de 1,920 âmes. Quoique la compagnie Fraser y exploite une scierie importante, Notre-Dame est une des localités du comté où l'agriculture est le plus développée. La municipalité est aussi l'un des centres commerciaux les plus importants de la région.

Conclusion

Jusqu'à ces dernières années, une bonne partie de la population du comté de Témiscouata était instable, c'est-à-dire que presque toute la classe des journaliers se déplaçaient avec la disparition des scieries. La plupart des localités du comté ont été témoins de ces déplacements, mais heureusement, depuis que l'industrie forestière diminue, la population, au moins dans son ensemble, présente une stabilité plus grande. Même dans les centres industriels, on trouve quelques cultivateurs attachés au sol; ces agriculteurs, en dépit de l'exode des journaliers, demeurent sur leur terre et forment un noyau qui donnera naissance à une paroisse où l'agriculture constitue le principal mode de vie. Les bonnes paroisses agricoles du Témiscouata sont le résultat lent de cette adaptation. On peut prévoir que dans quelques années, plusieurs localités, qui actuellement sont loin d'être prospères par suite de la fermeture de scieries importantes, deviendront des paroisses où l'agriculture fera vivre la population au moins dans une aisance moyenne.

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

Le comté de Témiscouata est une région où la culture du sol et l'exploitation forestière constituent les principales occupations de la population.

Malgré le développement de l'agriculture, qui enregistre depuis quelques années des progrès importants en même temps que diminue l'industrie du bois, on remarque que les véritables cultivateurs ne sont pas nombreux. Nous entendons par là le cultivateur qui passe toute l'année sur sa terre, sans travailler aux chantiers ni aux scieries, et qui vit uniquement ou à peu près des revenus provenant de sa ferme. Ce type d'agriculteur se rencontre dans les meilleures paroisses agricoles du comté, notamment à St-Louis du Ha! Ha!, à Notre-Dame-du-Lac et à Ste-Rose-du-Dégelé. Dans la plupart des autres localités, la majorité des cultivateurs vivent presque autant du travail forestier que de l'agriculture.

Sauf dans quelques centres où l'agriculture est le plus développée, on remarque qu'au moins les trois quarts des cultivateurs tirent une bonne partie de leurs revenus d'activités extra-agricoles, dont la plus importante est le travail des chantiers. Cette occupation saisonnière, qui comble l'oisiveté des mois d'hiver, rapporte de beaux revenus variant depuis \$90 jusqu'à \$200 par famille. Si l'on tient compte uniquement du revenu qu'il rapporte à la classe agricole, le travail en forêt est certainement une bonne chose; mais si l'on considère le développement de l'agriculture on s'aperçoit que l'émigration en masse vers les chantiers comporte des inconvénients sérieux. Bien souvent le travail pour le compte des compagnies d'exploitation forestière porte le cultivateur à négliger sa ferme. On remarque que, d'une façon générale, lorsqu'un agriculteur cultive avec l'idée de passer l'hiver au chantier, il travaille avec moins d'entrain et moins de soin. Dans beaucoup de localités le travail de la ferme passe après celui de la forêt, alors que celui-ci ne devrait être que le complément de celui-là.

Le relief accidenté du sol du Témiscouata donne, à première vue, l'impression d'une région de pâturages naturels où les cultivateurs se livrent plus à l'élevage qu'à la culture. On ne s' imagine pas d'y trouver les grandes cultures des paroisses en bordure du fleuve, et les collines semblent interdire l'emploi des lourdes machines agricoles utilisées sur les fermes du littoral du Saint-Laurent. Mais cette impression ne correspond pas tout à fait à la réalité. Généralement, on rencontre sur les fermes une agriculture générale à base d'industrie laitière. Sauf de rares exceptions, la production agricole et laitière est plutôt extensive. Aux revenus provenant de la vente des produits laitiers s'ajoutent ceux que les cultivateurs retirent de la vente du bois, du travail des chantiers et des travaux de voirie. Dans l'ensemble, la production est bien adaptée aux conditions économiques, au sol, au climat et au relief de la région. Dans la plupart des localités, l'agriculture progresse sensiblement, surtout depuis que la population s'aperçoit que l'industrie du bois diminue et que dans certaines parties du comté cette industrie menace de disparaître complètement.

Au point de vue de l'agriculture, on peut grouper les municipalités du comté en trois catégories: 1o. Un groupe de trois localités où l'agriculture est bien établie et où l'on trouve une industrie laitière développée. Ces trois localités sont Notre-Dame-du-Lac, St-Louis du Ha! Ha! et Ste-Rose-du-Dégelé. Ces paroisses comptent parmi les plus anciennes du comté. 2o. Une autre catégorie comprend les paroisses où l'industrie du bois constitue la principale occupation de la population. On y trouve les municipalités de Cabano, Rivière-Bleue, St-Fierre-d'Estcourt et St-David-d'Estcourt. Parmi ces quatre localités, Rivière-Bleue est le meilleur centre agricole. On y rencontre une des beurreries les plus importantes du comté. 3o. Le dernier groupe comprend les paroisses encore en formation. Ce sont des municipalités dont quelques-unes comptent une population agricole déjà ancienne et qui enregistrent chaque année des arrivées de colons. Dans cette catégorie, on trouve St-Benoit-Abbé, St-Eusèbe, St-Honoré, St-Michel-du-Squateck, St-Dominique-du-Lac et St-Marc-du-Lac-Long. Sauf pour St-Michel-du-Squateck, ces paroisses sont situées dans les parties les plus accidentées du comté. C'est ce qui explique que dans ces localités l'agriculture soit moins avancée.

Ces considérations générales nous amènent à donner de l'agriculture du comté de Témiscouata quelques précisions concernant à la fois les cultures et l'élevage. Nous voulons auparavant faire remarquer que sur les 13 municipalités que renferme le comté, 10 d'entre elles comptent un certain nombre de cultivateurs qui sont en réalité des colons. Afin de bien dégager la physionomie agricole de la région, il n'a été tenu compte dans cette étude que des véritables cultivateurs, c'est-à-dire de ceux qui possèdent au moins une trentaine d'acres de terre en culture et à qui le travail de la terre procure au moins la moitié de leurs revenus. Nous désirons aussi attirer l'attention sur l'interprétation que l'on doit donner aux chiffres produits dans ce rapport. Nous ne prétendons pas qu'ils traduisent avec exactitude les divers phénomènes considérés. Ce sont plutôt des approximations, des évaluations, des moyennes établies avec soin par l'agronome enquêteur pour apprécier les tendances de l'économie agricole du comté d'une manière générale.

Capital moyen et étendue moyenne des fermes

Le comté de Témiscouata compte 1,268 fermes dont le capital moyen s'élève à environ \$2,675 chacune.(1) Dans les paroisses où l'agriculture est le plus développée, la valeur moyenne des fermes se chiffre à plus à \$3,200, et à Notre-Dame-du-Lac cette valeur atteint une moyenne de \$4,200. Les localités où l'agriculture est moins bien établie possèdent peu de fermes dépassant une valeur moyenne de \$2,000. Les éléments composant le capital moyen des fermes du comté sont indiqués ci-dessous:

<u>Valeur moyenne</u>		
La terre.....	\$ 1,020	38.1%
Los bâtisses.....	665	24.9%
L'outillage.....	480	17.9%
Les troupeaux.....	510	19.1%
	\$ 2,675	100 %

Sur un total de 1,268 fermes, 77, soit à peine 6%, sont hypothéquées selon le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole de Québec. Notre-Dame-du-Lac et Ste Rose-du-Dégelé, qui sont reconnues parmi les meilleures paroisses agricoles du comté, comptent respectivement 20 et 16 fermes hypothéquées. Le prêt moyen s'élève pour l'ensemble du comté à \$1,270 par ferme hypothéquée.

(1) Ces chiffres, ainsi que plusieurs autres qui apparaissent plus loin, ne concordent pas avec ceux indiqués dans les statistiques publiées par le Gouvernement Fédéral. La différence provient principalement du sens attaché aux mots "cultivateur" et "fermes". Selon le recensement fédéral de 1931, le mot "ferme" désigne toute étendue de terre d'une acre ou plus, que la terre soit la propriété de l'exploitant ou que celui-ci en soit locataire, ou qu'elle soit exploitée par un gérant, ayant produit en 1930 des récoltes d'une valeur de \$50. ou plus, ou qui en 1931 était en culture ou pâturage". Nous avons considéré comme cultivateur celui qui possède et exploite une trentaine d'acres en culture et qui retire de l'agriculture au moins la moitié de ses revenus.

Les 1,268 fermes en exploitation couvrent une étendue totale de 155,955 acres. L'étendue de ces terres varie depuis 80 acres à St-Marc-du-Lac-Long, jusqu'à 150 acres à Notre-Dame-du-Lac et à St-Louis-du-Ha! Ha! La moyenne pondérée s'établit à 122.9 acres pour l'ensemble des municipalités du comté. Cette étendue moyenne ne représente pas l'étendue en culture, car, sauf dans les bonnes paroisses agricoles, la plupart des fermes comptent encore des étendues non labourées et non défrichées. Un peu plus du tiers (environ 55,895 acres, soit 35.8%) de l'étendue occupée par les fermes est labourée(1). Celle-ci varie depuis 20 acres à St-Michel-du-Squateck, jusqu'à 75 acres à Notre-Dame-du-Lac. Le tableau suivant indique par municipalités le nombre de fermes, leur valeur moyenne et leur étendue moyenne en acres.

MUNICIPALITES

St-Honoré.....	143	1,800	120	25	65	15	15
Cabano.....	66	2,850	140	51	59	260	4
N.D.-du-Lac.....	151	4,200	150	75	60	--	15
St-Benoît.....	55	2,900	120	50	44	20	6
St-David d'Estcourt..	76	2,520	125	35	55	25	10
St-Dom.-du-Lac.....	102	1,820	106	25	60	15	6
St-Eusèbe.....	75	2,750	120	45	55	16	4
Rivière Bloué.....	107	2,550	120	40	47	20	12
St-Louis-du-Ha! Ha!!	147	3,750	150	55	74	18	3
St-Michel-du-Squateck	110	2,500	100	20	55	10	5
St-Pierre-d'Estcourt.	35	2,150	125	44	66	10	5
Ste-Rose-du-Dégoilé..	166	3,200	108	54	49	4	1
St-Marc-du-Lac-Long..	35	1,800	80	35	31	10	4
Total.....		1,268					

Moyenne arithmétique	2,675	120.3	42.6	55.3	14.5	6.9
Moyenne pondérée	2,832	122.9	44.0	57.2	13.2	7.4

(1) Ce chiffre comprend les étendues consacrées aux jardins maraîchers et aux vergers, mais ne comprend pas les étendues en pâturages. Les étendues en plantes annuelles se chiffrent à 52,742 acres.

Sur une étendue totale de 155,955 acres occupée par les fermes entendues dans le sens indiqué plus haut, on trouve pour l'ensemble du comté les superficies suivantes:

Terres labourées.....	55,895 acres	35.8%
Forêt.....	73,460	47.1%
Abattis.....	17,044	10.9%
Etendue inutilisable.....	9,556	6.2%
	15,955 acres	100.0%

Quoique l'on rencontre dans presque toutes les localités au moins quelques fermes bien établies, ces chiffres nous révèlent que, dans l'ensemble du comté, les fermes sont dans un état généralement peu avancé. Cela est en bonne partie attribuable au grand nombre de cultivateurs qui négligent leurs fermes pour s'embaucher dans les chantiers.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même pour l'ensemble du comté, mais on observe tout de même un léger retard dans les localités situées à une altitude élevée. En général les cultivateurs entaillent leurs érables au début d'avril et la période des sucres se termine vers la fin du même mois. Les labours commencent au début du mois de mai et les semailles vers le 15, date vers laquelle surviennent les dernières gelées du printemps. La fenaison débute vers le 20 juillet et la moisson commence vers la fin d'août, sauf pour le blé, qui mûrit plus tardivement. Les labours d'automne cessent vers le 1er novembre, alors que vers le 15 du même mois apparaissent les premières chutes de neige. L'épaisseur de la couche de neige varie, selon les localités, entre 36 et 48 pouces. La longueur de la période de végétation et le climat sont partout propices à l'agriculture, car même dans les endroits les plus élevés du comté on cultive facilement les légumes, les pommes de terre et les céréales.

Sols et amendements

Toutes les terres du Témiscouata ne sont pas également fertiles. Dans la partie sud-est du comté, on rencontre des types de sols qui ne favorisent que médiocrement l'agriculture. Cette région est très accidentée et la plupart des terres sont couvertes de roches. St-Marc-du-Lac-Long, le sud des cantons Packington et Botsford et une bonne partie du canton Robinson font partie de cette région. Le canton Armand et la municipalité de St-Honoré sont aussi situés dans une partie très accidentée du comté.

Par suite de la pauvreté du sol et de l'abondance de roches, on estime que près des 3/5 de la superficie de ce canton sont impropres à la culture.

Le comté renferme quatre types de sols. La terre argileuse, que l'on ne trouve que dans quelques localités, est très peu abondante. La terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse), que l'on rencontre dans toutes les localités, mais particulièrement à Cabano(85%), à St-David-d'Estcourt(95%), à St-Louis-du-Ha! Ha! (95%) et à St-Michel-du-Squateck (80%), constitue le type de sol le plus répandu. La culture des pommes de terre s'accommode bien de ce type de sol. Dix localités sur treize renforcent de la terre noire (humifère), mais ce type de sol est plutôt rare. Quant à la terre légère, on en trouve au centre du comté, particulièrement à Notre-Dame-du-Lac, à St-Eusèbe, à St-Benoit-Abbé et à St-Marc-du-Lac-Long.

Si l'abondance de collines et de montagnes ne favorise pas l'agriculture, elle contribue tout de même à la fertilité du sol en facilitant l'égouttement des terres. Dans l'ensemble du comté, l'égouttement est satisfaisant et rares sont les fermes qui nécessitent des travaux de drainage.

Dans l'ensemble, les terres du Témiscouata sont fertilisées mais on remarque qu'elles présentent en beaucoup d'endroits des signes d'épuisement et de décalcification. Par suite d'une culture intensive des céréales et du manque d'engrais, les rendements sont maintenant plus élevés. Les terres neuves elles-mêmes donnent plutôt des rendements moyens. En 1937, les cultivateurs du comté ont utilisé environ 600 tonnes d'amendements calcaires et 400 tonnes d'engrais chimiques. A peine 6% des cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et une soixantaine prennent le soin de fertiliser des pâturages. On remarque néanmoins que, d'une façon générale, les cultivateurs sont convaincus de la nécessité d'employer des engrais, mais, soit négligence ou manque de ressources, la majeure partie des agriculteurs ne semble pas attacher à ce problème toute l'attention qu'il mérite.

Nous croyons que cet état de choses peut changer par suite de la découverte de deux carrières de pierre à chaux situées l'une à St-Eusèbe et l'autre près de Rivière Bleue. Des échantillons prélevés dans ces deux dépôts de calcaire ont révélé à l'analyse une forte teneur en chaux. Le dépôt trouvé à Rivière Bleue est situé à proximité de la voie du Transcontinental et tout proche d'une bonne route. L'exploitation de cette carrière a commencé dans le cours de l'automne 1938. Cette découverte permettra aux cultivateurs de se procurer la chaux à bon compte et contribuera à augmenter le rendement des cultures.

o o o

L'agriculture du comté de Témiscouata présente un caractère mixte, c'est-à-dire qu'elle est basée à la fois sur la culture et l'élevage. Ces deux formes d'activité agricole sont étroitement liées, car la première n'est souvent orientée qu'en fonction de la seconde. Nous allons essayer dans les pages qui suivent d'étudier ces deux formes d'activité agricole et, à l'aide de chiffres, de dégager les caractères généraux et les tendances que notre enquête nous a révélés.

PRODUCTION VEGETALE

1) Grandes cultures - Les étendues cultivées comportent 52,742 acres de plantes annuelles et 28,605 acres de foin, soit en moyenne 64 acres par ferme. Dans l'ensemble des étendues en culture, la superficie enssemencée en céréales est très importante, car elle s'élève à 39.4% du total. C'est ce qu'indique le tableau de la page suivante, établi pour 1937, et qui donne par municipalités les étendues en culture. Pour faire suite à ce tableau, nous examinons les caractères de chacune de ces cultures en suivant l'ordre du tableau.

GRANDES CULTURES (superficies en acres)

MUNICIPALITES	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Sarrasin	Grains mêlés	Fourrage vert	Luzerne	Pommes de terre	Foin	Racines fourragères	Jardins de famille	Pâturages
ST-HONORE.....	15	900	50	4	75	150	20	--	150	2200	8	15	3100
CABANO.....	60	1095	80	--	130	140	30	--	140	1650	40	250	1825
NOTRE-DAME-DU-LAC....	75	3000	300	3	450	151	60	25	280	4200	75	50	3500
ST-BENOIT-ABBE.....	25	650	25	15	105	80	20	10	95	1040	20	15	660
ST-DAVID D'ESCOURT...	40	712	35	15	50	50	15	15	85	1520	25	35	1600
ST-DOMINIQUE-DU-LAC..	20	720	60	--	100	75	15	--	90	1720	30	25	1220
ST-EUSEBE	30	900	60	--	200	80	--	5	110	1875	25	20	1500
RIVIERE-BLEUE.....	70	1400	80	5	120	35	30	10	225	3050	20	45	2200
ST-LOUIS DU HA! HA!...	50	2450	110	20	150	150	90	10	205	4200	40	30	4900
ST-MICHEL-DU-SQUATECK	95	780	110	40	115	90	50	4	120	2500	40	30	1280
ST-PIERRE D'ESCOURT..	10	350	30	--	20	60	15	--	40	625	8	25	525
STE-ROSE-DU-DEGELE...	15,	2400	108	--	360	270	--	18	250	3500	50	115	1900
ST-MARC-DU-LAC-LONG..	20	450	15	4	70	15	5	3	45	525	4	20	680
TOTAL	525	15807	1063	106	1945	1346	350	100	1835	28605	385	675	24890

Blé

En 1937, les emblavures couvrent une superficie de 525 acres, soit à peine 1% des étendues en plantes annuelles. Malgré l'importance de cette céréale dans l'alimentation, ces chiffres nous révèlent que la culture du blé est à peu près inexistante. Selon les cultivateurs cette infime production est attribuable à divers facteurs dont les principaux sont: la rouille fréquente, les faibles rendements, la nécessité d'utiliser la meilleure partie de la terre pour cette culture, et enfin la qualité inférieure de la farine produite par les moulins locaux. Ces raisons sont plus ou moins sujettes à caution, car nous avons recueilli chez les bons cultivateurs les opinions suivantes: les variétés hâtives et résistantes à la rouille viennent bien, même dans les parties élevées du comté où la saison de végétation est plus courte; ces variétés viennent à maturité, donnent des rendements satisfaisants et possèdent de bonnes qualités de panification. On constate toutefois que la plupart des cultivateurs se désintéressent de cette culture et que plus de 80% de la farine consommée dans le comté provient des marchands généraux qui, eux-mêmes, se la procurent des grandes meuneries de Québec et de Montréal. A l'heure actuelle, les municipalités où la culture du blé est le plus développée sont St-Michel-du-Squateck, Notre-Dame-du-Lac et Rivière-Bleue. Le rendement moyen pour le comté s'élève à 14 boisseaux à l'acre, alors qu'il atteint 16 $\frac{1}{2}$ boisseaux à l'acre pour l'ensemble de la province et qu'il dépasse 17 pour la région agricole no 2 dont ce comté fait partie. On remarque cependant dans certaines localités des rendements de 16 et même 18 boisseaux à l'acre. Ces rendements ont été enregistrés à St-Louis-du-Ha! Ha!, à St-David-d'Estcourt et à St-Michel-du-Squateck.

Nous croyons que le seul obstacle s'opposant à la culture du blé consiste dans l'insuffisance des moulins locaux à produire une bonne qualité de farine. Ce sont tous de petits établissements à machinerie démodée et dont les propriétaires manquent le plus souvent de connaissances techniques. Si quelques moulins commençaient à produire de la bonne farine, la culture du blé augmenterait certainement.

Avoine

La culture de cette graminée est l'une des plus importantes du comté: elle couvre à elle seule 76% des superficies ensemencées en céréales. En général, l'avoine se cultive facilement et donne des récoltes abondantes. En 1937, le rendement moyen pour le comté se chiffre à 24.6 boisseaux à l'acre, alors qu'il atteint 26 boisseaux pour l'ensemble de la région no. 2. Le sol montre toutefois des signes d'épuisement par suite d'une culture trop extensive. Nous croyons que l'on devrait restreindre un peu la production de cette céréale et s'attacher à produire l'orge et les grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail. A l'heure actuelle, les superficies en avoine sont beaucoup trop considérables en regard des étendues ensemencées d'autres céréales.

Orge

Quoique cette graminée convienne bien à l'alimentation des animaux, les superficies ensemencées en orge ne couvrent que 1,063 acres. Le rendement moyen pour l'ensemble du comté s'élève à 22.2 boisseaux à l'acre. La production est consommée sur place et ne donne lieu à aucun commerce.

Seigle et sarrasin

Ces deux céréales occupent une place très peu importante dans l'agriculture du comté. En 1937, elles comprennent respectivement 106 et 1,945 acres. Le seigle se cultive surtout à St-Michel-du-Squateck et à St-Louis-du-Ha! Ha! Le rendement de cette culture est de 16 boisseaux à l'acre.

Quant au sarrasin, la variété cultivée consiste en du sarrasin à petits grains que les cultivateurs nomment "buckwheat". Cette graminée se cultive surtout à Notre-Dame-du-Lac et à Ste-Rose-du-Dégelé. Le rendement du sarrasin s'élève à 25.5 boisseaux l'acre.

Grains mélangés.

Depuis 1931, les superficies ensemencées en grains mélangés ont peu augmenté: elles sont passées de 1,000 à 1,346 acres en 1937. On ne saurait trop conseiller aux cultivateurs de soigner et de

développer cette culture, car les grains mélangés conviennent très bien à l'engraissement des animaux de ferme. En général, les rendements sont satisfaisants. En 1937, le rendement de cette culture est estimé à 28.3 boisseaux à l'acre pour l'ensemble du comté. Dans plusieurs localités, on enregistre des rendements de 30 et même 35 boisseaux à l'acre.

Pommes de terre

La culture de la pomme de terre, qui tient une place importante dans l'agriculture des paroisses situées en bordure du fleuve, est beaucoup moins en faveur dans le comté de Témiscouata. En 1931 le comté municipal de Rivière-du-Loup enregistrait 6,123 acres de superficie consacrée à cette culture contre seulement 1,742 acres dans le Témiscouata. On remarque néanmoins que cette culture progresse sensiblement, car en général, les terres sablonneuses favorisent les rendements qui, sans être très élevés (144.2 boisseaux à l'acre pour l'ensemble du comté en 1937) sont cependant satisfaisants. En 1937, les superficies ensemencées en pommes de terre s'élèvent à 1,835 acres. Quoique dans plusieurs localités les rendements atteignent 175 et 200 boisseaux à l'acre, on ne compte dans tout le comté que 8 producteurs spécialisés, dont 6 à Rivière Bleue. Ces producteurs trouvent dans les chantiers des débouchés avantageux, mais ce qui généralement entrave la vente des pommes de terre c'est l'absence à peu près complète de classification. Sauf quelques rares exceptions, les cultivateurs s'obstinent à vendre les pommes de terre non classées. Si nos agriculteurs veulent concurrencer avantageusement les producteurs du Nouveau-Brunswick, nous croyons que la classification des pommes de terre et l'organisation collective des producteurs s'imposent en tout premier lieu.

Foin

Les cultivateurs du Témiscouata consacrent 28,605 acres à la culture du foin, soit 54.2% des étendues consacrées aux grandes cultures. Par rapport à 1931, on note une diminution de 21% dans les étendues en foin. Le rendement à l'acre varie entre une tonne et une tonne et demie à l'acre. La production totale atteint donc environ 36,000 tonnes, dont une partie est consommée sur place et le reste vendu dans les chantiers. Dans presque toutes les localités les cultivateurs vendent du foin.

Autres cultures

Parmi les cultures moins importantes on relève celle des pois secs (143 acres) et celle des fèves (40 acres). Ces cultures donnent des rendements faibles. Le fourrage vert, que l'on cultive dans presque toutes les localités, occupe environ 350 acres. Les cultures de luzerne sont rares; elles ne dépassent pas 100 acres pour tout le comté. On trouve les meilleures luzernières à Notre-Dame-du-Lac et à Ste-Rose-du-Dégelé. Les racines fourragères destinées à l'alimentation du bétail occupent une superficie de 385 acres, tandis que les jardins de familles, que l'on trouve dans toutes les localités, couvrent 675 acres.

Revenus des grandes cultures (1)

Dans l'ensemble des grandes cultures, les produits que l'on destine à la vente sont le foin, l'avoine et les pommes de terre; sauf de rares exceptions, le reste de la production agricole sert à l'alimentation du bétail.

(1) Pour de plus amples détails, voir page 23

En général, les revenus provenant des grandes cultures ne sont pas élevés; dans les meilleures paroisses agricoles, ils ne dépassent pas \$90 en moyenne par ferme. A Ste-Rose-du-Dégelé, les revenus provenant des grandes cultures atteignent \$90 en moyenne par ferme; à Notre-Dame-du-Lac ils se chiffrent à \$53 et dans les autres localités ils varient depuis \$20. jusqu'à \$40 par ferme. Certains centres comme Rivière Bleue et St-Louis-du-Ha! Ha! semblent attacher plus d'importance à l'élevage qu'aux cultures. Ces deux localités enregistrent \$22. et \$19. de revenus provenant des grandes cultures; mais en ce qui concerne l'élevage et la vente des produits laitiers, ces deux paroisses comptent parmi les meilleures du comté.

Possibilités de développement

La production végétale du comté est susceptible de grandes améliorations, surtout en ce qui a trait au choix des variétés, à l'emploi judicieux de meilleurs grains de semence, à l'utilisation d'engrais adaptés aux genres de culture et à la pratique rationnelle de rotations.

La végétation du Témiscouata, surtout dans les parties élevées du comté est plutôt tardive; c'est pourquoi nous croyons qu'une meilleure sélection des variétés hâtives, soit pour les céréales, soit pour les légumes, augmenterait les rendements et la qualité des cultures. De même, les cultivateurs auraient intérêt à attacher plus d'importance à la sélection de meilleurs grains de semence. Jusqu'ici la plupart des agriculteurs ont utilisé des grains de qualité inférieure et dont le rendement ne peut être que médiocre.

Une bonne partie des engrais sont utilisés pour la culture des pommes de terre. Il serait plus avantageux de substituer à l'achat d'engrais à patates celui de chaux et d'engrais phosphatés qui favoriseraient la production de trèfle et de luzerne. Ceci nous amène à traiter des pâturages permanents. Ceux-ci sont plus nombreux; on en compte à peine une soixantaine pour l'ensemble du comté. Cette pratique s'impose, car le relief accidenté du terrain, qui souvent ne permet pas d'utiliser les machines agricoles, peut fort bien servir de pâturages permanents. Grâce à la fertilisation des pâturages, l'amélioration des troupeaux et le rendement du bétail laitier augmenteraient sensiblement.

La rotation des cultures, malgré son efficacité pour améliorer la production agricole, n'est employée, dans tout le comté, que par une quarantaine de cultivateurs. Le système le mieux approprié aux types de sols et aux genres de cultures consisterait dans une rotation s'échelonnant sur une période de 4 années. La première sole comporterait de la culture sarclée, des pommes de terre, des légumes fourragers et des fourrages verts. La seconde sole se composerait de céréales et de graines fourragères. La troisième sole comprendrait des cultures de trèfle et de foin, puis, pour finir le cycle, des cultures de foin, de trèfle et de mil. Ces méthodes de culture, dont la généralisation améliorerait grandement la production et les rendements, ne peuvent être adoptées par la classe agricole qu'à la suite d'efforts patients de la part des agronomes et des cultivateurs éclairés.

o o o

2) Cultures maraîchères et fruitières

Quoique dans toutes les localités on rencontre de nombreux jardins de famille, la culture maraîchère est peu importante. Dans l'ensemble du comté, on compte une dizaine de cultivateurs possédant de grands jardins maraîchers. Ces producteurs trouvent facilement des débouchés pour leurs légumes et tous retirent de ce genre de culture des revenus assez élevés. Dans les familles on pratique la mise en conserves, mais cette fabrication ne donne lieu à aucun commerce. Dans toutes les paroisses, bon nombre de cultivateurs achètent chez les marchands généraux des conserves qu'ils pourraient produire eux-mêmes. La culture maraîchère devrait prendre une plus grande extension, car les centres industriels et les chantiers constituent des marchés pour les légumes.

Depuis quelques années, un bon nombre de cultivateurs s'intéressent à la production des pommes. Quoique la pomiculture ne fasse que commencer, plusieurs localités comptent 800, 1,200 et même 1,500 pommiers. Les cultivateurs ne se montrent toutefois pas assez soucieux dans le choix des variétés. Jusqu'ici les variétés Duchesse, Wealthy et McIntosh sont celles qui s'adaptent le mieux. Nous croyons qu'il serait utile de conseiller aux agriculteurs de se constituer des vergers de famille, car le sol est favorable à la pousse des pommiers et le marché local pourrait absorber une production annuelle moyenne. Malheureusement, à date, la concentration des efforts pour améliorer la pomiculture s'est faite dans les régions de Montréal et des cantons de l'Est, alors que l'on a négligé les régions où la pomiculture ne donne pas lieu à un commerce important, mais où elle rendrait de grands services à la population. Dans plusieurs paroisses du comté, on rencontre de nombreux cultivateurs qui achètent des fruits chez les marchands généraux. Cette dépense pourrait facilement être évitée, du moins en partie.

3) Produits de l'érable

Dans toutes les municipalités on relève plusieurs érablières. Actuellement on en compte 128 en exploitation pour l'ensemble du comté. Les produits de cette industrie trouvent des débouchés faciles et rapportent en moyenne \$46 de revenus par érablière.

B - PRODUCTION ANIMALE

Bien que l'agriculture du Témiscouata puisse être considérée comme étant de caractère mixte, on constate que l'élevage occupe au point de vue commercial une place plus importante que les cultures dans l'économie de la région. Cette prédominance de l'industrie animale devient plus visible si l'on examine les revenus qui en découlent. Dans presque toutes les localités les revenus provenant de l'élevage sont quatre ou cinq fois plus considérables que ceux résultant des grandes cultures. Nous allons, dans les pages suivantes, étudier cette importante source de revenus.

1) Chevaux

Le Témiscouata compte en 1937 environ 2.650 chevaux, soit une augmentation de 13% par rapport à 1931. L'élevage n'est pas important; c'est à peine si les cultivateurs élèvent une centaine de chevaux par année. Par contre, l'achat de chevaux étrangers donne lieu à un commerce actif, et où, en général, les cultivateurs sont perdants, car ces chevaux coûtent cher, sont de rendement médiocre et durent peu. L'élevage devrait être encouragé, car les colonies et les chantiers constituent de bons débouchés. A cause du relief accidenté, la plupart des cultivateurs préfèrent des chevaux de poids moyen (1,300 à 1,400 livres.) Le travail dans les chantiers réclame des chevaux plus lourds. A l'heure actuelle, le comté ne renferme que 7 chevaux reproducteurs mais on constate que les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à l'élevage, notamment à St-Louis-du-Ha! Ha!, St-Michel-du-Squateck et Notre-Dame-du-Lac.

2) Bovins et industrie laitière (1)

En 1937, le comté renferme environ 7,500 têtes de bétail laitier. Le troupeau comprend 6,270 vaches de races croisées, 186 vaches de race pure, une cinquantaine de taureaux pur sang et environ 1,000 taureaux de races croisées. Les animaux pur sang appartiennent presque tous à la race Ayrshire.

(1) On trouvera à la page 31 la nomenclature des beurreries et fromageries ainsi que la production de ces établissements.

La plupart des veaux élevés sont vendus à quelques mois comme veaux de lait, ou comme bouvillons de boucherie vers l'âge d'un an. Quant aux vaches et taureaux vendus comme bétail de boucherie, ils donnent en général une viande médiocre. Le commerce du bétail abattu ou sur pieds se fait par l'intermédiaire des marchands locaux et rapporte des revenus qui, selon les localités, varient entre \$10 et \$65 par cultivateur. Dans l'ensemble du comté, ces ventes s'élèvent en moyenne à quelque \$33 par ferme.

Parmi toutes les activités agricoles, c'est l'industrie laitière qui rapporte les plus importants revenus. Ceux-ci en 1937, ont varié, selon les municipalités, depuis \$55 jusqu'à \$175 en moyenne par ferme. Le comté renferme 6 beurreries et 2 fromageries (depuis l'automne 1938 on compte 7 beurreries et 1 fromagerie) dont la production, en 1937, s'est élevée à 348,000 livres de beurre et 68,000 livres de fromage. Les beurreries de Notre-Dame-du-Lac et de St-Louis-du-Ha! Ha!, qui sont les plus importantes du comté, ont produit en 1937 respectivement 120,000 et 77,000 livres de beurre. Depuis quelques années, on constate une augmentation sensible du nombre de vaches; mais si les troupeaux augmentent, les rendements demeurent à peu près stationnaires. Pour l'ensemble du comté, le rendement moyen par vache se chiffre à 2,850 livres de lait. Les progrès dans cette voie sont limités par l'insuffisance des fourrages et des pâturages qui, dans certaines localités, entraîne une lactation à peu près nulle pendant les mois d'hiver.

L'amélioration des rendements dépend de trois facteurs; d'abord une plus grande utilisation de reproducteurs pur sang, puis la sélection des animaux les meilleurs, et enfin une alimentation riche en trèfle, en luzerne et en fourrages. L'industrie laitière formant la principale source de revenus des cultivateurs, il importe que cette activité soit constamment l'objet de soins tendant à améliorer et augmenter la production.

3) Porcs

En 1937, le Témiscouata renferme environ 10,000 porcs, soit une augmentation de près de 50% par rapport à 1931. Près des trois quarts du troupeau sont composés de sujets de race Yorkshire croisés, de type à bacon. Le reste comprend surtout des animaux de race croisée Chester White à lard.

Cet élevage, qui utilise les sous-produits de l'industrie laitière, rapporte des revenus qui varient de \$25 jusqu'à \$150 par cultivateur, alors que la moyenne du comté se chiffre environ à \$72. Les cultivateurs sont encouragés à l'élevage du porc à bacon, car celui-ci commande de plus hauts prix sur les marchés d'exploitation. Il semble toutefois que l'élevage du porc à lard soit insuffisant. D'après les renseignements que nous avons recueillis, le comté de Témiscouata importe chaque année pour environ \$25,000 de lard. Toute cette viande est consommée sur les fermes et dans les chantiers. Il y a là un phénomène tout à fait anormal et dont l'explication semble difficile. Nous croyons que les cultivateurs préféreraient élever des porcs à lard. Il importe donc de stimuler la production du lard, car les cultivateurs vendraient avantageusement cette denrée dans les chantiers où l'on en consomme de grandes quantités. Actuellement les paroisses où l'élevage porcin est le plus développé sont Notre-Dame-du-Lac, St-Louis-du-Ha! Ha! et Ste Rose-du-Déglé. Ces localités exportent annuellement entre 800 et 1,000 porcs.

4) Moutons

Le Témiscouata renferme en 1937 environ 14,500 moutons, soit une augmentation de 16% par rapport à 1931. La moyenne par cultivateur se chiffre donc à une dizaine de moutons, dont le Leicester croisé constitue la race la plus en faveur. Les animaux de cette race, qui composent 65% du troupeau, sont préférés aux autres types, malgré la qualité inférieure de leur laine et de leur viande. Ces moutons sont, par contre, moins difficiles à entretenir et moins exposés aux maladies que les animaux de races supérieures.

Les revenus que cet élevage rapporte sont plutôt minimes; ils ne dépassent pas \$50 par ferme, mêmes dans les meilleures paroisses agricoles. Les cultivateurs devraient développer l'élevage ovin, car la demande pour la laine et la chair est importante et l'abondance de pâturages impropres à la culture pourrait très bien servir à faire pacager les moutons. Actuellement le pire obstacle à cet élevage consiste dans les dommages causés par les chiens.

5) Volailles

Le comté de Témiscouata compte en 1937 environ 67,000 volailles, dont 300 sont des dindes, des oies et des canards. Dans l'ensemble du comté, cet élevage accuse une augmentation de 90% par rapport à 1931; c'est dire que le troupeau a presque doublé. Chaque cultivateur élève donc en moyenne une cinquantaine de volailles, dont une partie est engraisée pour la vente. Les revenus provenant de cet élevage varient entre \$15 et \$37 par ferme, alors que le revenu moyen pour l'ensemble du comté se chiffre à \$25 par ferme. Les volailles et les oeufs trouvent des marchés avantageux dans les centres industriels et surtout à Edmundston. On remarque toutefois que l'élevage des volailles rencontre des obstacles sérieux consistant dans l'insuffisance de grains d'alimentation et dans l'absence de connaissances techniques de la part des éleveurs.

Quoique ceux-ci ne semblent pas se préoccuper de l'absence d'un couvoir coopératif, nous croyons que l'organisation d'un couvoir développerait sensiblement l'aviculture.

o o o

C - PRODUCTEURS SPECIALISES

Dans plusieurs localités on rencontre des éleveurs d'animaux à fourrure, des producteurs de graines de semences et de légumes, des apiculteurs et à Rivière-Bleue un éleveur de porcs de race pure. Ces producteurs sont tous des cultivateurs qui trouvent moyen de joindre à leur occupation ordinaire ces sources de revenus. Ceux-ci, dans le cas des éleveurs d'animaux à fourrure, varient entre \$160 et \$375 par éleveur et entre \$150 et \$335 dans le cas des producteurs de légumes. Dans l'ensemble, ces activités secondaires procurent de beaux revenus, mais ceux-ci ne profitent qu'à un très petit nombre de cultivateurs.

D - REVENUS FORESTIERS

Pendant l'automne et l'hiver, un grand nombre de cultivateurs laissent leurs fermes et se dirigent vers les chantiers où les compagnies d'exploitation forestière les engagent comme bûcherons. Cette occupation saisonnière rapporte des revenus variant entre \$90 et \$200 par

ferme; pour l'ensemble du comté, la moyenne se chiffre à environ \$145. par ferme, ce qui est fort appréciable.

Comme on peut s'en rendre compte par ces chiffres, l'industrie du bois, quoique ayant beaucoup diminué, demeure encore une très importante source de revenus pour la population du comté. On constate cependant qu'un bon nombre de cultivateurs négligent leurs fermes au profit du travail en forêt, alors que l'industrie forestière ne devrait être que le complément de l'agriculture et non lui faire concurrence.

Outre le travail des chantiers, les cultivateurs coupent sur leurs terres du bois de sciage, du bois à pâte et du bois de chauffage qu'ils destinent à la vente. Ces produits sont vendus aux scieries locales, aux commerçants de bois et aux journalistes. Ce genre d'exploitation forestière rapporte des revenus qui varient entre \$20 et \$120 par ferme. La moyenne de ces revenus se chiffre à environ \$56 par ferme pour l'ensemble du comté.

E - AUTRES OCCUPATIONS

La plupart des cultivateurs gagnent quelque argent à diverses occupations, dont la plus importante consiste dans les travaux de voirie. Les revenus provenant de cette activité extra-agricole ne sont pas élevés; ils varient entre \$20 et \$75 par ferme. Répartis sur l'ensemble des fermes du comté, ces revenus se chiffrent à environ \$31.

F - REVENUS MOYENS DU CULTIVATEUR

Nous donnons à la page suivante un tableau récapitulatif indiquant les sources de revenus et les revenus en argent que les cultivateurs du comté de Témiscouata retirent de leurs diverses activités. Ces chiffres sont des moyennes qui s'appliquent à l'ensemble des cultivateurs et par lesquelles nous avons tenté d'exprimer l'importance de chaque source de revenus. Pour que les revenus affectant un groupe de cultivateurs soient indiqués dans le tableau, il faut que ces revenus affectent au moins les trois quarts des cultivateurs d'une même municipalité. C'est ce qui explique les espaces laissés en blanc sous les rubriques "travail des chantiers", "Travaux de voirie", etc.

REVENU-ARGENT MOYEN DU CULTIVATEUR
DU COMTE DE TEMISCOUATA
(1937)

MUNICIPALITES	Nombre de fermes	Grandes cultures	Industrie laitière	Ventes de bovins	Vente de porcs	Vente de moutons	Aviculture	Erablières et ventes de légumes	Vente de bois	Revenu-argent de la ferme	Travail des chantiers	Travaux de voirie	Revenu-argent total
ST-HONORE.....	143	\$23	\$90	\$20	\$25	\$10	\$18	--	\$60	\$246	\$150	--	\$396
CABANO.....	66	38	125	35	75	22	37	15	75	422	130	--	552
NOTRE-DAME-DU-LAC..	151	53	160	40	130	30	27	--	20	460	--	25	485
ST-BENOIT-ABBE.....	55	30	60	20	70	25	20	--	75	300	150	75	525
ST-DAVID D'ESCOURT..	76	25	150	40	70	10	25	--	40	360	--	15	375
ST-DOMINIQUE-DU-LAC	102	8	55	21	35	17	15	--	90	241	--	30	271
ST-EUSEBE	75	32	75	10	50	18	22	--	40	247	--	--	247
RIVIERE-BLEUE	107	22	160	45	40	18	32	10	60	387	200	--	587
ST-LOUIS DU HA! HA!	147	19	175	56	150	25	18	--	50	493	--	--	493
ST-MICHEL-DU-SQUATECK	110	34	110	32	25	16	15	--	120	352	--	--	352
ST-PIERRE D'ESCOURT	35	18	110	65	30	15	20	7	25	290	90	--	380
STE-ROSE-DU-DEGELE	166	90	120	24	90	16	30	--	40	410	120	--	530
ST-MARC-DU-LAC-LONG	35	20	60	25	30	5	20	20	30	210	--	30	240
moyenne arithmétique	1268	32	112	33	63	17	23	13	56	353	140	35	528
Moyenne pondérée		36	120	33	72	18	23	12	56	370	145	31	546

Nous avons établi, pour l'ensemble des municipalités du comté, deux sortes de moyennes générales: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre de municipalités, et une moyenne pondérée qui tient compte aussi du nombre de cultivateurs et qui tempère les écarts trop prononcés. Dans la première partie du tableau, nous avons groupé les revenus provenant uniquement de la ferme, afin de bien montrer le développement agricole des diverses municipalités du comté. Dans la seconde partie, nous indiquons les revenus extra-agricoles qui, dans plusieurs cas, forment une bonne partie du revenu-argent total.

Si nous examinons dans le tableau précédent la colonne des revenus-argent provenant de la ferme, nous constatons que le plus important revenu est enregistré à St-Louis-du-Ha! Ha! avec \$493 par ferme; puis viennent Notre-Dame-du-Lac avec \$460, Cabano \$422 et Ste Rose-du-Dégelé \$410. Les plus faibles revenus que l'on rencontre sont ceux de St-Marc-du-Lac-Long \$210 et St-Dominique-du-Lac \$241. Si nous considérons maintenant la colonne du revenu-argent total, nous voyons que le plus fort revenu appartient aux cultivateurs de Rivière-Bleue avec \$587; puis viennent Cabano (\$552.), Ste-Rose-du-Dégelé (\$530) et St-Benoit-Abbé (\$525.)

Si nous réunissons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent des cultivateurs, nous obtenons les chiffres suivants:

Revenus-argent de la ferme;

Grandes cultures	\$ 35	6.6%
Industrie laitière	120	22.0%
Ventes de bovins	33	6.1%
Ventes de porcs	72	13.2%
Ventes de moutons	18	3.3%
Aviculture	23	4.2%
Ventes de légumes	12	2.2%
Ventes de bois	56	10.2%
	<u>\$ 370</u>	<u>67.8%</u>

Revenus-argent extra-agricoles:

Travail des chantiers	\$ 145	26.6%
Travaux de voirie	31	5.6%
	<u>\$ 176</u>	<u>32.2%</u>

Revenu-argent total:

Revenus-argent de la ferme	\$ 370
Revenus-argent extra-agricoles	176
Total	<u>\$ 546</u>

Ce petit tableau nous révèle d'abord que le tiers (32.2%) du revenu total provient d'activités extra-agricoles, dont 26.6% découlent du travail des chantiers. Nous constatons aussi que les revenus provenant du travail des chantiers dépassent ceux fournis par l'industrie laitière. Parmi les revenus provenant de la ferme, ceux qu'apportent l'industrie laitière, les ventes de porcs et le commerce de bois sont de beaucoup les plus importants.

Le revenu moyen de \$546. par ferme est applicable à l'ensemble des cultivateurs. Certains d'entre eux, grâce à la culture des légumes, à l'élevage des animaux à fourrure et à l'apiculture, trouvent moyen de se constituer un revenu beaucoup plus élevé. Ces cultivateurs demeurent cependant le petit nombre.

Pour obtenir le revenu brut de la ferme, il faudrait ajouter à ce chiffre la valeur moyenne des produits agricoles consommés par la famille. Ces produits, dont la valeur s'élève en moyenne à \$270 par ferme, donnent un revenu total d'environ \$810, ce qui permet à l'ensemble des cultivateurs de vivre sans difficulté. Il ne faudrait pas cependant conclure que dans l'ensemble les cultivateurs réalisent chaque année des économies, car la plupart d'entre eux ont à assumer de lourdes obligations. L'entretien d'une famille nombreuse, l'extinction des hypothèques, les réparations et les dépenses nécessaires à l'exploitation de la ferme sont autant de facteurs qui grèvent le budget des cultivateurs. Dans beaucoup de cas ces dépenses dépassent le revenu-argent et celui-ci ne suffit pas à satisfaire

les besoins de la famille. C'est pourquoi nous ne saurions trop insister sur les réformes proposées au cours de cette étude, si on veut relever sensiblement le niveau de la vie de la classe agricole du comté.

G - MARCHES

La production agricole des cultivateurs du Témiscouata est écoulée sur divers marchés dont les plus importants sont hors du comté. En effet, une bonne partie de la production de beurre et des ventes de porcs et de moutons sont dirigées sur les marchés d'Edmunston, Québec et Montréal. Quoique les chantiers constituent un excellent débouché pour les produits agricoles, il semble que la majorité des cultivateurs se désintéresse de ces débouchés locaux. Les centres industriels sont aussi des marchés importants, mais une grande partie de la nourriture de ces centres à population de journaliers est importée de Québec et de Montréal. Nous croyons qu'il serait très avantageux d'orienter la production agricole de façon à pouvoir satisfaire la demande des consommateurs de la région. Ainsi les compagnies d'exploitation forestière achètent chaque année de grandes quantités de lard, de beurre, de légumes, etc. Il y a à Edmunston un excellent débouché pour la vente des volailles grasses et des légumes. Malheureusement, jusqu'ici l'ensemble des cultivateurs se soucient peu de ces marchés avantageux.

H - ACHATS DES CULTIVATEURS

Dans toutes les localités du Témiscouata, les cultivateurs achètent les denrées et des articles qui proviennent surtout des marchés de Québec et de Montréal. Une partie de ces achats comprend les articles destinés à la ferme. Ce sont des engrais chimiques, des moulées alimentaires, de la ficelle d'engerbage, du fil barbelé, de la tôle, des insecticides et des fongicides. Sauf pour les engrais que l'on achète en coopération, tous ces achats se font directement chez les marchands locaux. D'autres achats de marchandises destinées à l'alimentation et au vêtement comprennent de la farine, des viandes, des fruits, des articles en cuir, des étoffes, des habits et des grains de semences. Une partie, tout au moins, de ces articles pourrait être produite par les cultivateurs eux-mêmes. Le montant des marchandises ainsi vendues à la classe agricole est certainement très élevé. Au cours de notre enquête nous avons recueilli des chiffres à ce sujet; ces chiffres, loin d'être exacts, donnent tout de même une idée approximative du montant de ces achats, dont la valeur apparaît ci-dessous:

Farine	\$ 45,000
Viandes (lard et jambons)	30,000
Fruits	12,000
Etoffes et habits	37,000
Grains de semence	7,500

La liste de ces achats est évidemment incomplète, car il se fait un commerce considérable par catalogue avec les grands magasins de Montréal et de Québec. Au moins une bonne partie des marchandises énumérées di-dessus, surtout les viandes, la farine, les fruits et les grains de semence pourraient être produits par les cultivateurs. Ce serait un moyen d'empêcher l'argent de sortir de la région et de se diriger vers des centres d'où il ne revient pas. Nous croyons que les sociétés agricoles devraient à ce sujet éduquer la classe paysanne et apprendre aux cultivateurs à produire eux-mêmes ce dont ils ont besoin.

Impôts et contributions

La classe agricole du Témiscouata paie des impôts s'élevant en moyenne à \$39 par cultivateur, soit environ 7% du revenu-argent moyen par ferme. Cette somme comprend \$18 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, \$9 d'impôts municipaux et \$12 de taxes scolaires. Dans 6 localités, ces impôts sont plus élevés par suite de répartitions légales se chiffrant à \$14 en moyenne par ferme pour ces six paroisses.

I - SOCIETES AGRICOLES

Chacune des localités du comté compte plusieurs sociétés agricoles. Parmi ces associations, on trouve 3 sociétés coopératives, des cercles agricoles, des écoles de l'U.C.C., des sociétés d'agriculture, des cercles de fermières, des syndicats coopératifs, etc.

Plusieurs cultivateurs nous ont affirmé que la multiplicité de ces associations nuit aux intérêts de la classe agricole, car dans beaucoup de circonstances, ces organismes se font concurrence plutôt que s'entraider.

Parmi toutes ces associations, celles qui fonctionnent le mieux sont les trois sociétés coopératives de Notre-Dame-du-Lac, de Rivière Bleue et de Sully (St-David-d'Estcourt), qui comptent 155 membres. Ces sociétés, outre qu'elles distribuent une partie des profits résultant de la vente du beurre, organisent des achats en coopération et permettent aux cultivateurs de vendre leurs produits à meilleur prix.

Dans l'ensemble, le fonctionnement des sociétés agricoles est satisfaisant. Nous avons constaté cependant que, depuis quelques années, plusieurs caisses populaires ont dû suspendre leurs opérations par suite de mauvais placements. Dans plusieurs localités on nous a affirmé que la partisanerie politique, l'individualisme et le manque de chefs entravent considérablement le développement des sociétés agricoles. Nous croyons que le nombre de ces associations devrait diminuer et que celui des sociétés coopératives devrait augmenter, car les trois sociétés coopératives actuellement existantes fonctionnent à la satisfaction des cultivateurs.

CONCLUSION

Si nous considérons le revenu-argent que les cultivateurs du Témiscouata retirent d'activités exclusivement agricoles, nous constatons que, dans l'ensemble, ils sont dans une situation assez précaire en raison de la faible production et du niveau inférieur des prix des produits de la terre. Néanmoins, les revenus provenant de l'exploitation forestière s'ajoutant à ceux de la ferme, il en résulte une somme qui, dans la plupart des cas, réussit à faire vivre le cultivateur. Cependant cette situation ne peut durer indéfiniment, car déjà dans plusieurs localités le bois se fait rare et dans l'ensemble du comté l'activité des chantiers diminue. Il importe donc que la classe agricole s'organise pour vivre uniquement de l'agriculture partout où cela est possible. Quoique cette transition ne puisse se faire que graduellement, elle doit être favorisée par des réformes destinées à développer davantage l'agriculture et à relever le niveau de vie des cultivateurs. Nous estimons que les réformes les plus pressantes sont les suivantes: 1o suppléer à l'achat trop coûteux des fertilisants pour les cultures extensives par le chaulage des terres et le développement des cultures de luzerne et de trèfle; 2o développer l'élevage ovin afin d'utiliser les étendues impropres à la culture; 3o orienter la production afin de satisfaire d'abord les marchés locaux; 4o encourager l'élevage du cheval; 5o développer les méthodes d'achats et de ventes en coopération.

Ces réformes, qu'il appartient aux agronomes et aux sociétés agricoles de favoriser, s'inspirent de la situation agricole actuelle du Témiscouata. Ces suggestions ne sont pas les seules à proposer, mais elles sont suffisantes, croyons-nous, pour donner à l'agriculture du comté une impulsion déjà très satisfaisante.

Quant à la colonisation, qui marque les débuts de l'agriculture, il importe de développer d'abord les paroisses en formation. Dans presque toutes les municipalités du comté, on trouve des terres abandonnées ou trop grandes pour être exploitées économiquement par le même cultivateur: ces terres devraient être exploitées par des fils de cultivateurs ou par des colons. Lorsque toutes les bonnes terres de ces paroisses en formation seront occupées, on pourra alors songer à ouvrir de nouveaux centres de colonisation, en tenant compte toutefois, de la nécessité, dans l'intérêt général et dans celui des occupants eux-mêmes, de ne livrer à la colonisation que les sols nettement favorables à la culture.

o o o

2) COLONISATION

Le comté de Témiscouata renferme en 1938 quatre colonies. Leur population totale se chiffre à 3,180 âmes. Deux de ces colo-

nies sont situées dans la partie orientale du comté, dans le canton Auclair; ce sont St-Godard-de-Lejeune et St-Emile-d'Auclair. Les deux autres centres de colonisation sont situés, l'un dans le canton Cabano, c'est St-Elzéar, et l'autre dans le canton Robinson, c'est St-Jean-de-la-Lande. La fondation de ces quatre colonies ne remonte pas à plus de dix ans.

Le mouvement de colonisation qui a donné lieu à la formation de ces colonies coïncide avec le début de la crise. Dès 1929, un groupe de personnes de St-Grégoire-de-Montmorency vinrent s'installer en arrière de la municipalité de St-Dominique-du-Lac et formèrent l'agglomération de St-Emile-d'Auclair. Les trois autres colonies furent ouvertes en 1931. Depuis cette date, les nouvelles paroisses se sont progressivement peuplées, mais cette poussée de colonisation n'est pas terminée, car chaque année de nouveaux colons prennent possession de lots. Quoique depuis plusieurs années la situation de ces colonies se soit améliorée, elle présente encore des problèmes dont la solution est essentielle au développement normal de ces nouvelles agglomérations. Examinons donc les ressources dont les colons disposent pour vivre.

Agriculture

Sur une étendue totale d'environ 80,000 acres consacrées à la colonisation, on trouve à peine 9,700 acres qui soient en culture ou en pâturages. Cette superficie, répartie sur l'ensemble des 650 colons établis dans les quatre colonies, représente environ 13 acres par lot. La plus grande partie des lots renferment des étendues en forêt ou non encore essouchées.

Dans ces colonies, l'agriculture traverse sa première phase, celle du défrichement. La production végétale en 1937 pour les quatre colonies est indiquée dans le tableau suivant, qui exprime en acres les étendues cultivées:

	Blé	Avoine	Orge	Sarra-	Pommes	Racines	Foin	Pâtura-
			sin		de	fourra-		ges
					terre	gères		
St-Emile d'Auclair	-	350	135	85	85	-	1,218	-
St-Godard-de-Lejeune	-	400	55	15	90	-	1,510	-
St-Elzéar	-	810	-	-	135	5	810	-
St-Jean-de-la-Lande	15	600	15	262	100	10	1,600	1,400
	15	2,160	205	362	410	15	5,138	1,400

Plus de trois quarts de l'étendue cultivée sont consacrés à la culture de l'avoine et du foin. Dans l'ensemble, les rendements sont satisfaisants. Le rendement moyen de l'avoine s'élève à environ 30 boisseaux à l'acre, celui des pommes de terre se chiffre à 125 boisseaux à l'acre et celui du foin atteint $1\frac{1}{2}$ tonne et même 2 tonnes à l'acre. En général, le produit des grandes cultures ne donne pas lieu à un commerce, car tout est consommé sur place.

Dans les deux colonies du canton Auclair, le sol est composé de terre franche. A St-Elzéar, on trouve de la terre sablonneuse, de la terre franche et un peu de terre noire. A St-Jean-de-la-Lande, le sol est constitué de terre sablo-argileuse et de terre schisteuse. Des quatre colonies du comté, c'est cette dernière qui possède les terres les plus pauvres.

La production animale n'est pas développée dans les colonies. Dans la plupart des cas, les colons ne peuvent se procurer des animaux que difficilement, faute de ressources. On remarque aussi que beaucoup de colons ne sont pas en mesure de nourrir leurs animaux. Néanmoins on relève dans les quatre colonies du comté les troupeaux suivants:

	Chevaux	Vaches	Porcs	Moutons	Volailles
St-Emile d'Auclair	135	300	193	290	1,200
St-Godard-de-Lejeune	100	150	100	20	1,600
St-Elzéar	150	250	375	100	1,500
St-Jean-de-la-Lande	225	260	200	75	2,400

En général, il y a suffisamment de vaches pour approvisionner de lait la population des colonies. On constate même que des colons de St-Elzéar vendent du lait à St-Louis-du-Ha! Ha! On remarque cependant que la production de viande, de beurre et de laine est insuffisante pour satisfaire la demande locale.

Comme la production des denrées est insuffisante, les colonies importent annuellement de grandes quantités de farine, de pommes de terre, de saindoux, de lard et autres viandes. On remarque aussi que dans chacune des colonies on trouve des magasins où des colons dépensent inutilement leur argent en achetant de la gomme à mâcher, des cigarettes, des eaux gazeuses, etc.

On estime que pour permettre au colon et à sa famille de vivre de la terre sans le revenu supplémentaire provenant de la vente des produits forestiers, il lui faut un jardin d'un quart d'acre, une superficie de 50 acres en grandes cultures et en moyenne 6 vaches laitières. A l'heure actuelle, ces conditions sont loin d'être remplies; aussi les colons sont-ils obligés pour vivre de travailler à la voirie, de vendre du bois et de recevoir des primes et des allocations. Examinons donc maintenant ses ressources de revenus.

Industrie forestière

L'industrie forestière ne constitue pas une importante source de revenus pour les colons. Parmi ceux-ci, un petit nombre seulement travaillent aux chantiers et les revenus provenant de la vente du bois sont minimes. Cet état de choses est attribuable à l'éloignement des chantiers et surtout aux coupes intensives qui ont précédé l'établissement des colons. Comme les compagnies d'exploitation forestière possédaient des réserves ou des droits de coupe sur le territoire des colonies, elles s'empressèrent de tout déboiser avant l'arrivée des colons. Ceci a eu lieu particulièrement à St-Godard-de-Lejeune et à St-Jean-de-la-Lande.

En 1937, les colons de St-Jean-de-la-Lande ont retiré en moyenne une quinzaine de dollars de l'exploitation forestière et une trentaine de dollars du travail des chantiers. A St-Godard-de-Lejeune, le travail en forêt a rapporté sensiblement les mêmes revenus. A St-Elzéar, on estime que la vente du bois procure aux colons un revenu moyen s'élevant à une trentaine de dollars. Une douzaine de colons travaillent dans les chantiers. A St-Emile d'Auclair, les revenus sont un peu plus élevés, ils s'élèvent à \$50 provenant de la vente du bois.

Les colonies du comté comptent 14 scieries, dont la production apparaît dans le tableau ci-dessous:

	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Lattes	Traverses
St-Emile d'Auclair	450,000	4,500,000	-	-
St-Godard-de-Lejeune	100,000	2,000,000	-	-
St-Elzéar	4,580,000	6,880,000	645,000	13,514
St-Jean-de-la-Lande	569,000	900,000	-	-
	5,699,000	14,280,000	645,000	13,514

Ce tableau fait ressortir l'importance de l'industrie forestière à St-Elzéar, où l'on trouve 5 scieries employant au total environ 65 hommes. Dans chacune des autres colonies, les moulins à bois emploient en moyenne de 12 à 25 hommes surtout pendant l'été et le printemps. Dans toutes les colonies le bois devient de plus en plus rare, et on estime que d'ici peu d'années la forêt sera presque disparue de ces

régions. Même à St-Elzéar, où la production forestière est actuellement assez importante, les industriels prévoient que dans quelques années il n'y aura plus guère de bois. A l'heure actuelle, la forêt située dans les limites des colonies appartient à des compagnies dont la plus importante est la Fraser Company Ltd. Aussi, les colons dont le lot ne comporte plus de bois ne sont pas rares ce qui oblige ces gens à en acheter pour construire leur maison et leur grange. Cette disparition de la forêt explique le revenu minime de la population des colonies, dont une bonne partie vit principalement d'allocations.

Travaux de la voirie

La construction de chemins nouveaux est indispensable pour faire communiquer les colonies avec les centres les plus rapprochés. Les travaux de voirie emploient la majorité des colons; ceux-ci en profitent largement, même si cette occupation nuit à l'exploitation agricole de leur lot. En 1937, cette source de revenus a procuré de \$40 (St-Jean-de-la-Lande) à \$150 (St-Emile d'Auclair) en moyenne par colon.

Primes et allocations

L'Etat accorde aux colons, pour les encourager à défricher et à cultiver, des primes nombreuses qui varient de \$100 à \$125 par colon, sauf pour ceux de St-Elzéar où, en 1937, un petit nombre de colons seulement ont reçu des primes. Par contre, la population de cette colonie a reçu des allocations s'élevant à environ \$75 par famille de colons. On est d'avis cependant que les primes devraient être payées plus régulièrement aux colons, afin de leur permettre d'employer une plus grande partie de leur temps au défrichement et au labour. Actuellement, la plupart des colons sont plutôt des journaliers et des bûcherons que des exploitants du sol.

Revenus moyens des colons

Le revenu moyen des colons du Témiscouata n'est pas élevé. Dans la meilleure des quatre colonies du comté, à St-Emile d'Auclair, on estime que le revenu moyen s'élève à environ \$300 par colon. A St-Jean-de-la-Lande, ce revenu se chiffre à \$283; à St-Godard et à St-Elzéar il atteint respectivement \$263 et \$177 par colon. La plus grande partie de ces revenus provient des travaux de voirie et des primes et allocations fournies par l'Etat. Comme la terre ne fournit pas grand'chose actuellement et que les revenus provenant de l'exploitation forestière sont minimes, nous croyons que ces sources de revenus sont insuffisantes pour permettre aux colons de vivre convenablement et pour assurer la permanence de leur exploitation.

o o o

Nous croyons que la colonisation dans le comté de Témiscouata doit se limiter aux quatre colonies déjà existantes, car le relief accidenté du sol et l'épuisement de la forêt ne permettent pas d'en fonder d'autres qui soient viables. Actuellement on commence à entrevoir les difficultés qu'auront à surmonter les colons de St-Jean-de-la-Lande et de St-Godard-de-Lejeune. Ces deux colonies, outre qu'elles sont situées dans des régions très accidentées rendant l'agriculture quasi-impossible, ont de la difficulté à s'approvisionner en eau potable. Le développement de ces deux colonies, ainsi que celui de St-Emile-d'Auclair, est entravé par l'état précaire des chemins qui les relient aux centres importants les plus rapprochés. Les routes franchissent des ravins et des collines si abruptes qu'en certains endroits le passage des voitures est extrêmement difficile.

On estime qu'il y a lieu de modifier le système de primes actuellement en vigueur dans les colonies. Ces primes sont trop diversifiées pour donner des résultats satisfaisants; nous croyons qu'une prime de labour sur tous les lots patentés ou non patentés hâterait leur mise en valeur. Deux seulement des quatre colonies du comté, St-Emile-d'Auclair et St-Godard-de-Lejeune, reçoivent les visites d'un agronome-colon. C'est pourquoi la plupart des colons ne sont pas orientés vers un

plan agricole défini. Nous croyons que la présence d'agronomes-colons compétents est nécessaire pour assurer le développement rationnel de l'agriculture.

S'il est difficile d'ouvrir de nouveaux centres de colonisation, par contre, il existe dans presque toutes les municipalités des coins de terre inexploités. Sur les bonnes terres disponibles on pourrait établir des colons, car rien ne sert d'ouvrir des régions nouvelles alors que dans les vieilles localités il y a encore de la place pour des occupants. Ce mouvement de colonisation de proche en proche est le mode de colonisation le moins coûteux. Il est en outre très profitable aux paroisses qui ont des vides dans leurs cadres.

o o o

3) INDUSTRIES

a) Industries dérivées de l'agriculture

L'industrie laitière constitue une des meilleures sources de revenus pour les cultivateurs du Témiscouata. Les beurreries de St-Louis-du-Ha! Ha!, de Notre-Dame-du-Lac et de Rivière-Bleue sont les plus importantes du comté. Ces industries fonctionnent bien et leur production augmente. Nous indiquons dans le tableau suivant la liste des beurreries et des fromageries avec la production de chacun de ces établissements:

Beurreries et fromageries (1)

<u>Etablissements et localités</u>	<u>Production en 1937</u>		
	<u>Patrons</u>	<u>Beurre</u> (livres)	<u>Fromage</u> (livres)
Syndicat de Beurreries de St-Honoré	45	15,000	-
Coopérative Agricole de N-D. du Lac	160	120,000	-
Société des Patrons de St-Louis du Ha! Ha!	127	77,000	-
Coopérative Agricole de Rivière-Bleue	82	46,000	-
Coopérative Agricole de Sully	71	35,000	-
Georges Belzile (Ste-Rose-du-Dégelé)	154	55,000	-
Société des Patrons de la Fromagerie de Squateck	35	-	25,000
Ovide Soucy (St-Eusèbe)	60	-	43,000
	734	348,000	68,000

Ces établissements ne fonctionnent pas plus de 8 mois par an, car en hiver la lactation des animaux diminue considérablement. Aussitôt que les bêtes peuvent pacager, la lactation reprend et on constate que pendant l'été, les vaches produisent en moyenne entre 2,500 livres et 3,000 livres de lait. Les débouchés pour le lait et le fromage sont indiqués dans le tableau suivant:

(1) Dans le cours de l'automne 1938, nous a-t-on affirmé, la fromagerie de Saint-Michel-du-Squateck a cessé ses opérations et une beurrerie a été organisée. A Ste-Rose-du-Dégelé, les cultivateurs ont acheté la beurrerie de M. G. Belzile et ont formé une beurrerie coopérative. La fromagerie de St-Benoit-Abbé a cessé ses opérations.

Débouchés des produits laitiers

V E N D U

<u>Beurreries</u>	Dans la région	Aux commerçants de gros	A la Coop. Fédérée
	(livres)	(livres)	(livres)
Syndicat de Beurrerie de St-Honoré	3,000	12,000	-
Coop. a gricole de N-D.-du-Lac	60,000	-	60,000
Soc. des Patrons de St-Louis-du-Ha! Ha!	32,000	35,000	10,000
Coopérative Agricole de Rivière-Bleue	26,000	-	20,000
Coopérative Agricole de Sully	30,000	5,000	-
Georges Belzile (Ste-Rose-du-Dégelé)	55,000	-	-
	206,000	52,000	90,000

<u>Fromageries</u>			
Soc. des Patrons Fromagerie de Squateck	5,000	-	20,000
Ovide Soucy (St-Eusèbe)	8,600	-	34,400
	13,600	-	54,400

Près de 60% de la production de beurre sont vendus dans la région. Les consommateurs locaux en achètent une bonne partie et le reste est vendu dans les chantiers. Environ 15% de la production sont expédiés vers Québec et Montréal, où des commerçants de gros s'en portent acquéreurs. Le reste est vendu à la Coopérative Fédérée de Québec. Les producteurs du comté préfèrent vendre le beurre aux compagnies d'exploitation forestière, car les prix offerts par ces dernières sont souvent plus avantageux que ceux réalisés sur les marchés de Québec et de Montréal.

En général, les beurreries et fromageries fonctionnent de façon satisfaisante. Le lait n'est plus payé au poids, mais au pourcentage de gras qu'il contient. Les fabricants possèdent, pour la plupart, une bonne expérience et fabriquent du beurre et du fromage de première qualité. L'idée de coopération devient de plus en plus populaire. Petit à petit, les cultivateurs s'aperçoivent des avantages qu'ils pourraient retirer des mouvements coopératifs. La Coopérative agricole de Notre-Dame-du-Lac, qui produisait 72,000 livres de beurre en 1932, en produit actuellement 120,000 livres et celle de Rivière-Bleue a doublé sa production depuis quelques années. Ces deux fabriques sont les plus importantes du comté.

On trouve 3 municipalités ne possédant ni beurrerie ni fromagerie. Les cultivateurs de Cabano vont porter leur lait à St-Louis-du-Ha! Ha! et à Notre-Dame-du-Lac; ceux de St-Benoit-Abbé vont à Ste-Rose-du-Dégelé; ceux de St-Marc-du-Lac-Long vendent le lait à Rivière-Bleue, ceux d'Estcourt à St-Elouthère, et les éleveurs de St-Dominique-du-Lac viennent porter leur lait à Notre-Dame-du-Lac. Si l'on considère les progrès des cinq dernières années, on a raison d'espérer que d'ici peu d'années la production laitière des localités du Témiscouata pourra se comparer avantageusement à celles des bonnes paroisses agricoles établies en bordure du fleuve.

Meuneries

Outre l'industrie laitière, qui est la plus importante des industries dérivées de l'agriculture, on trouve une dizaine de meuneries, dont la production est indiquée dans le tableau de la page suivante. Cette production, qui n'est pas considérable, se chiffre à 42,625 minots de grains. Toutes les meuneries sont attenantes à des scieries et ne fonctionnent que quelques mois par années. Habituellement, le propriétaire de l'établissement reçoit comme paiement le dixième du grain moulu.

L'industrie de la minoterie, qui n'utilise qu'une infime partie des céréales produites dans le comté, ne répond pas au besoin d'alimentation de la population et des animaux. Toutes les meuneries sont démodées, dépourvues de machines modernes, et, dans la plupart des cas, le minotier manque de connaissances techniques. La plus grande partie de la production de farine et de moulées est de qualité inférieure. Aussi, dans toutes les localités, les marchands généraux vendent aux cultivateurs presque toute la farine et les moulées que ceux-ci utilisent. Si quelques meuneries modernes et bien outillées étaient installées, dit-on, ces importations diminueraient et la culture des céréales augmenterait certainement.

PRODUCTION DES MEUNERIES ET MOULANGES
(en boisseaux)

EXPLOITANTS	LOCALITES	BLE	AVOINE	ORGE	SARRASIN	GRAINS MELANGES	TOTAL
Maxime Bard	St-Honoré		750		250	500	1,500
Jos. Perreault	St-Honoré		200	200	300	300	1,000
Paul Michaud	Cabano		1,700	1,000	500		3,200
Philias Landry	N-D-du-Lac	250			800	800	1,850
Achille Michaud	N-D-du-Lac	700		100	2,000	4,000	6,800
J.V. Bélanger	St-David Estcourt	360	265		350	900	1,875
Napoléon Lajoie	St-Eusèbe		2,000	500	500		3,000
Gédéon Tanguay	Rivière-Bleue		50		300	200	550
Louis Pelletier	St-Louis du Ha. Ha.	200	500		700	900	2,300
François Viel	St-Michel du Squateck	100	10,000	100	400	300	10,900
Charles E. Picard	Ste-Rose du Dégélé	550		100	3,500	5,000	9,650
		2,160	15,465	2,500	9,600	12,900	42,625

Carderies

Quoique l'élevage du mouton soit assez pratiqué, on ne relève que deux carderies dans tout le comté. Ces deux établissements sont situés à Notre-Dame-du-Lac. Le premier, celui de M. Achille Michaud, traite environ 10,000 livres de laine par année. Le second, qui appartient à M. Philias Landry, a cardé 4,000 livres de laine en 1937. Ces deux petites industries, qui sont attenantes chacune à une meunerie et à une scierie, ne fonctionnent que quelques mois par année. Les exploitants de ces deux carderies, quoique manquant de connaissances techniques, désirent améliorer leur machinerie et se perfectionner dans leur métier.

b) Industrie du bois

L'industrie forestière n'a plus l'importance - qu'on lui connaissait il y a une quinzaine d'années, mais elle constitue encore aujourd'hui la plus importante ressource industrielle du comté. Cette industrie s'est développée grâce à l'abondance de la matière première, au réseau hydrographique très ramifié et aux facilités de transport qu'offrent les deux chemins de fer traversant le comté. Malgré les coupes intensives et les ravages des incendies, on rencontre des scieries dans toutes les localités. Dans les centres industriels comme Cabano et Rivière Bleue, de grands établissements font vivre une bonne partie de la population.

Cette industrie, essentiellement saisonnière, emploie près de 1,000 hommes dans les scieries seulement. L'hiver, cultivateurs, colons et journaliers s'empressent d'aller travailler dans les chantiers. Pour le journalier, l'industrie du bois constitue la principale source de revenus; Pour le cultivateur, cette activité l'occupe pendant la saison morte et, dans la plupart des cas, lui procure une partie importante de ses revenus. Trop souvent, cependant, le travail des chantiers nuit à l'agriculture. Ordinairement, le cultivateur qui va au chantier part trop tôt pour faire ses labours d'automne. A son retour, au printemps, il sèmera, s'il en a le temps, dans un sol mal préparé. Dans la plupart des localités, la concurrence entre l'industrie forestière et l'agriculture est fort préjudiciable à celle-ci.

Production - Le comté de Témiscouata renferme actuellement (été 1938), 57 scieries en exploitation; elles emploient au total tout près de 1,000 ouvriers. Ces établissements produisent du bois de sciage, des lattes, des traverses de chemin de fer, du bois à pâte et du bois plané, mais la majeure partie de la production consiste en bardeaux. Les moulins de la Fraser Company de Cabano, de Notre-Dame-du-Lac, de Rivière Bleue, et celui de la d'Auteuil Lumber Company (aussi de Rivière Bleue) ont produit à eux seuls près de 90,000,000 de bardeaux en 1937. Les plus importants centres de production sont Cabano, Rivière Bleue, Notre-Dame-du-Lac, St-Marc-du-Lac-Long, Estcourt, St-Michel-du-Squateck et St-Dominique-du-Lac. La production des établissements les plus importants est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Localités	Em- ployés	Sciage (000) p.m.p.	Bar- deaux (000)	Lattes	Traver- ses
E. Pelletier	Cabano	20	1,000	2,500	3,500	2,000
Fraser Co. Ltd	Cabano	300	19,000	29,000	8,500	24,265
Fraser Realties Ltd.	N.-D.-du-Lac	65	-	35,000	-	-
" " "	Rivière Bleue	130	6,900	12,700	3,000	7,360
D'Auteuil Lumber Co.	" "	40	-	15,000	-	-
Victor Aubut	" "	15	410	2,700	200	12,700
A.J. Morin	St-Marc-du-L.L.	20	2,600	800	700	12,000
A. Bélanger	" "	5	-	1,000	-	12,000
Beaupré Durette Ltée	Estcourt	80	3,500	7,000	3,000	-
Paul Bégin	St-Dominique	40	1,000	7,500	150	2,500
Alfred Pelletier	St-Michel	35	415	11,000	1,500	-
		750	34,825	122,200	22,500	60,825

Ces 11 établissements, qui emploient plus de 75% de la main-d'oeuvre utilisée dans les scieries du comté, produisent plus de 90% de la production totale du Témiscouata. La plupart des autres scieries sont de petites industries fonctionnant en bonne partie pour le compte des colons et des cultivateurs.

La production de ces petits établissements, qui consiste surtout en bois de sciage, en bardeaux et en bois plané, est vendue ou utilisée sur le marché local.

Du point de vue des essences utilisées, la production comporte avant tout du sapin et de l'épinette pour le bois de sciage et le bois à pâte. Le cèdre est utilisé dans la fabrication des bardeaux. Certaines essences sont en voie de disparition; ainsi le pin est à peu près disparu du Témiscouata et l'érable se fait de plus en plus rare.

La production forestière du comté, malgré la diminution de la forêt, atteint encore un chiffre élevé comme l'indique le tableau de la page suivante.

Origine de la matière première

Examinons d'où provient la matière première utilisée.

Si nous considérons la provenance du bois utilisé par les principaux établissements du comté, nous constatons que, grâce au réseau hydrographique très ramifié, le bois provient souvent de forêts éloignées. Les établissements d'Estcourt et de Rivière Bleue sont alimentés par le bois provenant des

P R O D U C T I O N F O R E S T I E R E

P R O D U C T I O N P R O P R E

P R O D U C T I O N A C O M M I S S I O N

MUNICIPALITES	Scieries	Em-plo-yés	Sciage M.P.M.P.	Bardeaux (milliers)	Lattes (milliers)	Traverses	Bois à pâte (cordes)	Planage p.m.p.	Sciage M.p.m.p.	Bardeaux (milliers)	Traverses	Planage M.p.m.p.
ST-HONORE	3	10	120	1,050	-----	-----	-----	-----	126	725	-----	75
CABANO	3	345	20,000	31,500	12,000	26,265	69,800	9,500	50	100	-----	-----
NOTRE-DAME-DU-LAC	5	70	325	33,000	-----	-----	47,000	-----	290	150	-----	140
ST-BENOIT-ABBE	3	14	87	550	-----	4,000	-----	-----	280	325	-----	15
ST-DAVID D'ESCOURT	4	22	60	145	-----	-----	-----	-----	790	1,625	4,030	100
ST-DOMINIQUE-DU-LAC	3	43	1,030	7,500	150	2,700	-----	1	225	2,800	-----	22
ST-EUSEBE	2	12	50	-----	-----	-----	-----	-----	150	440	-----	20
RIVIERE-BLEUE	5	180	7,660	30,490	5,200	20,063	60,000	2,000	325	200	6,500	18
ST-LOUIS DU HA! HA!	2	10	150	300	-----	-----	-----	-----	175	200	-----	-----
St-MICHEL-DU-SQUATECK	6	50	505	11,003	1,500	150	-----	-----	530	2,815	700	150
ST-PIERRE D'ESCOURT	2	82	3,500	7,000	3,000	-----	-----	3,000	15	300	-----	-----
STE-ROSE-DU-DEGELE	2	4	90	-----	-----	24,000	-----	90	320	240	-----	172
ST-MARC-DU-LAC-LONG	3	27	2,600	1,800	700	24,000	-----	25	200	-----	-----	25
COLONIES												
ST-EMILE D'AUCLAIR	4	22	150	1,500	-----	-----	-----	-----	300	3,000	-----	-----
ST-GODARD-DE-LEJEUNE	2	12	-----	-----	-----	-----	-----	-----	100	2,000	-----	-----
ST-ELZEAR	5	65	1,128	3,580	645	514	200	-----	1,000	3,300	13,000	-----
ST-JEAN-DE-LA-LANDE	3	25	114	-----	-----	-----	-----	-----	455	900	-----	-----
	57	993	37,569	129,418	23,195	77,692	177,000	14,616	5,331	19,120	24,230	717

Origine de la matière première

Examinons maintenant d'où provient la matière première utilisée.

Si nous considérons la provenance du bois utilisé par les principaux établissements du comté, nous constatons que, grâce au réseau hydrographique très ramifié, le bois provient souvent de forêts éloignées. Les établissements d'Estcourt et de Rivière Bleue sont alimentés par le bois provenant des forêts du Maine et du sud du comté de Kamouraska. Le bois du Kamouraska est flotté sur les rivières St-François et Chat-Sauvage, tandis que celui prélevé sur le territoire américain est transporté par tracteurs. Les forêts des cantons Botsford et Robinson fournissent le bois aux scieries de St-Marc-du-Lac-Long. Les moulins de la compagnie Fraser à Cabano et à Notre-Dame-du-Lac utilisent le bois provenant de la seigneurie du lac Témiscouata dans la région des lacs Squateck. Cette compagnie possède aussi des réserves forestières dans le canton Rouillard et dans une partie du canton Auclair. La plupart des petites scieries utilisent le bois provenant des colons et des terres des cultivateurs. Le tableau suivant indique par municipalité et par colonie la provenance du bois:

Municipalités	Forêts privées M. p.m.p.	Terres patentes M. p.m.p.	Lots de colons M. p.m.p.	Terres de la Couronne M. p.m.p.
St-Honoré	-	63	32	31
Cabano	31,000	3,728	8,956	4,444
N.-D.-du-Lac	19,700	290	375	-
St-Benoit-Abbé	-	214	300	-
St-David d'Estcourt	240	175	300	125
St-Dominique-du-Lac	-	60	2,378	-
St-Eusèbe	40	120	80	-
Rivière Bleue	3,631	580	2,930	-
St-Louis-du-Ha! Ha!	-	180	75	-
St-Michel du Squateck	-	-	2,780	-
St-Pierre-D'Estcourt	5,000	-	45	-
St-Rose-du-Dégelé	-	450	124	20
St-Marc-du-Lac-Long	100	240	3,470	-
<u>Colonies</u>				
St-Emile d'Auclair	-	-	1,060	-
St-Godard-de-Lejeune	-	-	300	-
St-Elzéar	-	-	3,202	-
St-Jean-de-la-Lande	300	40	710	-
	88,011	6,140	27,117	4,620

Sur un total de 125,880,000 p.m.p. plus de 70% proviennent des forêts privées, 20% sont prélevés sur les lots de colons, près de 5% proviennent des terres patentées et environ 5% sont bûchés sur les terres de la Couronne. Parmi le bois provenant des forêts privées, on trouve 7,150,000 p.m.p. tirés des forêts du Maine et 10,380,000 p.m.p. coupés dans le comté de Kamouraska.

Le comté renferme 4 réserves cantonales, qui servent à approvisionner les colons et les cultivateurs dont les terres sont dépourvues de bois. Ces réserves sont situées dans les cantons Armand (3,426 acres), Estcourt (5,546 acres), Packington (2,052 acres) et Robitaille (758 acres).

Débouchés

L'industrie forestière du Témiscouata écoule la plus grande partie de sa production en Ontario, au Nouveau-Brunswick et surtout aux Etats-Unis. Les établissements les plus importants exportent directement leurs produits. Les petites scieries vendent leur production, soit aux grands établissements, soit à des marchands de gros. Dans toutes les localités où l'industrie du bois est importante, on trouve des commerçants qui achètent le bois que les cultivateurs et les colons font scier à commission. Plusieurs petites scieries vendent aussi toute leur production à de grands établissements. A Rivière Bleue la D'Auteuil Lumber Co. se porte acquéreur du bois à pâte et des traverses de

chemin de fer produits dans la région. Le tableau de la page suivante indique, par municipalité, les débouchés des scieries du comté. Nous indiquons les produits par les abréviations suivantes: bois de sciage (p.m.p.), bardeaux (B) lattes (L), traverses de chemin de fer (T), bois à fuseaux (p.b. à f.) et bois à Pâte (b.à.p.). Les chiffres apparaissant sous les rubriques "localités" et "région" ne sont pas exacts, car une bonne partie du bois vendu dans les localités ou dans la région est ensuite revendu à travers la province ou à l'étranger. Montréal et Québec constituent les deux grands débouchés de la province. Le bois vendu dans les autres provinces est écoulé en Ontario et surtout au Nouveau-Brunswick.

DEBOUCHES DE LA PRODUCTION FORESTIERE

MUNICIPALITES	LOCALITE	REGION	PROVINCE	AUTRES PROVINCES	ETRANGER
ST-HONORE	146,000 p.m.p. 1,700,000 B.	75,000 p.m.p.	25,000 p.m.p.		
CABANO	50,000 p.m.p. 100,000 B.		1,000,000 p.m.p. 7,500,000 B. 7,500,000 L.	4,000,000 p.m.p. 12,000,000 B. 4,000,000 L. 2,000 T 69,800 b.à.p.	8,972,000 p.m.p. 9,000,000 B. 2,700,000 L. 24,265 T.
NOTRE-DAME-DU-LAC	50,000 p.m.p. 50,000 B.	366,000 p.m.p. 100,000 B.	175,000 p.m.p. 3,000,000 B.	5,000,000 B. 47,000 b.à.p.	25,000,000 B.
ST-BENOIT-LABRE	112,000 p.m.p. 450,000 B.	180,000 p.m.p. 75,000 B 4,000 T	75,000 p.m.p. 350,000 B.		
ST-DAVID-D'ESCOURT	150,000 p.m.p.	585,000 p.m.p. 770,000 B. 3,030 F.	115,000 p.m.p. 500,000 B.	500,000 B.	
ST-DOMINIQUE-DU-LAC		65,000 p.m.p. 5,300,000 B. 200 T. 2,000 p.b.à.f.	1,000,000 p.m.p. 5,000,000 B. 2,500 T.		
ST-EUSEBE	120,000 p.m.p. 440,000 B.	80,000 p.m.p.			
RIVIERE-BLEUE	6,500 T.	100,000 p.m.p. 600,000 B.	590,000 p.m.p. 3,100,000 B. 14,600 T.	2,600,000 p.m.p. 17,000,000 B.	5,560,000 p.m.p. 10,490,000 B. 5,200,000 L. 7,360 T. 10,000 p.b.à.f. 60,000 b.à.p.

ST-LOUIS DU HA! HA!	15,000 p.m.p. 50,000 B.	95,000 p.m.p. 50,000 B.	75,000 p.m.p. 200,000 B.	140,000 p.m.p. 200,000 B.	
ST-MICHEL-DU-SQUATECK	380,000 p.m.p. 318,000 B.	140,000 p.m.p. 2,000,000 B. 400 T.	115,000 p.m.p. 2,000,000 B. 500,000 L. 300 T.		400,000 p.m.p. 9,500,000 B. 1,000,000 L.
ST-PIERRE D'ESTCOURT	15,000 p.m.p. 300,000 B.		350,000 p.m.p. 700,000 B. 300,000 L.		3,150,000 p.m.p. 6,300,000 B. 4,700,000 L.
STE-ROSE-DU-DEGELE	200,000 p.m.p. 240,000 B.			210,000 p.m.p.	
ST-MARC-DU-LAC-LONG	105,000 p.m.p.		400,000 B.	200,000 B.	2,695,000 p.m.p. 1,400,000 B. 700,000 L.
<u>COLONIES</u>		24,000,000 T.			
ST-EMILE D'AUCLAIR	450,000 p.m.p.	4,500,000 B.			
ST-GODARD-DE-LEJEUNE	100,000 p.m.p. 500,000 B.	1,500,000 B.			
ST-ELZEAR	500,000 p.m.p.	500,000 p.m.p. 4,200,000 B.	1,328,000 p.m.p. 3,580,000 B. 645,000 L. 614 T.		
ST-JEAN-DE-LA-LANDE	200,000 p.m.p.	13,000 T.	180,000 p.m.p.	200,000 p.m.p.	
	2,593,000 p.m.p. 4,148,000 B.	2,186,000 p.m.p. 19,095,000 B. 44,630 T. 2,000 p.b.à f.	5,228,000 p.m.p. 26,330,000 B. 8,945,000 L. 18,014 T.	7,150,000 p.m.p. 34,900,000 B. 4,000,000 L. 2,000 T. 116,000 b. à p.	20,778,000 p.m.p. 61,690,000 B. 14,300,000 L. 31,625 T. 10,000 p.b.à f. 60,000 b. à p.

Les Etats-Unis achètent la plus grande partie du bois vendu à l'étranger. Tout le bois à pâte (116,800 cordes) coupé par la compagnie Fraser est flotté jusqu'à Edmunston, N.B., où il est transformé en pâte à papier. Celle-ci est ensuite transportée aux Etats-Unis où elle sert à la fabrication du papier. La plupart des traverses de chemin de fer produites par les établissements Fraser sont vendues aux Etats-Unis. On estime que, pour l'ensemble du comté, le bois vendu hors du Québec, est écoulé dans les autres provinces et sur les marchés étrangers dans la proportion suivante:

	<u>autres provinces</u>	<u>Marchés étrangers</u>
Bois de sciage	20%	55%
Bardeaux	20%	45%
Lattes	15%	50%
Bois à pâte	65%	35%

Avenir de cette industrie

Si l'on considère le chiffre élevé de la production forestière du Témiscouata, on peut se demander avec appréhension si la matière première nécessaire à l'industrie du bois ne fera pas bientôt défaut. Une chose est certaine, c'est qu'au rythme actuel (124,000,000 p.m.p. en 1937) cette industrie ne saurait durer encore bien des années. Outre les coupes intensives qui dévastent la forêt et ne laissent même pas les jeunes arbres, des incendies ont à diverses reprises ravagé d'immenses étendues de terrain. De l'exploitation outrancière par des compagnies, puis par des colons qu'encouragent des commerçants de bois, résulte un déboisement rapide. A l'heure actuelle, les municipalités de Notre-Dame-du-Lac, Ste-Rose-du-Déglé, Cabano, St-Honoré et St-Louis-du-Ha! Ha! ne renferment presque plus de bois. Dans les municipalités d'Estcourt, de Sully et de Rivière Bleue, dévastées par l'immense incendie de 1923, on ne trouve que de jeunes arbres. Les établissements Fraser de Cabano et Notre-Dame-du-Lac utilisent le bois de la seigneurie du Lac Témiscouata et des réserves que cette compagnie possède dans les cantons Rouillard, Auclair et Robitaille. On nous affirme que cette maison songe à fermer ses scieries pour ne conserver que sa manufacture de pâte à papier d'Edmunston. Si les scieries appartenant à la compagnie Fraser cessent leurs opérations, une bonne partie de la population ouvrière du comté devra chercher du travail ailleurs ou changer de mode de vie. Il y a lieu de se rappeler aussi que depuis une dizaine d'années environ 25 scieries ont dû fermer leurs portes, faute de bois.

L'inventaire de la forêt révélera l'étendue, la répartition et la valeur du domaine boisé du Témiscouata. Ces données obtenues, il y aura urgence à établir un plan d'exploitation fondé sur la capacité de rendement annuel des forêts et visant par-dessus tout à assurer la conservation des ressources ligneuses ainsi que la régularité des opérations forestières. Il faudra maintenir en forêt les terrains encore boisés et que le sol ou la topographie destine à la végétation forestière. Il faudra aussi permettre la reconstitution de la forêt sur ceux qui auraient dû rester boisés et que l'agriculture ne peut utiliser avec profit. La continuation de coupes excessives, hors de toute proportion avec le taux de croissance des peuplements, ne peut aboutir qu'à la disparition à brève échéance des essences commerciales du comté. Ce serait aggraver pour très longtemps, sinon irrémédiablement, le déséquilibre qui a déjà provoqué dans diverses municipalités de ce territoire une exploitation désordonnée des ressources ligneuses. La stabilité des opérations forestières de toute nature sur une longue période d'années, avec une production forcément beaucoup moindre, est infiniment préférable, dans l'intérêt général de la population, aux alternances de suractivité et de quasi-arrêt que déterminent seul, sans aucun souci de l'avenir, la capacité d'absorption des marchés et le désir des exploitants d'obtenir de leurs opérations le maximum de profit dans le minimum de temps.

Autres industries

L'industrie du bois a donné naissance à plusieurs autres petites industries. Dans presque toutes les localités, on trouve de petits ateliers de menuiserie fabriquant principalement des portes et des châssis. Ces produits sont vendus surtout dans les colonies. Dans tous les villages on rencontre également des boutiques de forgerons et quantité d'autres boutiques d'artisans et d'hommes de métier. A Rivière Bleue, on relève une petite manufacture de broches à bardeaux. A St-Marc-du-Lac-Long, M. A.J. Morin qui possède une scierie, produit aussi du charbon de bois. Cette industrie pourrait être développée en utilisant les grandes quantités de déchets des scieries.

Sauf l'industrie forestière, le comté ne renferme aucun établissement industriel important.

o-o-o

4) TRANSPORTS

Le comté de Témiscouata est desservi par deux chemins de fer et trois services d'autobus qui facilitent les communications avec le reste de la province. Le développement du comté est dû en bonne partie à la construction de ces deux chemins de fer qui, aujourd'hui, favorisent les échanges et la vie économique du comté.

Chemins de fer

Le chemin de fer Témiscouata, dont la construction fut terminée en 1888, relie Rivière du Loup à Edmunston, N.B. En quittant Rivière du Loup, la voie ferrée passe à St-Modeste et à Whitworth dans le comté municipal de Rivière du Loup et entre dans le Témiscouata par le canton Armand et St-Honoré. Après avoir suivi les rives du lac Témiscouata de Cabano à Ste-Rose-du-Dégelé, soit sur une distance d'une quinzaine de milles, il franchit la frontière interprovinciale et entre dans le Nouveau-Brunswick. Le trajet Rivière-du-Loup-Edmunston couvre une distance de 82 milles, dont une cinquantaine de milles dans le Témiscouata. Le tableau suivant indique les stations et les arrêts situés dans le comté de Témiscouata. Après avoir quitté Rivière-du-Loup et passé à St-Modeste et à Whitworth, le chemin de fer passe aux gares suivantes:

<u>Gares</u>	<u>Milles de Rivière-du-Loup</u>
Couturier (station secondaire)	22.3
St-Honoré	27.1
Vauban (station secondaire)	33.8
St-Louis-du-Ha! Ha!	37.9
Cabano	43.3
Cloutier (station secondaire)	51.1
Notre-Dame-du-Lac	52.1
Ste-Rose-du-Dégelé	60.8
Otterburn (station secondaire)	65.4

Puis le chemin de fer entre dans le Nouveau-Brunswick. Le train part de Rivière-du-Loup à bonne heure le matin et arrive à Edmunston vers 10.30 a.m. Vers midi un autre train quitte Edmunston et refait le même trajet pour arriver à Rivière-du-Loup vers 3 hrs p.m. Le service est assez régulier, mais le mauvais état de la voie ferrée rend le trajet peu confortable pour les voyageurs.

L'autre chemin de fer, le Transcontinental, dont la construction remonte à 1912, relie Québec à Moncton, N.B. Ce chemin de fer, en quittant le comté de Kamouraska à St-Elleuthère, entre dans le comté de Témiscouata dans lequel il parcourt une distance d'une trentaine de milles avant de passer au Nouveau-Brunswick. En quittant le comté de Kamouraska et en se dirigeant vers le sud, ce chemin de fer passe aux gares suivantes:

<u>Gares</u>	<u>Noms des municipalités</u>
Estcourt	St-Pierre-d'Estcourt
Sully	St-David-d'Estcourt
England (station secondaire)	-
Landry (station secondaire)	-
Rivière Bleue	St-Joseph-de-la-Riv. Bleue
Aubut (station secondaire)	-
Glendyne	-
Les Etroits (station secondaire)	St-Marc-du-Lac-Long
Bélanger Siding (station secondaire)	-
Courchesno (station secondaire)	-

Le volume total de la circulation ferroviaire pour l'année 1937 se chiffre, pour l'ensemble du comté, à 607,628 tonnes, soit 23,774 tonnes de marchandises reçues et 583,854 de marchandises expédiées. Le tableau ci-dessous indique, par municipalités, le volume de la circulation ferroviaire pour l'année 1937.

Gares	Marchandises reçues (tonnes)	Marchandises expédiées (tonnes)	Nombre de voyageurs partants
<u>Chemin de fer Témiscouata:</u>			
St-Honoré	355	1,715	400
St-Louis-du-Ha! Ha!	252	3,154	1,200
Cabano	2,113	51,660	2,700
Notre-Dame-du-Lac	2,241	5,557	2,500
Ste-Rose du Dégelé	425	5,065	1,300
<u>Chemin de fer Transcontinental:</u>			
Estcourt	2,700	12,741	1,300
Sully	319	4,284	475
Rivière Bleue	15,062	492,215	4,000
Glendyne (St-Marc du L.L.)	307	7,453	400
	23,774	583,854	14,275

Les produits alimentaires (surtout la farine) et les produits destinés à l'agriculture (instruments aratoires et engrais) constituent la plus grande partie des marchandises reçues. Les produits de l'industrie du bois forment plus de 90% du volume des marchandises expédiées. Le reste consiste surtout en expéditions de bétail.

Cabano et Notre-Dame-du-Lac constituent les deux principaux centres ferroviaires situés sur le trajet du chemin de fer Témiscouata. Outre qu'elles possèdent une population assez considérable, ces deux localités sont des centres de redistribution des marchandises. Cabano reçoit les marchandises destinées à St-Michel-du-Squateck et aux colonies du canton Auclair, tandis que Notre-Dame-du-Lac redistribue les produits consignés aux gens de St-Eusèbe et de St-Dominique-du-Lac. Des 4 gares principales situées le long du Transcontinental, Rivière Bleue est la plus importante. Le chiffre élevé des importations est dû au fait que Rivière Bleue constitue un centre commercial important et sert de marché d'approvisionnement pour toutes les localités de la partie sud-ouest du Témiscouata. Les paroisses de St-Benoit-Abbé, de St-Jean-de-la-Lande et même de St-Eusèbe ont tendance, depuis quelques années, à s'approvisionner par Rivière Bleue plutôt que de recevoir des marchandises venant des localités desservies par le chemin de fer Témiscouata. Selon l'opinion de plusieurs chefs de gare, il est aussi économique même pour les gens de Ste-Rose-du-Dégelé et de Notre-Dame-du-Lac de faire venir leurs marchandises par le Transcontinental, via Edmunston, que de passer par Rivière-du-Loup et d'emprunter la voie du chemin de fer Témiscouata.

Quant aux marchandises expédiées, comme nous l'avons dit précédemment, elles sont surtout constituées par les produits de l'industrie forestière. Le centre le plus important, Rivière Bleue, expédie à lui seul plus de 84% du total; puis viennent Cabano et Estcourt qui contribuent respectivement dans une proportion de 9% et 2% aux expéditions du comté. Les marchandises expédiées de St-Louis du Ha! Ha!, Notre-Dame-du-Lac et Ste-Rose-du-Dégelé comprennent, outre le bois, de nombreux chargements d'animaux dont la plus grande partie est formée de moutons et de porcs.

Depuis une dizaine d'années, le volume des marchandises transportées par chemin de fer diminue d'une façon inquiétante, sauf à Rivière Bleue où depuis deux ans on enregistre une légère augmentation, dans toutes les gares du comté, on relève une diminution de la circulation des marchandises variant entre 30 et 60%. Ce fléchissement qui augmente chaque année est attribuable à l'importance croissante du transport par camions, dont la concurrence s'avère chaque année plus aigue à mesure que s'améliore le réseau routier.

Le transport des voyageurs par chemin de fer a aussi beaucoup diminué. Dans presque toutes les gares, on nous a affirmé que le nombre des voyageurs baisse considérablement pendant la saison d'été. Dans l'ensemble, depuis une dizaine d'années le transport des voyageurs par chemin de fer a diminué de 25 à 40%.

Routes

Deux artères importantes relient les localités du Témiscouata aux paroisses du bord du fleuve. Dans la partie occidentale du comté, la route qui joint St-Alexandre à Fort Kent, Maine (route no 51), passe par Estcourt, Sully et Rivière Bleue. Au centre du comté, outre le vieux chemin Témiscouata, une seconde artère relie Rivière-du-Loup à Edmunston (route no 2). Cette route passe à St-Honoré, à St-Louis-du-Ha! Ha!, à Cabano, à Notre-Dame-du-Lac et à Ste-Rose-du-Dégelé.

Dans la direction est-ouest, une route joint Notre-Dame-du-Lac à Rivière Bleue, via St-Eusèbe. Une autre route fait communiquer Rivière Bleue à Ste-Rose du Dégelé, via St-Marc-du-Lac-Long. Les localités situées à l'est du lac Témiscouata sont reliées à Cabano et à Notre-Dame-du-Lac par deux routes et un service de traversiers qui effectue la traversée du lac Témiscouata (1). Quoique la route qui relie St-Michel-du-Squateck à Trois Pistoles ne soit pas en très bon état, les gens de la région des lacs Squateck utilisent cette voie de communication de préférence à celle qui passe par Cabano. Outre les routes énumérées ci-dessus, il existe de nombreux chemins joignant les rangs et les paroisses. Quoique, dans l'ensemble, le réseau routier soit assez étendu pour répondre aux besoins de la population, on remarque que dans les centres de colonisation le problème des transports donne lieu à des inconvénients assez sérieux. Le tracé de certaines routes ne semble pas avoir tenu compte du relief du terrain qui est assez accidenté. Nous avons remarqué plusieurs routes qui sont, en certains endroits, presque impraticables même aux véhicules à traction animale. Ces chemins ne manquent pas d'entretien, mais passent par le sommet des montagnes au lieu de suivre le fond des vallées. Nous croyons que cet état de choses retardera le développements des centres de colonisation.

1) Voyageurs

Trois lignes d'autobus assurent le transport des voyageurs à l'intérieur du comté. La première, qui relie Rivière Bleue à Rivière-du-Loup, dessert Sully et Estcourt. La seconde, qui va de Rivière-du-Loup à Edmunston, passe par St-Honoré, St-Louis-du-Ha! Ha!, Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Ste-Rose-du-Dégelé. Un autre service d'autobus, qui joint St-Michel-du-Squateck à Rivière-du-Loup, passe par les paroisses du sud du comté municipal de Rivière du Loup. Ces trois lignes d'autobus, qui sont exploitées par M. Lévesque, de Rivière-du-Loup, fonctionnent tant que les routes restent ouvertes à la circulation, soit à peu près du début de mai à la fin de novembre.

3) Marchandises

La concurrence que la route fait subir aux chemins de fer ne s'exerce pas seulement dans le domaine du transport des voyageurs; elle devient beaucoup plus prononcée en ce qui concerne le transport des marchandises par camions.

Quoiqu'il n'existe aucun service régulier de camionnage, on trouve dans presque toutes les localités des marchands qui possèdent des camions et qui vont chercher des marchandises à Québec, à Rivière-du-Loup et à Edmunston. Ces marchands partent avec des chargements de bois (planches, bardeaux, madriers) et de produits agricoles, puis reviennent avec des marchandises générales destinées à leur commerce. Ce mode de transport est surtout en faveur à Cabano, à Rivière Bleue et à Notre-Dame-du-Lac où l'on rencontre des marchands généraux qui possèdent chacun plusieurs camions. Les principaux marchands et propriétaires de scieries qui s'occupent de camionnage sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

<u>Exploitants</u>	<u>Lieux d'origine</u>
Arsène Bruneau	Rivière Bleue
J.E. Simard	Rivière Bleue
Pierre Landry	Rivière Bleue
A.J. Morin	St-Marc-du-Lac-Long
Chas. Thibeault	Ste-Rose-du-Dégelé
J.B. Beaulieu	Ste-Rose-du-Dégelé
Chas. Michaud	St-Benoit-Abbé
M. Soucy	St-Benoit-Abbé
M. Berger	St-Benoit-Abbé
M. Beaulieu	Notre-Dame-du-Lac
C. Bouchard	Cabano
E. Pelletier	Cabano

(1) pour de plus amples détails sur ces services de traversier, Cf. les monographies de Cabano et de Notre-Dame-du-Lac.

<u>Exploitants</u>	<u>Lieux d'origine</u>
J.B. Flourde	St-David-d'Estcourt
W. Labrecque	St-David-d'Estcourt
E. Raymond	St-David-d'Estcourt
Jos. Langlais	St-David-d'Estcourt
C. Gagné	St-David-d'Estcourt
Paul Bégin	St-Dominique-du-Lac

La plupart de ces gens vont chercher des marchandises à Québec, mais le service qu'ils offrent n'est qu'occasionnel. La souplesse, la rapidité du transport par camions et l'économie qu'il permet de réaliser contribuent de plus en plus à faire délaisser la voie ferrée.

o o o

Les colporteurs et les marchands de passage qui viennent vendre dans le comté sont assez nombreux. Outre les distributeurs autorisés d'essence (Shell Oil Co. Imperial Oil Co.) et d'eaux gazeuses (Coca-Cola, Pepsi-Cola, etc.), on rencontre dans presque toutes les localités des vendeurs de remèdes brevetés et de produits de beauté. Ces commerçants qui passent de porte en porte représentent des maisons de Montréal et de Québec (Familex, Rawlough, Paula, Watkins, Reina, etc.) Généralement ces agents font concurrence aux marchands généraux, à qui ils enlèvent une partie de leur clientèle. D'autres marchands ambulants, pour la plupart juifs et syriens, passent dans les localités et vendent des tissus et des habits. Ces marchands, qui souvent exercent leur commerce en cachette et sous un faux nom, vendent des marchandises démodées, de qualité au moins douteuse, provenant de stocks invendables dans les magasins des villes. Dans la plupart des localités, la population s'oppose à ce que l'on impose une taxe à ces commerçants. Dans les centres où une taxe leur est imposée, ces marchands viennent clandestinement et passent dans les rangs où ils risquent moins d'être découverts que dans les villages.

o o o

Toutes les municipalités du comté sont reliées au reste de la province par un service de téléphone. Sur 13 municipalités, 9 possèdent un service téléphonique exploité par la Compagnie de Téléphone de Kamouraska. Les 4 autres, Rivière Bleue, St-Marc-du-Lac-Long, St-David et St-Pierre-d'Estcourt font partie d'un service exploité par une compagnie privée: la Compagnie Electrique de Rivière Bleue.

On ne compte que 4 municipalités possédant un service de distribution d'électricité. Ce sont Cabano, Notre-Dame-du-Lac, Ste-Rose-du-Dégelé et St-David d'Estcourt. Les trois premières sont alimentées par le pouvoir provenant d'Arstock Falls, Maine. La compagnie distributrice est la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Quant au pouvoir fourni à St-David-d'Estcourt, il provient d'une petite centrale appartenant à un M. Tardif.

Conclusion

Après ce qui vient d'être exposé, on peut dire que, dans l'ensemble, le comté de Témiscouata possède des moyens de communication suffisant amplement au trafic actuel des voyageurs et des marchandises. Sauf St-Michel-du-Squateck et les colonies du canton Auclair, toutes les localités sont relativement peu éloignées des chemins de fer et des routes importantes. Il serait toutefois opportun de développer les voies de communication reliant St-Michel-du-Squateck à Trois-Pistoles et d'entreprendre la construction d'une route joignant les colonies du canton Auclair à Ste-Rose-du-Dégelé. Ces améliorations favoriseraient certainement le développement de toute la partie orientale du comté.

o o o

5) RESSOURCES MINERALES

Le comté de Témiscouata est pauvre en ressources minérales. Sauf le calcaire, l'ardoise, le grès et le gravier, on ne trouve aucun dépôt minéral susceptible d'exploitation. Nous signalons ici les gisements dont on a jusqu'ici relevé la présence.

Ardoise

On a déjà exploité l'ardoise de la formation Témiscouata dans des carrières situées du côté ouest du lac Long. Les affleurements commencent à environ 1.000 pieds au nord de l'intersection de la route nationale et de la voie ferrée, près de la gare Les Etroits. D'après les rapports du géologue McGerrigle, la largeur totale de l'affleurement est de 950 pieds, mais l'ardoise de bonne qualité ne s'étend pas dans toute cette largeur. On compte deux carrières, l'une au nord de l'affleurement et l'autre à l'ouest. Cette dernière est la plus considérable; elle mesure 80 pieds de long, 55 de large et s'étend en profondeur entre 15 et 40 pieds. L'autre carrière est longue de 75 pieds, large de 25, et sa profondeur maxima est de 20 pieds.

L'ardoise examinée dans ces carrières semble satisfaire à toutes les conditions d'une ardoise de toiture d'excellente qualité. Elle peut se diviser facilement de manière à donner des surfaces polies et unies, et on peut obtenir des dalles de trois pieds par quatre, d'épaisseur variable. On s'aperçoit de la bonne qualité de cette ardoise par le son qu'elle rend et par le fait qu'on peut la perforer facilement. L'ardoise, au moment où on la délite, présente une surface noire; mais sous l'influence des agents atmosphériques, la surface prend une couleur uniformément grisâtre, sans mouchetures ni taches.

Les ardoises produites par ces carrières étaient vendues facilement sur les marchés. Cette industrie a cessé ses opérations en 1915 par suite d'une crise économique. Les carrières sont avantageusement situées au point de vue du transport, qui peut se faire par chemin de fer ou par route.

Calcaire

On connaissait déjà l'existence de calcaire au mont Wissick, au nord-est du lac Témiscouata, et ici et là en lits minces interstratifiés avec les ardoises et les grès des autres formations. Ces calcaires sont généralement impurs.

Au cours d'une expédition géologique, on a découvert deux affleurements de pierre à chaux. Le premier est situé à trois milles à l'ouest de St-Eusèbe, sur les lots 18 et 19 du rang XI du canton Cabano. Le second apparaît dans une élévation d'une hauteur d'environ 125 pieds, à 3 milles à l'est du village de Rivière-Bleue, sur la terre de M. Amable St-Pierre.

L'analyse des échantillons prélevés du côté nord-ouest de l'affleurement de St-Eusèbe ont donné les résultats suivants (Rapport fourni par M. Henri Girard, inspecteur du Service des Mines):

<u>Echantillons</u>	<u>Chaux</u>	<u>Magnésie</u>
1A	91.80%	1.44%
1B	89.80%	2.26%
1C	91.55%	1.69%
1D	91.55%	2.26%

Le dépôt de Rivière Bleue comporte des moyens d'accès plus faciles que celui de St-Eusèbe. Un embranchement de la voie principale du Transcontinental s'étend vers le lac Long jusqu'à une distance de huit arpents du gisement de Rivière Bleue. On trouve aussi à proximité une bonne route. L'exploitation de ce dépôt calcaire a commencé dans le courant de l'automne 1938.

Les échantillons prélevés dans ce dépôt et soumis à M. Henri Girard, ont donné à l'analyse les résultats suivants:

<u>Echantillons</u> <u>Numéro ou désignation</u>	<u>Chaux</u>	<u>Magnésie</u>	<u>Insolubles</u>
No. 1 (Cabano)	94.29%	0.65%	5.06%
" 2 (Cabano)	94.84%	1.02%	4.14%
" 3 (Cabano)	89.27%	1.02%	9.71%

Graviers de voirie

On rencontre des graviers dans presque toute l'étendue du

comté, sauf dans la partie nord-est. Les dépôts de graviers actuellement exploités sont situés aux endroits suivants:

A $1\frac{1}{2}$ mille à l'ouest d'Estcourt, le long de la voie du chemin de fer Transcontinental.

A un quart de mille à l'ouest de Rivière Bleue, le long de la Rivière St-François.

A la gare d'Aubut, au pied du lac Long.

A trois milles à l'est de St-Honoré.

A 2 milles à l'ouest de St-Louis du Ha! Ha!, entre la route no 2 et la voie du chemin de fer Témiscouata.

A Cabano, le long de la route no 2.

A Notre-Dame-du-Lac, près de la jonction de la route no 2 et de la route qui va à St-Eusèbe.

A 6 milles au sud-est de Ste-Rose, à deux milles au sud-est de la gare d'Otterburn.

o o o

6) FORCES HYDRAULIQUES

La région qui s'étend au sud du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est, en général, trop faible et trop irrégulier.

Dans le Témiscouata, la capacité totale, à 80% de rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites susceptibles d'être aménagés est de 93 H.P. seulement. Les sites aménagés développent une puissance totale de 127 H.P. et sont tous sur des tributaires de la rivière Madawaska. La plus puissante installation, sur la rivière Petite Dame, à la station de Notre-Dame-du-Lac, a une capacité de 45 H.P.

Voici la liste des sites hydrauliques aménagés ou non, du comté de Témiscouata. Elle est extraite du tableau des Forces Hydraulique de la Province de Québec (1928) préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes, et le Service Hydraulique de Québec. Le service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

o o o

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

Riv. Emplacement des forces hydrau- liques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chutes en pieds	Bassin de drainage en milles carrés	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement		H.P. installés
	Non aménagé	Aménagé			Au débit minimum par année	Au débit pour 6 mois	
<u>MADAWASKA</u>							
Sans nom (trib. Madawas- ka). St-Eusèbe		1 AD 4	22	6	2	4	12
Sans nom (trib. Madawaska) Notre-Dame-du-Lac		1 AD 3	22	10	4	14	30
Petite Dame (trib. Madawaska) Station de Notre-Dame-du-Lac		1 AD 2	20	12	4	15	45
Station de N.-Dame-du-Lac		1 AD 6	12	22	4	16	10
Station de N.-Dame du Lac		1 AD 5	33	22	14	45	30
					28	94	127
<u>CABANO</u>							
Cantons de Cabano & d'Estcourt			40	50	65	140	

MONOGRAPHIES

<u>Municipalités</u>	<u>Pages</u>
Notre-Dame-du-Lac	49
Cabano	57
St-Louis-du-Ha!Ha!	63
Canton Armand	69
Ste-Rose-du-Dégelé	75
St-Eusèbe	82
St-Benoit-Abbé	87
St-Marc-du-Lac-Long	92
Rivière Bleue	97
Sully	106
Estcourt	112
Squatteck	119
St-Dominique-du-Lac	126
<u>Colonies</u>	
St-Emile d'Auclair	131
St-Godard-de-Lejeune	133
St-Jean-de-la-Lande	135
St-Elzéar	137

MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DU-LAC

1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette Municipalité, située entre celles de Cabano et de Ste-Rose-du-Dégelé, couvre une superficie de 40 milles carrés. Le terrain assez accidenté, est constitué par des collines faisant partie du système apalachien, mais le sol n'est pas assez montagneux pour nuire à l'agriculture. La municipalité est située sur le bord du lac Témiscouata et sur le territoire de la seigneurie du même nom. Celle-ci comprend une bande de terrain de 6 milles de largeur entourant le lac.

L'industrie du bois, quoique ayant beaucoup diminué depuis quelques années, demeure un facteur important de l'activité économique de la localité. Le lac Témiscouata facilite le transport des trains de bois venant de la tête du lac et de la région des lacs Squateck. Le chemin de fer Témiscouata favorise aussi l'industrie et l'agriculture. Quant au réseau routier, il comprend la route reliant Rivière-du-Loup à Edmurdston, N.B. (route no 2), et une route qui joint Notre-Dame-du-Lac à Rivière Bleue, via St-Eusèbe.

La municipalité, qui ne compte aucune rivière importante, est située sur le versant de l'océan Atlantique. Les terres s'égouttent par le lac Témiscouata dans la rivière Madawaska qui, elle-même, se jette dans la St-Jean. On trouve plusieurs petits lacs et un gros ruisseau du nom de petite Rivière Notre-Dame.

La municipalité est constituée à la fois par un habitat villageois et rural. L'agglomération principale des maisons s'est effectuée autour de l'église, du moulin de la Fraser Realties Ltd, et des magasins. La population rurale est répartie sur 4 rangs: celui du Vieux Chemin (rangs 1 et 2), et les rangs 3 et 4.

Le village ne possède ni système d'égout, ni système d'aqueduc, mais on trouve une dizaine de maisons qui se sont installé un aqueduc privé.

11 - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Notre-Dame-du-Lac comptait une population de 2,043 âmes en 1931. En 1937, le chiffre atteint 1,920, soit une diminution de 38 âmes malgré un accroissement naturel calculé de 373 âmes. Cette anomalie s'explique assez facilement. Depuis 1931, les autorités municipales estiment qu'environ 525 personnes ont quitté la municipalité, tandis qu'une trentaine seulement sont venues s'y établir. Le tableau suivant résume ces statistiques démographiques:

Population en 1931	2,043
Accroissement naturel	
calculé depuis 1931	373
Individus établis depuis 1931	32
	<u>2,448</u>
Population en 1937	1,920
Nombre de départs depuis 1931	<u>528</u>

Ce grand nombre de départs s'explique du fait que la municipalité subit depuis quelques années un ajustement dans l'occupation des terres. Notre-Dame-du-Lac est arrivé à un point de son évolution où plusieurs familles sont forcées de vendre leur lot de terre dont la grandeur est insuffisante pour faire vivre une famille ordinaire. Ces gens, dans la plupart des cas, s'en vont coloniser et leurs terres deviennent la propriété de cultivateurs dont la situation est mieux établie. Les émigrants se dirigent surtout vers St-Eusèbe, St-Dominique-du-Lac et les colonies du canton Auclair.

Occupation du sol

La population de Notre-Dame-du-Lac comprend parmi les occupants du sol 151 cultivateurs, 45 propriétaires de maisons sur emplacement et 25 locataires de maisons. Les occupants des deux dernières catégories cultivent tous un jardin, une trentaine élèvent des poules, 8 gardent des chevaux et 4 s'occupent de camionnage.

Modes de vie

Il y a dans la municipalités 3 cultivateurs célibataires et 177 cultivateurs chefs de famille. Parmi ces derniers, une trentaine sont mariés et vivent sur la ferme de leurs parents, ce qui laisse un total de 151 fermes. Une dizaine de cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; 130 vivent en majeure partie du revenu de leur terre; les autres sont obligés pour vivre de travailler aux chantiers, dans les scieries ou à la voirie.

Notre-Dame-du-Lac compte 75 chefs de famille et une centaine de jeunes gens qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Parmi les boutiques d'artisans, on trouve 3 ateliers de menuiserie, 4 forges, 2 garages, 4 cordonneries, 1 sellerie, 2 boutiques d'horlogers, 3 boutiques de coiffeurs et 1 atelier de ferblantiers. L'industrie est représentée par 1 beurrerie, 2 moulanges, 2 carderies, 5 scieries et 1 atelier de fabrication de portes et châssis.

Une dizaine de familles vivent du commerce, dont une du commerce de gros. Ce commerçant, M. Philippe Beaulieu, occupe une place importante dans l'économie de la région, car son commerce s'étend à plusieurs municipalités du sud du comté. Les transports par chemins de fer font vivre 4 familles et le camionnage 4 autres familles. La municipalité compte 4 chauffeurs de taxi. Les professions libérales sont représentées par 1 médecin, 1 dentiste, 1 notaire, 2 ingénieurs et 1 agronome. L'enseignement est confié à une dizaine d'institutrices et à 9 religieuses de la congrégation des Filles de Jésus. On relève une douzaine de jeunes filles qui font du service domestique et 6 qui travaillent dans des magasins. La municipalité ne compte pas de chômeurs.

111 - ASPECT ECONOMIQUE

4 - AGRICULTURE

Notre-Dame-du-Lac est l'une des paroisses du Témiscouata où l'agriculture est le mieux développée. Les terres sont fertiles, l'élevage est florissant et l'industrie laitière est bien organisée. La municipalité compte 151 fermes dont la valeur moyenne se chiffre à \$4,200 chacune. Cette somme comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$1,500, les bâtisses et l'outillage estimés respectivement à \$1,200 et à \$800 et les troupeaux dont la valeur moyenne s'élève à \$700. En août 1938, on relevait 20 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme est de \$1,590.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes possèdent une étendue moyenne de 150 acres chacune, (acre de 192' x 192'). Ce chiffre comprend 75 acres de terre labourée, 10 acres de forêt de première pousse, 50 acres de forêt de seconde pousse et une quinzaine d'acres de terrain inutilisable.

Période de végétation

Les cultivateurs commencent les labours au début du mois de mai et les semailles vers le 15, date vers laquelle surviennent les dernières gelées du printemps. On fait les foins vers le 20 juillet et la moisson commence vers la fin d'août, sauf pour le blé qui mûrit plus tardivement. Les labours d'automne cessent vers le 1er novembre alors que vers le 15 du même mois apparaissent les premières neiges. L'épaisseur moyenne de la couche de neige s'élève à 48 pouces. L'entaillage des érables a lieu au début d'avril et la période des sucres se termine vers la fin du même mois.

Sols et amendements

Le sol est composé de terre franche (35%) de terre légère (60%) et de terre noire (5%). Depuis quelques années, les cultivateurs entretiennent leurs terres avec plus de soin et utilisent davantage les fertilisants. En 1937, ils ont employé 180 tonnes d'amendements calcaires et 60 tonnes d'engrais chimiques. Une dizaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et une douzaine fertilisent des pâturages. L'égouttement des terres est satisfaisant et peu de fermes nécessitent des travaux d'irrigation.

Production végétale

1) Grandes cultures

Dans l'ensemble, les étendues ensemencées ont un peu diminué depuis quelques années. Il semble au premier abord que cette diminution indique une régression dans la production agricole, mais il en est tout autrement. Les étendues en foin et en grains mélangés ont diminué, mais les cultures de blé, d'avoine et de sarrasin ont augmenté considérablement. Les superficies ensemencées sont indiquées dans le tableau suivant:

Cultures	Superficies en acres
Blé	75
Avoine	3,000
Orge	300
Seigle	3
Sarrasin	450
Grains mélangés	151
Fourrage vert	60
Luzerne	25
Foin	4,200
Pommes de terre	280
Racines fourragères	75
Jardins de famille	50
Pâturages	3,500

Les ventes d'avoine, de sarrasin, de foin et de pommes de terre rapportent en moyenne \$53 par ferme. Dans l'ensemble, la production végétale est satisfaisante, mais elle pourrait être améliorée en vue de l'alimentation des bovins. Un plus grand emploi des fertilisants augmenterait la production de la luzerne et du trèfle.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La municipalité ne compte aucun jardin maraîcher proprement dit. Tous les cultivateurs possèdent des jardins de famille, mais la culture des légumes ne donne lieu à aucun commerce.

La pomiculture ne fait que commencer. On relève environ 800 pommiers dont les fruits sont consommés sur le marché local.

3) Érablières

On trouve 16 érablières en exploitation. Des gens imprévoyants ont coupé des érablières inexploitées. Cette destruction est attribuable au manque de bois. En 1937, la production des érablières comprend 200 gallons de sirop et 4,000 livres de sucre. Ces denrées, vendues sur le marché local, à Rivière-du-Loup et à Edmundston, rapportent \$30 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre de chevaux n'a pas varié. Le troupeau compte 385 bêtes, toutes de race croisée et utilisées uniquement sur la ferme. De même que dans les autres localités du Témiscouata, l'élevage est peu important; à peine une douzaine de chevaux par an augmentent le troupeau. Il y a par contre une importation annuelle d'une quarantaine de chevaux des provinces de l'Ouest. On remarque cependant que les cultivateurs commencent à réaliser que l'élevage chevalin pourrait leur rapporter des revenus. Ils constatent que les chevaux importés coûtent cher, manquent d'endurance et sont généralement rétifs. Quant aux juments, elles sont, dans la plupart des cas, inaptes à la reproduction.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui comprenait 851 bêtes en 1931, se chiffre maintenant à 1,305 animaux. Cette augmentation est due en grande partie au bon fonctionnement de la beurrerie coopérative. On compte 35 vaches et 15 taureaux pur sang, 1,180 vaches et 75 taureaux de race croisée. La race Ayrshire prédomine, mais la race Canadienne est aussi représentée.

La beurrerie coopérative offre aux cultivateurs un bon débouché pour leurs produits laitiers. La beurrerie compte 160 patrons, presque tous de Notre-Dame-du-Lac. On estime que sur tout le lait produit, il y en a à peine 5% qui ne sont pas portés à la beurrerie locale. Cette faible proportion représente le lait consommé à la maison ou vendu à domicile. En 1937, la vente des produits laitiers a rapporté \$160 en moyenne par ferme. Le commerce des bovins de boucherie (300 veaux de lait et 200 vaches et bouvillons) rapporte un revenu moyen de \$40 par ferme.

3) Porcs

Le nombre de porcs se chiffre à 1,830. Le troupeau comprend 1,065 animaux de race Yorkshire à bacon et 765 bêtes de race Chester White à lard. On compte 30 verrats, 180 truies et 1,620 porcelets. En 1937, les cultivateurs ont vendu 900 porcs. Ce commerce rapporte en moyenne \$130 par ferme.

4) Moutons

Depuis 1931, le nombre de moutons a un peu diminué; on en comptait alors 2,109. En 1937, le troupeau comprend 900 brebis, 45 béliers et 1,050 agneaux, soit un total de 1,995 bêtes. Quoique cet élevage ne se soit pas amélioré beaucoup depuis quelques années, on constate que la demande locale pour la chair et la laine est assez importante. La raison pour laquelle l'élevage ovin n'a pas progressé au même rythme que l'élevage des autres animaux réside dans l'importance et l'impulsion que les cultivateurs ont données à l'élevage du bétail laitier. Le bon fonctionnement de la beurrerie en développant l'industrie laitière, a détaché quelque peu l'intérêt porté à l'élevage du mouton. Celui-ci rapporte néanmoins \$30 en moyenne par ferme.

5) Volailles

La municipalité renferme 10,600 volailles, alors qu'en 1931 on en comptait seulement 5,980. Malgré cette augmentation, on remarque que le manque de connaissances techniques et l'insuffisance des grains d'alimentation s'opposent au plein rendement de l'aviculture. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte en moyenne \$27 par ferme.

6) Apiculture

Trois apiculteurs possèdent en moyenne chacun 3 ruches. La production (300 livres de miel) est vendue sur le marché local et rapporte \$10 par producteur.

7) Animaux à fourrure

Un cultivateur s'occupe de l'élevage des renards argentés. En 1937, la vente des peaux lui a rapporté \$185.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Contrairement à la plupart des localités du Témiscouata, les cultivateurs de Notre-Dame-du-Lac qui s'occupent des travaux de chantiers sont peu nombreux. On en compte une quinzaine qui retirent de cette occupation un revenu moyen de \$120.

Les trois quarts des cultivateurs vendent du bois coupé sur leur terre. Le bois de chauffage et le bois à pâte donnent lieu à un commerce qui rapporte en moyenne \$20 par ferme.

2) Autre revenu

On estime que les $\frac{3}{4}$ des cultivateurs gagnent quelque argent aux travaux de voirie. Ce travail rapporte en moyenne \$25 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si l'on considère le revenu-argent provenant uniquement de la ferme, on s'aperçoit que ce revenu est l'un des plus élevés de tout le comté.

Il s'élève à \$460 et est formé principalement des revenus provenant du commerce des porcs et de la vente des produits laitiers. Le tableau ci-dessous donne les éléments de ce revenu:

Grandes cultures	\$ 53
Produits laitiers	160
Ventes de bovins	40
Ventes de porcs	130
Ventes de moutons	30
Aviculture	27
Ventes de bois	20
	<hr/>
	\$460

Cette somme ne comprend que les revenus provenant de la ferme. Pour obtenir le revenu-argent moyen total, il faut ajouter le revenu des travaux de voirie (\$25), ce qui donne un revenu-argent total de \$485. Cette somme ne comprend pas les revenus suivants qui ne s'appliquent pas à la majorité des cultivateurs:

Erablières	\$ 30 (16 cultivateurs)
Apiculture	10 (3 cultivateurs)
Animaux à fourrure	185 (1 cultivateur)
Revenus des chantiers	120 (15cultivateurs)

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$200 par ferme. Cette somme ajoutée au revenu-argent donne un revenu moyen total se chiffrant à \$685. par ferme.

Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les réparations, la main-d'oeuvre et les achats de matières premières, elles s'élèvent à \$280 en moyenne par ferme.

Si l'on considère le revenu-argent que le cultivateur retire uniquement de sa ferme, on s'aperçoit que Notre-Dame-du-Lac constitue une des meilleures paroisses agricoles du comté. Ce développement est attribuable d'abord à l'âge de la paroisse, puis à la disparition de l'industrie du bois qui, tout en étant encore importante, n'occupe plus la première place dans l'économie locale; le chemin de fer favorise aussi l'élevage en facilitant l'expédition des animaux.

Achats

Tous les achats concernant les utilités professionnelles des cultivateurs sont faits chez les marchands locaux et sans coopération de la part des acheteurs. En 1937, les marchands de la localité ont vendu 60 tonnes d'engrais chimiques, 100 tonnes de moulées alimentaires, 60 tonnes de semences, 2 tonnes d'insecticides, 1 tonne de ficelle d'engerbage, 3 tonnes de fil de fer et 200 rouleaux de fils barbelés.

Une autre catégorie de marchandises comprend des denrées et articles achetés chez les marchands locaux et qui pourraient, du moins en partie, être produits par les cultivateurs. Ainsi on trouve des grains de semence pour une valeur de \$6,000, de la farine (\$12,000) et des viandes (\$6,000). On achète aussi pour environ \$30,000 de chaussures. Comme Notre-Dame constitue en quelque sorte un centre d'approvisionnement, il s'ensuit que les achats ci-dessus ne représentent pas uniquement ceux des gens de la municipalité.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$39 d'impôts. Cette somme comprend \$20 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, \$8. de taxes municipales et \$11 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

Notre-Dame-du-Lac compte 6 sociétés agricoles. Ce sont:

- La Société Coopérative (beurrerie) (70 membres)
- Le Cercle Agricole (35 membres)
- La Société d'Agriculture (62 membres)
- Le Cercle de l'U.C.C.
- Le Cercle des Jeunes Eleveurs (16 membres)
- Le Cercle des Fermières (35 membres)

Il s'élève à \$460 et est formé principalement des revenus provenant du commerce des porcs et de la vente des produits laitiers. Le tableau ci-dessous donne les éléments de ce revenu:

Grandes cultures	\$ 53
Produits laitiers	160
Ventes de bovins	40
Ventes de porcs	130
Ventes de moutons	30
Aviculture	27
Ventes de bois	20
	<u>\$460</u>

Cette somme ne comprend que les revenus provenant de la ferme. Pour obtenir le revenu-argent moyen total, il faut ajouter le revenu des travaux de voirie (\$25), ce qui donne un revenu-argent total de \$485. Cette somme ne comprend pas les revenus suivants qui ne s'appliquent pas à la majorité des cultivateurs:

Erablières	\$ 30 (16 cultivateurs)
Apiculture	10 (3 cultivateurs)
Animaux à fourrure	185 (1 cultivateur)
Revenus des chantiers	120 (15cultivateurs)

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$200 par ferme. Cette somme ajoutée au revenu-argent donne un revenu moyen total se chiffrant à \$685. par ferme.

Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les réparations, la main-d'oeuvre et les achats de matières premières, elles s'élèvent à \$280 en moyenne par ferme.

Si l'on considère le revenu-argent que le cultivateur retire uniquement de sa ferme, on s'aperçoit que Notre-Dame-du-Lac constitue une des meilleures paroisses agricoles du comté. Ce développement est attribuable d'abord à l'âge de la paroisse, puis à la disparition de l'industrie du bois qui, tout en étant encore importante, n'occupe plus la première place dans l'économie locale; le chemin de fer favorise aussi l'élevage en facilitant l'expédition des animaux.

Achats

Tous les achats concernant les utilités professionnelles des cultivateurs sont faits chez les marchands locaux et sans coopération de la part des acheteurs. En 1937, les marchands de la localité ont vendu 60 tonnes d'engrais chimiques, 100 tonnes de moulées alimentaires, 60 tonnes de semences, 2 tonnes d'insecticides, 1 tonne de ficelle d'engerbage, 3 tonnes de fil de fer et 200 rouleaux de fils barbelés.

Une autre catégorie de marchandises comprend des denrées et articles achetés chez les marchands locaux et qui pourraient, du moins en partie, être produits par les cultivateurs. Ainsi on trouve des grains de semence pour une valeur de \$6,000, de la farine (\$12,000) et des viandes (\$6,000). On achète aussi pour environ \$30,000 de chaussures. Comme Notre-Dame constitue en quelque sorte un centre d'approvisionnement, il s'ensuit que les achats ci-dessus ne représentent pas uniquement ceux des gens de la municipalité.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$39 d'impôts. Cette somme comprend \$20 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, \$8. de taxes municipales et \$11 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

Notre-Dame-du-Lac compte 6 sociétés agricoles. Ce sont:

- La Société Coopérative (beurrerie) (70 membres)
- Le Cercle Agricole (35 membres)
- La Société d'Agriculture (62 membres)
- Le Cercle de l'U.C.C.
- Le Cercle des Jeunes Eleveurs (16 membres)
- Le Cercle des Fermières (35 membres)

Toutes ces organisations fonctionnent bien sauf le cercle de l'U.C.C. qui donnent des résultats médiocres. On remarque aussi que l'individualisme et l'opposition des intérêts commerciaux nuisent à l'association professionnelle et au mouvement coopératif.

o o o

Depuis une dizaine d'années, l'agriculture a beaucoup progressé. La cause de cette amélioration réside dans l'intérêt suscité par l'agriculture au détriment de l'industrie forestière qui ne constitue maintenant qu'une occupation secondaire. Chaque année, le nombre de cultivateurs pratiquant des labours d'automne augmente. L'emploi plus répandu d'amendements calcaires et d'engrais chimiques, un choix plus judicieux des grains de semence et l'adoption de plans rationnels de rotation contribuent au développement de l'agriculture.

On prévoit que d'ici peu d'années, l'industrie laitière et la production agricole s'amélioreront encore par suite de la découverte récente d'une carrière de pierre à chaux à St-Eusèbe. Il semble que Notre-Dame-du-Lac ait dépassé la période de transformation qui consiste à passer d'une économie basée sur le bois à une économie basée sur l'agriculture. On peut affirmer que la disparition de la grosse industrie de la localité, celle de la Fraser Realties Ltd n'entraînerait pas de perturbations sociales.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La Coopérative Agricole de Notre-Dame-du-Lac a été fondée en 1932. Les actionnaires au nombre de 72, ont contribué à améliorer la propriété et la machinerie, car la beurrerie est évaluée actuellement à \$15,000 alors qu'elle ne valait de \$7,000 en 1932. En 1937, la production s'est élevée à 120,000 livres de beurre. Le lait est fourni par les cultivateurs locaux, ceux de Cabano et de St-Dominique-du-Lac. La moitié du beurre produit est vendu aux consommateurs de la région; le reste est vendu à la Coopérative Fédérée de Québec. La beurrerie, dont le fonctionnement est très satisfaisant, constitue le principal facteur du développement de l'agriculture et surtout de l'industrie laitière. Celle-ci s'améliore régulièrement d'année en année.

2) Moulanges

A 3 milles du centre du village, sur la route nationale, en allant vers Ste-Rose-du-Dégelé, on rencontre la moulange de M. Philias Landry. L'établissement fonctionne depuis près de 75 ans, mais il n'appartient à M. Landry que depuis une vingtaine d'années. La moulange requiert le travail de 2 hommes employés d'août à janvier, mais le travail se poursuit quand même pendant une période annuelle de 9 mois. En 1937, la production a consisté en 250 minots de blé, 800 minots de sarrasin et 800 minots de grains mélangés. Toute la matière première provient des cultivateurs de la région.

L'établissement de M. Landry utilise comme force motrice l'eau de la petite rivière Notre-Dame. En hiver la glace empêche le fonctionnement de la moulange. Il semble que le manque de connaissances techniques et de capital s'opposent à l'amélioration de la production de cette industrie.

Sur la même petite rivière, à $2\frac{1}{4}$ milles en amont, M. Achille Michaud possède aussi une moulange. L'établissement a été construit il y a plus de 60 ans et est situé sur le vieux chemin Témiscouata, à $3\frac{1}{2}$ milles du village. M. Michaud travaille avec son fils pendant une période annuelle de 4 mois. En 1937, on a moulu 700 minots de blé, 2,000 minots de sarrasin, 100 minots d'orge et 4,000 minots de grains mélangés. Une chute d'eau est utilisée comme force motrice. M. Michaud désire améliorer sa digue, mais M. Landry qui utilise aussi la petite rivière Notre-Dame en aval de l'établissement de M. Michaud, s'oppose à la construction d'un barrage plus considérable.

3) Carderies

Les deux moulanges dont nous venons de parler sont attenantes chacune à une carderie. Depuis 6 ans, M. Michaud a installé dans le local qui abrite sa moulange une carderie qui progresse constamment. L'établissement qui fonctionne pendant 7 mois par année, a cardé 10,000 livres de laine en 1937. Le défaut de connaissances techniques sur le procédé à employer pour carder certaines laines courtes donne à M. Michaud des difficultés. Le pouvoir fourni par la rivière Notre-Dame serait suffisant pour permettre l'aménagement d'une petite filature, mais M. Michaud manque de capital et son concurrent M. Landry s'oppose à la construction d'un barrage plus élevé.

La carderie de M. Philias Landry fonctionne pendant une période annuelle de 6 mois. Cette petite industrie a produit 4,000 livres de laine cardée en 1937.

Les deux carderies et les deux moulanges sont des industries peu considérables qui ne font que répondre aux besoins locaux, mais il semble que ces établissements ne pourraient disparaître sans affecter l'économie de la région. Il serait à l'avantage des gens de la municipalité que ces deux artisans, MM. Landry et Michaud, reçussent des conseils de techniciens compétents, car les cultivateurs mangeraient du meilleur pain et fileraient une laine plus belle.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité compte 5 scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Pour eux	Bois de sciage	Bardeaux	Planage p.m.p.
Fraser Realities Ltd		33,000,000	
Philippe Plourde	300,000		
Ovide Dubé	25,000		
<u>Pour les autres</u>			
Achille Michaud	100,000	150,000	100,000
Ludger Dubé	90,000		40,000
Philippe Plourde	25,000		
Ovide Dubé	75,000		

M. Achille Michaud, propriétaire de la moulange et de la carderie dont nous avons parlé plus haut, est aussi le propriétaire d'un moulin à scie. Cette industrie fonctionne depuis près de 75 ans à raison de 2 à 3 mois par an. M. Michaud ne scie que pour le compte des autres cultivateurs.

A 1 mille du village, sur la route nationale allant vers Ste-Rose-du-Dégelé, on trouve la scierie de M. Ludger Dubé. L'établissement fonctionne pendant une période annuelle de 4 mois.

La scierie de M. Philippe Plourde est située à 1 mille du village, sur la route allant vers Cabano. Cette petite industrie qui emploie 3 hommes en période d'activité, fonctionne pendant 3 mois par année. La matière première provient des terres patentées et surtout des lots de colons de St-Dominique-du-Lac et de St-Eusébe. M. Plourde écoule une partie de sa production dans la localité, mais ses plus gros acheteurs sont la Fraser Realities Ltd (100,000 p.m.p.), le chemin de fer Témiscouata (25,000 p.m.p.) et des marchands de Québec (50,000 p.m.p.).

Une autre scierie, celle de M. Ovide Dubé, est située sur la route allant vers Ste-Rose-du-Dégelé, à environ 3 milles de Notre-Dame.

Cette industrie fonctionne depuis plus de 60 ans à raison de 2 mois par an. La production de cette petite scierie est vendue sur le marché local.

Le moulin de la Fraser Realities Ltd, le plus important de la localité, est situé dans le village, sur le bord du lac Témiscouata. L'établissement, selon l'intensité du travail, emploie de 40 à 65 hommes et fonctionne en moyenne 8 mois par année. En 1937, la compagnie a coupé 425,000

billots qui ont été transformés en 33,000,000 de bardeaux. Environ 47,000 cordes de bois à pâte ont été sciées, puis transportées par voie du Lac Témiscouata à Edmunston où elles sont transformées en pâte à papier. Toute la matière première provient des réserves que la compagnie possède dans la seigneurie du lac Témiscouata.

2) Atelier de menuiserie

On trouve à Notre-Dame-du-Lac une industrie dérivée de l'industrie du bois, c'est la manufacture de M. Georges Bergeron qui fabrique des portes et des châssis. L'établissement est situé dans le village et appartient à M. Bergeron depuis 1933. Cette industrie fonctionne toute l'année. En 1937, la production comprend 75 portes, 550 châssis et 150 chaises. Ces produits trouvent facilement des débouchés chez les colons des cantons Auclair et Biencourt.

o o o

Il y a deux ans, on trouvait à Notre-Dame-du-Lac une tannerie appartenant à M. Jos. O'Leary. Cette industrie fonctionnait depuis une vingtaine d'années, employait 2 hommes en permanence et semblait prospérer. Un incendie, que l'on croit criminel, a détruit l'établissement. Depuis la destruction de son atelier, M. O'Leary s'est installé sur une ferme.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

Notre-Dame-du-Lac est située sur le parcours du chemin de fer Témiscouata qui relie Rivière-du-Loup à Edmunston, N.B. Le train passe deux fois par jour, une fois à l'aller et une fois au retour. La gare principale, Notre-Dame-du-Lac, est située à $1\frac{1}{4}$ mille du centre du village. On y trouve la voie principale, la voie d'évitement, le téléphone public et le télégraphe. L'arrêt Cloutier, quoique situé au centre du village, ne constitue qu'une gare secondaire.

Le volume de la circulation ferroviaire pour l'année 1937 est indiqué dans le tableau suivant:

<u>Marchandises reçues</u>		<u>Marchandises expédiées</u>	
Produits alimentaires	422 tonnes	Produits de la ferme	185 tonnes
Produits agricoles	860	Produits de la forêt	5282
Matières premières	493	Produits industriels	45
Autres produits	466	Autres produits	45
Total	2,241 tonnes	Total	5,557 tonnes

Une assez forte proportion de ces marchandises sont constituées par des produits expédiés des localités environnantes et passant par Notre-Dame. Il ne faut donc pas attribuer ces chiffres seulement au commerce local. Depuis une dizaine d'années, le volume ferroviaire total a diminué de près de 25%; le transport des voyageurs a baissé dans les mêmes proportions.

Service de traversiers

Un service de traversiers relie Notre-Dame à St-Dominique-du-Lac situé de l'autre côté du lac Témiscouata. Les deux navires font chacun le trajet 8 fois par jour. L'un des traversiers, propriété de M. Adélarde Dufour de St-Dominique-du-Lac, jauge 52 tonnes; l'autre, plus petit (16 tonnes), appartient à M. Antoni Bégin aussi de St-Dominique-du-Lac. Le prix de la traversée, aller et retour, est de 10 sous par personne et de \$1 par auto. Le trafic des marchandises est surtout constitué de produits alimentaires et de produits du bois. Les marchandises venant de Notre-Dame sont surtout des produits destinés aux colons du canton Auclair. Les chargements venant vers Notre-Dame sont des marchandises provenant en grande partie de St-Dominique-du-Lac. Le lac Témiscouata est aussi sillonné par 4 autres petits navires appartenant à la compagnie Fraser.

Routes

La route nationale qui joint Rivière-du-Loup à Edmunston, N.B., (route no 2) passe dans la localité. Un service régulier d'autobus relie les deux villes. A Notre-Dame-du-Lac cet autobus passe le matin en allant vers Rivière-du-Loup; il soir il revient et se dirige vers

Edmundston.

Comme dans la plupart des autres localités du comté, on trouve à Notre-Dame des colporteurs qui vendent des nouveautés et des habits. Ces marchands ambulants viennent surtout d'Edmundston, de Québec et de Montréal.

La municipalité comporte un service de distribution d'électricité qui appartient à la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Le service de téléphone est exploité par la Compagnie de Téléphone de Kamouraska.

MUNICIPALITE DE ST-MATHIAS-DE-CABANO

On trouve à Cabano deux municipalités. Ce sont le village de Cabano et la paroisse de St-Mathias -de-Cabano. Ces deux municipalités étant intimement liées au point de vue économique et ne formant qu'une localité géographique, nous les étudierons dans une seule monographie, quitte à faire des distinctions là où la compréhension du sujet l'exigera.

o o o

1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Cabano occupe un territoire d'une superficie de 36 milles carrés entièrement située dans la seigneurie du lac Témiscouata. Le relief du sol est constitué par des collines dont l'apparence de cabanons explique le nom de Cabano donné à la municipalité.

Le village présente l'aspect d'une petite ville industrielle. En entrant dans la localité, on ne peut manquer d'apercevoir les hautes cheminées du moulin de la Fraser Company Ltd, les innombrables tas de planches alignés près de la voie ferrée, les carrés de bardeaux disposés en damier et, sur le lac, les îlots de billots qui attendent leur utilisation au moulin.

Le lac Témiscouata constitue le principal facteur de la situation géographique de la municipalité. Le village de Cabano est situé à l'endroit où le Vieux Chemin militaire rencontrait le lac. On trouve encore près de la rivière Caldwell les ruines du fort Ingalls qui devait protéger la région contre les invasions américaines.

Le lac Témiscouata en favorisant le transport du bois, a contribué au développement de la municipalité. Les rives du lac qui forment à Cabano une sorte de plage, ont facilité l'établissement du moulin de la Fraser Company Ltd, une des scieries les plus considérables de la région.

Le réseau hydrographique ne comporte pas de grandes rivières. La plus importante, la rivière Cabano, déverse les eaux du lac Long et vient se jeter dans le lac Témiscouata au village même de Cabano. Cette rivière a servi longtemps au transport du bois. On trouve deux autres rivières: la rivière de la Savane et la rivière Caldwell qui forme un marais avant de se jeter dans le lac Témiscouata.

Les deux municipalités sont constituées par un habitat villageois. L'agglomération des maisons s'est effectuée autour de l'église, de la gare et des scieries.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après les renseignements que nous avons recueillis du secrétaire-trésorier des deux municipalités, Cabano qui comptait 2,651 âmes en 1931, possède en 1937 une population se chiffrant à 2,235 âmes, soit 1,853 pour le village et 382 pour la paroisse. Cette diminution est considérable, car l'accroissement naturel calculé pour la même période atteint le chiffre de 362. Le tableau suivant résume les mouvements de la population depuis 1931:

Population de Cabano en 1931	2,651
Accroissement naturel calculé depuis 1931	362
Individus établis depuis 1931	65
	<u>3,078</u>
Population actuelle (1937)	<u>2,235</u>

Nombre de départs depuis 1931 843

Cabano, comme toutes les localités où l'industrie du bois occupe une place importante dans l'économie locale, compte une partie de sa population qui s'en va à l'automne et revient le printemps. Quant au reste de la population qui demeure dans la municipalité, elle vit presque entièrement de l'industrie du bois. C'est ce qui explique le grand nombre de départs enregistrés depuis 1931. En 1932, plus de 100 familles ont émigré par suite de la fermeture du moulin de la Fraser Company Ltd. La plupart de ces gens sont allés coloniser dans la région du lac des Aigles ou sont partis vivre dans les villes.

Occupation du sol

On trouve à Cabano 66 propriétaires de fermes, dont 5 établis dans le village. Ces chiffres qui ne concordent pas avec les statistiques, proviennent néanmoins du rôle d'évaluation des deux municipalités. Il y a 125 propriétaires de maisons sur emplacements et 75 locataires de maisons. Parmi ces occupants, tous cultivent un jardin, 3 gardent des chevaux, 25 élèvent des volailles et 5 s'occupent de camionnage.

Modes de vie

On relève 64 cultivateurs chefs de famille et 2 cultivateurs célibataires. Une dizaine parmi eux tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; les autres vivent des revenus de leur terre et du travail des chantiers. On trouve 300 chefs de famille et 200 jeunes gens qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. En hiver on compte une quarantaine de chômeurs.

Les boutiques d'artisans comprennent 2 ateliers de menuiserie, 2 forges, 4 garages, 2 cordonneries, 2 boutiques d'horlogers, 6 boutiques de coiffeurs, 2 ateliers de ferblantiers et 1 boutique de plombiers. L'industrie est représentée par 1 moulin et 3 scieries.

Il y a une quinzaine d'années, plusieurs familles vivaient en partie des revenus de la pêche. Le lac est aujourd'hui dépeuplé. Il faut attribuer cette perte de richesse au défaut d'échelles à poissons (fish ways) dans le barrage du pied du lac et à l'abondance de bran de scie accumulé le long du rivage là où il y a des scieries.

On compte à Cabano 1 commerçant de gros et 8 commerçants de détail. Environ 6 familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Huit employés travaillent pour le compte du chemin de fer Témiscouata et deux autres s'occupent du traversier qui joint Cabano à la route qui va à St-Michel-du-Squateck. On trouve 5 camionneurs et 3 chauffeurs de taxi.

Les professions libérales sont représentées par 1 notaire, 2 médecins, 1 agronome et 1 optométriste. L'enseignement est confié à 9 religieuses de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire et à 6 religieux de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur. Une douzaine de jeunes filles font du service domestique, 6 travaillent dans des magasins et 3 dans des bureaux. Une vingtaine d'autres gagnent leur vie dans les villes. La main-d'oeuvre est abondante, mais en ce qui concerne le service domestique, on emploie les jeunes filles des paroisses voisines plutôt que celles de Cabano.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Cabano, à cause du marché avantageux que constitue sa population villageoise de près de 2,000 âmes dont une bonne partie sont des ouvriers, devrait être une paroisse agricole florissante, mais ce n'est pas le cas. La production des terres et des troupeaux n'est pas importante et une bonne partie des produits agricoles sont importés des paroisses avoisinantes. Sur 66 cultivateurs, un petit groupe seulement sont travailleurs et entrepreneurs.

On compte 5 fermes établies dans le village et 61 établies dans la paroisse. Le capital moyen engagé par ferme atteint \$2,850. Ce chiffre comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$1,000, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$800 et à \$600, puis les troupeaux représentant une somme de \$450. On trouve 4 fermes hypothéquées

sous le régime des prêts de l'Office du Crédit agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme s'élève à \$1,240.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 140 acres (192' x 192'). Cette superficie comprend 51 acres d'étendue labourée, 59 acres en forêt de seconde pousse, 26 acres en abatis et 4 acres en étendue non utilisable.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Pour de plus amples détails consulter la monographie de Notre-Dame-du-Lac).

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse (50%), de terre sablo-argileuse (35%) et de terre noire (15%). En 1937, les cultivateurs ont utilisé 35 tonnes d'amendements calcaires et 23 tonnes d'engrais chimiques. Le sol est généralement fertile et l'égouttement des terres est satisfaisant. On remarque cependant la présence de marécages assez étendus près de l'embouchure de la rivière Caldwell.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis quelques années, l'agriculture progresse sensiblement; les étendues ensencées en blé et en fourrage vert ont augmenté; les jardins de famille sont plus soignés et produisent une plus grande variété de légumes. Les rendements restent cependant inférieurs à la moyenne de la région. Les étendues en culture sont indiquées dans le tableau suivant:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies en acres</u>
Blé	60
Avoine	1,095
Orge	80
Sarrasin	130
Pois secs	20
Fèves	10
Grains mélangés	140
Fourrage vert	30
Foin	1,650
Pommes de terre	140
Racines fourragères	40
Jardins de famille	250
Pâturages	1,825

On compte deux producteurs spécialisés. L'un a produit en 1937, 60,000 livres de grains de semences. L'autre cultive des pommes de terre. Sa production s'est élevée à 1,500 boisseaux en 1937. La vente du foin, des pommes de terre, des pois secs et de l'avoine rapporte en moyenne \$38 par ferme.

2) Cultures Maraîchères et Fruitières

Quoique plusieurs cultivateurs vendent des légumes, on ne trouve à Cabano qu'un jardin maraîcher proprement dit. On y cultive presque tous les légumes et les petits fruits. La plupart des légumes viennent bien, sauf les oignons et le céleri. On estime que presque tous les cultivateurs retirent de la vente des légumes au moins une quinzaine de dollars chacun.

La pomiculture ne fait que commencer. On compte 350 pommi-ers dont l'état est satisfaisant. Cette culture devrait être développée, car le village constitue un excellent débouché.

3) Érablières

Il y a dans la municipalité 5 érablières en exploitation. En 1937, la production s'est élevée à 200 gallons de sirop et à 1,000 livres de sucre.

La vente de ces produits sur le marché local a rapporté en moyenne \$40 par érablière,

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux s'élevait à 137 en 1931; actuellement le troupeau comprend 151 bêtes que l'on utilise à la fois sur la ferme et dans les chantiers. L'élevage est très peu important, mais chaque année, les cultivateurs achètent environ 25 chevaux qui proviennent des provinces de l'Ouest. Depuis quelques années, les cultivateurs s'intéressent davantage à l'élevage chevalin et désirent se procurer un étalon afin de développer l'élevage. Ils espèrent ainsi satisfaire aux besoins locaux et surtout vendre des chevaux aux compagnies d'exploitation forestière qui en ont besoin pour les travaux de chantiers.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre de bovins se chiffrent actuellement à 450 animaux. Le troupeau est composé principalement d'animaux de race croisée Jersey. Parmi les bêtes de race pure, on trouve 6 vaches de race Jersey, 5 vaches de race Ayrshire, 6 vaches de race Holstein, 5 vaches de race Hereford et 4 taureaux pur sang.

Cabano ne possède pas de beurrerie. Les cultivateurs vont porter le lait aux beurreries de Notre-Dame-du-Lac ou de St-Louis-du-Ha! Ha! Les revenus que rapporte la vente des produits laitiers s'élèvent à \$125 en moyenne par ferme. Le commerce des bovins de boucherie (80 vaches et bouvillons et 35 veaux de lait) rapporte \$35 en moyenne par ferme.

3) Porcs

Le nombre de porcs s'élève actuellement à 485 animaux. La race Yorkshire à bacon comprend 265 sujets et la race Chester White à lard en compte 220. Le troupeau est composé de 15 verrats, 70 truies et 400 porcelets. En 1937, les cultivateurs ont abattu 150 porcs pour les besoins domestiques et ils en ont vendu 250 vivants. Ce commerce rapporte en moyenne \$75 par ferme. Les cultivateurs auraient avantage à intensifier cet élevage, car les chantiers offrent des débouchés avantageux.

4) Moutons

L'élevage ovin est en régression. Le troupeau comprenait 721 bêtes en 1931; en 1937, on ne compte que 555 moutons. Le troupeau comprend 430 brebis, 75 béliers et 450 agneaux. Ces animaux appartiennent à la race Leicester croisée. Chaque année une trentaine de bêtes sont abattues pour satisfaire les besoins domestiques. En 1937, environ 120 moutons ont été vendus en coopération. Ce commerce rapporte en moyenne \$22 par ferme. Malgré les dépradations causées par les chiens, les cultivateurs devraient développer cet élevage, car la demande pour la chair et la laine est abondante.

5) Volailles

La municipalité compte actuellement 7,600 volailles. Le manque de connaissances techniques, l'insuffisance de grains d'alimentation et une sorte d'indifférence de la part des cultivateurs nuisent au développement de l'aviculture. Néanmoins le commerce des oeufs et des volailles grasses rapporte en moyenne la somme de \$37 par ferme.

6) Apiculture

Cabano compte 2 apiculteurs possédant ensemble 25 ruches. L'an dernier, ils ont vendu 1,450 livres de miel aux consommateurs locaux. Ce commerce rapporte environ \$75 par producteur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

La plupart des cultivateurs travaillent aux chantiers. On estime que cette occupation leur rapporte en moyenne \$130 chacun. Outre ces revenus, les cultivateurs vendent du bois provenant de leurs terres. Le commerce de bois de chauffage et de bois à pâte rapporte en moyenne \$75 par ferme.

2) Autre source de revenus

Une vingtaine de cultivateurs gagnent quelque argent aux travaux de voirie. Cette occupation rapporte en moyenne \$30 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent que les cultivateurs de Cabano retirent de leurs fermes s'élève à \$422. Les éléments composant cette somme sont indiqués dans le tableau suivant:

Grandes cultures	\$ 38
Produits laitiers	125
Ventes de bovins	35
Ventes de porcs	75
Ventes de moutons	22
Aviculture	37
Ventes de bois	75
Ventes de légumes	15
	<hr/>
	\$422

Pour obtenir le revenu-argent total, il faut ajouter à cette somme le revenu provenant des chantiers (\$130). Le revenu-argent total atteint donc \$552 par cultivateur. Ce montant ne comprend pas les revenus provenant de l'exploitation des érablières, de l'apiculture et des productions spécialisées, car ces activités ne sont le fait que de quelques cultivateurs seulement.

La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$200 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et les réparations de l'outillage et des bâtisses, les taxes et les achats de matières premières, elles atteignent la somme de \$180 par ferme.

Cabano malgré sa population de plus de 2,000 âmes qui en fait le centre le plus peuplé du Témiscouata, ne compte que 66 cultivateurs, alors que des municipalités comme Notre-Dame-du-Lac et Rivière-Bleue, tout en ayant une population moindre, enregistrent respectivement 180 et 136 cultivateurs. Cette anomalie s'explique quand on sait que la très grande majorité de la population de Cabano vit des revenus de l'industrie forestière. Les cultivateurs eux-mêmes n'en sont pas exemptés, car plus de 37% de leur revenu-argent provient de l'industrie du bois.

Cette source de revenus constitue en elle-même un danger, car le jour où la Fraser Company Ltd qui emploie à elle seule plus de 300 hommes cessera ses activités, il y aura certainement des perturbations dans la population, d'autant plus que les gens de Cabano, au dire de leur curé, ne sont pas très économes.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui proviennent directement du producteur, toutes les marchandises sont achetées chez les marchands locaux. En 1937, les cultivateurs ont acheté 23 tonnes d'engrais chimiques, des moulées alimentaires (700 minots) des grains de semences (4,000 livres), et des insecticides (1,200 livres). Les cultivateurs achètent aussi du beurre, de la farine, des fruits, des articles en cuir et de la viande. Une partie tout au moins de ces marchandises pourrait être produite dans la localité.

Impôts et contributions

Les charges fiscales se chiffrent à \$36 par famille. Cette somme comprend \$19 de contributions versées à l'église, \$5 de taxes municipales et \$12 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

Cabano compte 4 sociétés agricoles. Ce sont:

- Le Cercle Agricole (40 membres)
- La Société d'Agriculture (40 membres)
- Le Cercle de l'.C.C. (90 membres)
- Le Cercle des Fermières (50 membres)

Il existe aussi une Caisse Populaire, mais ses mauvais placements ont ralenti ses activités. Ces sociétés fonctionnent de façon satisfaisante, mais leur succès est souvent entravé par l'individualisme et la partisanerie politique.

o o o

On constate que peu de fils de cultivateurs s'établissent sur des terres; la plupart aiment mieux travailler dans les scieries. Cette tendance est regrettable, car la population du village offre des débouchés avantageux aux produits agricoles qui, jusqu'ici, ont été insuffisants à nourrir la classe des journaliers. Actuellement une foule de denrées proviennent des cultivateurs de Notre-Dame-du-Lac et de St-Louis-du-Ha! Ha!

B- INDUSTRIES

Industrie dérivée de l'agriculture

On ne compte à Cabano qu'une industrie dérivée de l'agriculture, c'est la moulange de M. Paul Michaud. L'établissement est situé sur les bords de la rivière Caldwell et fonctionne depuis 1936 à raison de 5 mois par année. En 1937, M. Michaud a moulu 2,700 minots d'avoine et d'orge et 500 minots de sarrasin.

Industrie du bois

La municipalité compte deux scieries dont la production apparaît dans le tableau suivant:

	Sciage M. p.m.p.	Bardeaux (milliers)	Lattes (milliers)	Traverses	Planage M.p.m.p.
<u>Pour eux</u>					
Fraser Co. Ltd.	19,000	29,000	8,500	24,265	9,500
Ernest Pelletier	1,000	2,500	3,500	2,000	
<u>Pour les autres</u>					
Ernest Pelletier	50	100			

La Fraser Company Limited possède à Cabano une scierie de grande capacité. L'usine située sur le bord du lac Témiscouata et à proximité de la gare. L'établissement fonctionne depuis 1900 et emploie plus de 300 hommes travaillant 6 mois par an. Pendant cette période, le moulin produit à pleine capacité. Des commerçants de gros américains achètent une bonne partie de la production. En 1937, la compagnie a vendu aux Etats-Unis 9,000,000 de p.m.p. de bois de sciage, 2,700,000 lattes, 8,900,000 bardeaux et 22,800 traverses de chemin de fer. La compagnie vend à ses clients canadiens 4,000,000 de p.m.p. de bois de sciage, 7,000,000 de lattes et 16,900,000 bardeaux. Depuis trois ans, la production a augmenté de 22%.

En 1937, on estime que 69,800 cordes de bois à pâte ont été coupées puis transportées à Edmundston pour y être transformées en pâte à papier. Sur ce total 26,500 cordes proviennent des réserves de la compagnie, 30,600 cordes ont été achetées des colons et des cultivateurs et 12,700 cordes ont été coupées sur les terres de la Couronne. Ces chiffres nous font voir l'importance de cette industrie qui est la plus considérable du Témiscouata.

Une autre scierie, celle de M. Ernest Pelletier, est située à l'endroit où la route nationale rencontre la rivière Cabano. L'établissement fonctionne depuis 1913, mais il n'appartient à M. Pelletier que depuis 5 ans. Cette industrie emploie une vingtaine d'hommes pendant une période annuelle d'environ 5 mois. Toute la matière première utilisée provient des lots de colons de St-Elzéar et de St-Dominique-du-Lac. Cette industrie qui a doublé sa production depuis 3 ans écoule la plus grande partie de ses produits à Montréal. M. Pelletier, outre cette industrie, possède une autre scierie à St-Elzéar et est propriétaire de la boulangerie de Cabano.

A 4 milles du village, près de la rivière Caldwell, on trouve la scierie de M. Paul Michaud. Cette petite industrie n'est installée que depuis 8 mois et on ne peut encore en estimer la production.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Témiscouata qui joint Rivière-du-Loup à Edmundston passe à Cabano. La gare qui est située dans le village, compte 1 voie principale, 2 voies d'évitement, des entrepôts, 1 téléphone public et un télégraphe. Le volume de la circulation ferroviaire pour l'année 1937 est indiqué dans le tableau suivant:

<u>Marchandises expédiées</u>		<u>Marchandises reçues</u>	
Produits de la forêt	51,500 tonnes	Produits alimentaires	753 tonnes
Produits industriels	12	Produits agricoles	390
Autres produits	135	Autres produits	967
Total	51,647 tonnes	Total	2,110 tonnes

En 1937, on estime que 2,500 voyageurs sont partis de la gare de Cabano. Le transport des voyageurs par chemin de fer diminue tous les ans.

Routes

Cabano est situé sur le parcours de l'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Edmundston. Il y a un service d'aller-retour tous les jours. Un traversier joint Cabano à la route qui va à St-Michel-du-Squateck. La municipalité ne comporte aucun service régulier de camionnage.

Contrairement aux autres localités du comté, Cabano ne connaît pas les colporteurs, car les autorités municipales ne permettent aux marchands de passage d'exercer leur commerce que moyennant le paiement d'une taxe annuelle de \$100.

La Compagnie de Téléphone de Kamouraska est propriétaire du service de téléphone. Le service de distribution d'électricité est exploité par la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-LOUIS-DU-HA! HA!

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité dont la superficie s'élève à environ 70 milles carrés, est située en partie dans la seigneurie du lac Témiscouata, dans le canton Armand et dans le canton Cabano. Le terrain qui est peu accidenté présente l'aspect de longues terrasses sur lesquelles s'échelonnent des collines.

Le réseau hydrographique ne comporte pas de cours d'eau important. Les eaux de la municipalité coulent vers l'Océan Atlantique d'un côté par la rivière la Savane et le lac Témiscouata, et de l'autre par les affluents de la rivière Bleue qui prennent leur source dans le nord du canton Cabano. Outre le lac Témiscouata, on trouve le lac de la Savane et le Dole.

La municipalité forme un habitat rural dispersé sur plusieurs rangs. Vauban qui constitue une agglomération secondaire est situé à 4 milles du village en se dirigeant vers St-Honoré.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Malgré un accroissement naturel calculé de 310 âmes depuis 1931, la population de la municipalité est en régression. En 1931, la population se chiffrait à 1,733 âmes et en 1937, St-Louis ne compte plus que 1,688 habitants, soit 254 familles dont une de religion protestante. Le tableau de la page suivante résume les mouvements de la population depuis 1931.

Population en 1931	1,733
Accroissement naturel calculé depuis 1931	310
Individus établis depuis 1931	15
	<u>2,058</u>
Population actuelle (1937)	1,688
Nombre de départs depuis 1931	370

St-Louis est une municipalité où, par suite des réserves forestières détenues par la compagnie Fraser, il ne reste plus de terres disponibles pour l'établissement de nouveaux cultivateurs. Cet état de choses explique pourquoi St-Louis perd chaque année un nombre de personnes à peu près équivalent au chiffre de l'accroissement naturel. Depuis 1931, seulement 2 familles sont venues s'établir dans la municipalité tandis qu'environ 66 familles en sont parties. Presque tous les partants sont allés coloniser à St-Elzéar, à St-Emile d'Auclair et à St-Godard.

Occupation du sol

La municipalité compte environ 147 cultivateurs, 82 propriétaires de maisons sur emplacements et 28 locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants, une centaine de familles cultivent un jardin, 25 élèvent des volailles, une dizaine gardent des chevaux et 8 s'occupent de camionnage. La municipalité compte 7 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

On relève 144 cultivateurs chefs de famille et 3 célibataires. Parmi eux, une vingtaine tirent la totalité de leur substance de leur ferme; les autres, tout en vivant du revenu de leur terre, s'occupent de divers travaux: travail des chantiers, réparation des routes, travail à la journée, etc. Trente-cinq chefs de famille et environ 75 jeunes gens gagnent leur vie en qualité de journaliers.

La municipalité compte 4 ateliers de menuiserie, 4 forges, 2 garages, 2 cordonneries, 1 boutique de coiffeurs, 1 atelier de ferblantiers et 1 boutique d'horloger. L'industrie est représentée par 1 beurrerie, 1 moulinage, 2 scieries et 1 atelier de fabrication de portes et châssis. On trouve aussi 3 restaurants et 5 magasins généraux. Une douzaine de familles vivent du commerce de détail et trois autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. La localité compte 4 employés de chemin de fer, 8 camionneurs et un chauffeur de taxi. Une vingtaine de jeunes filles font du service domestique et une dizaine d'autres travaillent dans les municipalités voisines. St-Louis compte un médecin.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

St-Louis-du Ha! Ha! constitue l'une des meilleures paroisses agricoles du Témiscouata. On y trouve de belles terres, une production végétale variée et une industrie laitière bien organisée. Les 147 cultivateurs de la municipalité sont établis sur des fermes dont le capital moyen se chiffre à \$3,750 chacune. Cette somme comprend les valeurs suivantes: la terre évaluée à \$1,500, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$800 et à \$750, puis les troupeaux dont la valeur s'élève à \$700. La municipalité compte 8 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme atteint \$1,200.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 150 acres (192' x 192'). Ce chiffre comprend 55 acres d'étendue labourée, 74 acres en forêt de seconde pousse, 18 acres d'étendue labourable et 3 acres de terrain non utilisable.

Sols et amendements

Le sol se compose de terre argilo-sablonneuse (60%), de terre sablo-argileuse (35%) et de terre noire (5%). Quoique en général le sol soit fertile, il montre en certains endroits des signes d'épuisement et de décalcification.

Malgré ces inconvénients les cultivateurs n'utilisent pas d'amendements calcaires. En 1937, ils ont employé environ 60 tonnes d'engrais chimiques. Une quinzaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et une dizaine d'autres fertilisent des pâturages. L'égouttement des terres est passable, mais certaines fermes nécessitent des travaux d'égouttement.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. On remarque cependant que les labours et les semailles se font quelques jours plus tard.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, toutes les étendues ensemencées sont augmentées sensiblement. Ainsi les emblavures sont passées de 30 à 50 acres, celles de l'avoine de 1,756 acres à 2,450 acres et celles des pommes de terre de 163 à 205 acres. On remarque que la production des grains d'alimentation est un peu faible pour les besoins des animaux domestiques. Les rendements sont très satisfaisants, surtout ceux du blé (18 boisseaux à l'acre), de l'avoine (30 boisseaux), des grains mélangés (30 boisseaux) et des pommes de terre (175 boisseaux). Le tableau ci-dessous indique les étendues ensemencées en 1937:

Cultures	Superficies en acres
Blé	50
Avoine	2,450
Orge	110
Seigle	20
Sarrasin	150
Poids secs	18
Grains mélangés	150
Fourrage vert	90
Luzerne	10
Pommes de terre	205
Foin	4,200
Racines fourragères	40
Pâturages	4,900

La vente du foin et des pommes de terre rapporte \$19 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Cinq cultivateurs possèdent des jardins maraîchers d'une étendue moyenne d'une acre. Les superficies consacrées à chaque espèce de légumes étant restreintes et les ventes s'effectuant pendant la plus grande partie de l'année, il est difficile d'obtenir des renseignements concernant les rendements et la production. On cultive surtout des tomates, du maïs, des choux, des carottes et de la laitue. Les cultivateurs vendent ces légumes sur le marché local et à Cabano, ce qui leur rapporte environ \$150 chacun.

St-Louis est une des municipalités du Témiscouata où la pomiculture est la plus développée. On y trouve 1,200 pommiers, presque tous bien taillés et dont les rendements sont satisfaisants. Les variétés cultivées comprennent surtout les Jaunes, les Alexandra, les Duchesses et les McIntosh. Les fruits sont vendus sur le marché local.

3) Érablières

La municipalité compte 5 érablières en exploitation dont la production s'est élevée à 250 gallons de sirop et à 1,500 livres de sucre. La vente de ces produits sur le marché local et à Cabano rapporte en moyenne \$70 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux se chiffre actuellement à 353, soit une augmentation de 10% sur le troupeau de 1931. Ce sont tous des animaux de race croisée comprenant une soixantaine de juments d'élevage et un étalon de race Canadienne croisée. Chaque année les cultivateurs élèvent une vingtaine de chevaux et en achètent une cinquantaine des marchands. Les animaux importés sont généralement des bêtes de rendement médiocres.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffrent actuellement à 1,666 animaux, comprend 10 vaches de race Canadienne pur sang, 1,020 vaches de race Ayrshire croisée, 6 taureaux pur sang et 130 de race croisée. Le rendement moyen des vaches s'élève environ à 3,000 livres de lait. On estime que 15% seulement du lait est vendu en nature ou sert à la fabrication du beurre à domicile. La beurrerie qui compte 127 patrons favorise considérablement la production laitière. La vente des produits laitiers rapporte \$175 en moyenne par ferme.

En 1937, les cultivateurs ont vendu 325 veaux et 190 vaches et bouvillons, ce qui rapporte environ \$56 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs qui se chiffre actuellement à 1,830 animaux, comprend 20 verrats, 210 truies et 1,600 porcelets. La majorité des bêtes sont de race Yorkshire croisée. En 1937, les cultivateurs ont abattu 300 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 1,000 dont 200 en coopération. L'élevage porcin rapporte environ \$150 par ferme.

4) Moutons

Depuis 1931, le nombre de moutons n'a pas beaucoup augmenté. De 2,546, il est passé à 2,600 en 1937. Le troupeau comprend 1,200 brebis, 140 béliers et 1,260 agneaux. Presque tous les animaux sont de race Leicester croisée. En 1937, les éleveurs ont abattu 40 moutons pour les besoins domestiques et en ont vendu 1,000 dont 400 en coopération. L'élevage ovin rapporte environ \$25 par ferme.

5) Volailles

Depuis 1931, le nombre de volailles a presque doublé; il est passé de 4,008 à 7,350 en 1937. Malgré cette augmentation, on remarque que l'aviculture est entravée par l'insuffisance des grains d'alimentation dans la nourriture des volailles. On estime néanmoins que la vente des volailles grassés et des oeufs rapporte environ \$18 par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 5 apiculteurs possédant ensemble une vingtaine de ruches. Les producteurs vendent chacun pour \$5 de miel par année.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une soixantaine de cultivateurs vont travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Cette occupation rapporte en moyenne \$130 par ferme. Les trois quarts des cultivateurs coupent du bois sur leur terre et le vendent ensuite aux commerçants locaux. Ces ventes qui consistent surtout en bois de chauffage et en bois de service rapportent en moyenne \$50 par ferme.

2) Autre source de revenus

Une dizaine de cultivateurs, outre de retirer des revenus du travail des chantiers et de la vente du bois, travaillent à la construction des routes. Cette occupation rapporte environ \$60 aux cultivateurs qui s'y adonnent.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen que les cultivateurs de St-Louis du Ha! Ha! retirent de leur ferme est le plus élevé de toutes les municipalités du comté.

Ce revenu qui se chiffre à \$493 est formé pour les deux tiers des revenus provenant de l'industrie laitière et de l'élevage des porcs. Le tableau de la page suivante indique les éléments de ce revenu.

Grandes cultures	\$ 19
Produits laitiers	175
Ventes de bovins	56
Ventes de porcs	150
Ventes de moutons	25
Aviculture	18
Ventes de bois	50
	<u>\$493</u>

Cette somme n'est qu'une moyenne et s'applique qu'à l'ensemble des cultivateurs. Mais plusieurs parmi ces derniers retirent des revenus que l'on ne peut répartir sur la classe agricole, car ces revenus ne sont le fait que de quelques cultivateurs seulement. Le tableau suivant indique ces sources de revenus:

Ventes de légumes	\$150	(5 cultivateurs)
Erablières	70	(5 cultivateurs)
Apiculture	5	(60 cultivateurs)
Travail des chantiers	130	(10 cultivateurs)
Travaux de voirie	60	

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$350 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation, l'entretien et les réparations des bâtisses et de l'outillage, la main-d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$220 par ferme.

o o o

Quoique St-Louis-du-Ha! Ha! constitue l'une des meilleures paroisses agricoles du Témiscouata, on remarque que l'élevage ovin, l'aviculture, l'élevage chevalin et la culture maraîchère sont susceptibles d'amélioration et de développement. Les cultivateurs auraient aussi intérêt à employer les amendements calcaires afin d'augmenter les rendements des cultures.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui sont achetés directement du producteur, les moulées alimentaires, les insecticides, la ficelle d'enfermage et le fil de fer proviennent des marchands locaux. Il existe aussi des denrées et des articles que les cultivateurs achètent et qu'ils pourraient du moins en partie, produire eux-mêmes. Ainsi on trouve des achats de grains de semence, de la farine, des fruits, des chaussures, des étoffes et du lard. En ce qui concerne cette dernière denrée, il est curieux de constater que beaucoup de cultivateurs préfèrent vendre un porc et acheter du lard avec le prix de la vente, plutôt que de consommer le lard de leur porc. Tous ces achats représentent une somme d'environ \$18,000 dont les cultivateurs pourraient facilement économiser au moins la moitié.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$40 d'impôts par an. Cette somme comprend \$17 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, \$6 de répartitions légales, \$7 de taxes municipales et \$10 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

St-Louis compte 5 sociétés agricoles dont les noms apparaissent ci-dessous:

Le Cercle Agricole	(30 membres)
Le Syndicat Coopératif	(36 membres)
La Société d'Agriculture	(60 membres)
Le Cercle des Fermières	(40 membres)
Le Cercle de l'U.C.C.	(80 membres)

Sauf le Cercle Agricole, ces organisations fonctionnent bien.

B- INDUSTRIESIndustries dérivées de l'agriculture1) Beurrerie

La beurrerie de la municipalité dont la raison sociale est la Coopérative Agricole de St-Louis-du-Ha! Ha!, a été fondée en 1908 et fonctionne environ 7 mois par année. Cette industrie qui emploie deux hommes a produit en 1937, 77,000 livres de beurre dont la moitié a été vendue à des commerçants de gros de Québec et de Montréal. Le reste a été écoulé à Cabano et à Edmundston. La beurrerie compte 127 patrons et fonctionne à la satisfaction des cultivateurs.

2) Moulange

M. Louis Pelletier possède une moulange située près de la gare. Cet établissement fonctionne depuis 1935 à raison de 6 mois par année. La production est peu importante et se chiffre à quelques centaines de minots de grains mélangés et de sarrasin.

Industrie du bois1) Scieries

M. Louis Pelletier possède aussi une scierie. Cet établissement attenant à la moulange fonctionne depuis 5 ans à raison de 4 mois par année. En 1937, la production s'est élevée à 150,000 p.m.p. et 300,000 bardeaux. Les cultivateurs de la région ont fait scier 100,000 p.m.p. de bois de sciage et 200,000 bardeaux. M. Pelletier écoule sa production chez des marchands de Cabano et de Montréal.

M. Hilaire Lévesque possède une scierie située à Vauban, agglomération secondaire de St-Louis. Cette industrie n'est pas considérable et ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs. En 1937, la production a atteint 75,000 p.m.p. de bois de sciage.

M. Alphonse Couturier exploitait il y a quelques années une scierie importante. Cette industrie qui fonctionnait depuis 25 ans, employait 25 hommes en permanence et 150 ouvriers temporaires. En 1935, l'établissement fut entièrement détruit par un incendie.

2) Atelier de menuiserie

Un atelier de fabrication de portes et châssis appartenant à M. Evariste Pelletier, est situé dans le village et fonctionne depuis 1922. En 1937, cette petite industrie a produit 20 portes, 60 châssis, des armoires, des coffres et des cercueils.

C- TRANSPORTSChemin de fer

Le chemin de fer Témiscouata qui joint Rivière-du-Loup à Edmundston N.B., passe à St-Louis-du-Ha! Ha! La gare qui est située à environ $\frac{1}{2}$ mille au sud du village, comprend une voie principale, une voie d'évitement, un téléphone et un télégraphe publics. La gare étant fermée depuis le 1er juin 1938, celle de Cabano sert de point de déchargement et d'expédition des marchandises. Le volume ferroviaire pour 1937 est indiqué dans le tableau ci-dessous:

<u>Marchandises expédiées</u>		<u>Marchandises reçues</u>	
Produits de la forêt.....	3,038 tonnes	Produits alimentaires	80 tonnes
Autres produits.....	116	Produits agricoles.....	78
		Autres produits.....	97
Total	<u>3,154 tonnes</u>	Total	<u>255</u>

Routes

La route qui joint Rivière-du-Loup à Edmundston (route no 2) passe dans la municipalité. Plusieurs autres routes relient St-Louis aux municipalités voisines. Le service d'autobus qui joint Rivière-du-Loup à Edmundston passe dans la localité.

Plusieurs commerçants possèdent des camions, mais il n'existe aucun service régulier de camionnage.

La municipalité ne comporte ni service d'électricité, ni aqueduc, ni égout.

o o o

MUNICIPALITE DU CANTON ARMAND

(St-Honoré)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton Armand, que les gens de la région désignent le plus souvent sous le nom de St-Honoré, nom de la paroisse religieuse, possède une superficie d'environ 42 milles carrés située dans le canton Armand. La paroisse religieuse dont les limites sont plus étendues, comprend le sud des cantons Whitworth et Demers ainsi que tout le canton Armand. Au cours de cette monographie, nous désignons la municipalité sous le nom de St-Honoré. Celle-ci est située sur une terrasse d'une altitude moyenne de 1,300 pieds. Le terrain est montagneux; à 4 milles au nord-ouest de la gare, l'altitude atteint 1,722 pieds.

Outre les routes Rivière-du-Loup-Edmundston(route no 2) et St-Honoré-St-Arsène, le chemin de fer Témiscouata traverse la municipalité. Celle-ci est située sur la ligne de partage des eaux de la région. Une partie des eaux se déversent vers l'océan Atlantique par la tête de la rivière Bleue, la rivière St-François et le bassin formé par le lac Témiscouata et ses affluents. Sur l'autre versant, les eaux coulent vers le St-Laurent.

La municipalité est constituée par un habitat rural réparti sur une douzaine de rangs. Dans le village, l'agglomération des maisons s'est surtout effectuée autour de l'église. La municipalité ne possède ni aqueduc, ni égout, ni service de distribution d'électricité.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de St-Honoré s'élevait à 1,021 âmes. Entre les années 1931 et 1937 inclusivement, l'accroissement naturel calculé se chiffre à 283. La population en 1937 devait donc atteindre 1,304. Or d'après les statistiques fournies par le secrétaire-trésorier de la municipalité, la population de St-Honoré se chiffre à 1,175 âmes en 1937. Cette augmentation est attribuable au mouvement démographique enregistré depuis 1931. Depuis cette date, on estime qu'une vingtaine de familles sont venues s'établir dans la municipalité. Pendant la même période environ 236 personnes ont quitté la municipalité. Le tableau suivant résume les mouvements de la population:

Population en 1931	1,021
Accroissement naturel calculé depuis	
1931	283
Individus établis depuis 1931	107
	<u>1,411</u>
Population en 1937	1,175
Nombre de départs depuis 1931	236

Occupation du sol

La municipalité compte 143 cultivateurs propriétaires de fermes et 41 colons possédant des lots sous billet de location. Dans le village, on relève 32 propriétaires de maisons sur emplacements et 4 locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants, tous cultivent un jardin, un peu plus des trois quarts entretiennent des volailles, 8 gardent des chevaux et 5 s'occupent de camionnage. La municipalité ne compte que des propriétaires domiciliés.

Modes de vie

Sur les 143 cultivateurs et les 41 colons que l'on trouve dans la municipalité, on relève 176 chefs de famille et 8 célibataires. A peine une dizaine de cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Une vingtaine d'autres, tout en vivant principalement

du revenu de leur terre, travaillent néanmoins à des occupations extra-agricoles. Quant au reste, soit environ 155, on en trouve près de 140 qui gagnent aux chantiers la majeure partie de leur revenu, 6 s'occupent du commerce et 4 travaillent à des ouvrages divers.

Il y a à St-Honoré, 25 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. On en compte 50 autres et une vingtaine de jeunes gens qui occasionnellement travaillent à la journée. Ces gens sont surtout employés dans les chantiers et aux travaux de voirie.

Les boutiques d'artisans ne sont pas nombreuses: elles comprennent 1 atelier de menuiserie, 2 forges, 2 garages, 1 cordonnerie et 1 sellerie. L'industrie est représentée par 1 beurrerie, 2 moulanges et 3 scieries. Six familles vivent du commerce de détail et 2 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les transports font vivre huit familles. On compte 3 employés de chemin de fer et 5 camionneurs. Il n'y a pas de taxi.

Le travail féminin occupe environ 17 jeunes filles. Dans la municipalité, on en trouve 4 qui font du service domestique et 1 qui travaille dans un magasin. On en compte 5 qui gagnent leur vie dans les municipalités voisines et 7 qui travaillent dans les villes. L'enseignement est confié à une douzaine d'institutrices qui enseignent dans le village et dans les rangs.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Parmi les cinq municipalités situées sur le parcours du chemin de fer Témiscouata, St-Honoré est celle où l'agriculture est le moins développée. Il y a dans les limites de la municipalité 59 lots déboisés, mais ni améliorés ni cultivés. Dix-huit autres lots sont partiellement améliorés, mais ces terrains ont été négligés et les broussailles les envahissent. Le développement agricole de St-Honoré est retardé par l'entêtement de certains propriétaires de ces lots qui espèrent vendre leurs terrains, et on attendant ceux-ci sont en friche. Il y a aussi de nombreux lots à bois appartenant à la compagnie Fraser qui ne se hâte pas de les exploiter.

Selon les statistiques fournies par les autorités municipales, la municipalité compte 143 cultivateurs et 41 colons. Or d'après les constatations de l'agronome-enquêteur, parmi les 143 cultivateurs à peine une centaine peuvent être considérés comme de véritables cultivateurs. Les autres sont plutôt des colons, car leur exploitation agricole ne s'élève qu'à une vingtaine d'acres de terre améliorée.

Le capital moyen engagé par ferme se chiffre à \$1,800. Ce montant comprend la terre évaluée à \$800, les bâtisses et l'outillage qui atteignent respectivement \$400 et \$250, puis les troupeaux dont la valeur s'élève à \$350. Au mois d'août 1938, on comptait 2 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Ces fermes sont hypothéquées pour \$1,250 chacune.

Etendue moyenne des fermes

Si l'on tient compte du fait que 77 lots sont vacants et qu'une cinquantaine d'autres sont sous billet de location, on trouve que l'étendue moyenne des fermes est de 120 acres (210' x 210'). Cette superficie comprend 25 acres d'étendue labourée, 65 acres en forêt de seconde pousse et en broussailles, 15 acres en abatis et 15 acres d'étendue non utilisable.

Période de végétation

La période de végétation est pratiquement semblable à celle de Notre-Dame-du-Lac. On remarque toutefois que les labours du printemps et les semailles se font une dizaine de jours plus tard. Quant aux autres activités agricoles, elles sont aussi en retard de quelques jours sur celles des autres paroisses. Malgré son altitude élevée, St-Honoré enregistre une couche de neige dont l'épaisseur est moindre que celle que l'on trouve dans les autres localités.

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre forte (20%), de terre

argilo-sablonneuse (50%), de terre sablo-argileuse (25%) et de terre noire (5%) L'emploi des engrais est à peu près inconnu. En 1937, les cultivateurs ont utilisé 2 tonnes d'engrais chimiques et des amendements calcaires en quantités insignifiantes. Malgré ce manque de soin, le sol ne manque pas de fertilité; on constate cependant que l'abondance de pentes abruptes et rocailleuses rend l'agriculture difficile. C'est là une des raisons pour lesquelles St-Honoré ne possède qu'une agriculture peu avancée.

Production végétale

1) Grandes cultures

Ce défaut d'utiliser les engrais et le relief accidenté du terrain ont leurs répercussions sur la production végétale. Celle-ci est peu importante et les rendements des cultures sont généralement inférieurs à la moyenne de la région. Le tableau ci-dessous indique les superficies ensemencées:

Cultures	Superficies en acres
Blé	15
Avoine	900
Orge	50
Seigle	
Sarrasin	75
Grains mélangés	150
Fourrage vert	20
Foin	2,200
Pommes de terre	150
Racines fourragères	8
Pois secs	10
Fèves	5
Jardins de famille	15
Pâturages	3,100

Les revenus que les cultivateurs retirent de ces cultures atteignent en moyenne \$23 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

St-Honoré ne compte aucun jardin maraîcher proprement dit. Il existe bien des jardins de famille, mais les produits de ces jardins sont consommés sur place et ne donne lieu à aucun commerce.

La pomiculture ne fait que commencer. Actuellement on relève environ 90 pommiers dont l'état est satisfaisant mais dont les rendements sont inférieurs. La production qui comprend surtout les variétés Duchesse et McIntosh est consommée sur place.

3) Érablières

La disparition de la forêt a entraîné avec elle la destruction de plusieurs érablières. Actuellement la municipalité n'en compte que 6 en exploitation. Plusieurs cultivateurs font aussi des sucres sur les terres de la Couronne, mais ces exploitations sont très peu importantes. En 1937, la production s'est élevée à 200 gallons de sirop et à 4,000 livres de sucre dont la vente sur le marché local et sur le marché de Rivière-du-Loup a rapporté environ \$60 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu augmenté depuis 1931. On en comptait alors 160 et actuellement le troupeau se chiffre à 173 bêtes. Ce sont pour la plupart des animaux de bonne pesanteur, car les cultivateurs les utilisent aussi bien sur leur ferme que pour les travaux de chantiers. Comme dans la plupart des autres paroisses du comté, l'élevage est à peu près inexistant; c'est à peine si l'on élève 5 ou 6 animaux par année. Au contraire le commerce des chevaux importés est important. En 1937, une vingtaine de ces bêtes

ont été vendues aux cultivateurs. Ceux-ci malgré la présence dans la municipalité d'un étalon Canadien ne semblent pas s'intéresser à l'élevage chevalin.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui compte 600 animaux, comprend 8 vaches pur sang et 450 vaches de race croisée, 2 taureaux pur sang et 140 de race croisée. La majorité des animaux sont de race Ayrshire, mais on relève aussi quelques sujets de race canadienne.

Environ 30% du lait produit dans la municipalité sont portés à la beurrerie locale; quant au reste, il est vendu à domicile ou porté à la beurrerie de St-Hubert. Le commerce des produits laitiers rapporte environ \$90 en moyenne par ferme. La vente de bovins de boucherie procure aussi un revenu à la plupart des cultivateurs. En 1937, ceux-ci ont vendu 90 vaches et bouvillons et 150 veaux de lait. On estime que ces ventes rapportent en moyenne \$20 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs qui se chiffre actuellement à 475 animaux, comprend 25 verrats, 75 truies et 375 porcelets. La majorité des animaux appartiennent à la race Chester White croisée. Les cultivateurs ont tué d'abattre annuellement environ 175 porcs pour les besoins domestiques, en vendent 200 aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte en moyenne \$25 par ferme.

4) Moutons

Le troupeau de moutons qui se chiffrait à 580 bêtes en 1931, compte actuellement 810 animaux. Ce chiffre comprend 350 brebis, 60 béliers et 400 agneaux. En 1937, les cultivateurs ont vendu 350 moutons aux commerçants locaux; ce commerce rapporte un revenu moyen de \$10 par ferme. Les cultivateurs devraient développer l'élevage ovin, car il existe dans la municipalité de nombreux coins de terre absolument impropres à l'agriculture mais qui pourraient constituer d'excellents pâturages à moutons.

5) Volailles

Depuis 1931, le troupeau de volailles est passé de 1,590 à 3,550. Malgré cette augmentation et les débouchés avantageux qu'offre la ville de Rivière-du-Loup, cet élevage rencontre des difficultés. Ces obstacles consistent dans le manque de connaissances techniques de la part des éleveurs et surtout dans l'insuffisance des grains d'alimentation dans la nourriture des volailles. Le commerce des volailles grasses et des oeufs rapporte en moyenne \$18 par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 5 apiculteurs possédant en moyenne 1 ruche chacun. L'installation récente des ruchers ne permet pas encore d'évaluer la production.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Un bon nombre de cultivateurs vont, pendant l'hiver, travailler dans les chantiers. Ceux-ci sont pour la plupart situés en dehors de la municipalité. On estime que le travail des chantiers rapporte en moyenne \$60 par ferme.

2) Autre revenu

Une cinquantaine de cultivateurs travaillent à la construction et à l'entretien des routes. Cette occupation leur rapporte environ une vingtaine de dollars chacun. La plupart des cultivateurs qui travaillent aux chantiers ou à la voirie négligent les travaux de la ferme; ces occupations engendrent plus de négligence à St-Honoré que dans les autres paroisses, aussi

faut-il, au moins en partie, attribuer à ces activités le peu de développement de l'agriculture.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si l'on examine le revenu-argent que les cultivateurs de St-Honoré retirent d'activités purement agricoles, on s'aperçoit que ce revenu est l'un des plus bas du comté. Les éléments composant ce revenu sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Grandes cultures	\$ 23
Produits laitiers	90
Ventes de bovins de boucherie	20
Ventes de porcs	25
Ventes de moutons	10
Aviculture	18
Ventes de bois	60

\$246

Ce tableau fait ressortir le peu d'importance des grandes cultures et des ventes de porcs en comparaison des revenus provenant de la vente du bois qui forme 26% du total. Pour obtenir le revenu-argent moyen total, il faut ajouter à la somme de \$246 le revenu des chantiers qui s'élève à \$150 par cultivateur. Le revenu moyen total se chiffre donc à \$396 par ferme.

On estime que la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille atteint \$240. Cette somme ajoutée au revenu-argent donne un revenu total de \$636, ce qui n'est pas élevé lorsque l'on considère les dépenses nécessaires à l'exploitation de la ferme qui s'élève à \$200 par cultivateur.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui sont achetés par l'intermédiaire d'un agent, les cultivateurs font tous leurs achats chez les marchands locaux. Ces achats consistent principalement en moulées alimentaires (1½ tonne), en semences (200 minots), en insecticides et en ficelle d'engergage. On constate aussi qu'une foule de denrées dont au moins une partie pourraient être produites par les cultivateurs, sont achetées chez les marchands. Ainsi on trouve des grains de semence pour une valeur de \$125, de la farine \$4,500, des fruits (\$150), des viandes (\$300) et des étoffes (\$2,500).

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$31 d'impôts. Ce chiffre comprend \$14 de contribution à l'église, \$5 d'impôts municipaux et \$12 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

On trouve à St-Honoré 3 sociétés agricoles dont deux ont été fondées récemment. Le Syndicat Coopératif fondé en 1912 compte une trentaine de membres. Le Cercle de l'U.C.C. qui a été fondé cette année (1938), comprend déjà une quinzaine de membres. Ces deux sociétés, selon le témoignage de plusieurs cultivateurs, fonctionnent médiocrement. Le Cercle des Fermières fondé en 1935 réunit une quarantaine de membres et donne des résultats satisfaisants. L'efficacité de ces sociétés augmenterait sensiblement si l'individualisme et l'ignorance cessaient de paralyser les mouvements coopératifs et les initiatives.

o o o

Si l'agriculture à St-Honoré n'est pas aussi développée que dans les paroisses avoisinantes, les progrès réalisés dans le domaine agricole depuis quelques années, permettent d'entrevoir une situation plus satisfaisante. Depuis quelques années, les cultivateurs qui font des labours d'automne sont plus nombreux, l'emploi des engrais semble se généraliser et, en général, la production agricole s'améliore. Le développement sera toutefois plus lent ici que dans les autres paroisses, car les terres de la localité en raison du relief accidenté et de l'abondance de roches rendent la culture difficile.

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Le Syndicat de Beurrerie de St-Honoré est situé dans le village et fonctionne depuis une trentaine d'années à raison de 6 mois par an. La production s'est élevée en 1937 à 15,000 livres de beurre, dont 12,000 livres ont été vendues à des commerçants de gros; le reste a été consommé dans la municipalité. Selon le témoignage de plusieurs cultivateurs, le fonctionnement de la beurrerie n'est pas satisfaisant et le coût de la fabrication est trop élevé. Cet état de choses est attribuable à la faible production de beurre. Un peu plus de coopération de la part des cultivateurs réglerait la question, car un bon nombre d'entre eux portent leur lait à la beurrerie de St-Hubert.

2) Moulanges

M. Maxime Bard possède une moulange située à 1 mille au nord du village. L'établissement qui fonctionne depuis une quinzaine d'années est très peu important. En 1937, la production s'est chiffrée à 750 boisseaux d'avoine et 750 boisseaux de grains mélangés.

Une autre moulange, celle de M. Jos. Perreault, est située sur la Petite Rivière Bleue, $2\frac{1}{2}$ milles du village. Cette petite industrie fonctionne depuis une dizaine d'années à raison de 2 mois par an. En 1937, la production comprend 300 boisseaux de grains mélangés, 200 boisseaux d'avoine, 200 boisseaux d'orge et 300 boisseaux de sarrasin.

Industrie du bois

M. Jos. Perreault est aussi propriétaire d'une scierie qui, comme la moulange, utilise comme force motrice l'eau de la Petite Rivière Bleue. L'établissement fonctionne depuis plus de 70 ans, mais il n'appartient à M. Perreault que depuis une vingtaine d'années. En 1937, cette petite industrie a produit pour les cultivateurs et les colons de la région environ 36,000 p.m.p de bois de sciage et 75,000 p.m.p. de bois plané.

M. Maxime Bard, le propriétaire de la moulange dont nous avons parlé plus haut, possède aussi une scierie. Cette petite industrie qui fonctionne depuis une quinzaine d'années, a produit en 1937, 110,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,000,000 de bardeaux. M. Bard scie aussi pour les cultivateurs et les colons. En 1937, ces gens ont fait scier 50,000 p.m.p. de bois de sciage et 600,000 bardeaux. M. Bard a écoulé 100,000 p.m.p. de sa production propre à des commerçants de gros en 1937; le reste est vendu aux consommateurs locaux. Il est probable que M. Bard aille établir son moulin ailleurs, car le manque de matière première commence à devenir un problème inquiétant pour son industrie.

Une autre scierie, celle de M. J.B. Aubut, est située à $2\frac{1}{2}$ milles du village sur la route allant vers Rivière-du-Loup. Cette industrie qui fonctionne depuis 1923, produit annuellement environ 10,000 p.m.p. de bois de sciage et 50,000 bardeaux. En 1937, les cultivateurs des alentours sont venus faire scier 40,000 p.m.p. de bois de sciage et 50,000 bardeaux.

Depuis une dizaine d'années, deux scieries sont disparues de la municipalité. L'une qui appartenait à M. Jos. Ouellet était située dans le village. Cette industrie fonctionnait depuis 25 ans et employait 5 hommes pendant une période annuelle de 8 mois. L'autre établissement, celui de M. A. Lavoie, après avoir fonctionné pendant 25 ans a fermé ses portes. Ces deux moulins ont cessé de fonctionner à cause du manque de matière première.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

La gare de St-Honoré est située à environ 1 mille du village et forme avec quelques maisons une agglomération secondaire. On

trouve dans les limites de la municipalité deux autres arrêts de chemin de fer: Couturier et Whithworth. L'outillage de la gare comprend 1 voie principale, 1 voie d'évitement et 1 entrepôt. La gare est aussi munie d'un téléphone public et d'un télégraphe.

Le volume de la circulation ferroviaire pour l'année 1937 est indiqu. dans le tableau suivant:

<u>Marchandises expédiées</u>	<u>Marchandises reçues</u>
Produits forestiers 1,582 tonnes	Produits alimentaires 143 tonnes
Produits industriels 52	Produits agricoles 48
Autres produits 80	Matières premières 68
Total 1,714 tonnes	Autres produits 95
	Total 354 tonnes

En 1937, on estime que 400 voyageurs sont partis de la gare de St-Honoré. Le transport des marchandises et des voyageurs par chemin de fer diminue tous les ans par suite de la concurrence du transport par autobus et camions.

Routes

St-Honoré est situé sur le parcours du service d'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Edmundston N.B. Outre la route nationale qui relie ces deux villes, (route no 2), on trouve une autre route qui assure les communications entre St-Honoré et St-Hubert. Le réseau routier comporte aussi plusieurs chemins reliant les rangs et la municipalité.

Quoique plusieurs commerçants possèdent des camions, on ne trouve aucun service régulier de camionnage dans la localité. On constate cependant que le volume des marchandises transportées par ces camionneurs augmente constamment et cela au détriment du transport par chemin de fer.

MUNICIPALITE DE STE-ROSE-DU-DEGELE

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Ste-Rose-du-Dégelé est située entre la province du Nouveau-Brunswick et la municipalité de Notre-Dame-du-Lac. A l'endroit où le lac Témiscouata se déverse dans la rivière Madawaska, on trouve une plaine longue de quelques milles et large d'environ un demi-mille où est situé le village. Tout le reste de la municipalité est constitué par des collines aux pentes assez raides faisant partie de la chaîne des Apalaches. Le nom curieux de la localité tire son origine du fait suivant: à l'endroit où la rivière Madawaska prend naissance, il se forme un fort courant qui empêche la rivière de geler, même pendant les froids les plus rigoureux, d'où le nom de Ste-Rose-du-Dégelé ou Dégelis.

Le lac Témiscouata semble être le facteur le plus important dans le choix du site du village. Etant situé au pied du lac, Ste-Rose fut d'abord un poste où les voyageurs abandonnaient la route terrestre pour prendre celle du lac. Le vieux Chemin Témiscouata suit le cours de la rivière Madawaska depuis la frontière du Nouveau-Brunswick, située à une dizaine de milles du village, puis arrivé à Ste-Rose, il s'enfonce dans les terres. Cette route qui, pendant de longues années, a constitué le principal moyen de communication entre les paroisses du bord du fleuve et celles du Nouveau-Brunswick, a certainement favorisé le développement de la municipalité.

La rivière Madawaska et ses principaux affluents, la rivière St-Pierre et la rivière aux Perches, égouttent les eaux de la région vers l'océan Atlantique. La municipalité qui couvre une superficie d'environ 65 milles carrés entièrement située dans la seigneurie du Lac Témiscouata est constituée par un habitat mi-villageois, mi-rural. L'habitat dispersé se répartit dans les deux rangs du chemin Lapointe et les rangs 1, 2, 3 et 4 de la rivière Madawaska.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, Ste-Rose comptait une population de 1,882 âmes. De 1931 à 1937, inclusivement, malgré un accroissement naturel calculé de 319, la population a diminué de 67 âmes, car selon les renseignements recueillis chez le secrétaire-trésorier de la municipalité la population se chiffrait à 1,815 âmes en 1937. Le tableau suivant résume ces chiffres:

Population en 1931	1,882
Accroissement naturel calculé depuis 1931	319
Individus établis depuis 1931	50
	<u>2,251</u>
Population actuelle	1,815
Nombre de départs depuis 1931	436

Depuis 1931, parmi les 50 personnes venues s'établir dans la municipalité on trouve 2 cultivateurs, 1 rentier, 1 chef de gare et 4 journaliers. Parmi les émigrants, plusieurs familles sont allées coloniser dans les territoires nouveaux de St-Jean-de-la-Lande et de St-Emile-d'Auclair. Plusieurs autres se sont dirigés vers le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

Occupation du sol

La municipalité compte 166 cultivateurs, plus une dizaine qui sont établis de l'autre côté de la rivière Madawaska. Ces derniers ne font pas partie de la municipalité, mais au point de vue religieux, ils appartiennent à la paroisse de Ste-Rose. Une centaine de familles sont propriétaires de maisons sur emplacements et une dizaine sont locataires de maisons. Parmi ces deux catégories d'occupants, tous cultivent un jardin, la moitié élèvent des volailles et une dizaine gardent des chevaux ou s'occupent de camionnage.

Modes de vie

Parmi les 166 cultivateurs de la municipalité, une trentaine seulement tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; les autres vivent de leurs terres, du travail des chantiers et d'occupations diverses. On trouve une centaine de journaliers. Les boutiques d'artisans comprennent 5 ateliers de menuiserie, 3 forges, 1 garage, 2 cordonneries, 2 selleries, 2 boutiques d'horlogers, 4 boutiques de coiffeurs, 2 ateliers de plomberie, 1 boutique de réparations de voitures et 1 boulangerie. L'industrie est représentée par une beurrerie, 1 moulange, 2 scieries, 2 ateliers de fabrication de portes et châssis et 1 fabricant de voitures. Le commerce fait vivre une dizaine de familles et une dizaine d'autres vivent des transports, soit par camions ou par chemin de fer. Les professions libérales sont représentées par 1 médecin, 1 arpenteur et 1 vétérinaire. Cinq jeunes filles font du service domestique et quelques unes sont employées dans les villes. L'enseignement est confié à 10 religieuses de la congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire et à une dizaine d'institutrices qui enseignent surtout dans les rangs.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Ste-Rose-du-Dégelé constitue une des bonnes paroisses agricoles du Témiscouata. Les terres sont fertiles et les cultivateurs trouvent à Edmundston un marché avantageux, où ils écoulent facilement leurs produits. On remarque tout de même que le travail des chantiers exerce encore beaucoup d'attrait sur les cultivateurs, ce qui contribue à retarder l'agriculture sur beaucoup de fermes. Les 166 cultivateurs de la municipalité sont établis sur des fermes dont la valeur moyenne se chiffre à \$3,200. Cette somme comprend la terre évaluée à \$1,600, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$600 et à \$300 puis les troupeaux dont la valeur s'élève à \$700. On relève 16 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme s'élève à \$1,050.

Etendue moyenne des fermes

Compte tenu d'une ferme de plus de 1,000 arpents de superficie, d'une dizaine de fermes de 250 arpents carrés et d'un marais d'une longueur de 2 milles, on estime que l'étendue moyenne des fermes atteint 108 acres (192' x 192'). Ce chiffre comprend 54 acres en étendue labourée, 49 acres en forêt de seconde pousse, 4 acres d'étendue labourable et 1 acre de terrain non utilisable.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. Pour de plus amples détails consulter la monographie de cette dernière municipalité.

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse (33%) et de terre légère (67%). En 1937, les cultivateurs ont utilisé 200 tonnes d'amendements calcaires et 100 tonnes d'engrais chimiques. En général, les sols sont fertiles et l'égouttement des terres est satisfaisant.

Production végétale

1) Grandes cultures

Quoique sur certaines fermes, le sol montre des signes d'épuisement et de décalcification, les étendues ensemencées en avoine, en orge et en sarrasin ainsi qu'en luzerne ont augmenté. Par contre les superficies où l'on cultive les pommes de terre et le blé ont diminué. La culture du froment semble difficile en raison des dégâts produits par la rouille, mais on croit que des variétés de blé hâtif donneraient des résultats satisfaisants.

Seulement une dizaine de cultivateurs suivent un plan de rotation; on constate que cette méthode d'amender les sols ne semble pas donner de résultats satisfaisants. Les étendues en culture sont indiquées dans le tableau suivant:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies en acres</u>
Blé	15
Avoine	2,400
Orge	108
Sarrasin	360
Grains mélangés	270
Luzerne	18
Foin	3,500
Pommes de terre	250
Racines fourragères	50
Jardins de familles	115
Pâturages	1,900

Les ventes de sarrasin, d'avoine, de foin et de pommes de terre rapportent en moyenne \$90 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

On ne relève à Ste-Rose aucun jardin maraîcher proprement dit. Malgré le marché avantageux d'Edmunston, on ne compte que quelques cultivateurs qui vendent des légumes. La pomiculture est aussi peu importante. On trouve environ 550 pommiers dont la majorité sont rabougris et dont le rendement est inférieur. La plupart des cultivateurs semblent ignorer la technique de cette culture.

3) Érablières

La municipalité compte une dizaine d'érablières en exploitation dont la production annuelle atteint environ 400 gallons de sirop et 600 livres de sucre. Les cultivateurs écoulent facilement ces produits sur le marché d'Edmunston, ce qui rapporte environ \$45 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Depuis quelques années, le nombre de chevaux a un peu diminué. On en compte actuellement 290 alors qu'en 1931 la municipalité en renfermait 323. L'élevage est à peu près inexistant; chaque année les cultivateurs élèvent 7 ou 8 poulains difficiles à élever. Par contre il se vend annuellement une cinquantaine de chevaux importés des provinces de l'Ouest. La plupart des juments actuellement gardées par les cultivateurs paraissent réfractaires à la reproduction. Les quelques unes qui ne sont pas stériles sont des descendantes des premiers chevaux utilisés dans la région. Les cultivateurs devraient s'intéresser à l'élevage chevalin, car outre de se procurer des chevaux à meilleur compte et de qualité supérieure à ceux qu'on leur vend actuellement, ils pourraient les vendre avantageusement aux compagnies d'exploitation forestière qui en ont besoin pour leurs chantiers.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre à 749 sujets compte 670 vaches et 79 taureaux. On relève 10 vaches de race Canadienne et 4 taureaux pur sang, dont 1 de race canadienne et 3 de race Ayrshire. La grande majorité des animaux sont de race Ayrshire croisée.

Outre une vingtaine de cultivateurs qui fabriquent et vendent leur beurre eux-mêmes, on en trouve 146 qui vont porter leur lait à la beurrerie locale. La vente des produits laitiers rapporte en moyenne \$120 par ferme.

Les facilités qu'offre le chemin de fer Témiscouata pour le transport du bétail sur pieds favorisent la vente des bovins de boucherie. En 1937, les cultivateurs ont ainsi vendu 60 vaches, 20 taureaux et 250 vaches de lait, ce qui leur rapporte environ \$24 chacun.

3) Porcs

Le troupeau de porcs qui comptait 879 sujets en 1931, se chiffre actuellement à 1,320. On relève 16 verrats, 154 truies et 1,150 porcelets. La race Yorkshire croisée à bacon comprend 830 sujets et la race Chester White à lard en compte 490. Quoique les gens de la municipalité dépensent actuellement plusieurs centaines de dollars en achats de lard, les cultivateurs abattent chaque année environ 330 porcs pour les besoins domestiques. En 1937, ils ont vendu 800 porcs dont 450 vivants. La production porcine rapporte environ \$90 par ferme.

4) Moutons

Les moutons dont le troupeau s'élève à 2,040 sujets, comprennent 980 brebis, 60 béliers et 1,000 agneaux appartenant presque tous à la race Leicester croisée. L'élevage ovin qui progresse sensiblement depuis quelques années, doit son développement à la demande locale pour la chair et la laine et surtout aux facilités de transports par chemin de fer. La vente en coopération a été en honneur jusqu'à ces dernières années, mais des commerçants ayant manoeuvré pour avilir les prix, les cultivateurs ont abandonné cette méthode de vente. En 1937, les éleveurs ont vendu 800 moutons, ce qui rapporte environ \$16 par ferme.

5) Volailles

Le nombre des volailles se chiffre actuellement à 8,800. Malgré les débouchés avantageux que les cultivateurs rencontrent sur le marché d'Edmundston, ceux-ci semblent montrer de l'indifférence en ce qui concerne l'aviiculture. En 1937, la vente des oeufs et des volailles grasses a rapporté un revenu moyen de \$30 par ferme.

6) Animaux à fourrure

Trois éleveurs d'animaux à fourrure ont vendu, en 1937, une quarantaine de peaux aux commerçants locaux. Ces ventes rapportent en moyenne \$160 par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

On estime qu'environ 125 cultivateurs travaillent aux chantiers. Ils y passent une période moyenne de 3 mois et retirent de cette occupation environ \$120 chacun. La plupart des cultivateurs vendent du bois de chauffage et du bois à pâte provenant de leur terre. On estime que ces ventes rapportent en moyenne \$40 par ferme.

2) Autre source de revenus

Outre de retirer des revenus du travail des chantiers et de la vente du bois, les cultivateurs gagnent quelque argent aux travaux de la voirie. On estime qu'environ la moitié d'entre eux retirent de cette activité une vingtaine de dollars chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Quoique Ste-Rose-du-Dégelé constitue l'une des paroisses du Témiscouata où l'agriculture soit bien établie, on est surpris de constater le grand nombre de cultivateurs fréquentant les chantiers. Sur un revenu-argent moyen total de \$530, les chantiers contribuent pour \$120, soit plus de 22% du revenu total. Les éléments du revenu-argent provenant de la ferme sont indiqués dans le tableau suivant:

Grandes cultures	\$ 90
Produits laitiers	120
Ventes de bovins	24
Ventes de porcs	90
Ventes de moutons	16
Aviculture	30
Ventes de bois	40
	<hr/>
	\$410

Les revenus suivants qui n'affectent pas la majorité des cultivateurs ne sont pas répartis sur l'ensemble. Ce sont:

Erablières	\$45	(10 cultivateurs)
Animaux à fourrure	160	(3 cultivateurs)
Travaux de voirie	20	(80 cultivateurs)

Le revenu-argent provenant de la ferme (\$410), plus le revenu des chantiers (\$120) donne un revenu-argent total de \$530 par cultivateur. La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$280 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les taxes, les réparations, la main-d'oeuvre et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$250 par ferme.

En général, les cultivateurs ne profitent pas assez du marché avantageux que constitue la ville d'Edmundston. Celle-ci comporte d'excellents débouchés pour les volailles et les légumes, mais malheureusement, les cultivateurs de Ste-Rose-du-Dégelé montrent une certaine indifférence à améliorer la production de l'aviculture et ne cultivent aucun jardin maraîcher.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui sont achetés directement du producteur, toutes les autres marchandises proviennent des marchands locaux. En ce qui concerne l'exercice de leur profession, les cultivateurs ont acheté en 1937, 350 quintaux de moulées alimentaires, des grains de semence (265 minots), des insecticides, des fongicides, du treillis et de la ficelle d'engergage. Les cultivateurs achètent aussi de la farine (\$750), des fruits (\$300), des articles en cuir (\$500) et du lard (\$520). Une partie tout au moins de ces marchandises pourrait être produite dans la localité.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$46 d'impôts. Ce chiffre comprend \$23 de contribution nécessaire au fonctionnement de

l'église, \$9 de taxes municipales et \$14 de taxes scolaires. La somme totale des impôts représente 9% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Ste-Rose compte 4 sociétés agricoles. Ce sont:

Le Cercle Agricole (33 membres)
La Société d'Agriculture (33 membres)
Le Cercle de l'U.C.C. (56 membres)
Le Cercle des Jeunes Agriculteurs (12 membres)

L'individualisme et l'opposition des intérêts commerciaux nuisent au bon fonctionnement de ces sociétés.

o o o

Depuis une dizaine d'années, l'agriculture a beaucoup progressé. La cause de cette amélioration réside dans une diminution de l'industrie forestière. Quoique la plupart des cultivateurs aillent aux chantiers, on constate que le nombre des agriculteurs pratiquant des labours d'automne augmente. L'emploi plus répandu des amendements calcaires et le choix plus judicieux des grains de semence contribuent aussi depuis quelques années au développement de l'agriculture.

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de Ste-Rose-du-Dégelé est située dans le village, à l'endroit où le Vicieux Chemin rencontre la route nationale (route no 2). Cette industrie fonctionne depuis 35 ans, mais elle n'appartient à son propriétaire actuel, M. Belzile, que depuis 1931. La beurrerie qui compte 154 patrons a produit en 1937 environ 55,000 livres de beurre. Les trois quarts de la production sont vendus aux consommateurs locaux et le reste est écoulé sur le marché de Montréal. Les cultivateurs de Ste-Rose-du-Dégelé songent à acheter l'industrie de M. Belzile et désirent organiser une coopérative (1).

2) Moulange

Tout près de la beurrerie, on trouve la moulange de M. C.E. Picard. Cette industrie fonctionne depuis plus de 60 ans, mais elle n'appartient à M. Picard que depuis un an. L'établissement qui fonctionne toute l'année a produit en 1937, 550 minots de blé, 3,500 minots de sarrasin, 600 minots d'orge et 5,000 minots de grains mélangés. L'établissement de M. Picard utilise comme force motrice l'eau d'une petite rivière qui actionne aussi une scierie appartenant au même propriétaire.

Industrie du bois

1) Scieries

La scierie de M. Picard qui est attenante à la moulange, fonctionne pendant une période annuelle de 5 mois et emploie 1 homme outre le propriétaire. En 1937, cette petite industrie qui ne produit que pour le compte des cultivateurs de la municipalité a scié 200,000 p.m.p. de bois de sciage, 240,000 bardeaux et a plané 160,000 p.m.p. de bois.

A 5 milles de Ste-Rose, sur la route qui conduit à St-Benoit, on trouve une scierie appartenant à M. J.A. Beaulieu. Cet établissement qui fonctionne depuis 25 ans à raison de 4 mois par année, a produit en 1937 environ 90,000 p.m.p. de bois de sciage. M. Beaulieu écoulé sa production chez les cultivateurs de la région ou chez des marchands d'Edmundston. En 1937, les cultivateurs de la région ont fait scier

(1) On a organisé une société coopérative dans le courant de l'automne 1938.

120,000 p.m.p. de bois de sciage et ont fait planer 12,000 p.m.p.

Depuis une dizaine d'années, deux scieries sont disparues de la municipalité. L'un de ces établissements, propriété de M. Elzéar L'Italien, a cessé ses opérations après avoir fonctionné pendant 7 ans. L'autre scierie qui appartenait à M. J.E. Goodwin a cessé de fonctionner depuis 2 ans. L'outillage de cette scierie a été vendu à M. Lavoie de St-Jean-de-la-Lande. Ces deux industries sont disparues surtout à cause de la quantité insuffisante de matière première.

2) Ateliers de menuiserie

M. Joseph Pelletier possède un atelier de fabrication de portes et châssis qui fonctionne depuis 1920. Cette petite industrie produit annuellement 75 châssis, une vingtaine de portes et environ 50,000 p.m.p. de bois plané. Presque toute la production est vendue aux colons de St-Jean-de-la-Lande.

Un autre atelier de menuiserie est situé près de la gare, c'est celui de M. Alfred Landry. Cet établissement qui fonctionne depuis une cinquantaine d'années a produit en 1937, 70 châssis et 12 portes. Une bonne partie de la production est vendue chez les colons du canton Auclair.

M. Sylvio Michaud qui exerce le métier de charron depuis une quinzaine d'années, outre de fabriquer des voitures, s'occupe aussi de réparations diverses. En 1937, M. Michaud a fabriqué 10 voitures qu'il a vendues dans la localité.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

Ste-Rose-du-Dégelé est situé sur le trajet du chemin de fer Témiscouata qui relie Rivière-du-Loup à Edmundston, N.B. Outre la gare de Ste-Rose, on trouve deux gares secondaires, Otterburn et Roseland respectivement situées à 4 et 6 milles du village en allant vers Edmundston. La gare principale qui est située dans le village comprend 1 voie principale et 1 voie d'évitement, des entrepôts et un service de télégraphe.

En 1937, le volume de la circulation ferroviaire s'est élevé à 5,490 tonnes, soit 425 à l'entrée et 5,065 à la sortie. Parmi les marchandises importées, les produits alimentaires et les produits agricoles destinés au bétail et à la terre constituent la plus grande partie. Quant aux expéditions, elles comprennent surtout des produits animaux et des produits de la forêt. En 1937, on estime qu'environ 1,300 voyageurs sont partis de la gare Ste-Rose.

Depuis une dizaine d'années, le volume de la circulation ferroviaire a diminué de près de 50% et le nombre des voyageurs a baissé de 75%. On attribue cette diminution au meilleur état des routes et à la concurrence du transport par autobus et par camions.

Routes

Située sur la route qui joint Rivière-du-Loup à Edmundston (route no 2), Ste-Rose-du-Dégelé est reliée à ces deux localités par un service d'autobus dont le propriétaire est M. Adélaré Lévesque de Rivière du Loup. Il y a un service d'aller et retour tous les jours tant que l'état des routes le permet, c'est-à-dire du 15 novembre au 15 avril. La municipalité ne possède pas de service régulier de camionnage, cependant plusieurs marchands transportent des marchandises avec leurs propres camions.

Les commerçants de l'endroit se plaignent du tort que leur font les colporteurs juifs venus de Montréal, de Québec et d'Edmundston. Ces marchands de passage paient une taxe annuelle de \$25, mais cela ne les empêche pas de venir exercer leur commerce dans la municipalité.

Le service de distribution d'électricité, dont le pouvoir provient d'Aroostook Falls dans l'état du Maine, est distribué par la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

La situation géographique de Ste-Rose-du-Dégelé est avantageuse à cause de sa proximité d'Edmundston et du réseau routier qui la relie à St-Benoit-Abbé, à St-Jean-de-la-Lande et à Notre-Dame-du-Lac. Cette situation désigne la municipalité comme centre d'approvisionnement des paroisses de Lejeune et de St-Emile d'Auclair. Une route reliant ces colonies à Ste-Rose contribuerait beaucoup au développement des cantons Auclair et Rouillard.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-EUSEBE

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Eusèbe dont la superficie s'élève à 53 milles carrés, est située à l'ouest de Notre-Dame-du-Lac et occupe une partie des rangs 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du canton Packington et une partie des rangs 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du canton Cabano.

St-Eusèbe doit sa fondation à des fils de cultivateurs de Notre-Dame-du-Lac, venus pour coloniser et s'établir non loin de leur paroisse natale. Le relief du sol qui est constitué par des collines et des vallons, présente le même aspect qu'à Notre-Dame-du-Lac.

La rivière Cabano, le seul cours d'eau important de la municipalité, déverse les eaux du lac Long et se jette dans le lac Témiscouata. St-Eusèbe est constitué par un habitat rural.

II POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, St-Eusèbe comptait une population de 628 âmes; en 1937, la municipalité enregistre une population se chiffrant à 925 âmes, soit une augmentation de 297. Depuis 1931, l'accroissement naturel calculé atteint 201 et on estime à une centaine le nombre des individus qui sont venus s'établir dans la municipalité. Le tableau suivant résume ces chiffres:

Population en 1931	628
Accroissement naturel calculé depuis 1931	201
Individus établis depuis 1931	100
	<u>929</u>
Population actuelle (1937)	925
Nombre de départs depuis 1931	4

La plupart des individus établis depuis 1931 sont des fils de cultivateurs des paroisses des alentours.

Occupation du sol

St-Eusèbe compte 75 cultivateurs et une cinquantaine de colons, 15 propriétaires de maisons sur emplacements et 3 locataires de maisons. Parmi ces deux catégories d'occupants, tous cultivent un jardin et 3 élèvent des volailles.

Modes de vie

On relève 121 cultivateurs et colons chefs de famille et 4 célibataires. Une dizaine de cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur terre; une vingtaine d'autres vivent en majeure partie des revenus de leur ferme. Quant aux autres, soit environ 45, ils vivent autant de l'agriculture que de diverses occupations.

La municipalité compte une quinzaine de journaliers, soit 3 chefs de famille et 12 jeunes gens. Les boutiques d'artisans comprennent 1 atelier de menuiserie, 1 forge, 1 cordonnerie et 1 boutique de coiffeurs.

L'industrie est représentée par une fromagerie, 1 moulange et 2 scieries.

Trois familles vivent du commerce de détail et 4 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. On trouve 8 jeunes filles qui font du service domestique, une dizaine d'autres travaillent dans les municipalités voisines et 5 gagnent leur vie dans les villes.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Les 75 cultivateurs de la municipalité de St-Eusèbe sont établis sur des fermes dont la valeur moyenne se chiffre à \$2,750 chacune. Cette somme comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$1,000, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$700 et à \$500, puis les troupeaux dont la valeur moyenne atteint \$550. On relève 7 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée s'élève à \$1,200.

Etendue moyenne des fermes

Le recensement de 1931 donne une étendue moyenne de 198 acres par ferme; mais si l'on tient compte de la seigneurie du lac Témiscouata qui occupe dans la municipalité une superficie de 30,870 acres et des lots non patentés, on calcule que l'étendue moyenne des fermes s'élève à environ 120 acres (210' x 210'). Chaque ferme comprend en moyenne 45 acres d'étendue labourée, 5 acres en forêt de première pousse, 16 acres d'étendue labourable, 50 acres en forêt de seconde pousse, et 4 acres de terrain non utilisable.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Pour de plus amples détails consulter la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche sablo-argileuse (20%), de terre légère sablonneuse (78%) et de terre noire (2%). Quoique en général le sol soit fertile, il montre en certains endroits des signes d'épuisement et de décalcification. Jusqu'à présent les cultivateurs n'ont employé, faute d'argent, que des engrais en quantités minimales. En 1937, ils ont utilisé 45 tonnes d'amendements calcaires et une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques. Les amendements que les cultivateurs emploient proviennent de petits lacs contenant des dépôts de marne. Cette situation changera certainement, car on a découvert dans la municipalité une montagne de pierre à chaux dont l'exploitation doit commencer sous peu. L'égouttement des terres est satisfaisant sur presque toutes les fermes.

Depuis quelques années, les méthodes de culture s'améliorent sensiblement. Actuellement 7 cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et 3 autres fertilisent des pâturages.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, la plupart des étendues ensemencées ont augmenté mais les rendements de plusieurs cultures demeurent inférieurs à la moyenne de la région. Ainsi le rendement du blé n'atteint que 12 boisseaux à l'acre et celui du sarrasin 20 boisseaux. Néanmoins on remarque que la production végétale est plus variée et les cultivateurs semblent tirer plus de profit de leur ferme. Le tableau suivant indique pour 1947 les superficies ensemencées:

<u>Cultures</u>	<u>Superficiés en acres</u>
Blé	30
Avoine	900
Orge	60
Sarrasin	200
Grains mélangés	80
Luzerne	5
Foin	1,875
Pommes de terre	110
Racines fourragères	25
Jardins de famille	20
Pâturages	1,500

Les ventes de foin et de pommes de terre rapportent en moyenne \$32 par ferme.

2) Culture fruitière

La municipalité compte 300 pommiers dont les fruits appartiennent aux variétés Jaunes et Duchesses. La production n'est pas importante et ne donne lieu à aucun commerce.

3) Erablières

On trouve dans la localité 8 érablières en exploitation dont la production, en 1937, s'est élevée à 200 gallons de sirop et à 5,000 livres de sucre. Ces denrées que les cultivateurs vendent surtout à Rivière Bleue, rapportent environ \$85 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux se chiffre actuellement à 225, soit une augmentation de 25% sur le troupeau de 1931. Ce sont tous des animaux de race croisée comprenant un étalon Belge et une quarantaine de juments d'élevage. Jusqu'à cette année, les cultivateurs n'ont élevé que 7 ou 8 chevaux par année. Par contre, ils achètent annuellement une trentaine de bêtes des marchands.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 440 sujets, comprend 10 vaches et 1 taureau de race Canadienne, 365 vaches et 60 taureaux de race Ayrshire croisée. Le rendement moyen par vache s'élève à environ 3,000 livres de lait annuellement. On estime que 25% du lait produit dans la municipalité ne sont pas portés à la fromagerie locale; ce lait est vendu en nature ou sert à la fabrication domestique du beurre. La fromagerie locale qui compte 60 patrons, fonctionne bien, mais on remarque que le coût de production est trop élevé. L'industrie laitière rapporte néanmoins \$75 par ferme.

L'élevage des bovins procure aussi un autre revenu aux cultivateurs, car la plupart d'entre eux vendent des bovins de boucherie aux commerçants locaux et à ceux de Notre-Dame-du-Lac. Ainsi en 1937, ils ont vendu 15 vaches et bouvillons et une cinquantaine de veaux de lait, ce qui rapporte environ \$10 par ferme. Quelques cultivateurs vendent aussi du bétail laitier aux colons, mais ces ventes sont peu importantes.

3) Porcs

Le nombre de porcs n'a pas beaucoup augmenté depuis 1931; il est passé de 636 à 730 en 1937. Le troupeau comprend 578 sujets de race Yorkshire croisée, soit 8 verrats, 70 truies et 500 porcelets, et 152 porcs de race Chester White croisée, soit 2 verrats, 20 truies et 130 porcelets. En 1937, les éleveurs ont abattu 300 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 260 dont 150 en coopération. L'élevage porcin rapporte environ \$50 par ferme.

4) Moutons

En 1931, le nombre de moutons se chiffrait à 1,031;

actuellement on en compte 1,210. Le troupeau qui est composé surtout d'animaux de race Leicester croisée, comprend 550 brebis, 60 béliers et 600 agneaux. En 1937, les cultivateurs ont abattu 75 moutons pour les besoins domestiques et en ont vendu 450 dont 350 en coopération. L'élevage ovin rapporte \$18 en moyenne par ferme.

5) Volailles

Depuis 1931, le nombre de volailles a presque doublé; il est passé de 1,944 à 3,800. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que les cultivateurs manquent de connaissances techniques relatives à l'aviculture, et que le marché pour les oeufs est inexistant. Cet élevage rapporte \$22 en moyenne par ferme.

Revenus forestiers

Une quinzaine de cultivateurs vont travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période moyenne de 2 $\frac{1}{2}$ mois et retirent de cette occupation une centaine de dollars chacun.

Presque tous les cultivateurs coupent du bois sur leur terre et le vendent aux commerçants locaux ou aux compagnies d'exploitation forestière. Ces ventes qui consistent surtout en bois à pâte et en traverses de chemin de fer, rapportent \$40 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

St-Eusèbe est une paroisse encore en formation où l'agriculture ne commence qu'à se développer. C'est ce qui explique le revenu minime que les cultivateurs retirent de leur terre. Les éléments de ce revenu sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Grandes cultures	\$ 32
Produits laitiers	75
Ventes de bovins	10
Ventes de porcs	50
Ventes de moutons	18
Aviculture	22
Ventes de bois	40
	<u>\$247</u>

Cette somme ne comprend pas les revenus provenant des érablières et des chantiers, car ces activités ne sont le fait que de quelques cultivateurs seulement.

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$275 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et l'entretien des bâtisses et de l'outillage, la main d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$150 par ferme.

Achats

Tous les cultivateurs achètent chez les marchands locaux tout ce dont ils ont besoin pour l'exercice de leur profession. Ainsi en 1937, ils ont acheté une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques, des moulées alimentaires, du treillis, de la ficelle d'engerbage, des insecticides, etc, etc. Il existe aussi des articles et des denrées que les cultivateurs pourraient, du moins en partie, produire eux-mêmes. Parmi ces achats on trouve de la farine pour une valeur de \$1,200, des grains de semence (\$75), du lard (\$250) et des articles en cuir (\$1,500).

Impôts et contributions

Chaque famille paie annuellement \$33 d'impôts. Cette somme comprend \$15 de contributions nécessaires au fonctionnement de l'église, \$3 de répartitions légales, \$5 de taxes municipales et \$10 de taxes scolaires. La somme totale des impôts par famille représente 13% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Sociétés agricoles

Quoique St-Eusèbe ne soit pas une paroisse agricole bien importante, on y trouve 5 sociétés agricoles. Ce sont:

Le Cercle Agricole (35 membres)
La Société d'Agriculture (20 membres)
Le Cercle de l'U.C.C. (15 membres)
Le Cercle des Fermières (40 membres)
Le Cercle des Jeunes Agriculteurs (20 membres)

Sauf le Cercle de l'U.C.C., le fonctionnement de ces sociétés est satisfaisant. On constate cependant que l'individualisme et l'ignorance nuisent aux mouvements coopératifs et entravent les initiatives.

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La fromagerie locale est située dans le village et fonctionne depuis une trentaine d'années. Cette industrie qui appartient à M. Ovide Soucy depuis le mois de mai 1938, emploie deux hommes pendant 6 mois annuellement. En 1937, la production s'est élevée à 43,000 livres de fromage dont 80% ont été vendus à la Coopérative Fédérée de Québec. Le reste est écoulé dans la région. L'établissement de M. Soucy compte 60 patrons et fonctionne à l'entière satisfaction des cultivateurs.

2) Moulange

M. Napoléon Lajoie possède une moulange située à un mille du village, dans le rang 11 du canton Cabano. Cette petite industrie qui ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs et des colons des alentours, a produit en 1937, 2,000 minots d'avoine, 500 minots d'orge et 500 minots de sarrasin.

Industrie du bois

M. Napoléon Lajoie, le propriétaire de la moulange dont nous avons parlé plus haut, possède aussi une scierie. L'établissement fonctionne pendant 9 mois annuellement et emploie 5 hommes pendant 1 mois. En 1937, les cultivateurs et les colons de la région ont fait scier 120,000 p.m.p. de bois de sciage, 440,000 bardeaux et 20,000 p.m.p. de bois plané. L'industrie de M. Lajoie utilise comme force motrice l'eau d'une petite rivière qui forme à cet endroit une chute d'une quarantaine de pieds de hauteur.

La scierie de M. Etienne Deschamps est située dans le rang 13, à environ $1\frac{1}{2}$ mille du village. Cette industrie qui fonctionne depuis 5 ans à raison de 2 mois par année, a produit en 1937, 80,000 p.m.p. de bois de sciage dont 30,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs des alentours. Cette petite industrie ne constitue qu'une occupation secondaire pour M. Deschamps qui est un cultivateur de profession.

M. Alfred Beaulieu possède aussi une scierie, mais cette petite industrie n'a pas fonctionné depuis 2 ans. M. Aubut qui possède une scierie au pied du lac Long, exploitait une scierie située dans le rang 9 du canton Cabano. Cet établissement a cessé ses opérations par suite du manque de bois. Une autre scierie, celle de M. Morin, est aussi disparue. Cet établissement qui fonctionnait depuis 8 ans a été détruit par le feu au mois de mai 1938. Le propriétaire s'est établi sur une ferme à Rivière Bleue.

C- TRANSPORTS

St-Eusèbe n'est situé sur le parcours d'aucune ligne de chemin de fer. Les marchandises empruntant la voie ferrée sont débarquées à Notre-Dame-du-Lac ou à Rivière Bleue, puis transportées à St-Eusèbe. On remarque que le volume des marchandises passant par Rivière Bleue augmente, tandis que celui passant par Notre-Dame-du-Lac diminue. On attribue cette tendance aux facilités de transport qu'offre le Transcontinental.

Outre les routes qui relient les divers rangs de la municipalité, St-Eusèbe est situé sur le trajet de la route qui joint Rivière Bleue à Notre-Dame-du-Lac. La localité n'est desservie par aucun service d'autobus et ne comporte aucun service régulier de camionnage. La municipalité ne possède pas de service de distribution d'électricité.

MUNICIPALITE DE ST-BENOIT-ABBE

(Packington)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Benoit-Abbé que les gens de la région désignent aussi sous le nom de Packington, mesure environ 40 milles carrés et occupe tout le canton Packington et une partie du canton Robinson. Comme toute la partie sud du Témiscouata, le relief du sol est constitué par des collines escarpées faisant partie des monts Apalaches.

La municipalité ne compte pas de grandes rivières; mais on remarque tout de même plusieurs petits cours d'eau qui déversent leurs eaux dans l'océan Atlantique par l'entremise du bassin de la rivière St-François. La rivière Baker prend sa source dans la municipalité et plusieurs petites rivières égouttent les lacs de la région. Les plus importants parmi ces lacs sont les lacs Thibault, Légaré et Dos de Cheval.

St-Benoit qui constitue un prolongement naturel de la municipalité de Ste-Rose-du-Dégelé, doit sa formation à des fils de cultivateurs venus s'établir sur des terres non loin de leur paroisse natale. St-Benoit forme maintenant un habitat rural réparti sur 7 rangs.

II- POPULATION

D'après les informations que les autorités municipales ont bien voulu nous fournir, la municipalité comptait 875 âmes en 1937. St-Benoit comme toutes les paroisses en formation, voit chaque année plusieurs familles de colons s'établir sur son territoire; par contre l'émigration annuelle de plusieurs familles empêche l'augmentation trop rapide de la population. Depuis 1931, les variations dans les mouvements de la population s'établissent comme suit:

Population en 1931	561
Accroissement naturel calculé depuis 1931	162
Individus établis depuis 1931	414
	<u>1,137</u>
Population actuelle	875
Nombre de départs depuis 1931	262

Ces statistiques ne sont pas absolument exactes, car depuis 1931, plusieurs enfants ont été baptisés à Ste-Rose-du-Dégelé et un certain nombre de personnes ont été inhumées à St-Marc-du-Lac-Long. On compte environ 74 familles ou 414 personnes qui sont venues s'établir dans la municipalité depuis 1931. Sur les 262 départs enregistrés pendant la même période, on trouve 3 jeunes filles devenues religieuses, 15 autres qui font du service domestique dans les villes et trois familles parties vivre à Montréal. On estime que le reste des émigrants a été s'établir dans les colonies.

Occupation du sol

La municipalité compte 55 cultivateurs et 70 colons. (1) Dans le village, on relève 15 propriétaires de maisons sur emplacements et 16 locataires de maisons.

(1) Ce chiffre de 125 ne concorde pas avec celui indiqué dans les statistiques municipales de 1936 qui donnent 200 cultivateurs. Cette discordance provient du fait que les autorités municipales comptent autant de cultivateurs qu'il y a de lots appartenant à des propriétaires. Or il arrive que plusieurs cultivateurs de Notre-Dame-du-Lac et surtout de Ste-Rose-du-Dégelé viennent faire les foins sur des terrains leur appartenant, ce qui augmente le nombre des cultivateurs de St-Benoit.

Une quinzaine parmi ces deux dernières catégories d'occupants cultivent un jardin, 5 élèvent des poules, 5 gardent des chevaux et 8 s'occupent de camionnage.

Modes de vie

L'agriculture est très peu développée, car aucun cultivateur ne peut vivre avec le seul revenu que lui procure sa ferme. La majorité d'entre eux s'occupent des travaux des chantiers ou de voirie et un bon nombre travaillent à la journée. On remarque cependant que le niveau de vie de la classe paysanne s'améliore, car il y a deux ou trois ans, 75% de ces gens vivaient des secours de l'Etat. On compte 4 familles de journaliers et environ 80 chefs de famille qui gagnent occasionnellement leur vie en qualité de journaliers.

Les seules boutiques d'artisans que l'on trouve sont une forge et une cordonnerie. L'industrie est représentée par 3 scieries qui emploient une dizaine d'hommes. Trois familles vivent du commerce de détail et 8 autres vivent du camionnage. La municipalité ne compte aucun homme de profession libérale.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

St-Benoit-Abbé est une paroisse encore en formation où l'agriculture ne fait que commencer et où l'on trouve plus de colons que de cultivateurs. Ceux-ci se chiffrent à 55 et ceux-là sont au nombre de 70. Dans notre étude sur l'agriculture, nous ne considérerons que les cultivateurs proprement dits. Sous cette réserve, on estime que le capital moyen des fermes atteint \$2,900. Ce montant comprend les valeurs suivantes: la terre évaluée à \$1,000, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$1,000 et \$400, puis les troupeaux dont la valeur s'élève à \$500. On relève 4 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme se chiffre à \$875.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes dont l'étendue moyenne est de 120 acres (210' x 210'), comprennent chacune 50 acres d'étendue labourée, 44 acres en forêt de seconde pousse, 20 acres d'étendue labourable et environ 6 acres de terrain non utilisable.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Pour de plus amples détails, consulter la monographie de Notre-Dame-du-Lac.)

Sols et amendements

Le sol se compose de terre franche argilo-sablonneuse (33%) et de terre légère sablonneuse (67%). En général, les sols sont assez fertiles, mais ils ne semblent pas assez profonds pour que la luzerne s'établisse bien. L'égouttement des terres est satisfaisant sur presque toutes les fermes. L'emploi des engrais n'est pas généralisé; c'est à peine si quelques cultivateurs plus avancés que la moyenne utilisent les amendements. En 1937, les cultivateurs de la municipalité ont employé une dizaine de tonnes de chaux et une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques.

Production végétale

1) Grandes cultures

La production végétale est très peu importante et ne donne lieu qu'à un commerce local, d'ailleurs très minime. St-Benoit, outre d'être une paroisse encore en formation, possède des terres difficiles à cultiver, car la plupart d'entre elles sont situées sur le versant de collines où l'inclinaison du terrain et l'abondance de roches rend la culture pénible. Le tableau suivant indique les étendues ensemencées:

Cultures	Superficiés en acres
Blé	25
Avoine	650
Orge	25
Seigle	15
Sarrasin	105
Grains mélangés	80
Mais fourrager	20
Luzerne	10
Foin	1,040
Pommes de terre	95
Racines fourragères	20
Jardins de famille	15
Pâturages	660

La vente de l'avoine, du sarrasin et des pommes de terre rapporte en moyenne \$30 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve à St-Benoit aucun jardin maraîcher proprement dit. Chaque famille cultive néanmoins quelques légumes qui sont consommés dans la famille. La pomiculture ne fait que commencer, et les 150 pommiers que l'on relève dans la municipalité, ne produisent pas suffisamment de fruits pour alimenter la population.

3) Érablières

Les cultivateurs de la municipalité exploitent 12 érablières dont la production, en 1937, s'est élevée à 700 gallons de sirop et 500 livres de sucre. La vente de ces produits rapporte en moyenne \$50 par érablière. L'exploitation des érablières devrait se développer, car on rencontre beaucoup de collines abruptes où la culture est quasi impossible, mais où la culture des érables deviendrait une source de revenus.

Production animale

1) Chevaux

Depuis quelques années, le nombre de chevaux n'a pas beaucoup augmenté. Il se chiffre actuellement à 142 bêtes que les cultivateurs et les colons utilisent sur la ferme et dans les chantiers. Comme dans la plupart des paroisses du comté, l'élevage est très peu important. Les cultivateurs élèvent tout au plus 5 ou 6 bêtes par année. En revanche, l'importation des chevaux donne lieu à un commerce d'une vingtaine de chevaux par an. Ces bêtes sont ordinairement rétives, donnent un rendement médiocre et coûtent cher.

2) Bovins et industrie laitière

En 1931, la municipalité comptait 204 vaches; actuellement on en trouve 260. Ce sont tous des animaux de race croisée Canadienne. Le troupeau des bovins comprend aussi une cinquantaine de taureaux. On estime qu'environ 80% du lait produit sont vendus à la beurrerie de Ste-Rose-du-Dégelé et le reste utilisé pour les besoins domestiques ou vendu aux colons. L'industrie laitière rapporte en moyenne \$60 par ferme.

Chaque année, les cultivateurs vendent des bovins de boucherie aux commerçants locaux. En 1937, ce commerce (25 vaches et une cinquantaine de veaux de lait) a rapporté environ \$20 par ferme. Ces animaux sont ensuite expédiés par Ste-Rose-du-Dégelé.

3) Porcs

Depuis 1931, l'élevage du porc s'est développé considérablement, car le troupeau est passé de 259 à 520 animaux. La race Yorkshire croisée qui est le plus en faveur auprès des éleveurs, comprend 431 porcs, soit 8 verrats, 50 truies et 375 porcelets. La race Chester

White à lard est représentée par 87 bêtes, soit 2 verrats, 10 truies et 75 porcelets. En 1937, les cultivateurs ont vendu aux commerçants locaux environ 325 porcs ce qui rapporte environ \$60 par ferme.

4) Moutons

Le troupeau de moutons qui comptait 578 bêtes en 1931, se chiffre maintenant à plus du double. Actuellement le troupeau comprend 520 brebis, 40 béliers et 450 agneaux, soit un total de 1,010 moutons. Le développement de l'élevage ovin, en dépit des dégradations causées par les chiens et les ours, est attribuable à l'abondance des terres impropres à la culture, mais qui constituent d'excellents pâturages. On constate aussi que la demande locale pour la laine et la chair est assez importante et stimule cet élevage. En 1937, les cultivateurs ont vendu environ 400 moutons, ce qui leur rapporte environ \$25 chacun.

5) Volailles

L'élevage des volailles, dont le troupeau se chiffre actuellement à 2,950 poules et poulets, se développe sensiblement depuis quelques années.

Malgré l'absence à peu près complète de marché local, l'aviculture rapporte en moyenne \$20 par ferme.

6) Apiculture

Depuis cette année (1938), on compte dans la municipalité une trentaine de ruches réparties entre 17 apiculteurs. L'installation récente des ruches ne permet pas d'estimer la production.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Plus des trois quarts des cultivateurs vont travailler aux chantiers pendant l'hiver et retirent de cette occupation environ \$150 chacun. Le travail en forêt nuit certainement au développement de l'agriculture, car les terres de la municipalité en raison de leur relief accidenté et de l'abondance des roches, nécessitent plus de travail que dans les régions où le sol se prête mieux à la culture.

Tous les cultivateurs vendent du bois coupé sur leurs terres. Ce commerce consistant surtout en bois de chauffage, en traverses de chemin de fer et en bois à pâte, rapporte en moyenne \$75 par ferme.

2) Autre source de revenus

Outre de retirer des revenus d'activités forestières, la plupart des cultivateurs gagnent quelque argent à la construction et à l'entretien des routes. On estime que cette occupation rapporte en moyenne \$75 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen que les cultivateurs de St-Benoit retirent de leurs fermes s'élève à \$300 chacun. Cette somme est composée des éléments suivants:

Grandes cultures	\$ 30
Produits laitiers	60
Ventes de bovins	20
Ventes de porcs	70
Ventes de moutons	25
Aviculture	20
Ventes de bois	75
	<u>\$ 300</u>

Cette somme de \$300 ne comprend que les revenus provenant de la ferme. Pour obtenir le revenu-argent moyen total, on doit ajouter à la somme de \$300 le revenu des chantiers (\$150) et les revenus provenant des travaux de voirie (\$75). Le revenu-argent moyen total s'élève donc à \$525 par cultivateur. Pour une paroisse encore en formation, ce revenu peut sembler élevé, mais on ne doit pas perdre de vue que 55% du revenu des culti-

vateurs proviennent d'activités extra-agricoles: vente de bois, travaux de chantiers et de voirie. On constate aussi que la plupart des cultivateurs ne touchent pas ce revenu en argent sonnante, car le troc est encore fort en honneur dans la région.

La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$200 par cultivateur. Les dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et l'entretien des bâtisses et de l'outillage, les taxes, les achats de matières premières et les réparations se chiffrent à \$145 par ferme.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui sont achetés directement du producteur, toutes les matières premières nécessaires aux cultivateurs proviennent des marchands locaux. Ces achats comprennent principalement des moulées alimentaires (200 poches), du beurre pour une valeur de \$200, de la farine (\$300), des insecticides et des fongicides. On relève en outre des achats de chaussures et de lard qui se chiffrent à plusieurs centaines de dollars. Une partie tout au moins de ces marchandises pourrait être produite par les cultivateurs.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$62 d'impôts. Ce chiffre comprend \$16 de contribution à l'église, \$9 d'impôts municipaux et \$21 de taxes scolaires. La somme totale des impôts par famille représente 11% du revenu-argent du cultivateur.

Sociétés agricoles

St-Benoit-Abbé compte deux sociétés agricoles: le Cercle de l'U.C.C. et le Cercle des Jeunes Agriculteurs. La première de ces deux sociétés a été fondée en 1935 et renferme actuellement 65 membres. La seconde, qui a été fondée cette année (1938), comprend 15 membres. Ces deux organisations donnent des résultats satisfaisants.

B- INDUSTRIES

St-Benoit ne possède aucune industrie dérivée de l'agriculture. Un groupe de cultivateurs ont essayé d'établir une fromagerie, la Société des Patrons de St-Benoit-Abbé, mais l'établissement n'a fonctionné que 2½ mois. Selon le témoignage de l'exploitant, M. Ernest Lajoie, la fermeture de cette industrie est attribuable à la quantité insuffisante de matières premières et au manque de coopération de la part des cultivateurs.

Industrie du bois

M. Ernest Malenfant possède une scierie assez importante située sur les bords du lac Thibault à 4 milles du village. M. Malenfant travaille avec ses six fils et produit pour son propre compte 75,000 p.m.p. de bois de sciage, 350,000 bardeaux et 2,000 traverses de chemin de fer. La plus grande partie de la production est vendue à des commerçants de gros de Montréal et de Québec. L'établissement de M. Malenfant qui fonctionne pendant une période annuelle de 6 mois, scie aussi pour les colons et les cultivateurs de la région. En 1937, ces gens ont fait scier 50,000 p.m.p. de bois de sciage, 75,000 bardeaux et 15,000 p.m.p. de bois plané.

Une autre scierie, celle de M. Roger Moreau, est située à 1 mille du village sur la route qui va à St-Jean-de-la-Lande. Ce moulin à bois a été installé en 1926 et fonctionne depuis à raison de 4 mois par an. M. Moreau qui ne travaille pas pour son compte a scié en 1937 pour les colons et les cultivateurs environ 180,000 p.m.p. de bois de sciage.

À 1 mille du village de St-Benoit, sur la route qui conduit à Ste-Rose-su-Dégelé, on trouve la scierie de M. Charles Michaud. Cette industrie qui emploie 3 hommes pendant 3 mois annuelle-

ment, fonctionne depuis 1928. En 1937, l'établissement de M. Michaud a produit 12,000 p.m.p., 200,000 bardeaux, et 2,000 traverses de chemin de fer. Planches et bardeaux sont vendus dans la région; quant aux traverses de chemin de fer, M. Michaud les vend à la d'Auteuil Lumber Co. de Rivière Bleue. Outre de produire pour son compte, M. Michaud scie pour les colons de la région. Cette production s'est élevée, en 1937, à 50,000 p.m.p. et 250,000 bardeaux.

M. Louis Bédard possédait une scierie située à 4 milles du village dans le rang 4 du canton Packington. Après avoir fonctionné pendant 5 ans, ce moulin de bois a dû cesser ses activités à cause du manque de bois. M. Bédard se propose d'aller établir son industrie à Matane.

Les réserves forestières de la municipalités diminuent rapidement et on peut prévoir que dans quelques années la forêt aura presque disparu. Actuellement plusieurs cultivateurs sont obligés d'acheter le bois dont ils ont besoin pour réparer leurs dépendances.

C- TRANSPORTS

St-Benoit n'est situé sur le parcours d'aucun chemin de fer. Les marchandises expédiées par trains passent par Ste-Rose-du-Dégelé et sont transportées par camions ou par voitures. La municipalité ne compte pas de service de camionnage régulier.

Depuis quelques années, il arrive assez fréquemment que des marchandises soient expédiées par le Transcontinental à St-Marc-du-Lac-Long ou à Rivière Bleue, puis de là, livrées à St-Benoit. Ainsi il y aurait tendance à délaisser le chemin de fer Témiscouata dont les taux de fret sont plus élevés et le service moins régulier que celui du Transcontinental. Au train où vont les choses, on peut prévoir que dans quelques années les courants commerciaux entre Ste-Rose-du-Dégelé et St-Benoit seront remplacés par ceux de Rivière-Bleue-St-Benoit.

La municipalité ne comporte pas de service de distribution d'électricité. Le service de téléphone est desservi par la Compagnie de Téléphone de Kamouraska.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-MARC-DU-LAC-LONG (1)

(Les Etroits)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région qui entoure le lac Long est beaucoup plus accidentée que celle de Rivière Bleue ou de Sully; des collines abruptes et rocailleuses constituent le relief de cette municipalité. St-Marc est situé entre les municipalités de Rivière Bleue et de St-Benoit-Abbé, à l'endroit où le lac Long devient plus étroit, d'où le nom Les Etroits. La municipalité comprend les rangs 6, 7, 8 et 9 du canton Botsford, les rangs 1, 2 et 3 du canton Packington, et les rangs 1, 2 et 3 du canton Robinson.

Le réseau hydrographique ne comporte pas de grandes rivières. Les terres s'égouttent par la rivière Cabano qui coule vers l'est et se jette dans le lac Témiscouata. Si la municipalité ne compte pas de cours d'eau importants, on trouve néanmoins de nombreux lacs. Le lac Long, nappe d'eau d'une douzaine de milles de longueur et d'une largeur moyenne de $\frac{1}{2}$ mille, traverse le territoire de la municipalité. On relève aussi le lac Thibault, le lac Perdu, les deux lacs Sutherland et plusieurs autres lacs moins importants.

La municipalité compte trois agglomérations secondaires: Bélanger Siding, Glendyne et Courchesne. Ces agglomérations sont des arrêts de chemin de fer.

(1) L'érection en municipalité a eu lieu dans le courant de l'été 1938. Voir à ce sujet la Gazette Officielle de Québec, vol. 70, no 23, page 2,179.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

St-Marc-du-Lac-Long possédait en 1931 une population se chiffrant à 573 âmes. Depuis cette date, la population a presque doublé, car en 1937, d'après le secrétaire-trésorier de la municipalité, St-Marc compte 980 âmes. De 1931 à 1937 inclusivement, l'accroissement naturel calculé atteint 196 âmes, et on estime à 300 le nombre d'individus qui sont venus s'établir dans la municipalité. Ces chiffres sont résumés dans le tableau suivant:

Population en 1931	573
Accroissement naturel calculé depuis 1931	196
Individus établis depuis 1931	300
	<u>1,069</u>
Population actuelle	980
Nombre de départs depuis 1931	89

La plupart des individus établis dans la municipalité depuis 1931, sont des colons. Les émigrants sont surtout constitués par des journaliers.

Occupation du sol

La municipalité renferme 35 cultivateurs et 73 colons, 26 propriétaires de maisons sur emplacements et 20 locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants, tous cultivent un jardin, une trentaine élèvent des poules et une vingtaine gardent des chevaux.

Modes de vie

Sur 108 cultivateurs et colons, 85 sont chefs de famille. On ne trouve que 8 cultivateurs tirant toute leur subsistance de leur terre; tous les autres gagnent quelque argent aux chantiers aux travaux de voirie ou en travaillant à la journée. Une quinzaine de chefs de famille et une quarantaine de jeunes gens gagnent leur vie en qualité de journaliers.

Parmi les boutiques d'artisans, on relève 2 ateliers de menuiserie, 1 forge, 1 garage, 2 cordonneries et 1 boutique de coiffeur. L'industrie n'est représentée que par 3 scieries. Quatre familles vivent du commerce de détail et 6 autres vivent des transports. On trouve 2 camionneurs et 2 chauffeurs de taxi. Une quinzaine de jeunes filles font du service domestique, 2 travaillent dans des bureaux et 3 gagnent leur vie dans les villes.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

St-Marc-du-Lac-Long constitue une paroisse encore en formation où l'agriculture est très peu avancée. Cette situation est attribuable en bonne partie aux nombreuses terres impropres à la culture. En effet, le relief accidenté du terrain entrave considérablement le développement de l'agriculture.

La municipalité compte 35 cultivateurs établis sur des fermes d'une valeur moyenne de \$1,800. Ce chiffre comprend la terre évaluée à \$800, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$400 et à \$250, puis les troupeaux dont la valeur atteint \$350.

Etendue moyenne des fermes

D'après les renseignements obtenus du secrétaire-trésorier, l'étendue moyenne des fermes est de 80 acres (210' x 210'). Chaque ferme comprend en moyenne 35 acres d'étendue labourée, 3 acres en forêt de première pousse, 28 acres de forêt de seconde pousse, 10 acres en abattis et 4 acres de terrain inutilisable.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Notre-Dame-du-Lac.
(Cf la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse (15%), de terre légère sablonneuse (80%) et de terre noire (5%). En général, le sol est moins fertile que dans les autres parties du comté. En 1937, les cultivateurs ont utilisé 20 tonnes d'amendements calcaires et 12 tonnes d'engrais chimiques. Quelques cultivateurs tirent de la marne du petit lac Sutherland. Trois autres fertilisent des pâturages, mais aucun ne soigne la conservation du fumier de ferme. La plupart des terres s'gouttent facilement.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, presque toutes les étendues en culture ont augmenté. Ainsi les emblavures sont passées de 10 acres en 1931 à 20 acres en 1937, celles de l'avoine de 214 à 450 acres et celles de l'orge de 1 acre à 15 acres en 1937. En général, les rendements sont inférieurs à la moyenne de la région. Les rendements du blés se chiffrent à 12 boisseaux à l'acre, ceux de l'avoine à 22 boisseaux et ceux des pommes de terre à 100 boisseaux à l'acre. On attribue l'infériorité des rendements à l'insuffisance des engrais et surtout à l'abondance des roches. Le tableau suivant indique les étendues en culture pour 1937:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies en acres</u>
Blé	20
Avoine	450
Orge	15
Seigle	4
Sarrasin	70
Pois secs	1
Grains mélangés	15
Fourrage vert	5
Luzerne	3
Foin	525
Pommes de terre	45
Racines fourragères	4
Jardins de famille	20
Pâturages	680

Les ventes de pommes de terre et de foin rapportent \$20 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Sauf les jardins de famille, la municipalité ne compte aucun jardin maraîcher proprement dit.

La municipalité compte 150 pommiers et 75 pruniers, tous plantés récemment. La culture fruitière ne fait que commencer et la production des fruits ne donne lieu à aucun commerce.

3) Érablières

On relève 27 érablières en exploitation dont la production en 1937 s'est élevée à 150 gallons de sirop et 5,000 livres de sucre. La vente de ces produits rapporte en moyenne \$20 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux se chiffre actuellement à 130, soit une augmentation de plus du double du troupeau de 1931. Le troupeau qui est composé uniquement d'animaux de race croisée, comprend

une trentaine de juments d'élevage. En 1937, les cultivateurs ont élevé 6 chevaux et en ont acheté une quarantaine des marchands. En général, les cultivateurs préfèrent les gros chevaux, ce qui leur permet de les utiliser aussi bien sur les fermes que dans les chantiers.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 174 animaux, comprend 3 vaches de race Ayrshire, 145 de race croisée 1 taureau Ayrshire pur sang et 25 taureaux de race croisée. Le rendement moyen par vache s'élève à environ 3,000 livres de lait. Une vingtaine de cultivateurs portent leur lait à la beurrerie de Rivière Bleue; les autres fabriquent eux-mêmes leur beurre ou vendent le lait à domicile. L'industrie laitière rapporte environ \$60 par ferme.

Outre ce revenu, les cultivateurs gagnent quelque argent de la vente des bovins de boucherie. En 1937, ils ont vendu une vingtaine de vaches et bouvillons et 70 veaux de lait. Ces ventes rapportent en moyenne \$25 par ferme.

3) Porcs

Depuis 1931, le nombre de porcs a plus que doublé; de 71 il est passé à 158 en 1937. Le troupeau composé entièrement d'animaux de race Chester White croisée, comprend 9 verrats, 20 truies et 130 porcelets. En 1937, les éleveurs ont abattu 50 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 70 aux commerçants locaux. L'élevage porcin rapporte environ \$30 en moyenne par ferme.

4) Moutons

La municipalité compte actuellement 200 moutons. Le troupeau qui se compose d'animaux de race croisée, comprend 90 brebis, 10 béliers et 100 agneaux. En 1937, les cultivateurs ont abattu une quinzaine de moutons et en ont vendu une cinquantaine en coopération. L'élevage ovin rapporte en moyenne \$5 par ferme.

5) Volailles

La municipalité renferme actuellement 1,600 volailles. Les oeufs et les volailles grasses qui sont vendus sur le marché local rapporte \$20 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

On relève deux apiculteurs possédant chacun 2 ruches. Cette activité agricole ne fait que commencer et il n'y a pas encore de production.

7) Animaux à fourrure

On trouve dans la localité un éleveur d'animaux à fourrure. En 1937, cet éleveur a vendu à Rivière Bleue une quinzaine de peaux, ce qui lui a rapporté \$375.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une vingtaine de cultivateurs vont travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période moyenne de 4 mois et retirent de cette occupation \$180 chacun. Tous les cultivateurs coupent du bois sur leur terre et le vendent aux commerçants et aux compagnies d'exploitation forestière. Ces ventes qui consistent surtout en bois à pâte et en traverses de chemin de fer, rapportent en moyenne \$30 par ferme.

2) Autre revenu

Presque tous les cultivateurs travaillent à l'entretien et à la construction des routes. Cette occupation leur rapporte en moyenne \$30 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si l'on compare le revenu-argent des cultivateurs des autres municipalités à celui des cultivateurs de St-Marc-du-Lac-Long, on s'aperçoit que ce revenu est le plus bas du comté. Les éléments de ce revenu sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Grandes cultures	\$ 20
Erablières	20
Produits laitiers	60
Ventes de bovins	25
Ventes de porcs	30
Ventes de moutons	5
Aviculture	20
Ventes de bois	30
	<u>\$ 210</u>

Pour obtenir le revenu-argent total, on doit ajouter à cette somme le revenu provenant des travaux de voirie (\$30), ce qui donne un revenu total de \$240 par ferme. Ce revenu ne constitue qu'une moyenne et ne s'applique qu'à l'ensemble des cultivateurs. Quelques-uns parmi ces derniers retirent des revenus que l'on ne peut répartir sur l'ensemble de la classe agricole sans fausser la moyenne. Ces revenus sont les suivants:

Animaux à fourrure	\$375	(1 cultivateur)
Revenus des chantiers	180	(20 cultivateurs)

La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$300. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et les réparations des bâtisses et de l'outillage, la main d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$150 en moyenne par ferme.

Achats

Les cultivateurs achètent chez les marchands locaux tout ce dont ils ont besoin pour leur profession. Outre ces marchandises, ils se sont procuré en 1937 les denrées et articles suivants: de la farine pour une valeur de \$720, des harnais et des chaussures (\$2,000), de la viande (\$1,000) et des grains de semence. Une partie tout au moins de ces marchandises pourrait être produite par les cultivateurs eux-mêmes.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$68 d'impôts par année. Ce chiffre comprend \$14 de contributions à l'église, \$24 de taxes municipales et \$30 de taxes scolaires. La somme des impôts par famille représente 28% du revenu-argent des cultivateurs.

Sociétés agricoles

St-Marc-du-Lac-Long compte trois sociétés agricoles qui groupent les colons et les cultivateurs de la municipalité. Ces sociétés sont:

Le Cercle Agricole	(35 membres)
Le Cercle des Fermières	(50 membres)
Le Cercle des Jeunes Agriculteurs	(20 membres)

Ces sociétés fonctionnent bien, mais l'individualisme et l'absence de chefs entravent les mouvements de coopération.

B- INDUSTRIES

Industrie du bois

M. A.J. Morin possède une scierie située dans le 1er rang du canton Robinson, à environ 3 milles du village. L'établissement est situé sur le bord du lac Long, sur le parcours du chemin de fer Transcontinental, et forme une agglomération secondaire portant le nom de Bélanger Siding. Cette industrie qui fonctionne depuis 1917, emploie 5 hommes en

permanence et une vingtaine d'autres pendant 6 mois annuellement. En 1937 la production s'est élevée à 2,600,000 p.m.p. de bois de sciage, 800,000 bardeaux, 700,000 lattes et 12,000 traverses de chemin de fer. Toute la matière première provient des lots de colons de la région. Deux clients achètent presque toute la production: la d'Auteuil Lumber Co. de Rivière-Bleue qui retient toute la production de traverses de chemin de fer, et l'Atlantic Lumber Co. de Boston qui achète presque toute la production de planches, de bardeaux et de lattes. Avec les déchets de bois, M. Morin fabrique du charbon de bois. En 1937, la production a atteint 140 tonnes de combustible.

La scierie de M. Alphonse Bélanger est située dans le rang 9, près du village. Cette industrie fonctionne depuis 1922 et emploie 5 hommes pendant 2 mois annuellement. En 1937, cette scierie a produit 1,000,000 de bardeaux et 12,000 traverses de chemin de fer. Celles-ci sont vendues à la d'Auteuil Lumber Co. de Rivière-Bleue et la production de bardeaux à l'Atlantic Lumber Co. de Boston.

M. Eugène Desrochers possède une scierie située à $\frac{1}{2}$ mille au nord du village. Cette industrie est peu importante et ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs et des colons des alentours. En 1937, cette scierie a produit environ 100,000 p.m.p. de bois de sciage.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

St-Marc-du-Lac-Long est situé sur le parcours du chemin de fer Transcontinental. La municipalité compte 4 gares: Glondyne, la gare principale située à 1 mille du village; les Etroits, gare située dans le village; Bélanger Siding et Courchesne, deux arrêts de chemin de fer qui sont en même temps des gares secondaires. En 1937, le volume de la circulation ferroviaire comprend 307 tonnes de marchandises reçues et 7,453 tonnes de marchandises expédiées. Ces dernières consistent surtout en produits forestiers.

Routes

Outre les chemins qui relient les rangs de la municipalité, St-Marc-du-Lac-Long est situé sur la route qui joint Ste-Rose-du-Dégelé à Rivière-Bleue, via St-Benoit-Abbé. La localité n'est desservie par aucun service d'autobus; on ne trouve aussi aucun service de camionnage régulier.

Le service téléphonique est exploité par la Compagnie Electrique de Rivière-Bleue.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-JOSEPH-DE-LA-RIVIERE-BLEUE

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Une région de collines échelonnées sur les terrasses constitue l'aspect géographique de la municipalité de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue. Le relief de la région ne diffère pas de celui que l'on rencontre à Estcourt et à Sully. La municipalité dont le territoire couvre une superficie d'environ 40 milles carrés, est située dans les cantons Estcourt (une partie des rangs 3, 4, 5, 6, 7 et 8), Botsford (une partie des rangs 1, 2, 3, 6, 7 et 8, Packington (rangs 1 et 2 et Cabano (rangs 9 et 10).

Le village de Rivière-Bleue et la paroisse de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue forment deux municipalités. Notre enquête n'ayant porté que sur l'ensemble des deux municipalités, nous les étudierons donc comme si elles n'en formaient qu'une.

Le chemin de fer Transcontinental passe à Rivière-Bleue et assure les communications entre la municipalité et le reste de la province. La route qui relie St-Alexandre à Edmundston (route no 51) et celle qui joint Rivière-Bleue à Notre-Dame-du-Lac, via St-Eusèbe constituent les principales artères du réseau routier.

La municipalité doit sa situation géographique à deux facteurs: le chemin de fer qui facilite les échanges et le réseau hydrographique qui favorise l'industrie forestière. C'est au village même de Rivière-Bleue que se joignent la rivière Bleue et la rivière St-François. Ces deux cours d'eau, surtout la rivière Bleue, possèdent de nombreux affluents qui facilitent énormément l'exploitation des forêts de toute cette partie du comté. Malgré l'épuisement des réserves forestières, la municipalité constitue encore aujourd'hui un centre important de l'industrie du bois.

Grâce à sa situation géographique, Rivière-Bleue tend de plus en plus à devenir une sorte de centre commercial de toute la partie sud-ouest du comté de Témiscouata. Les localités de cette région, Estcourt, Sully, St-Marc-du-Lac-Long, St-Elzéar et même St-Eusèbe, tendent à devenir économiquement indépendantes de Rivière Bleue.

La municipalité est située sur le versant de l'océan Atlantique. En amont du village, les deux branches de la rivière Bleue se joignent pour donner naissance à la rivière Bleue proprement dite qui se jette, au village, dans la rivière St-François. La tête du lac Beauet le pied du lac Long sont situés dans la municipalité.

L'agglomération des maisons qui s'est surtout effectuée autour de l'église, de la gare et des scieries, constitue un habitat villageois. Pied-du-Lac, une agglomération secondaire située au pied du lac Long, ne comprend qu'une quinzaine d'habitations.

La municipalité ne comporte pas de système de distribution d'électricité et seulement quelques maisons possèdent un système d'aqueduc et d'égoût.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, Rivière-Bleue comptait une population de 2,091 âmes, soit 980 pour la paroisse et 1,111 pour le village. En 1937, malgré un accroissement naturel calculé de 391 pour les deux municipalités, la population totale ne se chiffre qu'à 2,173, soit 935 âmes pour la paroisse et 1,238 pour le village. Le tableau suivant résume le mouvement démographique depuis 1931:

Population en 1931	2,091
Accroissement naturel calculé depuis 1931	391
Individus établis depuis 1931	428
	<hr/>
	2,910
Population actuelle (1937)	2,173
Nombre de départs depuis 1931	737

Les fluctuations dans l'industrie du bois et particulièrement l'arrêt du moulin de la Fraser Realities Ltd qui emploie 125 hommes en temps normal, sont la cause de nombreux départs que nous révèle le tableau ci-dessus. Ces immigrants se sont surtout dirigés vers St-Elzéar, St-Michel-du-Squateck, St-Guy et les régions de l'Abitibi.

Quant aux individus établis dans la municipalité depuis quelques années, ce sont pour la plupart des gens venus du Nouveau-Brunswick. Ces immigrants travaillent presque tous dans les scieries de la Fraser Realities Ltd et de la d'Auteuil Lumber Co.

Occupation du sol

Rivière-Bleue compte 107 cultivateurs et 32 colons, 104 propriétaires de maisons sur emplacements et 75 locataires de maisons. Parmi les gens habitant le village, 150 familles cultivent un jardin, une trentaine élèvent des volailles, 3 gardent des chevaux et 2 sont propriétaires de camions. MM. Pierre Landry et Victor Aubut, propriétaires de scierie, possèdent chacun plusieurs camions. On relève 244 propriétaires domiciliés et 5 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

La municipalité renferme 137 cultivateurs chefs de fa-

mille et 2 cultivateurs célibataires. Parmi eux, 48 tirent en majeure partie leur subsistance de leur terre. Les autres tout en vivant des travaux agricoles, retirent d'importants revenus provenant des travaux de chantiers, de l'entretien des routes et d'occupations diverses. La municipalité compte environ 220 journaliers employés pour la plupart dans les scieries. Chaque année, lorsque l'activité des moulins à bois et des chantiers diminue, on trouve de nombreux chômeurs.

Les boutiques d'artisans comprennent 2 ateliers de menuiserie, 2 forges, 2 garages, 3 cordonneries, 1 boutique d'horloger, 3 boutiques de coiffeurs, 2 boucheries, 2 boutiques de tailleurs et 3 boutiques de plombiers. L'industrie est représentée par une beurrerie, 1 moulin, 5 scieries, 1 atelier de fabrication de portes et châssis et 1 fabrique de broches à bardeaux.

Rivière-Bleue constitue aussi un centre commercial assez important. On y trouve 7 magasins généraux, 7 épiceries ou restaurants et 2 hôtels. Au total une vingtaine de familles vivent du commerce et 3 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Sept familles vivent du transport par chemin de fer et une vingtaine d'autres tirent la majeure partie de leur subsistance du camionnage.

Une dizaine de jeunes filles font du service domestique 4 travaillent dans des magasins, 2 sont employées dans des bureaux et environ 8 autres gagnent leur vie dans les villes. L'enseignement est confié à 11 religieuses de la congrégation de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire et à 13 institutrices. La municipalité compte 2 médecins, 1 notaire, 1 agronome et 1 pharmacien.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Outre de constituer un centre industriel important, Rivière-Bleue est une paroisse où l'agriculture est bien établie. Les cultivateurs ont su tirer profit des débouchés avantageux que leur offrent la population du village et les chantiers de la région.

Les deux municipalités comptent 107 cultivateurs, soit 100 pour la paroisse et 7 pour le village. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$2,550. Ce montant comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$990, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$600 et \$500, puis les troupeaux dont la valeur se chiffre à \$550 en moyenne par ferme. On compte 5 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. La moyenne du prêt par ferme se chiffre à \$1,050.

Etendue moyenne des fermes

Si l'on se base sur un recensement effectué par l'agronome résidant, on estime que l'étendue moyenne des fermes est de 120 acres (210' x 210'). Ce chiffre comprend 40 acres de terre labourée, 5 acres en forêt de première pousse, 42 acres en forêt de seconde pousse, 20 acres de terre labourable et 12 acres de terrain non utilisable. Ces chiffres ne sont que des moyennes et ne comprennent pas les lots n'appartenant pas aux cultivateurs ou repris par la Couronne.

Sols et amendements (1)

Le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse (40%), de terre sablo-argileuse (40%), de terre légère sablonneuse (15%) et de terre noire (5%).

(1) On a découvert un effleurement de pierre à chaux à 3 milles à l'est du village de Rivière-Bleue, au nord du chemin qui conduit à St-Eusèbe, sur la terre de M. Amable St-Pierre. Ce dépôt de calcaire est d'accès facile, car la route Rivière-Bleue-St-Eusèbe passe à proximité de même que la voie du Transcontinental. L'analyse des échantillons donne une teneur moyenne de plus de 92% de chaux. Nous apprenons que l'exploitation de ce dépôt de calcaire a commencé dans le courant de l'automne 1938.

Quoique en général le sol soit fertile, il montre en certains endroits des signes d'épuisement et de décalcification. Aussi depuis quelques années les cultivateurs utilisent les engrais de plus en plus. En 1937, ils ont employé 60 tonnes d'amendements calcaires et 30 tonnes d'engrais chimiques. Une quinzaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et une dizaine d'autres fertilisent des pâturages. En général l'épandage des terres est satisfaisant, mais sur certaines fermes des travaux d'irrigation sont nécessaires.

Période de végétation

La période de végétation est un peu en avance sur celle de Notre-Dame-du-Lac. Ainsi au printemps, les labours commencent plus tôt; on remarque aussi que la fenaison et le temps des moissons précèdent un peu les mêmes périodes à Notre-Dame-du-Lac.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, les étendues ensemencées en avoine, blé, en grains mélangés et en pommes de terre ont sensiblement augmenté. On remarque cependant une légère diminution dans les étendues consacrées à la culture du sarrasin, des pois secs et du foin. Mais dans l'ensemble, les étendues totales en culture ont augmenté d'environ 1,150 acres depuis 1931. A cause du sol qui est pesant et fertile, les rendements sont presque tous supérieurs à la moyenne de la région. Ainsi les rendements du blé s'élèvent à 15 boisseaux à l'acre, ceux de l'avoine à 30 boisseaux à l'acre, ceux de l'orge à 30 boisseaux à l'acre et ceux des pommes de terre à 150 boisseaux à l'acre. Le tableau suivant indique les étendues ensemencées en 1937:

Cultures	Superficies en acres
Blé	70
Avoine	1,400
Orge	80
Seigle	5
Sarrasin	120
Pois secs	20
Grains mélangés	35
Fourrage vert	30
Luzerne	10
Foin	3,050
Pommes de terre	225
Racines fourragères	20
Jardins de famille	45
Pâturages	2,200

Cinq cultivateurs suivent une rotation dont le cycle comprend: des grains et des racines pour la première année; des grains pour la seconde année et du foin pour les deux dernières années. Quelques cultivateurs font pacager les prairies de première année et récoltent du foin les deux années suivantes. Nous avons vu une prairie de deuxième année ainsi traitée qui promettait une superbe récolte de graine de trèfle rouge.

Les ventes de foin et de pommes de terre rapportent en moyenne \$22 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La municipalité ne compte pas de grands jardins maraîchers. Cependant on trouve 2 cultivateurs possédant des jardins de 1 à 2 acres où ils cultivent des légumes et des petits fruits. Les produits de ces jardins sont vendus par petites quantités et il est difficile d'évaluer les revenus que ces ventes rapportent. Presque tous les cultivateurs vendent un peu de légumes aux journaliers du village. Ces ventes rapportent en moyenne \$10 par ferme. Six cultivateurs se sont spécialisés dans la culture des pommes de terre. Ces producteurs vendent annuellement environ 500 boisseaux de pommes de terre chacun, ce qui leur rapporte environ \$225 chacun.

La municipalité compte 1,500 pommiers dont l'état est satisfaisant. La pomme Duchesse, Wealthy et Jaune sont les variétés les plus cultivées. La production est vendue sur le marché local.

3) Érablières

On trouve dans la localité une dizaine d'érablières en exploitation dont la production, en 1937, s'est élevée à 700 gallons de sirop et à 1,000 livres de sucre. La vente de ces denrées sur le marché local rapporte en moyenne \$75 par érablière. La municipalité renferme une quinzaine d'autres érablières qui ne sont pas exploitées.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux se chiffre actuellement à 225, soit une augmentation de 25% sur le troupeau de 1931. Ce sont tous des animaux de race croisée comprenant une trentaine de juments d'élevage et 1 étalon enregistré. Chaque année les cultivateurs élèvent une dizaine de chevaux et en achètent une quarantaine des marchands. En général, les cultivateurs préfèrent les gros chevaux, ce qui leur permet d'utiliser leurs bêtes dans les chantiers.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 596 animaux, comprend d'une part 6 vaches de race Canadienne, 12 vaches de race Ayrshire et 450 vaches de race croisée et d'autre part, 1 taureau de race Canadienne, 2 taureaux de race Ayrshire et 125 taureaux de race croisée. Le rendement moyen des vaches qui diminue considérablement pendant l'hiver s'élève à 3,000 livres de lait par vache. On estime qu'environ 35% du lait produit dans la localité ne sont pas portés à la beurrerie locale; ce lait est vendu en nature au village ou sert à la fabrication domestique du beurre. Sauf une dizaine de cultivateurs qui fabriquent eux-mêmes leur beurre, on constate que presque tous les éleveurs portent leur lait à la beurrerie coopérative dont le fonctionnement est excellent. Cette industrie qui compte 82 patrons favorise considérablement l'industrie laitière dans la municipalité. Depuis quelques années cette activité agricole accuse de grands progrès et au rythme où vont les choses, on estime que la production de la beurrerie de Rivière Bleue deviendra l'une des plus importantes du comté. Actuellement l'industrie laitière rapporte environ \$160 par ferme.

Outre ce revenu, l'élevage des bovins procure aux cultivateurs des revenus provenant de la vente de bovins de boucherie. En 1937, les éleveurs ont vendu aux commerçants locaux 125 vaches et bouvillons et 190 veaux. Ces ventes rapportent en moyenne \$45 par ferme. Deux cultivateurs vendent aussi des bovins laitiers, ce qui leur procure un revenu de \$100 chacun.

3) Porcs

Le nombre de porcs a presque doublé depuis 1931; de 443, il est passé à 745 en 1937. Le troupeau composé entièrement d'animaux de race Yorkshire croisée, comprend 15 verrats, 90 truies et 650 porcelets. En 1937, les éleveurs ont abattu 300 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 250, dont 100 vivants, aux commerçants locaux et aux compagnies d'exploitation forestière qui en ont besoin pour leurs chantiers. L'élevage porcin rapporte environ \$40 par ferme. Un cultivateur s'est spécialisé dans l'élevage des porcs de race pure; cette activité lui rapporte un revenu annuel d'environ \$35.

4) Moutons

Le nombre de moutons a très peu varié depuis 1931. On en comptait alors 806 et actuellement le chiffre atteint 800. Le troupeau qui se compose d'animaux de race Shropshire croisée, comprend 350 brebis, 50 béliers et 400 agneaux. En 1937, les cultivateurs ont abattu une cinquantaine de moutons pour les besoins domestiques et en ont vendu environ 400 sur le marché local. L'élevage ovin rapporte \$18 en moyenne par ferme. Malgré les dégradations causées par les ours et les chiens, les cultivateurs auraient intérêt à développer cet élevage, car la demande locale pour la chair et la laine est assez importante.

5) Volailles

La municipalité renferme actuellement 5,700 volailles. Les oeufs et les volailles grasses qui sont vendus sur le marché local rapportent \$32 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte trois apiculteurs possédant ensemble une trentaine de ruches. En 1937, la production qui s'est élevée à 800 livres de miel a été vendue sur le marché local et à des marchands de Québec. Cette activité agricole rapporte \$25 en moyenne par apiculteur.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs fabriquent des conserves domestiques, mais la production ne suffit pas à l'alimentation de la classe paysanne. Près de la moitié des cultivateurs achètent des conserves de tomates et de fèves chez les marchands locaux.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

La majeure partie des cultivateurs vont travailler aux chantiers pendant l'hiver. Cette occupation rapporte environ \$200 par ferme. Tous les cultivateurs coupent du bois sur leurs terres et le vendent aux commerçants locaux ou aux compagnies d'exploitation forestière. Ces ventes qui consistent surtout en bois de chauffage, en bois à pâte et en traverses de chemin de fer, rapportent en moyenne \$60 par ferme.

2) Autre revenu

Environ la moitié des cultivateurs, outre de retirer des revenus du travail des chantiers et de la vente du bois, travaillent à la construction et à l'entretien des routes. Cette occupation rapporte \$35 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous considérons le revenu-argent moyen que chaque cultivateur retire de sa ferme, on constate que l'industrie laitière et la vente du bois constituent les deux principaux éléments de revenu. Ces deux sources de revenu forment 53% du revenu total. Le tableau suivant indique les différents éléments qui forment le revenu total que le cultivateur retire de sa ferme.

Grandes cultures	\$ 22
Ventes de légumes	10
Produits laitiers	160
Ventes de bovins	45
Ventes de porcs	40
Ventes de moutons	18
Aviculture	32
Ventes de bois	60
	<u>\$387</u>

Cette somme représente uniquement les revenus provenant de la ferme. Quant au revenu-argent total, il comprend le revenu indiqué ci-dessus \$387, plus le revenu des chantiers \$200, soit un revenu total de \$587 par ferme. Ce montant n'est qu'une moyenne et ne s'applique qu'à l'ensemble des cultivateurs. Mais plusieurs parmi ces derniers retirent des revenus que l'on ne peut répartir sur l'ensemble de la classe agricole, car ces revenus n'affectent que quelques cultivateurs seulement. Le tableau suivant indique ces sources de revenus:

Cultures spécialisées de pommes de terre	\$225	(6 cultivateurs)
Erablières	75	(10 cultivateurs)
Ventes de porcs pur sang	35	(1 cultivateur)
Ventes de bovins laitiers	100	(2 cultivateurs)
Apiculture	25	(3 cultivateurs)
Travaux de voirie	35	(50 cultivateurs)

La valeur moyenne des produits agricoles consommés par la famille s'élève à \$280 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitations comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et l'entretien des bâtisses et de l'outillage, la main-d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$215 en moyenne par ferme.

Achats

La plupart des cultivateurs achètent tout ce dont ils ont besoin pour leur profession par l'entremise de la société coopérative. Ainsi, en 1937, celle-ci s'est procuré pour le compte des cultivateurs des engrais chimiques (30 tonnes), des moulées alimentaires (10 tonnes), des insecticides (200 lbs) et de la ficelle d'engergage (800 livres). Presque tous les cultivateurs fabriquent eux-mêmes leur pain, mais tous achètent leur farine chez les marchands de la localité. En 1937, ils ont acheté pour plus de 20,000 livres de farine et du lard pour une valeur de \$1,200. Il n'y a aucun doute que les cultivateurs pourraient, du moins en partie, produire ces denrées eux-mêmes.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$60 d'impôts par an. Ce chiffre comprend \$22 de contribution à l'église, \$13 de répartitions légales, \$15 de taxes municipales et \$10 de taxes scolaires. La somme des impôts par famille représente environ 10% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Sociétés agricoles

Rivière-Bleue compte 4 sociétés agricoles. Ce sont:

La Coopérative Agricole	(25 membres)
La Caisse Populaire	(50 membres)
Le Cercle des Fermières	(30 membres)
Le Cercle des Jeunes Eleveurs	(25 membres)

L'individualisme nuit au développement de ces organisations, néanmoins leur fonctionnement jusqu'à date s'est révélé satisfaisant.

o o o

Quoique l'industrie du bois intéresse encore la majeure partie de la population, les cultivateurs de Rivière-Bleue s'orientent de plus en plus vers une agriculture plus raisonnée et mieux suivie. En 1936, on a introduit 25,000 livres de luzerne, on a installé une vingtaine de chariots à fumier et les cultivateurs se sont procuré des taureaux, des génisses et des béliers pur sang. Depuis quelques années, l'industrie laitière a doublé sa production, et on remarque que l'élevage des bovins est particulièrement florissante depuis que la beurrerie a été organisée en coopérative. Avant longtemps, Rivière-Bleue constituera une des bonnes paroisses agricoles du comté.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie qui est située dans le premier rang du canton Botsford, à environ 4 milles du village, fonctionne depuis 1920 à raison de 7 mois par année. Depuis deux ans, cette industrie a été organisée en coopérative et fonctionne sous la raison sociale de Coopérative Agricole de Rivière-Bleue. La beurrerie compte 82 patrons et 25 actionnaires. En 1937, la production a atteint 46,000 livres de beurre dont 26,000 livres ont été écoulées sur le marché local et le reste vendu à la Coopérative Fédérée de Québec. Le lait utilisé à la beurrerie provient principalement des cultivateurs de la localité, mais plusieurs éleveurs de St-Marc-du-Lac-Long et du lac Thibault viennent porter leur lait à Rivière-Bleue.

2) Moulange

La moulange de M. Gédéon Tanguay constitue une autre industrie se rattachant à l'agriculture. Cet établissement qui est très peu importante fonctionne depuis 1933 à raison de quelques mois par an. En 1937, M. Tanguay a moulu une centaine de minots d'avoine et de sarrasin.

Industrie du bois

1) Scieries

Rivière-Bleue compte 5 scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant. Toutes ces industries sauf celle de M. Tanguay, fonctionnent pour leur propre compte.

	Sciage M. p.m.p.	Bardeaux (Milliers)	Lattes (Milliers)	Traverses	Planage M.p.m.p.
Fraser Realties Ltd	6,900	12,700	5,000	7,363	2,000
D'Auteuil Lumber Co.	--	15,000	--	--	--
Victor Aubut	410	2,700	--	12,700	--
Jos. Gauthier	350	90	200	--	--
Gédéon Tanguay	325	200	--	6,500	18

La Fraser Realties Ltd constitue l'établissement industriel le plus important de Rivière-Bleue. Cette industrie fonctionne depuis près de 25 ans et emploie environ 130 hommes lorsque le moulin produit à pleine capacité. La production qui consiste en bois de sciage en bardeaux, en lattes, en traverses de chemin de fer et en bois plané est vendue entièrement à des commerçants de gros des Etats-Unis et du Canada. Toute la matière première utilisée provient des forêts du comté de Kamouraska et celles du canton Armand. Les billots sont flottés sur la rivière St-François et sur la rivière Bleue et ses affluents.

La D'Auteuil Lumber Co. possède à Rivière-Bleue une scierie à bardeaux de grande capacité. Cet établissement qui fonctionne depuis 7 ans, est situé dans le rang 3 du canton Estcourt, à environ 4 milles du village. Cette industrie fonctionne ordinairement 8 mois par année et emploie une quarantaine d'hommes. La D'Auteuil Lumber Co. ne produit que des bardeaux, mais elle se livre à un important commerce de bois à pâte et de traverses de chemin de fer. En 1937, la compagnie a acheté 120,000 p.m.p. de bois de sciage, 50,000 p.m.p. de bois franc, 60,000 cordes de bois à pâte et 58,780 traverses de chemin de fer. Tout ce bois provient des cultivateurs et des colons de la région. Quant à la matière première servant à manufacturer les bardeaux, elle provient des réserves que la compagnie possède dans l'état du Maine. En 1937, la compagnie n'a produit que 15,000,000 de bardeaux, car un incendie a empêché le moulin de fonctionner pendant plusieurs mois. Habituellement la production annuelle se chiffre à environ 30,000,000 de bardeaux. La compagnie trouve de bons débouchés en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et surtout aux Etats-Unis. La production de bardeaux est vendue à des commerçants de gros et le bois à pâte est écoulé chez des manufacturiers. Depuis 3 ans, la production et les affaires de cette compagnie ont augmenté d'environ 40%.

La scierie de M. Victor Aubut est située au pied du lac Long, à 3 milles du village de Rivière-Bleue et constitue avec quelques maisons l'agglomération secondaire de Pied-du-Lac. Cette industrie fonctionne depuis 1913 et emploie 16 hommes pendant 9 mois par année. Toute la matière première provient des lots de colons et des terres des cultivateurs. M. Aubut vend sa production de traverses de chemin de fer aux Chemins de Fer nationaux du Canada. Le reste de la production est écoulée à Québec, à Cabano et aux Etats-Unis (Atlantic Lumber de Boston).

Une autre scierie, celle de M. Jos. Gauthier, est située dans le premier rang du canton Botsford, à environ 6 milles du village. Cet établissement fonctionne depuis 1923 et emploie une

trentaine d'hommes. Sauf 50,000 p.m.p. coupés dans le canton Botsford, toute la matière première provient des forêts de l'état du Maine. Les trois quarts de la production sont vendus aux Etats-Unis et le reste est exporté en Angleterre.

La scierie de M. Gédéon Tanguay est un petit établissement situé dans le village et qui ne produit que pour le compte des cultivateurs. Cette industrie fonctionne depuis 1930 pendant quelques mois par an. Outre la production indiquée dans le tableau de la page précédente, M. Tanguay manufacture pour son compte 10,000 pieds de bois à fuseaux.

2) Ateliers de menuiserie

On trouve à Rivière-Bleue une manufacture de portes et châssis appartenant à M. Arsène Gagnon. Cette industrie est établie depuis 1922 et fonctionne pendant 10 mois annuellement. M. Gagnon emploie 2 hommes pendant 6 mois par année, c'est-à-dire pendant la période où l'atelier produit à pleine capacité. En 1937, la manufacture a produit 25 portes, 200 châssis, 450 bancs d'école et plusieurs mille pieds de moulure. Tous ces produits sont vendus dans la région.

Autre industrie

M. J.A. Bélanger possède près de l'église une petite manufacture de broches à bardeaux. Depuis trois ans qu'elle est en opération, la manufacture a produit des broches qui donnent entière satisfaction. -Celà est surprenant lorsque l'on sait que M. Bélanger a construit lui-même sa machinerie. En 1937, cette industrie a fabriqué 60,000 livres de broches qui ont été vendues dans les scieries du comté et même de la province. La matière première utilisée provient de Québec et de Montréal. M. Bélanger se propose d'agrandir son atelier et d'acquérir de nouvelles machines car son outillage rudimentaire ne lui permet pas de fournir à toutes les commandes qu'il reçoit.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Transcontinental passe au village de Rivière-Bleue. La gare située dans le village, compte une voie d'évitement, outre la voie principale; on y trouve aussi un téléphone et un télégraphe publics. Le volume ferroviaire s'est élevé en 1937 à 15,062 tonnes de marchandises reçues et 492,215 tonnes de marchandises expédiées. Les expéditions comprennent surtout des produits de la forêt tandis que les marchandises reçues consistent surtout en produits destinés à l'alimentation et à l'agriculture.

Depuis une dizaine d'années le volume ferroviaire a beaucoup diminué. En 1937, il est parti environ 4,000 voyageurs de Rivière Bleue. Ce chiffre marque aussi une diminution sur celui d'il y a dix ans.

La municipalité compte trois gares secondaires, ce sont: Landru, England et Aubut. Les deux premières sont situées entre Sully et Rivière-Bleue; la troisième est située au pied du lac Long.

Routes

Le réseau routier comprend 3 routes principales. Ce sont la route qui joint St-Alexandre à Edmundston (route no 51); celle qui relie Rivière-Bleue à Notre-Dame-du-Lac, via St-Eusèbe; la route qui joint Rivière-Bleue à Ste-Rose-du-Dégelé, via St-Marc-du-Lac-Long et St-Benoit-Abbé. Un service quotidien d'autobus relie Rivière-Bleue à Rivière-du-Loup. Quoique plusieurs marchands de bois et épiciers possèdent des camions, il n'y a pas de service régulier de camionnage.

La Compagnie Electrique de Rivière-Bleue exploite le service de téléphone. La municipalité ne possède pas de service de distribution d'électricité.

MUNICIPALITE DE ST-DAVID-D'ESTCOURT

(Sully)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, comme toute la partie occidentale du Témiscouata, est située dans une région de collines peu élevées et échelonnées sur des terrasses. La municipalité qui a une superficie de 28 milles carrés, est bornée au nord par les cantons Armand et Cabano; au sud, la rivière St-François la sépare de l'état du Maine; à l'ouest, on trouve la municipalité de St-Pierre d'Estcourt et à l'est celle de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue.

Le réseau hydrographique constitué par la rivière St-François, son affluent la rivière Providence et une partie de la petite Rivière Bleue, égoutte les terres de la municipalité vers l'océan Atlantique.

L'agglomération principale des maisons s'est effectuée autour de l'église et de la gare qui porte le nom de Sully. Quant à l'habitat rural, il est dispersé sur 7 rangs. A un mille du village, dans le rang 3, on trouve un orphelinat qui est en même temps une école moyenne d'agriculture. Cet établissement est dirigé par les Clercs de St-Viateur. La municipalité ne comporte ni aqueduc ni système d'égout.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, Sully comptait une population de 870 âmes. En 1937, la population, selon les autorités municipales, se chiffre à 886 âmes. Pendant cette période de six ans, la population a donc diminué de 16 âmes, et cela malgré un accroissement naturel calculé de 209. Le tableau suivant résume les mouvements de la population depuis 1931:

Population de la municipalité en 1931	870
Accroissement naturel calculé depuis 1931	209
Individus établis depuis 1931	75
<hr/>	
Population actuelle (1937)	1,154
Nombre de départs depuis 1931	886
	<hr/>
	268

Depuis 1931, une douzaine de familles de colons sont venues s'établir dans les limites de la municipalité. Pendant la même période, 268 individus l'ont quittée. Ces émigrants, pour la plupart des journaliers, se sont dirigés vers Edmundston, Rivière-Bleue et Baie Comeau.

Occupation du sol

La municipalité de St-David d'Estcourt compte 76 cultivateurs et 22 colons, 41 propriétaires de maisons sur emplacements et 16 locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants, on en trouve 45 qui cultivent un jardin, 6 qui élèvent des volailles, 8 qui gardent des chevaux et 6 qui s'occupent de camionnage.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs proprement dits, on en trouve 62 qui sont chefs de famille et 14 qui sont célibataires. Très peu parmi eux tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; tous s'occupent des chantiers ou travaillent occasionnellement en qualité de journaliers. Les boutiques d'artisans qui ne sont pas nombreuses comprennent 1 atelier de menuiserie, 2 forges, 1 garage et 2 boutiques de coiffeurs. Cinq familles vivent du commerce de détail et 10 autres vivent des transports, soit 1 du chemin de fer, 6 du camionnage et 3 du transport par taxi. Une dizaine de jeunes filles gagnent leur vie dans les villes. Outre les Clercs de St-Viateur, on trouve 4 institutrices qui s'occupent d'enseignement.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Le développement agricole de St-David-d'Estcourt occupe une situation intermédiaire entre celui des deux autres municipalités de cette région du Témiscouata: Rivière-Bleue et St-Pierre-d'Estcourt. Actuellement la production agricole de la municipalité est peu importante, mais on constate que l'agriculture progresse et que dans l'ensemble, le marché local absorbe les produits agricoles dont les cultivateurs peuvent disposer pour la vente. St-David compte 22 colons et 76 cultivateurs(1); ces derniers sont établis sur des fermes dont le capital moyen atteint \$2,520 chacune. Ce chiffre comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$900, les bâtisses et l'outillage respectivement estimés à \$600 et à \$550, puis les troupeaux dont la valeur se chiffre à \$470.

Etendue moyenne des fermes

D'après les renseignements que nous avons obtenus des autorités municipales, les fermes de la municipalité possèdent une étendue moyenne de 125 acres (210' x 210'). Cette superficie comprend 35 acres de terre labourée, 55 acres en forêt de seconde pousse, 25 acres en abattis et 10 acres de terrain non utilisable. Dans les rangs 5 et 6 on trouve une dizaine de lots partiellement défrichés et disponibles pour la vente.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Cf. la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse (40%), de terre sablo-argileuse (55%) et de terre noire (5%). Le sol qui est en général assez fertile, montre en certains endroits des signes d'épuisement et de décalcification. En 1937, les cultivateurs ont utilisé 30 tonnes d'amendements calcaires et 45 tonnes d'engrais chimiques. Seulement 8 cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme. L'absence de grandes décharges nuit considérablement à l'égouttement des fermes dont le quart nécessite des travaux d'irrigation. Entre les rangs 1 et 2 on trouve une savane qui, bien que située à un niveau plus élevé que les terres environnantes, n'est pas encore égouttée.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis quelques années, on remarque une amélioration sensible dans la culture du blé, de l'avoine et des pommes de terre. Ce développement coïncide avec l'utilisation des engrais que les cultivateurs emploient en quantités suffisantes depuis environ 5 ans. La découverte et l'exploitation de la carrière de pierre à chaux de Rivière-Bleue améliorera sans doute la production des cultures en facilitant aux cultivateurs l'emploi des amendements calcaires. Le tableau suivant indique les étendues ensemencées en 1937:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies en âcres</u>
Blé	40
Avoine	712
Orge	35
Seigle	15

(1) Le nombre de cultivateurs et colons est de 76 et varie autour de ce chiffre en ce qui concerne les statistiques municipales des années précédentes. Néanmoins, en comptant le nombre de cultivateurs directement dans le rôle d'évaluation, abstraction faite des étrangers et des compagnies détenant des lots dans la municipalité, on arrive à un total de 98 cultivateurs et colons. La carte d'occupation donne le même chiffre.

Cultures	Superficies en acres
Grains mélangés	50
Sarrasin	50
Fourrage vert	15
Luzerne	15
Foin	1,520
Pommes de terre	85
Racines fourragères	25
Jardins de famille	35
Pâturages	1,600

Quoique la production végétale soit adaptée au climat et au relief de la région, les rendements de plusieurs cultures demeurent inférieurs. Ainsi les rendements du seigle (15 boisseaux à l'acre) et ceux des pommes de terre (100 boisseaux à l'acre) sont moindre que ceux enregistrés pour la moyenne de la province et même de la région. Nous croyons cependant que cette situation ne tardera pas à s'améliorer, car dans le courant de l'automne 1938, on a installé un crible à grains de semence où les cultivateurs pourront sélectionner leurs semences. En 1937, le revenu des grandes cultures a rapporté en moyenne \$25 par ferme. Les cultivateurs écoulent ces produits surtout sur le marché local.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Un cultivateur qui se spécialise dans la culture maraîchère possède un jardin couvrant une superficie de 7 à 8 arpents carrés. Tous les légumes viennent bien sauf les oignons qui ont de la difficulté à germer. Ces produits trouvent facilement des débouchés dans la localité, à St-Pierre d'Estcourt, à St-Elleuthère et dans les chantiers. La vente des légumes rapporte environ \$335 à ce cultivateur. Les Clercs de St-Viateur consacrent quelques acres de leur ferme à la culture maraîchère, mais les produits de leur jardin sont presque tous consommés au monastère.

La municipalité renferme environ 450 pommiers d'apparence chétive et dont les rendements sont inférieurs. La production qui est peu importante est consommée sur le marché local.

3) Érablières

St-David compte 10 érablières en exploitation dont la production s'est élevée en 1937 à 500 gallons de sirop et 2,000 livres de sucre. Une partie de ces produits sont vendus à Rivière-Blanche et rapportent en moyenne \$60 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

La municipalité qui comptait 137 chevaux en 1931, en renferme maintenant 148, soit une augmentation d'environ 8%. Bien que le troupeau comprenne 2 étalons de race croisée et 25 juments d'élevage, les cultivateurs n'élèvent chaque année que 4 ou 5 chevaux seulement. Par contre le commerce des chevaux importés est assez important. Nous croyons que les cultivateurs devraient s'intéresser à l'élevage chevalin, ils se procureraient ainsi des chevaux à bien meilleur compte et dont le rendement serait beaucoup supérieur aux animaux qu'ils achètent des marchands.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui compte 522 animaux, comprend 30 vaches et 2 taureaux Ayrshire pur sang et 420 vaches et 70 taureaux de race Ayrshire croisée. Le rendement des vaches qui s'élève à 3,000 livres de lait en moyenne par vache, diminue considérablement pendant l'hiver alors que les cultivateurs nourrissent moins bien leurs animaux. La beurrerie locale qui compte 71 patrons, absorbe les trois quarts de la production du lait. Le reste sert à la fabrication du beurre à domicile ou est vendu en nature. L'industrie laitière qui constitue la meilleure source de revenus des cultivateurs rapporte en moyenne \$150 par ferme.

Chaque année les cultivateurs vendent des bovins de boucherie, ce qui leur rapporte des revenus assez substantiels. En 1937, ils ont vendu 95 vaches et bouvillons, 60 veaux de lait et une dizaine de veaux d'herbe. On estime que ces ventes rapportent en moyenne \$40 par ferme.

3) Porcs

Le nombre de porcs qui se chiffrait à 513 en 1931, s'élève maintenant à 695 animaux, soit une augmentation de 35%. Le troupeau qui comprend 15 verrats, 80 truies et 600 porcelets, se compose entièrement d'animaux de race Yorkshire croisée du type à bacon. En 1937, les cultivateurs ont abattu 200 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 450 aux commerçants locaux. L'élevage porcin rapporte en moyenne \$70 par ferme.

4) Moutons

L'élevage ovin a beaucoup progressé depuis quelques années. Le nombre de moutons qui se chiffrait à 315 animaux en 1931, s'élève en 1937 à 565. Le troupeau qui comprend 250 brebis, 40 béliers et 275 agneaux, se compose d'animaux de race Leicester croisée. En dépit des dépradations causées par les ours et les chiens et les ravages d'une maladie qui s'attaque aux pattes des moutons, cet élevage progresse chaque année. On attribue ce développement à la demande locale pour la laine et la viande. En 1937, les cultivateurs ont abattu une trentaine de bêtes pour les besoins domestiques et ont vendu 200 moutons aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte en moyenne \$70 par ferme.

5) Volailles

La municipalité compte actuellement 5,050 volailles soit le double du troupeau enregistré en 1931. Malgré l'augmentation du nombre des volailles, on remarque que la plupart des cultivateurs manquent de connaissances techniques relatives à cet élevage et beaucoup semblent indifférents aux progrès de l'aviculture. En 1937, la vente des volailles grasses et des oeufs a rapporté \$25 en moyenne par ferme.

6) Animaux à fourrure

La municipalité compte un éleveur d'animaux à fourrure qui vient d'établir une ferme d'élevage pour la reproduction. Cette industrie est d'établissement récent, ne rapporte encore aucun revenu.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une quarantaine de cultivateurs qui vont travailler dans les chantiers, retirent de cette occupation une moyenne de \$100 chacun. Presque tous les cultivateurs coupent du bois provenant de leurs terres et le vendent aux commerçants locaux. Ces ventes, qui consistent surtout en bois de chauffage et en bois à pâte, rapportent en moyenne \$40 par ferme.

2) Autre revenu

Outre les revenus indiqués ci-dessus, la plupart des cultivateurs sont employés à la construction et à l'entretien des routes. Ils retirent de cette occupation un revenu d'environ \$15 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur.

Le revenu-argent moyen que les cultivateurs de St-David retirent de l'exploitation de leur ferme s'élève à \$360 et comprend les éléments suivants:

Grandes cultures	\$ 25
Produits laitiers	150
Ventes de bovins	40
Ventes de porcs	70

Ventes de moutons	\$ 10
Aviculture	25
Ventes de bois	40
	<u>\$360</u>

Ce revenu ne s'applique qu'à la moyenne des cultivateurs et ne comprend pas les revenus ci-dessous qui n'affectent pas la majorité des cultivateurs:

Culture maraîchère	\$335	(1 cultivateur)
Erablières	60	(10 cultivateurs)
Revenu des chantiers	100	(40 cultivateurs)

Si nous ajoutons au revenu provenant de la ferme (\$360) le revenu que les cultivateurs gagnent aux travaux de voirie, (\$15), nous obtenons un revenu-argent moyen total de \$375 par cultivateur.

On estime que la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$280. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et les réparations des bâtisses et de l'outillage, la main-d'oeuvre et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$135 par ferme.

Achats

Sauf les engrais chimiques qui proviennent directement du producteur, toutes les marchandises dont les cultivateurs ont besoin sont achetées chez les marchands locaux. Parmi ces achats, il existe certaines denrées que les cultivateurs pourraient produire, au moins en partie. Ainsi on trouve des achats de grains de semence pour une valeur de \$100, de la farine (\$4,500), de la viande (30,000 livres) et des étoffes (\$3,000).

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$80 d'impôts. Cette somme comprend \$19 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, \$38 de répartitions légales, \$12 de taxes municipales et \$11 de taxes sociales. La somme totale des impôts par famille représente 22% du revenu-argent moyen du cultivateur. (1)

Sociétés agricoles

St-David-d'Estcourt compte trois sociétés agricoles. Ce sont:

La Coopérative Agricole de Sully	(60 membres)
Le Cercle de l'U.C.C.	(80 membres)
La Caisse Populaire	(80 membres)

La partisanerie politique et l'individualisme nuisent beaucoup au développement de ces sociétés.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-David-d'Estcourt fonctionne depuis 1926, mais n'est constituée en coopérative que depuis le mois de mars 1937. Cette industrie, dont la raison sociale est la Coopérative Agricole de Sully, est située dans le rang 4. La coopérative compte 71 patrons et fonctionne pendant une période annuelle moyenne de 7 mois, soit du 15 avril au 15

(1) Nous apprenons que dans le courant de l'automne 1938, la corporation des Syndics de St-David-d'Estcourt a présenté un plan de réorganisation financière qui a été accepté par les créanciers. (Voir la Gazette officielle de Québec du 17 décembre 1938. Vol. 70, no 50).

novembre. Le lait apporté à la beurrerie provient surtout des cultivateurs de la localité, mais on trouve quelques cultivateurs d'Estcourt et même de St-Eléuthère qui viennent à la beurrerie. En 1937, la production s'est élevée à 35,000 livres de beurre dont 30,000 livres ont été vendues sur le marché local et le reste à des marchands de gros de Montréal et de Québec. Les cultivateurs ne semblent pas satisfaits du fonctionnement de la beurrerie; Ils prétendent que le beurrier ne fabrique pas du bon beurre et se plaignent de la concurrence de la beurrerie de Rivière-Bleue.

2) Moulange

A 1 mille du village, sur la rivière Providence, M. J.V. Bélanger possède une moulange attenante à une scierie. Ces deux industries dont les machineries ont été récemment remises à neuf, utilisent le courant de la rivière comme force motrice. La moulange qui fonctionne toute l'année, a produit en 1937, 360 boisseaux de blé, 1,100 boisseaux de grains mélangés et 350 boisseaux de sarrasin. Cette industrie est bien outillée et fonctionne depuis 1928 à la satisfaction de tous les cultivateurs qui viennent faire moudre leur grain.

Industrie du bois

St-David, comme toutes les municipalités situées sur le parcours du Transcontinental, doit son développement à l'industrie forestière. Celle-ci a beaucoup diminué par suite des coupes intensives et des incendies, aussi on ne trouve actuellement dans la localité que 4 scieries dont la production n'est pas considérable. La production de ces industries qui ne fonctionnent que pour le compte des cultivateurs est indiquée dans le tableau suivant:

	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Planage p.m.p.	Traverses
J.V. Bélanger	150,000		100,000	1,000
F. Asselin	200,000	625,000		
Jos. Beaulieu	115,000	1,000,000		3,000
Jos. Breton	325,000			

La scierie de M. J.V. Bélanger attenante à la moulange dont nous avons parlé plus haut, fonctionne depuis 1928. Cette industrie est en opération pendant 7 ou 8 mois par année et emploie 2 hommes pendant une période annuelle de 3 mois. Les colons et les marchands de la localité qui viennent faire scier leur bois chez M. Bélanger, vendent ensuite à des marchands de Québec et des Etats-Unis. Cette industrie possède un outillage moderne et fonctionne grâce à la force motrice développée par les eaux de la rivière Providence. Pour bien tirer profit de cette source d'énergie, M. Bélanger a construit une digue en béton, ce qui lui permet d'utiliser une chute d'eau d'une hauteur de 35 pieds.

La scierie de M. François Asselin est située à 4 milles du village, dans le rang 6. Cet établissement qui appartient à M. Asselin depuis une vingtaine d'années, fonctionne depuis 1915 à raison de 3 ou 4 mois par an. Lorsque le moulin produit à pleine capacité, c'est-à-dire pendant 2 mois en moyenne par année, cette industrie requiert le service de 7 hommes. Outre la production indiquée dans le tableau ci-dessus, M. Asselin scie aussi pour son compte. En 1937, il a produit 60,000 p.m.p. de bois de sciage et 145,000 bardeaux. Toute cette production est vendue à Beupré Durette Ltée de St-Pierre-d'Estcourt.

M. Jos. Beaulieu possède une scierie située dans le rang 3, à environ $4\frac{1}{2}$ milles du village. Cette industrie qui fonctionne pendant 6 mois par année, emploie 4 hommes pendant une période annuelle de 2 mois. Les colons et les cultivateurs qui font scier leur bois à la scierie de M. Beaulieu vendent ensuite leurs produits à M. Cossette qui revend à des marchands de gros de Montréal, de Québec et des Etats-Unis. Le bois que les cultivateurs et les colons apportent au moulin de M. Beaulieu provient des terres patentées (30%), des lots de colons (25%) et des terres de la Couronne (45%).

A deux milles du village, dans le rang 4, on trouve la scierie de M. Jos. Breton. Cette industrie qui emploie 6 hommes pendant une période annuelle de 4 mois, ne scie que pour le compte des cultivateurs

et des colons de la région. Ceux-ci vendent leur bois à des marchands de Rivière Bleue qui revendent ensuite à Québec et aux Etats-Unis. M. Breton possède un autre moulin à St-Elzéar.

o o o

Il y a une dizaine d'années, outre les scieries mentionnées ci-dessus, la municipalité en comptait 6 autres, qui aujourd'hui sont disparues. Ces établissements qui appartenaient à MM. T. Guérette, J. Goulet, B. Plourde, G. Roy, B. Fontaine et F. Lévesque, employaient un total de 55 ouvriers. Ces industries sont disparues à cause du manque de matière première.

o o o

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

La municipalité de St-David-d'Estcourt est située sur le parcours du chemin de fer Transcontinental. La gare qui porte le nom de Sully est située à 4 arpents au sud du village. On y trouve, outre la voie principale, 1 voie d'évitement, 1 téléphone et un télégraphe. En 1937, le volume de la circulation ferroviaire s'est chiffré à 4,284 tonnes de marchandises expédiées et 319 tonnes de marchandises reçues. Les expéditions consistent surtout en produits du bois et en bétail; quant aux marchandises venant de l'extérieur, elles comprennent surtout des produits alimentaires et des articles destinés à être utilisés sur la ferme. Depuis une dizaine d'années, le volume global de la circulation ferroviaire a diminué de 70%. Quant au transport des voyageurs qui partent de Sully (475 en 1937), leur nombre diminue chaque année.

Routes

Le service d'autobus qui relie la ville de Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue passe à St-David-d'Estcourt. Le service qui consiste en un aller-retour quotidien appartient à M. Adélar Lévesque de Rivière-du-Loup.

Plusieurs camionneurs font le transport des marchandises pour le compte des marchands de bois et des épiciers. Il n'existe cependant aucun service de camionnage régulier.

La municipalité possède un service de distribution d'électricité. Le courant provient d'une petite centrale installée sur la rivière St-François et qui appartient à M. Tardif. Le service de téléphone est exploité par la Compagnie Electrique de Rivière-Bleue.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-D'ESTCOURT

(Estcourt)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité qui couvre une superficie d'environ 13 milles carrés, comprend les rangs 1 et 2 du canton Estcourt et les rangs 10 et 11 du canton Pohénégamook. Le terrain est constitué par des collines et des terrasses qui forment un relief plus accidenté que celui que l'on trouve à Sully et à Rivière-Bleue. Le village que les gens de la région désignent sous le nom d'Estcourt, est situé au pied du lac Pohénégamook à l'endroit où celui-ci se déverse dans la rivière St-François. Au nord et au nord-ouest, le comté de Kamouraska et la frontière canado-américaine servent de limites à la municipalité. Lors de la dernière délimitation de cette frontière, on a divisé plusieurs lots qui, auparavant, faisaient partie de la municipalité et qui appartiennent maintenant au territoire américain. Cette division constitue une source de malentendus entre les gens d'Estcourt et les douaniers.

Le réseau hydrographique comprend deux rivières principales: la St-François, la plus importante, et la rivière Chat-Sauvage.

Celle-ci qui prend sa source dans le comté de Kamouraska, forme par élargissement le lac Pohénégamook. A sa sortie du lac, cette rivière coule vers le sud-est, rejoint la Rivière-Bleue et se déverse dans la St-Jean qui se jette elle-même dans l'Atlantique.

La municipalité est principalement constituée par un habitat villageois mais qui tend à devenir rural depuis que l'industrie du bois diminue.

L'agglomération des maisons s'est effectuée autour de l'église, de la gare et de la scierie, aujourd'hui fermée, de la Fraser Realties Ltd. L'habitat dispersé se répartit sur les quatre rangs de la municipalité. Blier, sur la rive occidentale du lac Pohénégamook, forme une agglomération secondaire.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de St-Pierre-d'Estcourt se chiffrait à 941 âmes. Si l'on ajoute à ce chiffre l'accroissement naturel calculé depuis cette date (181 âmes), on obtient une population s'élevant à 1,122 âmes. Or la population actuelle de la municipalité est de 900 âmes. Cette diminution considérable est attribuable à la disparition de scieries importantes. Ainsi la compagnie Fraser Realties Ltd qui employait en moyenne 125 hommes, ne fonctionne plus depuis 1932. La fermeture de cette industrie a causé le départ de plusieurs familles qui ont cherché ailleurs leur moyen de subsistance. Le mouvement démographique depuis 1931 est indiqué dans le tableau suivant:

Population de 1931	941
Accroissement naturel calculé depuis 1931	181
Individus établis depuis 1931	40
	<u>1,162</u>
Population actuelle (1937)	900
Nombre de départs depuis 1931	262

La plus grande partie des gens qui sont venus s'établir dans la municipalité sont des colons. Quant aux émigrants, ce sont surtout des journaliers qui sont allés vivre au Nouveau-Brunswick, à Rivière-Bleue, à Baie Comeau et quelques uns aux Etats-Unis.

Occupation du sol

La municipalité compte 35 cultivateurs et une dizaine de colons, 75 propriétaires de maisons sur emplacements et une quinzaine de locataires de maisons. Parmi ces deux dernières catégories d'occupants la plupart cultivent un jardin, une vingtaine d'autres élèvent des volailles, 5 gardent des chevaux et 1 s'occupe de camionnage. On ne relève que 5 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Estcourt compte 35 cultivateurs et une dizaine de colons. Ces chiffres quoique inférieurs à ceux enregistrés dans les statistiques municipales de 1936, semblent exacts, car de l'aveu même du secrétaire-trésorier, le rôle d'évaluation renferme des erreurs. Pas un cultivateur ne vit entièrement des revenus que lui procure sa ferme; tous travaillent occasionnellement à la journée ou sont employés dans les chantiers. La municipalité renferme 185 journaliers, dont 125-chefs de famille. Les boutiques d'artisans comprennent 1 forge, 1 garage, 1 cordonnerie et 2 boutiques de coiffeurs. Estcourt qui constituait il y a quelques années un centre important de l'industrie du bois ne comporte à l'heure actuelle que 2 scieries. Ces deux industries, dont une seulement est importante, emploient environ 80 hommes en temps normal.

Une dizaine de famille vivent du commerce de détail et 5 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. On trouve 5 employés de chemin de fer et 1 camionneur. Une vingtaine de jeunes filles font du service domestique et une dizaine d'autres travaillent dans les villes. Le seul homme de profession libérale est un médecin.

Estcourt compte une certaine de chômeurs dont la majorité sont des journaliers.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

L'agriculture à St-Pierre-d'Estcourt n'est pas aussi développée qu'à Rivière-Bleue et à Sully. La plupart des terres comportent de grandes étendues non encore améliorées et l'abondance des roches rend la culture difficile. D'autre part, la classe paysanne n'est pas assez nombreuse pour maintenir des organisations viables en même temps qu'économiques dans leur fonctionnement. La municipalité est actuellement en pleine période de transition; la population commence à délaisser l'industrie forestière pour adopter un nouveau mode de vie: l'agriculture. Cette transition ne fait toutefois que commencer et il s'écoulera encore plusieurs années avant que la municipalité devienne une paroisse agricole moyenne.

Les 35 cultivateurs de St-Pierre-d'Estcourt sont établis sur des fermes dont la valeur moyenne s'élève à \$2,150 chacune. Cette somme comprend les éléments suivants: la terre évaluée à \$650, les bâtisses et l'outillage estimés respectivement à \$550 et \$500, puis les troupeaux qui représentent une valeur moyenne de \$450. On trouve une ferme hypothéquée sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec.

Etendue moyenne des fermes

D'après les renseignements obtenus des autorités municipales, l'étendue moyenne des fermes se chiffre à 125 acres (210'x 210'). On estime que chaque ferme comprend 44 acres de terre labourée, 66 acres en forêt de seconde pousse, 10 acres en abattis et 5 acres de terrains non utilisables.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Pour de plus amples détails, consulter la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Les sols que l'on trouve dans la municipalité sont généralement fertiles. Ils se composent de terre argilo-sablonneuse (30%) de terre sablo-argileuse (60%), de terre légère sablonneuse (8%) et de terre noire (2%).

Les cultivateurs ne commencent qu'à utiliser les engrais. En 1937, ils se sont procuré environ 6 tonnes d'engrais chimiques; quant aux amendements calcaires, leur emploi est inconnu. En général, l'égouttement des terres est satisfaisant et quelques fermes seulement nécessitent des travaux d'irrigation.

Production végétale

1) Grandes cultures

Quoique la production agricole ne soit pas importante, on remarque que depuis quelques années, les superficies ensemencées en avoine, en foin et en pommes de terre augmentent régulièrement. Les rendements demeurent cependant inférieurs à la moyenne de la région. Ainsi les rendements du sarrasin (22 boisseaux à l'acre) et des grains mélangés (27 boisseaux à l'acre), sont moindre que ceux enregistrés pour la province et même la région. On attribue cette infériorité à l'épuisement du sol qui montre des signes de décalcification sur presque toutes les terres. Le tableau suivant indique les superficies ensemencées:

Cultures	Superficies en acres
Blé	10
Avoine	350
Orge	30
Sarrasin	20
Grains mélangés	60
Pois secs	4

Cultures	Superficies en acres
Fourrage vert	15
Foin	625
Pommes de terre	40
Racines fourragères	8
Jardins de famille	25
Pâturages	525
Jachères	5

Les ventes de foin, d'avoine et de pommes de terre rapportent \$18 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

On ne trouve à St-Pierre-d'Estcourt aucun jardin maraîcher proprement dit. Cependant on estime que la plupart des cultivateurs vendent un peu de légumes aux gens du village. Cette activité agricole rapporte environ \$7 par ferme.

La municipalité compte environ 200 jeunes pommiers dont les fruits sont consommés dans les familles. Quoique la plupart des cultivateurs soient ignorants de la technique relative à la pomiculture, on constate que l'état des arbres est bon. Les fruits appartiennent aux variétés Duchesse, Wealthy et McIntosh.

3) Érablières

Les cultivateurs n'exploitent que 3 érablières comprenant environ 800 érables chacune. En 1937, la production s'est élevée à 40 gallons de sirop et 200 livres de sucre et a été vendue sur le marché local rapportant en moyenne \$15 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux qui a doublé depuis 1931, se chiffre actuellement à 82 bêtes que les cultivateurs utilisent sur la ferme et dans les chantiers. Quoique le troupeau comprennent une quinzaine de juments d'élevage, les cultivateurs n'élèvent que cinq ou six chevaux par an. Par contre, chaque année, des commerçants passent et vendent une dizaine de bêtes aux cultivateurs. Ces animaux dont le rendement est très médiocre, coûtent cher aux paysans.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 202 animaux, comprend 10 vaches de race Ayrshire, 10 vaches de race Canadienne et 155 vaches de race croisée. Le rendement des vaches qui diminue considérablement pendant l'hiver s'élève à 3,000 livres de lait par vache. Le troupeau comprend aussi 25 taureaux dont 2 de race pure.

Six cultivateurs portent leur lait à la beurrerie de Sully et deux autres le vendent à Québec. Le reste des cultivateurs fabriquent eux-mêmes leur beurre et le vendent sur le marché local. L'industrie laitière rapporte en moyenne \$110 par ferme. Outre ce revenu, l'élevage des bovins procure aux cultivateurs des revenus supplémentaires provenant de la vente des bovins de boucherie. En 1937, les éleveurs ont vendu aux commerçants locaux 70 vaches et bouvillons et 45 veaux de lait. Cette activité rapporte environ \$65 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs qui comptait 61 sujets en 1931, s'élève actuellement à 185. Ce sont tous des animaux de race Yorkshire croisée. On relève 5 verrats, 30 truies et 150 porcelets. En 1937, les cultivateurs ont abattu 75 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu une soixantaine aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte environ \$30 par ferme.

4) Moutons

Le nombre de moutons qui se chiffre à 220 sujets, comprend 10 béliers, 100 brebis, 110 agneaux, tous de race Leicester croisée.

En 1937, les éleveurs ont abattu une dizaine de moutons pour la consommation domestique et en ont vendu 90 sur le marché local. L'élevage ovin rapporte environ \$15 en moyenne par ferme. Les cultivateurs devraient améliorer leur troupeau, ils y trouveraient leur profit, car la viande et la laine sont en demande sur le marché local. Sur presque toutes les fermes, on rencontre des coins de terre absolument impropres à la culture, mais où les moutons peuvent pacager.

5) Volailles

Le nombre de volailles a décuplé depuis 1931. Le troupeau en comprenant alors 200 et actuellement on en relève environ 2,000. Malgré cette augmentation, l'aviculture rencontre des obstacles qui nuisent à son développement: d'abord, il n'existe à peu près pas de marché pour la chair et les oeufs; l'insuffisance des grains d'alimentation contribue aussi à diminuer la production. La vente des volailles grasses et des oeufs rapporte néanmoins \$20 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte un apiculteur qui possède 3 ruches. En 1937, ce producteur a vendu pour \$12 de miel aux gens du village.

7) Animaux à fourrure

Un éleveur d'animaux à fourrure vient de se constituer une ferme d'élevage. L'établissement est récent et il n'y a pas encore de production.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Chaque année, presque tous les cultivateurs passent une moyenne de deux mois dans les chantiers. Cette occupation rapporte environ \$90 par ferme. La plupart des cultivateurs vendent du bois qu'ils coupent sur leurs terres et qu'ils écoulent sur le marché local. Ces ventes qui consistent en bois de chauffage et en bois à pâte rapportent en moyenne \$25 par ferme.

2) Autre revenu

Outre les revenus ci-dessus, les cultivateurs gagnent quelque argent d'occupations diverses dont la plus importante consiste dans les travaux de voirie. La moitié des cultivateurs y sont employés et retirent de ce travail environ \$30 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si l'on considère le revenu-argent que les cultivateurs de St-Pierre-d'Estcourt retirent de leur ferme, on s'aperçoit que ce revenu est l'un des plus bas du comté. Les éléments de ce revenu sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Grandes cultures	\$ 18
Produits laitiers	110
Ventes de légumes	7
Ventes de bovins	65
Ventes de porcs	30
Ventes de moutons	15
Aviculture	20
Ventes de bois	25
	<u>\$290</u>

Ce revenu n'est pas élevé, mais heureusement la plupart des cultivateurs retirent annuellement environ \$90 du travail des chantiers. Le revenu-argent moyen total s'élève donc à \$380 par ferme. Quelques cultivateurs possèdent cependant un revenu plus considérable, car outre les revenus indiqués ci-dessus, ils gagnent quelque argent d'autres activités dont les principales sont les suivantes:

Erablières	\$ 15	(3 cultivateurs)
Apiculture	12	(1 cultivateurs)
Voirie	30	(15 cultivateurs)

La valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille se chiffre à \$300 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation et l'entretien des bâtisses et de l'outillage, la main-d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles s'élèvent à \$140 en moyenne par ferme.

Achats

Sauf les engrais chimiques (6 tonnes en 1937) qui proviennent directement du producteur, tous les cultivateurs font leurs achats chez les marchands locaux. En 1937, ils ont acheté 100 poches de moulées alimentaires, des insecticides, des fongicides, du fil de fer, du treillis et de la ficelle d'engerbage. Les cultivateurs se procurent aussi des denrées et des articles de consommation courante qu'ils pourraient tout au moins produire en partie eux-mêmes. Ainsi on trouve des achats de grains de semence pour une valeur de \$90, du beurre \$300, de la farine \$2,100 et du lard \$500.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$40 d'impôts. Ce chiffre comprend \$17 de contribution à l'église, \$8 de répartitions légales, \$7 de taxes municipales et \$8 de taxes scolaires. La somme totale des impôts représente 11% du revenu-argent du cultivateur.

Sociétés agricoles

On trouve à St-Pierre-d'Estcourt 2 sociétés agricoles. Le Cercle des Fermières et le Cercle de l'U.C.C. qui comptent respectivement 18 et 45 membres. Quoique ces deux associations soient de fondation récente, l'individualisme des membres nuit déjà aux mouvements de coopération et entrave les initiatives.

o o o

Quoique la situation agricole s'améliore, il s'écoulera encore plusieurs années avant que St-Pierre-d'Estcourt constitue une paroisse agricole moyenne. Les terres de la municipalité, sauf 5 lots dans le rang 2, sont déjà toutes occupées et la localité ne compte actuellement que 35 cultivateurs et une dizaine de colons. C'est dire que la classe paysanne ne sera jamais assez nombreuse pour maintenir des organisations viables. Outre cet inconvénient, on remarque que la culture sur presque toutes les terres est rendue difficile par la présence de roches.

Malgré ces obstacles, on estime que la production agricole deviendra suffisante pour faire vivre la classe paysanne de la municipalité. La découverte et l'exploitation de la carrière de pierre à chaux de Rivière-Bleue favorisera sans doute le développement de l'agriculture et compensera dans une certaine mesure les inconvénients dont il est question ci-dessus.

o o o

B- INDUSTRIES

Industrie du bois

Estcourt a déjà constitué un centre important de l'industrie du bois, mais depuis quelques années, l'aspect industriel de la localité a beaucoup changé. Il y a quelque dix ans, on comptait 4 scieries

en opération, dont deux d'une capacité de production de plus de 25,000 p.m.p. par jour. A l'heure actuelle, il n'y a plus que deux établissements en opération.

La compagnie Beaupré Durette Ltée possède dans le village, sur les bords du lac Pohénégamook, une scierie qui fonctionne depuis 1924. Cette industrie qui produit pendant une période annuelle moyenne de 9 mois, emploie 80 hommes pendant le temps des chantiers; l'été, une quinzaine d'hommes y trouvent de l'emploi. En 1937, la production s'est élevée à 3,500,000 p.m.p. de bois de sciage, 3,000,000 de lattes et 7,000,000 de bardeaux. La compagnie, outre ses propres réserves forestières, possède des droits de coupe dans l'état du Maine. Toute la production est vendue à des commerçants de gros des Etats-Unis (90%) et de Montréal (10%).

Une autre scierie, celle de M. Pascal Blier, est située sur le bord du lac Pohénégamook, de l'autre côté de la rivière St-François, à environ 1 mille du village. Cet établissement est peu important et ne produit que pour le compte des cultivateurs et des colons des alentours. Le moulin de M. Blier qui emploie 2 hommes pendant 2 mois annuellement, a produit en 1937, 15,000 p.m.p. de bois de sciage et 300,000 bardeaux.

Avant 1932, la Fraser Realties Ltd exploitait une scierie considérable à Estcourt. Cet établissement qui fonctionnait depuis 22 ans, employait 125 hommes pendant une période annuelle de 8 mois. Cette industrie a cessé de fonctionner parce que la compagnie a décidé de faire produire à pleine capacité ses moulins d'Edmundston et de Rivière-Bleue plutôt que de continuer l'exploitation de celui d'Estcourt. On attribue à la fermeture de cette industrie les nombreux émigrants qui ont quitté la municipalité depuis 1931 et qui ont laissé une foule de maisons inoccupées, ce qui donne à Estcourt l'aspect d'un village presque abandonné.

Une autre scierie, celle de M. Paul Paradis, après avoir fonctionné pendant deux ans a dû cesser ses opérations.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Transcontinental passe dans la municipalité dont la gare porte le nom d'Estcourt. Celle-ci qui est située dans le village, comporte, outre la voie principale, deux voies d'évitement, des entrepôts, un téléphone et 1 télégraphe. En 1937, 12,741 tonnes de marchandises ont été expédiées. Sur ce total, les produits du bois comptent pour plus de 90%. Sur un volume de 2,700 tonnes de marchandises reçues, les produits alimentaires forment la plus grande part. Le volume global des marchandises transportées par chemin de fer a diminué dans une proportion de 50% depuis une dizaine d'années. En 1937, 1,316 voyageurs sont partis de la gare d'Estcourt, soit une diminution de 30% sur le chiffre de 1927.

Routes

Le service d'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue et dont le service d'aller-retour est quotidien, passe par Estcourt. Outre la route qui joint Edmundston à St-Alexandre et qui passe par Estcourt, la municipalité compte plusieurs autres routes reliant les rangs.

Il n'existe pas de service régulier de camionnage, mais on trouve plusieurs marchands de Sully qui transportent des marchandises pour le compte des épiciers et des marchands de bois.

De même que dans toutes les paroisses de la région, Estcourt n'est pas exempté du passage des colporteurs. Ceux-ci, pour la plupart des juifs et des syriens, viennent de Rivière-du-Loup et de Québec et vendent surtout des habits et des nouveautés. Quoique ces marchands de passage vendent surtout de la pacotille, ils font néanmoins tort aux commerçants locaux.

Deux compagnies de téléphone relient Estcourt au res-

te de la province. Ce sont la compagnie de Téléphone de Kamouraska et la Compagnie Electrique de Rivière Bleue.

La municipalité ne possède pas de service de distribution d'électricité.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-MICHEL-DU-SQUATECK

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Toute la région qui s'étend au nord-est du lac Témiscouata jusqu'au comté de Rimouski, comprend deux centres de colonisation et deux municipalités, dont St-Michel-du-Squateck. Cette dernière dont la superficie s'élève à 126 milles carrés, est située dans le canton Robitaille et dans la seigneurie du lac Témiscouata. Le terrain est peu accidenté, cependant on rencontre des collines et des terrasses qui, dans cette partie du Témiscouata, caractérisent les monts Apalaches. C'est dans le région sud-ouest de la municipalité que le relief du terrain est le plus accidenté. On y trouve le mont Wissick, l'une des plus hautes montagnes du comté.

Le réseau hydrographique comporte de nombreux lacs et cours d'eau dont les ramifications se prolongent au nord jusqu'aux cantons Hocquart et Raudot dans le comté municipal de Rivière-du-Loup et à l'est jusqu'au comté de Rimouski. La rivière Touladi qui reçoit ses eaux de la rivière des Aigles, se jette dans le lac Touladi, qui à son tour se déverse dans le lac Témiscouata. Au nord de la municipalité, Les Sept Lacs qui forment la ligne de séparation entre le canton Raudot et le canton Hocquart, se jettent dans la rivière Ashbérish qui coule ensuite vers le lac Témiscouata. On trouve aussi de nombreux lacs dont les plus importants sont le lac Touladi, les deux lacs Squateck, le lac Sauvagesse, le lac du Pain de Sucre et le lac Témiscouata. Les deux premiers lacs Squateck et le lac du Pain de Sucre forment une étendue d'eau d'une longueur de 6 milles. Ces trois lacs sont alimentés principalement par la rivière Squateck qui vient elle-même du Grand Lac Squateck situé plus au sud. On trouve aussi une quinzaine de petits lacs et de cours d'eau moins importants. Toutes ces rivières font partie du bassin de drainage du lac Témiscouata et coulent vers l'Atlantique en passant par les rivières Madawaska et Saint-Jean.

Le réseau hydrographique en favorisant l'exploitation des forêts de cette région, a été le facteur le plus important dans le choix du site de la municipalité. Encore aujourd'hui, le réseau des rivières sert au transport du bois provenant des réserves forestières de la compagnie Fraser. Par la rivière et le lac Touladi, puis par le lac Témiscouata, les trains de bois sont flottés jusqu'aux scieries de Cabano, de Notre-Dame-du-Lac, et par voie de la rivière Madawaska, même jusqu'à Edmundston.

La municipalité est constituée par un habitat rural réparti sur une dizaine de rangs. Dans le village, l'agglomération des maisons s'est surtout effectuée autour de l'église et des magasins.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de St-Michel-du-Squateck s'élevait à 855 âmes en 1931. Si l'on ajoute à ce chiffre l'accroissement naturel calculé pour la période qui s'étend de 1931 à 1937 inclusivement, la population devrait se chiffrer à 1,201 âmes; or d'après les chiffres du secrétaire-trésorier de la municipalité, la population de 1937 atteint 1,348 âmes. Cette augmentation est due à l'arrivée de plusieurs familles de colons et à l'adjonction, en 1937, d'une partie du canton Bien-court qui se rattachait auparavant au comté de Rimouski. Cette augmentation de territoire et de la population qui l'habite explique la différence qui existe entre le chiffre de la population actuelle et celui résultant de la somme de la population de 1931, de l'accroissement naturel et des arrivées de colons. Le tableau suivant indique le mouvement démographique depuis 1931:

Population en 1931	855
Accroissement naturel calculé depuis 1931	346
Individus établis depuis 1931	200
	<u>1,401</u>
Population actuelle (1937)	1,348
Nombre de départs depuis 1931	53

Depuis 1931, on estime que 200 personnes sont venues s'établir dans la municipalité. Ces gens comprennent des familles de colons et les familles habitant la partie du canton Biencourt qui a été réunie à St-Michel-du-Squateck en 1937. Pendant la même période, une cinquantaine d'individus ont quitté la municipalité. On est peu renseigné sur la destination des partants, cependant on présume que plusieurs d'entre eux sont allées s'établir dans les colonies du canton Auclair.

Occupation du sol

En tenant compte du degré d'avancement de l'agriculture, on trouve que la municipalité renferme 110 cultivateurs et 86 colons. Une trentaine de familles sont propriétaires de maisons sur emplacements. Environ 25 de ces emplacements cultivent un jardin et élèvent des volailles. Six autres de ces familles s'occupent de camionnage.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs et colons, on trouve 160 chefs de famille et une trentaine de célibataires. Seulement 5 cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Environ 25 autres vivent de revenus provenant en majeure partie de leurs terres. Quant aux autres, soit environ 80, le travail des chantiers et le travail à la journée constituent avec l'agriculture leurs principales sources de revenus. La municipalité compte 55 journaliers. Ces gens travaillent presque tous dans les scieries. La localité ne compte aucun chômeur.

Les boutiques d'artisans comprennent 4 ateliers de menuiserie, 1 forge, 1 garage, 2 cordonneries, 1 boutique de coiffeur et 1 boulanger. On trouve aussi 4 épiceries ou restaurants, 3 magasins généraux et 1 hôtel. L'industrie est représentée par une fromagerie (transformée en beurrerie depuis l'automne 1938), 1 moulanges, 6 scieries et 1 atelier de fabrication de portes et châssis. Sept familles vivent du commerce de détail et 8 autres vivent des transports. Une dizaine de jeunes filles font du service domestique et quatre autres travaillent dans les municipalités voisines. La localité compte un médecin.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

St-Michel-du-Squateck n'a été érigé en municipalité qu'en 1928 et ne constitue à l'heure actuelle qu'une paroisse en formation, mais on y trouve quand même une agriculture bien établie. Avant peu d'années, la localité se comparera avantageusement aux meilleures paroisses agricoles du Témiscouata.

La municipalité compte actuellement 110 cultivateurs qui sont établis sur des fermes dont le capital moyen s'élève à \$2,500 chacune. Cette somme comprend les valeurs suivantes: la terre évaluée à \$900, les troupeaux dont la valeur atteint \$450, puis les bâtisses et l'outillage estimés respectivement à \$600 et à \$550. On relève 6 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. La moyenne du prêt s'élève à \$1,140 par ferme.

Etendue moyenne des fermes .

Si l'on tient compte du fait que deux cultivateurs possèdent des fermes de 250 acres chacun et qu'une dizaine d'autres sont établis sur des fermes sur lesquelles on trouve 200 acres de bois debout, on calcule que l'étendue moyenne des fermes est de 100 acres (210' x 210'). Ce chiffre comprend 20 acres de terre labourée, 5 acres de forêt de première pousse, 50 acres de forêt de seconde pousse, 10 acres en abattis et 5 acres de terrain non utilisable.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Notre-Dame -du-Lac. (Cf. la monographie de cette localité).

Sols et amendements

Le sol est constitué de terre franche (80%), de terre argileuse (15%) et de terre noire (5%). En général, les sols sont fertiles, mais déjà en quelques endroits on rencontre des signes d'épuisement. En 1937, les cultivateurs ont utilisé 30 tonnes d'amendements calcaires et 12 tonnes d'engrais chimiques. Une dizaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme et une vingtaine d'autres fertilisent des pâturages. L'égouttement des terres est satisfaisant et aucune ferme ne nécessite des travaux d'irrigation.

Production végétale

1) Grandes cultures

Sauf les étendues ensemencées en pommes de terre, toutes les superficies en culture ont augmenté depuis 1931.

Les emblavures sont passées de 54 acres à 95 acres, celles de l'avoine de 520 acres à 780 acres et les ensemencements de foin de 2,222 à 2,500 acres. La culture de la pomme de terre marque une légère diminution; les étendues consacrées à cette culture sont passées de 131 acres à 120 acres en 1937. A cause de la terre qui est riche et facile à cultiver, les rendements sont supérieurs à ceux que l'on rencontre dans les autres localités du comté. Ainsi ainsi le rendement moyen du blé se chiffre à 18 boisseaux à l'acre, celui du sarrasin et des grains mélangés à 35 boisseaux à l'acre, celui de l'avoine à 30 boisseaux et celui des pommes de terre à 150 boisseaux. Le tableau ci-dessous indique les étendues ensemencées en 1937:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies en acres</u>
Blé	95
Avoine	780
Orge	110
Seigle	40
Sarrasin	115
Pois secs	60
Fèves	15
Grains mélangés	90
Fourrage vert	50
Luzerne	4
Foin	2,500
Pommes de terre	120
Racines fourragères	40
Jardins de famille	30
Pâturages	1,280

Le produit des grandes cultures donne lieu à un commerce assez actif dont les colons et les chantiers constituent les principaux débouchés. Les ventes d'avoine, de foin et de pommes de terre ont rapporté en 1937, \$34 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Quoique la municipalité compte de nombreux jardins de famille, on ne trouve aucun jardin maraîcher proprement dit. Tous les légumes viennent bien, sauf les oignons qui sont atteints de la teigne et les melons qui n'ont pas le temps de mûrir. Un cultivateur s'est spécialisé dans la culture des pommes de terre. En 1937, il en a produit 2,000 boisseaux.

La culture fruitière ne fait que commencer, car à l'heure actuelle, on ne compte qu'une cinquantaine de pommiers. La production ne donne encore lieu à aucun commerce.

3) Érablières

La municipalité compte une dizaine d'érablières en exploitation. Malgré l'insuffisance des débouchés, la production atteint 300 gallons de sirop et 1,500 livres de sucre dont la vente sur le marché local rapporte en moyenne \$30 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

La municipalité compte actuellement 220 chevaux, soit une augmentation de 30% sur le troupeau de 1931. La plupart des animaux sont utilisés sur la ferme uniquement. St-Michel-du-Squateck est l'une des rares paroisses du comté où l'augmentation du troupeau est due en bonne partie à l'élevage. Chaque année, les cultivateurs élèvent une quinzaine de chevaux et en achètent une vingtaine des commerçants. Le troupeau qui est composé d'animaux de race croisée, comprend une cinquantaine de juments d'élevage et un étalon de race Canadienne.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 562 animaux comprend 470 vaches dont 20 de race pure, et 92 taureaux dont 2 pur sang. Le rendement moyen des vaches qui diminue considérablement pendant l'hiver, s'élève à 3,200 livres de lait par vache. Environ 50% du lait produit sont portés à la fromagerie locale. (Cet établissement a été transformé en beurrerie dans le cours de l'automne 1938). Plusieurs cultivateurs fabriquent eux-mêmes leur beurre et vendent du lait en nature à domicile. On estime que l'industrie laitière rapporte \$110 en moyenne par ferme.

Outre ce revenu, la plupart des cultivateurs retirent quelque argent de la vente des bovins de boucherie. En 1937, ils ont vendu 50 vaches, 50 bouvillons et une quinzaine de veaux de lait. Cette activité rapporte en moyenne \$32 par ferme.

3) Porcs

Depuis 1931, le nombre de porcs a presque doublé; de 270 il est passé à 527 en 1937. Le troupeau se compose de 294 porcs de race Yorkshire, soit 4 verrats, 40 truies et 250 porcelets, et 233 porcs de race Chester White soit 3 verrats, 30 truies et 200 porcelets. En 1937, les éleveurs ont abattu 200 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu autant aux commerçants locaux et aux compagnies d'exploitation forestière qui en ont besoin pour leurs chantiers. L'élevage porcin rapporte environ \$25 par ferme.

4) Moutons

Le nombre de moutons se chiffre actuellement à 1,050 sujets. Le troupeau comprend 450 brebis, 100 béliers et 500 agneaux. Tous ces animaux sont de race Leicester croisée. En 1937, les cultivateurs ont abattu une trentaine de moutons pour les besoins domestiques et en ont vendu 400, dont 200 en coopération et le reste aux commerçants locaux. L'élevage ovin rapporte environ \$16 par ferme. Malgré les déprédations causées par les chiens et la présence de maladies causées par des vers, les cultivateurs auraient intérêt à développer cet élevage, car la laine et la viande de moutons sont en demande sur le marché local.

5) Volailles

Le nombre de volailles a presque doublé depuis 1931; il est passé de 2,581 à 4,400 en 1937. On trouve un poulailler de plus de 100 poules et 6 autres d'environ 40 poules chacun. En dépit de l'augmentation du nombre de volailles, on constate que l'insuffisance des grains d'alimentation s'oppose au développement de l'aviculture. La vente des volailles grasses et des œufs rapporte en moyenne \$15 par ferme.

Conservees domestiques

Plusieurs cultivateurs fabriquent des conservees domestiques, mais en quantité insuffisante pour satisfaire la demande locale. Une cinquantaine de douzaines de boîtes de conservees, surtout des légumes, constituent toute la production.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Un bon nombre de cultivateurs passent une moyenne de trois mois dans les chantiers chaque hiver. Cette occupation leur rapporte environ \$130 chacun. Contrairement aux cultivateurs des autres localités où l'industrie forestière est importante, ceux de St-Michel-du-Squateck, ne semblent pas négliger leur ferme au profit du travail des chantiers. Tous les cultivateurs coupent du bois sur leur terre et le vendent aux commerçants ou aux propriétaires de scieries. Ces ventes qui consistent surtout en bois de service, en bois à pâte et en traverses de chemin de fer, rapportent en moyenne \$120 par ferme.

2) Autre revenu

Un certain nombre de cultivateurs, outre de retirer des revenus du travail des chantiers et de la vente du bois, travaillent à l'entretien et à la construction des routes. Cette occupation rapporte en moyenne \$50 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Malgré sa situation désavantageuse au point de vue des débouchés, situation résultant de son éloignement des autres municipalités et aussi de l'état des moyens de communications, St-Michel-du-Squateck constitue une paroisse où l'agriculture est bien plus développée que dans d'autres localités plus favorisées en ce qui concerne les moyens de communications et la proximité des marchés. En dépit de ces désavantages, les cultivateurs de St-Michel-du-Squateck réussissent à vivre aisément et le revenu-argent qu'ils retirent de leur ferme peut être comparé avantageusement à celui des cultivateurs des autres localités du comté. Le tableau ci-dessous indique les divers éléments de ce revenu:

Grandes cultures	\$ 34
Produits laitiers	110
Ventes de bovins	32
Ventes de porcs	25
Ventes de moutons	16
Aviculture	15
Ventes de bois	120
	<hr/>
	\$352

Ce revenu ne comprend pas plusieurs autres occupations dont les cultivateurs retirent de l'argent, car ces activités ne sont le fait que de quelques cultivateurs seulement et ne peuvent être répartis sur l'ensemble de la classe paysanne sans fausser la moyenne. Ainsi on estime qu'une trentaine de cultivateurs pourraient vivre avec aisance des revenus provenant uniquement de leurs terres. Quant aux autres qui possèdent des fermes plus petites et dont le développement n'est pas aussi avancé, ils trouvent dans les travaux de chantiers et de voirie, une source de revenus qui, ajoutée aux revenus de leur terre, leur permet de vivre sans difficulté.

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$300 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, les taxes, la dépréciation et les réparations des bâtisses et de l'outillage, la main-d'oeuvre et les achats de matières premières, elles se chiffrent en moyenne à \$190 par ferme.

Achats

Tous les cultivateurs font leurs achats chez les marchands de la localité. Outre les marchandises qu'ils ont besoin

pour l'exercice de leur profession, telles que des grains de semence, des moulées alimentaires, des engrais chimiques etc., etc., on trouve des denrées et articles que les cultivateurs pourraient produire eux-mêmes tout au moins en partie. Ainsi on trouve des achats de beurre pour une valeur de \$1,000, de la farine (\$450), des fruits (\$150), de la viande (\$1,000) et des étoffes (\$4,000).

Impôts et contributions

La somme totale des impôts s'élève à \$34 par famille. Ce montant comprend \$22 de contributions nécessaires au fonctionnement de l'église, \$6 de taxes municipales et \$6 de taxes scolaires

Sociétés agricoles

St-Michel-du-Squateck compte 4 sociétés agricoles. Ce sont:

- Le Cercle Agricole (40 membres)
- La Société d'Agriculture (40 membres)
- Le Syndicat Coopératif (30 membres)
- La Caisse Populaire (95 membres)

La partisanerie politique et l'individualisme nuisent considérablement au développement de ces organisations.

o o o

Si l'on compare la production agricole de St-Michel-du-Squateck à celle des autres paroisses en formation, on ne peut que constater que l'avenir de la municipalité est brillant. Les terres sont fertiles et faciles à cultiver, les ressources forestières sont importantes et les cultivateurs progressifs et travailleurs font d'excellentes affaires.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La Société des Patrons de St-Michel-du-Squateck qui compte actuellement 35 patrons, a été fondée en 1925. La fromagerie est située dans le village et fonctionne environ 5 mois annuellement. En 1937, la production s'est élevée à 25,000 livres de fromage, dont 20,000 livres ont été vendues à la Coopérative Fédérée de Québec. Le reste a été écoulé dans la localité et dans la région.

2) Moulange

M. François Viel possède une moulange située dans le rang 3, à quelques milles du village. Cette industrie ne fonctionne que depuis environ un an et a moulu en 1937, 10,000 boisseaux d'avoine, 100 boisseaux de blé, 100 boisseaux d'orge, 400 boisseaux de sarrasin et 300 boisseaux de grains mélangés. M. Viel songe à améliorer sa machinerie ce qui lui permettrait de produire de la farine et des moulées.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité compte 6 scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Production propre	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Lattes	Traverses	Planage p.m.p.
François Viel	15,000	3,000	--	--	--
Eugène Beaulieu	15,000	--	--	150	--
Alfred Pelletier	415,000	11,000,000	1,500,000	--	--
Eug. Malenfant	60,000	--	--	--	--

Production à commission	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Lattes	Traverses	Planage p.m.p.
François Viel	100,000	15,000	--	--	--
Alfred Pelletier	100,000	500,000	--	--	--
Eug. Malenfant	80,000	2,000,000	--	300	--
Jos. Viel	150,000	300,000	--	--	--
Jos. Pelletier	100,000	--	--	400	150,000

La scierie de M. François Viel vient d'être construite et fonctionnera environ 3 mois par année. Depuis son installation, cette industrie fonctionne très bien. La matière première utilisée provient des terres des cultivateurs et surtout des lots de colons. M. Viel écoule le bois qu'il scie pour son propre compte chez les marchands de la localité.

La scierie de M. Eugène Beaulieu est située sur le chemin qui conduit au lac des Aigles, à environ $3\frac{1}{2}$ milles du village. Cette petite industrie fonctionne depuis 1935 à raison de 2 mois par année. Toute la matière première utilisée provient des lots de colons.

La scierie la plus importante de la municipalité appartient à M. Alfred Pelletier. Cet établissement qui fonctionne depuis 1935 à raison de 9 mois par année, emploie environ 35 hommes. Toute la matière première utilisée provient des lots du canton Robitaille (300,000 p.m.p.), du canton Biencourt (800,000 p.m.p.) et du canton Auclair (300,000 p.m.p.). En 1937, presque toute la production a été vendue à la compagnie Desjardins de St-André de Kamouraska. L'industrie de M. Pelletier va bien et même depuis trois ans, la production a sensiblement augmenté. Le moulin est situé dans le village sur les bords de la rivière Squateck.

Une autre scierie, celle de M. Jos Viel, est aussi située dans le village. C'est une petite industrie qui ne fonctionne que pour le compte des colons et des cultivateurs de la région. M. Viel ne s'occupe pas beaucoup de son moulin, car il est aussi propriétaire d'un hôtel et du traversier qui relie Cabano à la route qui conduit au village de St-Michel-du-Squateck.

M. Jos. Pelletier possède une scierie située à $\frac{1}{2}$ mille du village, sur la route qui conduit à Biencourt. Cette industrie est établie depuis 1916 et ne fonctionne actuellement que pour le compte des colons et des cultivateurs de la région de Biencourt.

M. Eugène Malenfant possède une scierie située sur les bords du lac Sauvagesse, à 8 milles du village. Cette industrie ne fonctionne que depuis 1936. Les colons qui font scier leur bois à la scierie de M. Malenfant, le vendent ensuite à Trois-Pistoles. Quant au bois qu'il scie pour lui-même, M. Malenfant l'écoule chez des marchands de St-Hubert.

2) Atelier de menuiserie

On trouve à St-Michel-du-Squateck un atelier de fabrication de portes et châssis appartenant à M. Charles Damboise. C'est une petite industrie qui ne produit annuellement que 175 châssis et une trentaine de portes. M. Damboise vend surtout ses produits aux colons de la région.

C- TRANSPORTS

St-Michel-du-Squateck n'est situé sur le parcours d'aucun chemin de fer. Le transport des marchandises s'effectue par le chemin de fer Témiscouata jusqu'à Cabano, puis on les transporte dans la localité par voitures. On fait aussi venir des marchandises de Rimouski et de Trois-Pistoles. Les gens de la municipalité semblent préférer la voie Trois-Pistoles-Squateck ou Rimouski-Squateck à la route de Cabano, car cette dernière nécessite la traversée du lac Témiscouata.

Un service d'autobus relie la municipalité à Rivière-du-Loup et un autre service joint Biencourt à Rimouski.

MUNICIPALITE DE ST-DOMINIQUE-DU-LAC

(St-Juste-du-Lac)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Dominique-du-Lac dont la superficie s'élève à environ 75 milles carrés, est située en face du village de Notre-Dame-du-Lac, du côté oriental du lac Témiscouata. La municipalité que les gens de la région désignent sous le nom de St-Juste-du-Lac, est située dans un pays de collines dont le relief est en tout point semblable à celui de Notre-Dame-du-Lac.

Outre le lac Témiscouata sur les bords duquel le village est situé, on trouve le lac Touladi et la rivière du même nom qui se déverse dans le lac Témiscouata. Sauf ces deux lacs et cette rivière, on ne trouve aucun cours d'eau important.

La municipalité comporte deux agglomérations distinctes: l'une constituée par le village est établie dans le premier rang, sur le bord du lac Témiscouata; l'autre est située dans les rangs 2 et 3. Ces deux agglomérations forment un habitat rural dispersé sur 6 rangs.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Si à la population de la municipalité qui se chiffrait à 622 âmes en 1931, on ajoute l'accroissement naturel calculé (153 âmes), on obtient le chiffre de 775. Or la population actuelle s'élève à 940 âmes. Cette augmentation s'explique par l'arrivée de nombreux colons, car St-Dominique n'est encore qu'une paroisse en formation. Le tableau ci-dessous résume les mouvements de la population depuis 1931:

Population en 1931	622
Accroissement naturel calculé depuis 1931	153
Individus établis depuis 1931	175
	<u>950</u>
Population actuelle (1937)	940
Nombre de départs depuis 1931	<u>10</u>

Les 150 individus établis dans la municipalité depuis 1931, comprennent surtout des colons. Quant aux émigrants, ils se sont dirigés vers les colonies du canton Auclair.

Occupation du sol

La municipalité compte 102 cultivateurs et une quarantaine de colons. Au village, on trouve une vingtaine de propriétaires de maisons sur emplacements parmi lesquels 17 cultivent un jardin et élèvent des volailles, 3 gardent des chevaux et 1 s'occupe de camionnage. La municipalité ne compte que deux propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

On relève 120 cultivateurs et colons chefs de famille et une dizaine de cultivateurs célibataires. Aucun agriculteur ne vit uniquement des revenus provenant de sa ferme. Environ 17 cultivateurs cependant tirent la majeure partie de leur subsistance de leurs terres. Tous les autres vivent des revenus de leur ferme et d'activités diverses: chantier, travaux de voirie et travail à la journée. Un bon nombre d'entre eux s'occupent de l'industrie forestière, 5 vivent en partie du commerce, 5 autres gagnent quelque argent du transport des marchandises et 3 vivent principalement des travaux publics. Une dizaine de chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers et une cinquantaine de jeunes gens qui travaillent de temps en temps, chôment la plus grande partie de l'année.

Les boutiques d'artisans comprennent 3 ateliers de menuiserie, 2 forges, 1 cordonnerie et 1 boutique de coiffeurs. L'industrie est représentée par 3 scieries et par 1 atelier de planage. Quoique le village compte 3 magasins généraux, les gens de la municipalité font leurs

achats à Notre-Dame-du-Lac.

Outre 4 camionneurs, trois employés de navigation qui s'occupent du service de traversiers entre la localité et Notre-Dame-du-Lac, vivent des transports.

Cinq jeunes filles font du service domestique, 2 autres travaillent dans les villes et 8 gagnent leur vie dans les municipalités voisines.

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

St-Dominique-du-Lac est une paroisse en formation où l'agriculture est très peu développée, malgré la fertilité du sol et la proximité de débouchés avantageux. En effet, malgré la proximité de Notre-Dame-du-Lac, de Cabano et des colonies du canton Auclair où les cultivateurs pourraient vendre avantageusement leurs produits, la production agricole est peu importante.

Les 102 cultivateurs de la municipalité sont établis sur des fermes dont le capital moyen se chiffre à \$1,820. Cette somme comprend les éléments suivants: La terre évaluée à \$700, les bâtisses et l'outillage estimés respectivement à \$400 et à \$300, puis les troupeaux dont la valeur atteint environ \$420. On trouve 4 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Crédit Agricole du Québec. Le montant du prêt se chiffre à \$875 en moyenne par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

D'après les renseignements obtenus du secrétaire-trésorier de la municipalité, l'étendue moyenne des fermes atteint 108 acres (192' x 192'). Cette superficie moyenne comprend 25 acres d'étendue labourée, 60 acres de forêt de seconde pousse, 15 acres d'abattis et 6 acres de terrain non utilisable.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Notre-Dame-du-Lac. (Pour de plus amples détails, consulter la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

Le sol est composé de terre argilo-sablonneuse (20%) et de terre sablo-argileuse (80%). En général les sols sont fertiles et excellents pour la culture des grains, c'est ce qui explique pourquoi les cultivateurs n'utilisent que très peu d'engrais. En 1937, ils ont employé une dizaine de tonnes d'engrais chimiques et des amendements calcaires en quantités infimes. Sur l'ensemble des fermes, l'égouttement du sol est satisfaisant, mais sur certaines terres des rangs 2 et 3 l'absence de travaux d'égouttement retarde le développement des cultures.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis quelques années, les étendues ensemencées en avoine, en grains mélangés et en pommes de terre sont celles qui ont le plus augmenté. Dans l'ensemble, les rendements sont satisfaisants. Ainsi ceux du blé atteignent 15 boisseaux à l'acre, ceux de l'avoine et des grains mélangés 25 boisseaux. On remarque cependant que le rendement des pommes de terre ne s'élève qu'à 125 boisseaux à l'acre alors que la moyenne pour le comté se chiffre à 144 boisseaux.

Le tableau de la page suivante indique les superficies ensemencées en 1937.

Cultures	Superficies en acres
Blé	20
Avoine	720
Orge	60
Sarrasin	100
Pois secs	10
Fèves	10
Grains mélangés	75
Fourrage vert	15
Foin	1,720
Pommes de terre	90
Racines fourragères	30
Jardins de famille	25
Pâturages	1,220

Les ventes de foin, d'avoine et de pommes de terre rapportent \$8 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Sauf les jardins de famille, la municipalité ne compte aucun jardin maraîcher proprement dit. Quant à la culture fruitière, elle ne fait que commencer et ne donne lieu à aucun commerce.

3) Érablières

On relève actuellement 6 érablières en exploitation dont la production, en 1937, s'est élevée à 100 gallons de sirop et 1,500 livres de sucre. Ces produits sont vendus à Notre-Dame-du-Lac et rapportent environ \$40 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux se chiffre actuellement à 150, soit une augmentation de 30% sur le troupeau de 1931. Ce sont tous des animaux de race croisée comprenant une quarantaine de juments d'élevage, des chevaux et des poulains. On ne trouve aucun étalon. L'élevage chevalin est à peu près inexistant. Par contre, chaque année les cultivateurs achètent une quinzaine de chevaux des marchands.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins qui se chiffre actuellement à 424 sujets comprend 350 vaches de race Ayrshire croisée, 4 taureaux pur sang et 70 taureaux de race croisée. Le rendement moyen des vaches atteint 2,500 livres de lait. Pendant l'hiver ce rendement diminue considérablement. On estime qu'environ 40% du lait produit ne sont pas portés à la beurrerie de Notre-Dame-du-Lac; ce lait sert à la fabrication du beurre à domicile. L'industrie laitière rapporte \$55 en moyenne par ferme. Outre ce revenu les cultivateurs vendent des bovins de boucherie. Ainsi en 1937, ils ont vendu 75 vaches et bouvillons et une centaine de veaux de lait, ce qui rapporte environ \$21 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs qui se chiffre actuellement à 481 sujets de race Yorkshire croisée, comprend 6 verrats, 75 truies et 400 porcelets. En 1937, les cultivateurs ont abattu 175 porcs pour les besoins domestiques et en ont vendu 150 vivants aux commerçants de la localité et à ceux de Notre-Dame-du-Lac. L'élevage porcin rapporte environ \$35 par ferme.

4) Moutons

Le nombre de moutons a presque doublé depuis 1931; de 723 il est passé à 1,330 en 1937. Le troupeau qui est composé presque uniquement d'animaux de race Leicester croisée comprend 620 brebis, 60 béliers et 650 agneaux. Plusieurs cultivateurs possèdent des troupeaux assez considérables; ainsi on trouve un troupeau de 108 moutons et 2 autres d'une

quarantaine de sujets chacun. Depuis quelques années, des cultivateurs ont introduit quelques moutons de race Shropshire, mais cet essai n'a pas eu de suite, car les éleveurs prétendent que les moutons de cette race sont difficiles à élever. En 1937, les cultivateurs ont abattu une soixantaine de moutons pour les besoins domestiques et en ont vendu environ 300 à des commerçants. Il y a quelques années, les éleveurs ont vendu leurs moutons en coopération, mais cet essai les a déçus, car l'envoi simultané d'une grande quantité d'agneaux des comtés de cette partie de la province a fait fléchir les prix. L'élevage ovin rapporte \$17 en moyenne par ferme.

5) Volailles

La municipalité compte actuellement 3,700 volailles alors qu'en 1931, le troupeau ne se chiffrait qu'à 1,862. Malgré cette augmentation considérable, on remarque que les poules ne sont pas bonnes couveuses et que les poulets sont sujets à de fréquentes maladies. Malgré ces inconvénients, l'aviculture rapporte environ \$15 par ferme.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Environ la moitié des cultivateurs vont passer une partie de l'hiver aux chantiers. Ils y passent une période moyenne de trois mois et retirent de cette occupation un revenu estimé à \$125. Presque tous les cultivateurs coupent du bois sur leurs terres et le vendent aux commerçants locaux ou aux propriétaires de scieries. Ces ventes qui consistent surtout en bois de chauffage, en bois à pâte et en traverses de chemin de fer, rapportent en moyenne \$90 par ferme.

2) Autre revenu

Presque tous les cultivateurs travaillent à la construction et à l'entretien des routes. Cette occupation rapporte environ un revenu de \$30 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si l'on considère le revenu-argent provenant uniquement de la ferme, on s'aperçoit que le revenu que les cultivateurs retirent de la vente du bois est le plus important; il constitue 38% du revenu-argent total. La vente des produits laitiers vient en second lieu et forme 23% du total. Le tableau ci-dessous indique les éléments du revenu-argent moyen provenant de la ferme.

Grandes cultures	\$ 8
Produits laitiers	55
Ventes de bovins	21
Ventes de porcs	35
Ventes de moutons	17
Aviculture	15
Ventes de bois	90
	<u>\$241</u>

Pour obtenir le revenu-argent total, il faut ajouter le revenu provenant des travaux de voirie (\$30), ce qui donne un revenu total de \$271 par cultivateur.

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à \$300 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation comprenant l'intérêt du capital, la dépréciation des bâtisses, l'entretien de l'outillage, la main-d'oeuvre, les taxes et les achats de matières premières, elles se chiffrent à \$110 par ferme.

Achats

Tous les cultivateurs achètent tout ce dont ils ont besoin pour leur profession chez les marchands de Notre-Dame-du-Lac. Ils achètent aussi des denrées et des articles qu'ils pourraient, du moins en partie, produire eux-mêmes. Ainsi les marchands de Notre-Dame leur vendent de grandes quantités de farine, de beurre, de grains de semence, de fruits et de viande.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$29 d'impôts par an. Ce chiffre comprend \$21 de contributions nécessaires au fonctionnement de l'église, \$5 de taxes municipales et \$9 de taxes scolaires.

Sociétés agricoles

St-Dominique-du-Lac compte 3 sociétés agricoles. Ce sont:

Le Cercle Agricole	(30 membres)
Le Cercle de L'U.C.C.	(20 membres)
Le Cercle des Fermières	(35 membres)

Parmi ces associations, seul le Cercle de L'U.C.C. ne semble pas donner des résultats satisfaisants.

o o o

Quoique la production agricole de la municipalité soit peu importante, on remarque que les méthodes de culture s'améliorent sensiblement depuis quelques années. Un plus grand nombre de cultivateurs pratiquent les labours d'automne et emploient les engrais chimiques. L'usage des amendements calcaires n'est pas répandu, mais on croit que les cultivateurs pourront s'en procurer à bon compte lorsque la carrière à chaux de St-Eusèbe sera exploitée. Malgré ces quelques améliorations, St-Dominique-du-Lac demeure une paroisse en formation où l'agriculture ne rapporte qu'un faible revenu aux cultivateurs.

o o o

B- INDUSTRIES

Industrie du bois

1) Scieries

La scierie la plus importante que l'on trouve dans la municipalité appartient à M. Paul Bégin. Cette industrie qui est située dans le rang 8, à environ 6 milles du village, sur la route qui conduit à St-Emile-d'Auclair, fonctionne depuis 1933 à raison de 6 mois par année. En temps normal, l'établissement emploie une quarantaine d'hommes. En 1937, la production de cette scierie s'est élevée à 1,000,000 de p.m.p. de bois de sciage, 7,500,000 bardeaux, à 150,000 lattes, à 50,000 pieds de bois de fuseaux et à 2,500 traverses de chemin de fer. Toute la matière première utilisée provient des terres des cultivateurs et des lots de colons.

M. Bégin vend la moitié de sa production de bardeaux à des commerçants de Cabano et le reste à des commerçants de Montréal. Les traverses de chemin de fer sont vendues à la compagnie du Pacifique Canadien.

Outre sa production propre, M. Bégin scie aussi pour les colons et les cultivateurs de la région. En 1937, ces derniers ont fait scier 200,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,000,000 de bardeaux et 15,000 de bois plané.

Une autre scierie est située dans le rang 4, à 5 milles du village. Cette petite industrie qui appartient à M. Adélar Lévesque, ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs et des colons. En 1937, la production s'est élevée à 1,800,000 bardeaux.

M. Jos. C. Ouellet possède une scierie située dans le rang 3. Cette industrie fonctionne depuis 1925 à raison de 3 à 4 mois par année. En 1937, la production de cette scierie comprend 30,000 p.m.p. de bois de sciage, 2,000 pieds de bois à fuseaux et 200 traverses de chemin de fer. M. Ouellet a aussi scié 25,000 p.m.p. de bois de sciage pour le compte des cultivateurs.

2) Atelier de planage.

M. Narcisse Landry qui s'occupe de réparations de voitures possède aussi un petit atelier de planage. En 1937, M. Landry a plané environ 8,000 p.m.p. dont la moitié pour le compte des cultivateurs.

o o o

Il y a quelques années, M. Charles Michaud possédait une scierie située dans le rang 4. Cette industrie, après avoir fonctionné pendant 3 ans, a cessé ses opérations pour cause de mauvaise administration et manque de capital.

o o o

C- TRANSPORTS

St-Dominique-du-Lac n'est situé sur le parcours d'aucun chemin de fer, et aucun service d'autobus ne dessert la localité. Les marchandises proviennent de Notre-Dame-du-Lac où elles sont embarquées à bord des deux traversiers qui assurent le service entre les deux localités. (Pour de plus amples détails à ce sujet, consulter la monographie de Notre-Dame-du-Lac). La municipalité ne possède ni aqueduc, ni égout, ni service de distribution d'électricité.

o o o

ST-EMILE-D'AUCLAIR

La colonie de St-Emile d'Auclair est située au sud de la municipalité de St-Michel-du-Squateck et à l'est de la municipalité de St-Dominique-du-Lac. La colonie, qui a une superficie d'environ 29 milles carrés, est reliée par une route à St-Dominique-du-Lac. Une autre route, dont on doit bientôt commencer la construction, joindra la colonie à Ste-Rose-du-Dégolé.

La localité est située dans une région boisée, dont le relief est constitué par une pénéplaine et par des terrasses. Les eaux de la localité coulent vers le nord. Le Grand Lac Squateck ainsi que la rivière Squateck déversent leurs eaux dans le lac Témiscouata, qui lui-même s'écoule vers l'Atlantique.

La colonie est ouverte depuis 1931; on y compte une dizaine de maisons bâties autour de l'église et formant un petit village. Quant à l'habitat dispersé, il s'étend sur six rangs.

Population

La colonie de St-Emile-d'Auclair compte 862 âmes. On trouve 155 colons chefs de famille et 19 colons célibataires. Il y a dans la colonie 500 enfants de moins de 20 ans. Deux chefs de famille tirent leur subsistance du commerce, 6 autres travaillent en qualité de journaliers. La colonie compte 1 médecin.

Exploitation agricole

Les colons de St-Emile-d'Auclair sont établis sur des lots d'une étendue moyenne de 100 acres. Ce chiffre comprend 72 acres en forêt de première pousse, 25 acres en étendue labourable, 1 acres d'étendue labourée et 2 acres d'étendue non utilisable. Le sol, généralement fertile, est composé de terre franche. On remarque que les céréales mûrissent bien et que l'égouttement des terres est satisfaisant.

Les étendues en cultures sont constituées surtout par de l'avoine et par du foin. Le tableau suivant indique les étendues ensemencées:

Cultures	Etendues ensemencées (en acres)
Avoine	350
Orge	85
Sarrasin	85
Pois	50
Pommes de terre	85
Foin	1218

Les grandes cultures ne rapporte aucun revenu aux colons, car toute la production est consommée sur place.

La colonie compte 27 érablières, dont la production totale s'élève à environ 20,000 livres de sucre et à 550 gallons de sirop. On estime qu'une quarantaine d'érablières sont encore inexploitées.

On trouve à St-Emile-d'Auclair environ 135 chevaux, dont 1 étalon belge. Il y a 300 vaches laitières et une vingtaine de boeufs de travail. Il y aurait lieu d'organiser une beurrerie coopérative, car la beurrerie la moins éloignée est située à St-Michel-du-Squateck, soit à une dizaine de milles du village. Le troupeau de porcs comprend 190 sujets et les moutons se chiffrent par 290. On compte environ 1,200 poules.

La production animale ne dispense toutefois pas les colons d'acheter de la viande, du saindoux et du lard.

Exploitation forestière

La colonie compte 4 scieries. Lorsque ces industries fonctionnent à plein rendement, on estime qu'une vingtaine d'hommes y sont employés. Outre ce travail qui leur rapporte un petit revenu, les colons vendent en moyenne pour une cinquantaine de dollars de bois coupé sur leur lot.

Autres revenus

La plus grosse source de revenus pour les colons provient des travaux de voirie. Presque tous y sont employés et on estime que chaque colon en retire environ \$150.

Quant aux primes payées par l'Etat, elles s'élèvent à \$100 par colon. Ce chiffre comprend les primes régulières et spéciales, les primes de construction, de défrichement et de labour.

Revenu-argent moyen du colon

Le revenu-argent moyen du colon provient de trois sources: l'exploitation forestière sur son lot, les travaux de voirie et les primes de l'Etat. Parmi ces trois sources de revenus, les travaux de voirie tiennent la première place; on remarque cependant que les colons les plus entreprenants s'occupent assez peu des travaux de voirie et préfèrent travailler sur leur lot pendant l'été.

Les principaux éléments du revenu-argent moyen du colon sont les suivants:

Exploitation forestière sur son lot	\$ 50
Travaux de voirie	150
Primes de l'Etat	100
Total	\$300

Ce revenu-argent est minime puisque, avec cette somme, le colon doit payer ses impôts, se procurer des outils, vêtir sa famille et acheter une bonne partie de sa nourriture. On estime que la valeur moyenne des produits que le colon retire de son lot et qu'il destine à l'alimentation domestique s'élève à une centaine de dollars.

Achats

Parmi les denrées et articles que les colons achètent du dehors et qu'ils pourraient produire au moins partiellement, on trouve surtout la farine, le lard et autres viandes. L'industrie domestique ne fait que commencer. On trouve deux métiers à tisser et une dizaine de rouets.

Impôts et contributions

Le seul impôt que les colons aient à payer consiste dans une contribution de \$15 nécessaire au fonctionnement de l'église. Il n'y a pas de taxes municipales ou scolaires.

St-Emile d'Auclair présente un aspect assez encourageant et il semble que cette colonie soit appelée à se développer sans trop de difficultés. Les colons sont groupés en associations professionnelles (U.C.C. et Cercle Agricole), et la présence d'un agronome-colon favorise le progrès des activités agricoles et forestières. Il existe néanmoins des problèmes sérieux, dont le plus important consiste dans l'approvisionnement en eau potable. Déjà on a été obligé de creuser jusqu'à 175 pieds avant de trouver de l'eau. L'absence de débouchés est le second obstacle au progrès des colons. On croit cependant que l'ouverture de la route qui reliera St-Emile-d'Auclair à Ste-Rose-du-Dégelé donnera aux colons l'avantage d'écouler plus facilement leurs produits.

Industrie du bois

St-Emile-d'Auclair compte 4 scieries; la plus importante appartient à M. David Labrie. Cet établissement est situé à la naissance de la décharge de la rivière Squateck et utilise le bois fourni par les colons. Le moulin à bois de M. Labrie ne fonctionne que depuis un an. La production pour cette année s'élève à 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 3,000,000 de bardeaux. M. Labrie ne scie que pour les colons.

Une autre scierie, celle de MM. Tardif et Ouellet, est située dans le rang 10. Elle ne fonctionne que depuis 1936; elle a produit l'an dernier 150,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,500,000 bardeaux, MM. Tardif et Ouellet scient pour leur propre compte.

On trouve deux autres petites scieries; Celle de M. Patrick Cyr qui produit environ 100,000 p.m.p. de bois de sciage par an, et celle de M. Victorin Gagnon qui a scié 60,000 p.m.p. en 1937.

o o o

ST-GODARD-DE-LEJEUNE

La colonie de St-Godard-de-Lejeune est située à l'est de St-Emile-d'Auclair. Actuellement la colonie compte 168 lots de 100 âcres chacun, soit une superficie d'environ 26 milles carrés. Le relief du terrain est constitué par des collines, dont quelques-unes, par leurs pentes raides, rendront l'agriculture difficile.

St-Godard est relié à St-Emile-d'Auclair par une route très accidentée et par endroits presque impraticable même aux véhicules à traction animale. Cette route constitue le seul moyen de communication entre St-Godard et le reste du comté.

Le choix du site de la colonie est dû à l'arrivée de chômeurs en quête de terres arables. Lorsqu'en 1931, la colonie de St-Emile-d'Auclair fut ouverte, ces gens vinrent à Lejeune avant la construction des routes et s'installèrent en pleine forêt.

Les eaux de la localité s'égouttent vers l'océan Atlantique par les lacs Squateck, Touladi et Témiscouata. Quelques maisons forment une petite agglomération autour de l'église; les autres maisons sont dispersées dans les rangs. On estime que 30% des habitations ont besoin de réparations urgentes et que la plupart des maisons ont besoin d'améliorations importantes.

Population

St-Godard compte une population de 783 âmes. Ce chiffre comprend 151 colons chefs de famille, une vingtaine de célibataires et de garçons vivant à la maison, puis environ 460 enfants de moins de vingt ans. On trouve un commerçant et un cordonnier.

Exploitation agricole

Les colons de St-Godard sont établis sur des lots d'une étendue moyenne de 100 âcres. Le sol qui est composé en majeure partie de terre franche, est fertile, et l'égouttement des terres est satisfaisant.

Les étendues ensemencées s'accroissent chaque année. Les principales cultures sont l'avoine (400 âcres), l'orge (50 âcres),

le sarrasin (15 acres), les pommes de terre (90 acres) et le foin (1,510 acres).

On compte une dizaine de colons qui retirent un revenu de ces cultures; tous les autres emploient ces produits pour les besoins domestiques et la nourriture des animaux. Tous les colons ont un jardin de famille; cependant, la production des légumes est très peu importante.

La colonie compte une centaine de chevaux, dont à peine 25 donnent un rendement satisfaisant. Les vaches laitières, au nombre de 150, fournissent suffisamment de lait pour alimenter la colonie. Le poste d'écrémage que l'on est en voie (été 1938) de construire à St-Emile-d'Auclair favorisera l'élevage des bovins en créant un débouché pour la production laitière. On trouve aussi dans la colonie une centaine de porcs, une vingtaine de moutons et environ 1,600 poules.

Exploitation forestière

L'exploitation forestière ne constitue pas une source importante de revenus pour le colon. On estime que la vente du bois provenant de son lot, lui rapporte environ \$3 par an. L'insignifiance de ce revenu ne surprend pas quand on sait que la compagnie Fraser a déboisé cette région immédiatement avant l'ouverture de la colonie. Quant aux travaux des chantiers, ils rapportent aux colons environ \$35 chacun en moyenne.

Revenu-argent moyen du colon

Les deux principales sources de revenu des colons de St-Godard sont les travaux de voirie et les primes payées par l'Etat. Celles-ci ont atteint une centaine de dollars en moyenne par colon, tandis que la voirie a procuré à chacun environ \$125 en 1937. Si à cela on ajoute le revenu tiré de l'exploitation forestière (\$3) et celui que donne le travail dans les chantiers (\$35), on arrive à un revenu-argent moyen se totalisant à \$263. Cette somme n'est assurément pas assez élevée si l'on considère que le colon doit payer des impôts, acheter des outils, se procurer des vêtements et une bonne partie de sa nourriture. On estime que la valeur moyenne des produits que le colon retire de son lot et qu'il destine à l'alimentation domestique s'élève à \$40. Ces produits sont insuffisants pour nourrir sa famille, aussi se voit-il contraint d'acheter des denrées et des articles divers pour une somme moyenne de \$180.

La colonie St-Godard souffre des mêmes inconvénients que celle de St-Emile-d'Auclair, mais il semble que son développement soit plus lent. Les colons de St-Godard ont de la difficulté à s'approvisionner en eau potable et on croit que cet obstacle ralentira considérablement l'établissement des fermes.

Un second obstacle consiste dans le mauvais état de l'unique route qui relie St-Godard à St-Emile-d'Auclair. Cette route, tracée dans une partie très accidentée de la région, devient presque impraticable, même pour les véhicules à traction animale, lorsque les pluies ont rendu la terre boueuse. On estime qu'une route aboutissant à Ste-Rose-du-Dégelé serait de construction facile. D'autres prétendent qu'une route se dirigeant vers St-Michel-du-Squateck, pour continuer ensuite vers Trois-Pistoles ou Rimouski, serait plus avantageuses et offrirait de meilleurs débouchés.

Industrie du bois

St-Godard compte deux scieries, mais elles ne fonctionnent que depuis un an ou deux. Elles ne travaillent que pour les colons. L'une, propriété de M. Jean Viel, a produit, en 1937, 50,000 p.m.p. de bois de sciage, et 1,000,000 de bardeaux. L'autre, qui appartient à M. John Martin a produit environ 50,000 p.m.p. de bois de sciage et 700,000 bardeaux.

ST-JEAN-DE-LA-LANDE

La colonie de St-Jean-de-la-Lande est située dans le canton Robinson, au sud-est de la municipalité de St-Benoit-Abbé et au sud de la municipalité de Ste-Rose-du-Dégelé. La colonie, qui couvre une superficie d'environ 41 milles carrés, a été établie dans un endroit très accidenté où le relief est constitué par des montagnes rocailleuses et escarpées.

St-Jean-de-la-Lande est reliée à St-Benoit-Abbé et à Ste-Rose-du-Dégelé par deux routes, dont l'une gravit des pentes tellement raides qu'il est dangereux d'y circuler avec des voitures chargées. Le chemin de fer Transcontinental passe au sud de la localité.

La colonie possède un réseau hydrographique assez développé mais ne comportant pas de rivières importantes. Les deux branches de la rivière Baker égouttent les terres de la localité. Le lac Baker et le lac Thibault sont situés dans les limites de la colonie.

Population

St-Jean-de-la-Lande compte une population de 844 âmes, dont 145 chefs de familles et une vingtaine de colons célibataires. Une bonne partie des colons travaillent dans les chantiers ou au flottage du bois. On compte 3 charpentiers, 1 commerçant et 3 camionneurs.

Exploitation agricole

La colonie de St-Jean-de-la-Lande a été ouverte en 1931 et compte environ 200 lots, dont 6 sont patentés. On relève une vingtaine de lots non encore occupés et une quinzaine dans les rangs 6 et 7 qui sont reconnus comme n'ayant aucune valeur au point de vue colonisation.

L'étendue moyenne des lots est de 100 acres. Chaque lot comporte environ 5 acres de terre labourée, 55 acres d'étendue labourable comprenant de la forêt de seconde pousse et des abattis et une quarantaine d'acres d'étendue non utilisable. On estime que chaque lot renferme en moyenne 5 acres de terre ensemencée en plantes annuelles, 7 acres en foin et 8 acres en pâturages.

Le sol est constitué de terre franche (75%), de terre sablonneuse (15%) et de terre schisteuse (10%). Les céréales mûrissent bien. On constate la présence de terres fertiles dans les rangs 10 et 11.

Les cultures ne donnent lieu à aucun commerce car tout est consommé dans la famille. Les principales cultures sont les suivantes:

<u>Cultures</u>	<u>Superficie totale (en acres)</u>
Blé	15
Avoine	600
Orge	15
Seigle	2
Sarrasin	250
Pois	10
Pommes de terre	100
Racines fourragères	10
Pâturages	1400
Foin	1600

La plupart des colons cultivent un petit jardin de famille, mais cela ne les dispense pas d'acheter des légumes. On compte une dizaine d'érablières en exploitation. En 1937, la production s'est élevée à 5,000 livres de sucre et à 500 gallons de sirop. Une vingtaine d'érablières inexploitées seront probablement détruites par suite du manque de bois.

La colonie compte 225 chevaux qu'on a achetés, pour la plupart, des maquignons ambulants. Ces bêtes ne donnent pas un bon rendement et sont souvent reprises par le vendeur, car les colons sont

souvent dans l'impossibilité de payer entièrement le coût du cheval. Le troupeau de vaches qui comprend 250 têtes suffit pour approvisionner de lait cette colonie. On trouve aussi environ 200 porcs, 75 moutons et 2,400 poules.

Exploitation forestière

La colonie n'est pas riche en bois car les compagnies d'exploitation forestière avaient eu soin de s'approvisionner avant l'arrivée des colons en 1931. On trouve néanmoins 3 scieries qui emploient une vingtaine d'hommes. Une cinquantaine de colons vendent du bois provenant de leur lot, ce qui leur rapporte à peu près \$75 chacun. Quant aux travaux de chantiers, on estime qu'environ 65 colons en tirent un revenu d'une centaine de dollars chacun.

Autres revenus

Tous les colons travaillent à la construction des routes. Cette occupation leur procure un revenu d'une quarantaine de dollars chacun. Outre les revenus provenant de l'exploitation forestière et des travaux publics, les colons reçoivent environ \$125 chacun en primes payées par l'Etat. La valeur moyenne des produits que le colon retire de son lot et qu'il destine à l'alimentation domestique atteint environ \$100.

Achats

Parmi les denrées et articles que les colons sont obligés de se procurer, on trouve notamment des pommes de terre, de la farine, du saindoux, du lard, des chaussures et des étoffes.

Industrie du bois

A $4\frac{1}{2}$ milles du village, dans le rang II, on rencontre une scierie appartenant à M. Jos. Morneau. Cet établissement ne fonctionne que depuis quelques années et n'est pas important. En 1937, M. Morneau a scié 4,000 p.m.p. de bois de sciage pour son compte, puis 75,000 p.m.p. de bois de sciage et 900,000 bardeaux pour le compte des colons. La principale difficulté que rencontre cette industrie consiste dans le manque de matières premières.

Une autre scierie, celle de M. Albert Lavoie, est située dans le rang 10. Cette petite industrie qui ne fonctionne que depuis le début de 1938, a produit à date (été 1938) 200,000 p.m.p. de bois de sciage pour le compte des colons. L'industrie de M. Lavoie, à cause du manque de matière première et de la concurrence que lui fait M. Morneau, semble destinée à disparaître à brève échéance.

La scierie la plus importante de cette région appartient à M. Damase Lang, qui demeure au lac Baker, mais dont l'établissement est situé dans le rang 9, près de la frontière du Nouveau-Brunswick. Cette industrie fonctionne depuis une dizaine d'années et emploie une vingtaine d'hommes. En 1937, M. Lang a produit 110,000 p.m.p. de bois et 13,000 traverses de chemin de fer. Celles-ci sont vendues à la D'Auteuil Lumber de Rivière-Bleue. Les colons ont aussi fait scier environ 180,000 p.m.p. de bois en 1937.

o o o

Le développement de St-Jean-de-la-Lande est entravé par deux obstacles. Le premier tient au relief du sol constitué en maints endroits par des montagnes aux pentes à pic qui rendent la culture presque impossible. Cet inconvénient s'atténue toutefois dans les rangs 10 et 11, où la topographie se prête mieux aux travaux de culture. Le second obstacle qui découle en partie du premier, consiste dans la difficulté qu'ont les colons à s'approvisionner en eau potable. La forêt et les sources étant disparues, l'abondance du roc rend le creusage des puits très difficile, et ce n'est qu'après avoir creusé à de grandes profondeurs que l'on trouve de l'eau.

D'après l'opinion du chef d'équipe, chargé d'enquêter sur la situation économique des colons, ces obstacles rendent la colonie non viable.

Le seul remède à cette situation consiste dans le déplacement du centre de la paroisse vers le sud-est. Une partie des rangs 8 et 9, les rangs 10 et 11 et une portion de la seigneurie du lac Témiscouata suffiraient à former un centre de colonisation meilleur que la colonie actuelle. On a fait des démarches pour réaliser ce projet, mais la compagnie Fraser refuse, dit-on, de céder le terrain de la seigneurie. Quant au reste de la paroisse, il pourrait constituer un autre centre de colonisation dans la partie ouest du canton avec des débouchés sur le Transcontinental.

ST-ELZÉAR

La colonie de St-Elzéar est située entre les municipalités de St-Louis-du-Ha! Ha! et de St-Pierre-d'Estcourt. Elle occupe un territoire formé par 2 rangs du canton Estcourt et 7 rangs du canton Cabano. Le terrain présente le même aspect qu'à St-Pierre-d'Estcourt. Le relief est constitué par deux collines échelonnées sur des terrasses.

Les eaux de la région s'égouttent vers l'Atlantique par la Petite Rivière Bleue et ses affluents qui constituent un réseau hydrographique très ramifié.

La colonie de St-Elzéar est ouverte depuis 1931 et compte (été 1938) 261 lots, dont 216 sont occupés. Parmi ceux-ci, 135 appartiennent à des colons domiciliés dans la colonie, une trentaine sont consédés à des colons non encore installés et une cinquantaine appartiennent à des personnes domiciliées en dehors de la colonie. On trouve une cinquantaine de lots abandonnés et une trentaine appartenant à des compagnies d'exploitation forestière.

Population

La colonie compte 690 âmes, soit 135 colons chefs de familles, une vingtaine de célibataires et garçons vivant à la maison et 390 enfants. La plupart des familles sont originaires de St-Louis-du-Ha! Ha!, de St-Honoré et de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue. La colonie renferme deux magasins et 4 scieries qui emploient une quarantaine d'hommes.

Exploitation agricole

Les colons de St-Elzéar sont établis sur des lots dont l'étendue moyenne est de 100 acres. Ce chiffre comprend 10 acres de terre déjà labourée, 45 acres de forêt de seconde pousse, 20 acres d'étendue labourable et environ 25 acres d'étendue non utilisable. Les sols sont composés de terre sablonneuse (60%), de terre franche (30%) et de terre noire (10%). En général, le sol est fertile.

Les principales cultures sont l'avoine (810 acres), les pommes de terre (135 acres), les racines fourragères (5 acres), le foin (810 acres), l'orge et le sarrasin. Les colons ne cultivent pas de blé car il n'y a pas de moulinage dans la colonie. Presque tous les colons entretiennent un jardin de famille. Depuis quelques années on a planté beaucoup de pommiers, mais leur production ne donne lieu à aucun commerce.

On trouve à St-Elzéar une quinzaine d'érablières en exploitation. Ces érablières produisent chacune 1,000 livres de sucre par an.

La colonie compte 150 chevaux mais ce sont pour la plupart des animaux de mauvaise qualité et de rendement inférieur. On trouve une dizaine de boeufs de travail et environ 250 vaches laitières. Quelques colons vont porter du lait à la beurrerie de St-Louis-du-Ha! Ha!. L'élevage du porc est assez prospère. On compte actuellement 375 porcs. Le nombre des moutons s'élève à une centaine et les volailles à 1,500.

Exploitation forestière

Les coupes intensives et les incendies ont beaucoup

ravagé les forêts de la région de St-Elzéar. Il y a encore suffisamment de bois pour le chauffage et les réparations diverses, mais les colons sont obligés d'acheter du bois de construction. Avant quelques années, le manque de bois deviendra un problème inquiétant pour les colons.

Les chantiers ne sont pas importants. A peine un colon sur douze y trouve de l'emploi. On estime que l'exploitation forestière rapporte au colon une trentaine de dollars par an. Ce revenu comprend la vente du bois coupé sur son lot et l'argent que lui procure le travail dans les scieries.

Autres revenus

Presque tous les colons sont employés aux travaux de voirie. Ils retirent de cette occupation un revenu d'une soixantaine de dollars chacun. On estime que la plupart des familles reçoivent des primes et des allocations de secours. Le tout s'élève à une vingtaine de dollars par famille.

Revenu-argent moyen du colon

Le revenu-argent moyen des colons de St-Elzéar s'élève à \$123 chacun. Les éléments de ce revenu sont indiqués ci-dessous:

Exploitation agricole	\$ 13
Exploitation forestière sur son lot	30
Travaux publics (voirie)	60
Primes et allocations	20
Total	\$123

Ce revenu est insuffisant si l'on songe à tout ce que le colon doit se procurer à prix d'argent, y compris une partie de sa nourriture. La valeur moyenne des produits que le colon retire de son lot et qu'il destine à l'alimentation domestique est estimée à \$87.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$14 d'impôts par an. Ce montant comprend \$8 de contribution à l'église, \$3.50 de taxes municipales et \$2.50 de taxes scolaires. Le montant total des taxes représente 11.4% du revenu-argent moyen du colon.

o o o

On trouve à St-Elzéar trois associations agricoles; ce sont le Cercle des Agriculteurs, le Cercle des Jeunes Eleveurs et le Cercle de l'U.C.C. Malgré ces organisations, on remarque que les colons ne sont pas orientés vers un plan agricole défini et une exploitation rationnelle de la forêt. Les primes payées par l'Etat sont trop diversifiées pour donner des résultats satisfaisants. Nous croyons qu'une prime de labour sur toutes les terres serait plus avantageuse que le système de primes actuellement en vigueur. La plupart des lots ont une vingtaine d'acres défrichés, dont 10 labourées. Les occupants des lots où l'agriculture est le plus avancée ne reçoivent plus de primes; ces lots, défrichés et n'ayant pour ainsi dire plus de bois marchand, ont beaucoup de chance d'être abandonnés. Le remède à cette situation consiste, croyons-nous, dans un octroi plus généreux des primes de labour.

Industrie du bois

La colonie de St-Elzéar compte 5 scieries, dont 2 sont importantes. Celle de M. Jos. Pelletier est située dans le rang 7, à environ 4 milles du village. Elle fonctionne depuis 1925 et emploie une quinzaine d'hommes pendant 6 mois par année. En 1937, sa production s'est élevée à 200 cordes de bois à pâte, 900,000 p.m.p. de bois de sciage, 2,000,000 de bardeaux et 400,000 lattes. Toute la production est vendue à des marchands de gros de Québec. M. Pelletier estime que si son industrie continue à fonctionner au rythme actuel, dans 7 ans le bois manquera complètement.

M. Ernest Pelletier de Cabano, possède aussi à St-

Elzéar une scierie importante. Cet établissement est situé dans le rang 3. Il fonctionne 5 mois par année et emploie une vingtaine d'hommes. Il a produit, en 1937, 428,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,600,000 bardeaux, 250,000 lattes et 500 traverses de chemin de fer. Toute la matière première provient des lots de colons.

Il existe trois autres scieries, mais elles sont peu importantes. Celle de M. Albert Dumont est située à deux milles du village. Elle fonctionne depuis 1932 et ne travaille que pour les colons. En 1937, sa production s'est élevée à 200,000 p.m.p. et 1,000,000 de bardeaux.

M. Jos. Breton qui possède aussi un moulin à Sully exploite une scierie à 4 milles du village, sur la route allant à St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue. L'établissement fonctionne depuis 1930. En 1937, M. Breton a scié pour les colons 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,000,000 de bardeaux.

M. Léon Massé possède une scierie située à environ 5 milles du village, sur la route qui conduit à St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue. L'industrie fonctionne depuis une douzaine d'années. M. Massé scie le bois que M. Simard de St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue achète des colons. En 1937, la production du moulin comprend 500,000 p.m.p. et 1,300,000 bardeaux. M. Simard vend le bois à des commerçants de Cabano.

Il y a quelques années, se trouvait dans le rang 5 une scierie disparue depuis. Elle appartenant à M. Euclide Gagné.

CONCLUSION

Lorsque l'on considère l'aspect économique des municipalités du comté de Témiscouata, on s'aperçoit que l'on peut les grouper en trois catégories: les municipalités où l'agriculture est bien établie et où elle constitue le principal mode de vie de la population; les centres industriels où l'on trouve une bonne partie de la population vivant uniquement ou à peu près de l'industrie du bois et un dernier groupe de localités comprenant les paroisses encore en formation.

La première catégorie englobe les municipalités de Notre-Dame-du-Lac, St-Louis-du-Ha! Ha! et Ste-Rose-du-Dégelé. Ce sont trois paroisses situées en bordure du lac Témiscouata et qui comptent parmi les plus anciennes du comté. On y trouve des fermes bien organisées où l'agriculture et l'élevage sont florissants.

Les problèmes qui se posent au sujet de ces centres sont ceux qui relèvent de l'agronomie: amélioration et utilisation plus intensives des terres cultivées, amélioration des espèces animales et des cultures fourragères en vue du progrès de l'élevage, extension des cultures spéciales, classification rigoureuse des produits, développement des méthodes de vente et d'achat en coopération, etc. A l'heure actuelle, le revenu moyen des cultivateurs de ces trois paroisses, quoique en général plus élevé que celui des agriculteurs des autres localités du comté, est néanmoins juste suffisant pour faire vivre le cultivateur et sa famille ordinairement nombreuse. Nous croyons qu'un travail persévérant des agronomes et des sociétés agricoles peut amener un relèvement sensible du niveau de vie de la classe paysanne de ces trois centres. Cela dépend en somme de la diffusion des connaissances agricoles et du perfectionnement de la technique.

Par l'adaptation plus étroite des cultures et de l'élevage aux besoins, des débouchés locaux ou régionaux dont ils disposent et des grands marchés sur lesquels ils pourraient introduire leurs produits, les occupants du sol seront en mesure de tirer de leur exploitation des revenus beaucoup plus considérables que maintenant.

La seconde catégorie de municipalités qui groupe celles où la population vit uniquement de l'industrie du bois, comprend Cabano, Rivière-Bleue et St-Pierre-d'Estcourt. Ces trois centres, sauf Rivière-Bleue, comptent peu de cultivateurs et on observe dans ces paroisses un caractère d'instabilité dans la population. Lorsque les scieries

de ces localités cessent ou même diminuent leurs opérations, un certain nombre de familles émigrent et vont chercher ailleurs leur moyen de subsistance. Dans le cas des familles qui possèdent une étendue de terre suffisante, il serait possible de remédier à cet état de choses dans la mesure même où l'agriculture pourrait être développée et où elle pourrait éventuellement leur assurer une existence convenable. Cette transformation ne saurait toutefois, dans l'économie agricole actuelle, favoriser qu'un petit nombre de familles. Le sort des autres, et elles sont bien plus nombreuses, dépend de la conservation des ressources forestières et de la stabilité des opérations des entreprises qui utilisent les bois. Le capital forestier diminue rapidement et il est urgent d'organiser sur une base de permanence toutes les phases de l'utilisation des richesses ligneuses, soit par des compagnies, soit par des individus (coupes proportionnées ou rendement annuel des pouplements, création de réserves, etc.). L'inventaire des forêts s'impose comme mesure préalable.

Dans le troisième et dernier groupe de municipalités, comprenant les paroisses encore en formation, on trouve St-Benoit-Abbé, St-Eusèbe, St-Honoré, St-Michel-du-Squateck, St-Dominique-du-Lac, St-Marc-du-Lac-Long et St-David d'Estcourt. Ce sont pour la plupart des centres déjà anciens, mais dont le développement a été retardé. Certains d'entre eux sont situés dans des régions où le sol accidenté et rocailleux rend l'agriculture difficile. D'autres se relèvent malaisément du départ d'une partie de leur population qui a émigré par suite de la fermeture des scieries importantes. Dans toutes ces localités, on trouve des terres inoccupées, où des colons viennent s'établir. Les problèmes qui se posent au sujet de ces paroisses sont surtout d'ordre agricole car l'agriculture dans ces municipalités est peu avancée. Les cultivateurs de ces paroisses s'occupent autant de l'industrie forestière que de l'agriculture, et souvent on remarque que le travail des chantiers nuit fort au développement agricole de ces municipalités. Dans la plupart d'entre elles, le pillage de la forêt par des cultivateurs insouciants ou imprévoyants menace de faire disparaître le bois.

D'autre part, on constate la présence de réserves forestières inexploitées détenues par des compagnies et situées dans les limites de ces municipalités. Nous croyons que ces terrains devraient, soit être rachetés par l'Etat et mis à la disposition de fermier si la terre peut se prêter à l'agriculture, soit être maintenus boisés et utilisés comme réserves permanentes pour l'approvisionnement en bois des municipalités intéressées.

Les caractères physiques du milieu destinent donc le comté de Témiscouata à une économie mixte, agricole et forestière, avec prédominance de l'une ou de l'autre selon les municipalités. Dans celles où topographie et sols se prêtent le mieux au travail de la terre, les occupants pourront vivre entièrement d'une agriculture plus évoluée, mieux adaptée qu'elle ne l'est présentement aux besoins de notre époque. En revanche, dans les autres où les facteurs de la vie agricole sont moins avantageux, l'exploitation forestière devra être organisée pour procurer de façon permanente à la population de l'emploi et un indispensable complément de revenus. Pour tout ce qui touche à l'économie agricole, l'inventaire des sols permettra d'obtenir les directives nécessaires.

Aux revenus tirés des deux modes de vie fondamentaux devenus plus stables et plus rémunérateurs, pourront s'ajouter, pour un bon nombre de gens, ceux qu'apporteront notamment l'organisation du tourisme et de l'artisanat masculin et féminin, l'accroissement du commerce local et régional grâce aux formes plus variées et à l'abondance plus grande de la production.

Quant aux possibilités des terrains de la seigneurie de Témiscouata en matière de colonisation et d'agriculture, elles dépendent évidemment des arrangements qui pourront intervenir entre ses propriétaires et l'Etat en vue d'étendre de ce côté le domaine mis à la disposition du public.

APPENDICE 1

INDUSTRIE DU COMTE

DE TEMISCOUATA

Bourreries et fromageries

<u>Municipalités</u>	<u>Exploitants</u>	<u>Situation</u>
St-Honoré	Synd. de Beurrerie de St-Honoré	village
Notre-Dame-du-Lac	Coop. Agricole de N.D. du Lac	village
St-Louis du Ha! Ha!	Soc. des Patrons de St-L. du Ha! Ha!	village
Rivière-Bleue	Coop. Agricole de Rivière Bleue	rang 1
St-David-d'Estcourt	Coop. Agricole de Sully	rang 4
Ste-Rose-du-Dégelé	Georges Belzile	village
St-Michel-du-Squateck	Soc. des Patrons de St-M. du Squateck	village
St-Eusèbe	Ovide Soucy	village

Meuneries et moulanges

<u>Municipalités</u>	<u>Exploitants</u>	<u>Situation</u>
St-Honoré	Maxime Bard	rang 6
St-Honoré	Jos. Perreault	sur la riv. Bleue
Notre-Dame-du-Lac	Achille Michaud	Vieux Chemin
Notre-Dame-du-Lac	Philius Landry	route no 2 vers Ste-Rose
Cabano	Paul Michaud	rang no.1 riv. Caldwell
St-Eusèbe	Napoléon Lajoie	rang 11
St-David-d'Estcourt	J.V. Bélanger	rang 3
St-Louis du Ha! Ha!	Louis Pelletier	près de la gare
Rivière-Bleue	Gédéon Tanguay	village
Ste-Rose-du-Dégelé	Chas. E. Picard	village
St-Michel-du-Squateck	François Viel	rang 3

Carderies

<u>Municipalités</u>	<u>Exploitants</u>	<u>Situation</u>
Notre-Dame-du-Lac	Achille Michaud	Vieux Chemin
Notre-Dame-du-Lac	Philius Landry	route no 2 vers Ste Rose

Scieries

<u>Municipalités</u>	<u>Exploitants</u>	<u>Situation</u>
St-Honoré	J.B. Aubut	route no 2
	Maxime Bard	rang 6
	Jos. Perreault	sur la riv. Bleue
Cabano	Ernest Pelletier	village
	Fraser Companies Ltd	village
	Paul Michaud	rang 1 riv. Caldwell
Notre-Dame-du-Lac	Ovide Dubé	route no 2
	Philippe Flourde	route no 2
	Ludger Dubé	route no 2
	Achille Michaud	Vieux Chemin
	Fraser Realities Ltd	village
St-Benoit-Abbé	Charles Michaud	rang 9
	Roger Moreau	rang 8
	Ernest Malenfant	rang 6

<u>Municipalités</u>	<u>Exploitants</u>	<u>Situation</u>
St-David-d'Estcourt	Jos. Breton	rang 4
	Jos. Beaulieu	rang 3
	François Asselin	rang 6
	J.V. Bélanger	rang 5
St-Dominique-du-Lac	Jos. C. Ouellet	rang 3
	Paul Bégin	rang 8
	Adélaré Lévesque	rang 4
St-Eusèbe	Napoléon Lajoie	rang 11
	Etienne Deschamps	rang 13
Rivière-Bloue	Gédéon Tanguay	village
	Jos. Gauthier	rang 1
	Victor Aubut	Pied du Lac
	D'Auteuil Lumber Co.	rang 3
	Fraser Realities Ltd	village
St-Louis-du-Ha! Ha!	Hilaire Lévesque	rang 2
	Louis Pelletier	près de la gare
St-Michel-du-Squateck	Jos. Pelletier	rang 5
	Jos. Viel	village
	Eug. Malenfant	rang 1
	François Viel	rang 2
	Eug. Beaulieu	rang 5
	Alfred Pelletier	village
St-Pierre-d'Estcourt	Pascal Blier	rang 10
	Beaupré Durette Ltée	village
Ste-Rose-du-Dégelé	C.E. Picard	village
	J. Aimé Beaulieu	rang 12
St-Marc-du-Lac-Long	Eug. Durocher	rang 8
	Alphonse Bélanger	rang 9
	A.J. Morin	rang 1

Colonies

St-Emile-d'Auclair	Tardif & Ouellet	rang 10
	David Labrie	rang 11
	Patrick Cyr	rang 13
	Victorin Gagnon	rang 12
St-Godard-de-Lejeune	Jean Viel	rang 3
	John Martin	rang 4
St-Elzéar	Albert Dumont	rang 5
	Jos. Breton	rang 4
	Léon Massé	rang 8
	Jos. Pelletier	rang 7
	Ernest Pelletier	rang 3
St-Jean-de-la-Lande	Damase Lang	rang 9
	Jos. Morneau	rang 11
	Albert Lavoie	rang 10

AUTRES INDUSTRIES

1-Ateliers de Menuiserie

Notre-Dame-du-Lac	Georges Bergeron	village
St-Louis-du-Ha! Ha!	Evariste Leblanc	village
Rivière-Bloue	Arsène Gagnon	village
St-Michel-du-Squateck	Charles Damboise	village
Ste-Rose-du-Dégelé	Sylvio Michaud	village
Ste-Rose-du-Dégelé	Alfred Landry	village
Ste-Rose-du-Dégelé	Jos. Pelletier	village

11- Ateliers de planage

St-Dominique-du-Lac	Narcisse Landry	village
Ste-Rose-du-Dégelé	Jos. Pelletier	village
Notre-Dame-du-Lac	Georges Bergeron	village

111- Autres industries

a) Manufacture de broches à bardeaux:		
Rivière-Bleue	J.A. Bélanger	village
b) Fabrication du charbon de bois:		
St-Marc-du-Lac-Long	A.J. Morin	rang 1

o o o

INDUSTRIES DISPARUES
DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNEES

<u>Localités</u>	<u>Industries</u>	<u>Exploitants</u>
Notre-Dame-du-Lac	tannerie	Jos. C. O'Leary
St-Benoit-Abbé	fromagerie	Soc. des Pat. de St-Benoit
St-Benoit-Abbé	scierie	Louis Bédard
St-Honoré	do	Jos. C. Ouellet
St-Honoré	do	A. Lavoie
St-David-d'Estcourt	do	M. Fontaine
St-David-d'Estcourt	do	T. Guérette
St-David-d'Estcourt	do	T. Lévesque
St-David-d'Estcourt	do	J. Goulet
St-David-d'Estcourt	do	B. Plourde
St-Dominique-du-Lac	do	Adélard Lévesque
St-Eusèbe	do	Victor Aubut
St-Eusèbe	do	Amable Morin
St-Louis-du-Ha! Ha!	do	Alphonse Couturier
St-Pierre-d'Estcourt	do	Fraser Realities
St-Pierre-d'Estcourt	do	Paul Paradis
Ste-Rose-du-Dégelé	do	J.E. Paradis
Ste-Rose-du-Dégelé	do	Elzéar L'Italien
Ste-Rose-du-Dégelé	do	J.E. Goodwin
St-Elzéar	do	Euclide Gagné

APPENDICE 11

BUREAUX DE POSTE

ET GARES DU COMTE

DE TEMISCOUATA

<u>Municipalités</u>	<u>Bureaux de poste (1)</u>	<u>Gares (1)</u>
(ST-HONORE) CANTON ARMAND	ST-HONORE DE TEMISCOUATA Couturier Gironde Lamy-Sud Mignault	ST-HONORE Couturier
CABANO	CABANO Route-du-Sault	CABANO
NOTRE-DAME-DU-LAC	NOTRE-DAME-DU-LAC Notre-Dame-du-Lac-Station Ivry	NOTRE-DAME-DU-LAC Cloutier
ST-BENOIT-ABBE	PACKINGTON Légaré	
ST-DAVID-D'ESTCOURT	SULLY	SULLY

(1) Les gares et les bureaux de poste principaux sont écrits en lettres majuscules.

ST-DOMINIQUE-DU-LAC

ST-EUSEBE

ST-JOSEPH-DE-RIV.-BLEUE

ST-LOUIS DU HA! HA!

ST-MICHEL-DU-SQUATECK

ST-PIERRE D'ESTCOURT

STE-ROSE-DU-DEGELE

ST-MARC-DU-LAC-LONG

Colonies

ST-EMILE D'AUCLAIR

ST-GODARD-DE-LEJEUNE

ST-ELZEAR

ST-JEAN-DE-LA-LANDE

ST-JUSTE-DU-LAC

ST-EUSEBE
St-Eusèbe Ouest
Rivière-Cabano

RIVIERE-BLEUE
Pied-du-Lac

ST-LOUIS DU HA! HA!
St-Louis Station
Vauban

Squateck
Les Frères

ESTCOURT
Village Blier

STE-ROSE-DU-DEGELE

LES ETROITS
Boisvert
Bélanger Siding

AUCLAIR

LEJEUNE

ST-ELZEAR-DE-TEMISCOULTA

ST-JEAN-DE-LA-LANDE
Lac Thibault

RIVIERE-BLEUE
Aubut
Landry
England

ST-LOUIS DU HA! HA!
Vauban

ESTCOURT

STE-ROSE-DU-DEGELE
Otterburn

GLENDYNE
Les Etroits
Bélanger Siding
Courchesne

o o o

BNQ



C 000 163 183

163183 F